COURS

D'INSTRUCTION

D'UN

SOURD-MUET DE NAISSANCE.

Ouvrages du même Auteur qui se trouvent chez le même Libraire.

Élémens de Grammaire générale, appliqués à la langue française. 2 vol. In-8°. 7 f. 50 c.

Manuel de l'Enfance, contenant des Élemens de lecture et des Dialogues instructifs et moraux. In-12. . . . . 1 f. 50 c.

Catéchisme, ou Instruction Chrétienne à l'usage des Sourds-Muets. In-8°. . 1 f. 50 c.

COURS D'INSTRUCTION D'UN SOURD-MUET DE NAISSANCE, POUR SERVIR A L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS,

Et qui peut être utile à celle de ceux qui entendent et qui parlent.

Avec Figures et Tableaux.

Par ROCH-AMBROISE SICARD,

Instituteur des Sourds-Muets de naissance, successeur immédiat de l'Abbé de l'Épée.

Prix 6 f. broché.

A PARIS,

Chez LE CLERE, Libraire, Quai des Augustins, N°. 39, au coin de la rue Pavée.

AN VIII.

30266

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT
DE L'EDITEUR.

Cet ouvrage, quelque complet qu'il puisse être, pour la partie des procédés, laissera encore à désirer, pour celle des signes, même après le Chap. dernier, où l'Auteur traite de leur théorie, le travail dont il annonce, à la fin de ce même chapitre, la prochaine publication. C'est lorsqu'il aura donné ce second ouvrage; qu'il l'aura enrichi de toutes les analyses qu'on lui a vu faire, sur tous les mots de la langue, à ses leçons publiques, (ouvrage dont le modèle n'existe pas), que la France, qui a vu naître, dans son sein, cette précieuse découverte, pourra se flatter de posséder, dans ce genre d'enseignement, un ouvrage qui, comme l'a dit, en l'annonçant, le rédacteur du journal de Paris, *sera d'une suprême utilité, non-seulement pour les Sourds-*

Muets, mais pour l'humanité entière.

Mais l'Auteur pourra-t-il effectuer la promesse qu'il nous fait? est-ce dans les liens d'une proscription, (*) que tous les amis de l'humanité s'étoient flattés de voir finir avec le règne des proscripteurs, qu'on peut conserver assez de liberté d'esprit pour un travail qui demande, peut-être, la réunion de toutes les forces morales? Et quand il le pourroit, sera-t-il à portée d'en surveiller l'impression, s'il est contraint, SOUS PEINE D'ÊTRE FUSILLÉ, d'aller végéter, en attendant la mort, au

---

(*) On fut étonné, dans le temps, de voir les *Annales Catholiques*, accolées aux journaux qui furent proscrits, le 22 fructidor, an 5; et on se demanda: qu'ont de commun ces *Annales* avec les journaux politiques que le gouvernement a proscrits? ces *Annales* s'occupoient-elles de politique? Jamais. Rendoient-elles compte des assemblées des deux Conseils? Non. Parloient-elles du Gouvernement? Jamais: à moins que ce ne fut pour recommander la soumission aux lois; ce qu'elles ont constamment fait. Pourquoi donc ont-elles été proscrites, et pourquoi la voix de tous ceux qui ont réclamé a-t-elle été toujours étouffée?....

lieu de sa déportation? Et si on le tient toujours éloigné de ses enfans, aura-t-il, sous la main, pour achever, et pour perfectionner son ouvrage, l'instrument actif de ses premières expériences, ce MASSIEU, à qui il a donné une nouvelle existence, et dont la séparation empoisonne sa triste vie? Cependant de quelle utilité ne seroit pas ce Dictionnaire qui n'a pu être commencé, et qui ne peut être achevé qu'au milieu des Sourds-Muets?

Ce n'est encore que par des conjectures philosophiques qu'on a pu traiter l'importante question de la formation, ou du moins, du perfectionnement du langage. Et jusqu'à cet écrit (*) si profond, et à la fois, si lumineux, si élémentaire, sur les diverses opérations de l'entendement, et sur la formation

(*) Discours sur cette question : *de l'influence des signes sur la formation des idées*, qui a remporté le prix de l'Institut National, par DÉGÉRANDO.

des signes de nos idées, des ténèbres épaisses avoient toujours couvert l'enfance morale de l'homme.

En vain, pour découvrir l'influence réciproque des signes sur les idées, plusieurs essais avoient été tentés. Aucune observation ne fut faite, dans le temps. Et dans cette première enfance de la raison humaine, quand des développemens successifs, amenés à la suite des circonstances, et marchant parallèlement avec elles, donnoient lieu à l'invention des signes de toutes les idées, aucun philosophe ne nous conserva l'histoire des progrès de l'entendement humain. Cette précieuse découverte que LOCKE a commencée, qui a été continuée par CONDILLAC et BONNET, et que DÉGÉRANDO a grandement avancée, devra, peut-être, son perfectionnement à l'instruction des Sourds-Muets. Les premiers hommes ont dû, sans doute, pour obtenir les riches résultats dont ils nous ont faits les

heureux légataires, procéder, dans leurs pénibles découvertes, à la manière du Sourd-Muet, qui n'a pu rien recevoir de communications étrangères et fortuites ; du Sourd-Muet, dont l'instruction, dans l'intervalle d'une leçon à l'autre, a dû rester, toujours, au point où l'avoit laissée l'instituteur.

Il falloit donc, pour cette expérience si curieuse, si utile, si désirée, un homme, que l'état de son organisation physique tînt séparé de tous les autres, et qui fut seul, dans l'univers. Il falloit un instituteur qui sut se rendre, comme lui, Sourd-Muet, et procéder à l'invention des signes, comme s'il n'en eut appris aucun de personne, et comme s'il n'eut eu, avant sa réunion avec cet élève, aucun moyen de communiquer ses idées. Il falloit que cet instituteur fut un observateur patient, plus empressé d'obtenir des succès réels, que d'en montrer d'extraordinaires ; qui ne fut pas moins jaloux

de rendre, à la société, des hommes perdus pour elle, que de la gloire d'avoir fait faire quelques pas de plus à la science de l'entendement humain.

Aussi, l'utilité d'un pareil essai ne sera-t-elle pas bornée à l'heureux individu qui en fut l'objet; et l'on peut dire que *le Cours d'Instruction d'un Sourd-Muet de naissance* sera une sorte de Cours de Métaphysique et de Grammaire, *expérimentales*, propre à l'Instruction de tous les enfans; car on y trouvera, mise en action, une méthode ingénieuse de les introduire, sans effort, à la parfaite intelligence de tous les élémens de la parole; et de toutes les abstractions, et du langage figuré; et enfin à la connoissance si mystérieuse de leur AME, et à celle de DIEU, comme base unique de toute morale.

Eh! dans quelle position se trouve, depuis plus de deux ans, celui qui fait un pareil présent à sa patrie!.....

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

L'INSTRUCTION des Sourds-Muets de naissance est-elle possible? Si elle est possible, jusqu'à quel point, pour l'avantage de ces infortunés et pour celui de la société, est-elle nécessaire? Cet art si extraordinaire, méconnu jusqu'à nos jours, est-il moins un objet d'utilité publique qu'une découverte de pure curiosité, une invention ingénieuse?

Je n'ignore pas que l'impossibilité d'instruire les Sourds-Muets, est un préjugé assez généralement répandu parmi ceux qui, n'ayant jamais assisté à mes leçons, ont peu réfléchi sur les divers moyens de communication que les hommes peuvent établir entre eux.

Comme on ne connoît que le moyen rapide de la parole, on paroît convaincu que rien ne peut suppléer ce moyen, et qu'un obstacle insurmontable sépare à jamais des autres hommes ceux qui en sont privés. On regarde ceux qui naissent Sourds, et par conséquent Muets, comme une espèce dégradée sans retour, et condamnée à végéter sur la terre, comme les animaux sans raison et sans intelligence. Ces infortunés sont, aux yeux de presque tous, des machines organisées dont on peut seulement retirer quelque secours, comme on le fait des animaux domestiques, dressés pour le service de l'homme. Aussi rien n'égale la surprise de certains spectateurs, lorsqu'ils assistent, pour la première fois, aux leçons des Sourds-Muets, et que ceux-ci donnent quelques signes d'intelligence. Une statue qui s'animeroit, n'étonneroit pas davantage. On en croit à peine à ses yeux; et il n'y a pas de

moyen qu'on ne prenne pour s'assurer qu'on n'est pas trompé.

Ceux qui sont plus instruits sur la possibilité de se faire entendre sans le secours de la parole, partagent ce préjugé, jusqu'à un certain point. S'ils ne regardent pas les Sourds-Muets comme de simples automates, auxquels il soit impossible de transmettre des idées, ils se refusent à les croire susceptibles de l'instruction la plus commune. Sans doute, disent-ils, qu'on peut, à force de patience et de soins, parvenir à leur faire connoître les choses usuelles, celles qui tombent sous leurs sens, celles qu'on peut leur montrer d'abord, et puis leur désigner par le signe qui indique leur usage et leurs formes; mais les idées abstraites, les idées métaphysiques, comment les faire passer dans leur esprit? comment les leur peindre pour les leur rendre sensibles? quelle analogie peut-il y avoir entre des signes matériels, et les opérations

de la pensée, et les affections de l'ame, enfin, tout ce qui est de pure intelligence? Je répondrai ailleurs à cette difficulté. Je me contenterai de dire à ceux qui ne se donnent pas la peine d'approfondir une question bien digne toutefois d'occuper les plus grands philosophes : Pourquoi vous laisser prévenir par des apparences trompeuses? pourquoi ressembler à ceux, qui, sans l'interroger auparavant, entreprennent d'expliquer la nature; qui accumulent des raisonnemens contre des faits dont il étoit facile de s'assurer avant de raisonner? Il existe au milieu de vous une école de Sourds-Muets. Suspendez votre jugement; faites taire un instant vos doutes; allez y proposer vos difficultés; faites vous-même des questions à mes élèves; leurs réponses fixeront vos incertitudes, en vous montrant, sans séduction et sans prestige, toute la vérité.

Les Sourds-Muets, qui ne devroient

avoir que des amis, ont des adversaires.

Les Sourds-Muets, disent ceux-ci, naissent en grand nombre dans la classe indigente. On en fait ordinairement des laboureurs, des vignerons, des jardiniers. Ceux qui exercent ces professions n'ont appris ni grammaire, ni métaphysique ; ils n'en sont pas moins bons ouvriers. Pourquoi en distinguer quelques-uns ; à quoi bon s'occuper d'apprendre à ces Sourds-Muets privilégiés une grammaire qu'il faut créer pour eux, une grammaire qui offre, à chaque pas, des difficultés que le génie le plus inventif et la métaphysique la plus déliée peuvent à peine surmonter ? en seront-ils plus propres aux travaux auxquels les a destinés leur naissance ?

Cette objection a quelque chose de spécieux pour ceux qui, ne sachant pas ce qu'est le Sourd-Muet qui n'a reçu aucune éducation, le confondent avec les enfans ordinaires.

J'observerai d'abord que ceux qui font cette objection n'en sont frappés qu'autant qu'ils considèrent l'éducation des Sourds-Muets en elle-même et abstractivement, sans aucun rapport à ces infortunés qu'ils ne connoissent pas.

C'est d'abord une grande erreur de confondre les Sourds-Muets avec les enfans ordinaires, et de croire que, sans une éducation particulière, on peut faire des premiers ce qu'on fait des seconds.

En effet, qu'est-ce qu'un Sourd-Muet de naissance, considéré en lui-même, et avant qu'une éducation quelconque ait commencé à le lier, par quelque rapport que ce soit, à la grande famille à laquelle, par sa forme extérieure, il appartient ? c'est un être parfaitement nul dans la société, un automate vivant, une statue, telle que la présente *Charles Bonnet*, et d'après lui, Condillac ; une statue dont il faut

ouvrir, l'un après l'autre, et diriger tous les sens, et suppléer à celui dont il est malheureusement privé. Borné aux seuls mouvemens physiques, il n'a pas même, avant qu'on ait déchiré l'enveloppe sous laquelle sa raison demeure ensevelie, cet instinct sûr qui dirige les animaux destinés à n'avoir que ce guide.

Mais pourquoi, dit-on encore, le Sourd-Muet, privé de toute instruction, est-il un être isolé dans la nature, incapable de communiquer avec les autres hommes? pourquoi est-il réduit à cet état de stupidité? est-il donc autrement organisé que nous? n'a-t-il pas, pour recevoir des sensations, pour acquérir des idées, pour les combiner, pour parvenir à tous les résultats auxquels nous arrivons, tout ce que nous avons nous-mêmes? ne reçoit-il pas, comme nous, l'impression des objets? cette impression n'est-elle pas, comme chez nous, la cause occa-

sionelle des sensations de l'ame, et des idées qu'elle acquiert? Pourquoi donc celui-ci demeure-t-il stupide, et pourquoi devenons-nous intelligens?

Il n'y a point de doute que le Sourd-Muet, si on en excepte le sens de l'ouïe, ne soit, en tout, semblable aux autres hommes. Mais cette cruelle exception est précisément ce qui met entre eux et lui cette si prodigieuse différence. Comme toutes les idées nous viennent, ou immédiatement par les sens, ou médiatement par les différentes combinaisons que nous en faisons, d'où résultent aussi toutes les idées des choses non sensibles; comme c'est par les sons articulés que nous exprimons toutes nos idées, et que nous les faisons passer dans l'esprit des autres par les impressions que font ces sons sur leur ouïe; comme c'est encore par les mots que nous combinons ces mêmes idées et que nous les fixons dans notre esprit; comme aussi aucun son ne peut

frapper l'ouïe du Sourd-Muet, puisqu'il n'a point d'ouïe; qu'il n'a donc aucun signe pour fixer ses idées et pour les combiner, il est évident qu'aucune idée qui lui soit propre ne peut s'arrêter dans son esprit, et qu'aucune idée étrangère ne peut arriver jusqu'à lui. Voilà donc dès-lors toute communication rompue entre lui et les autres hommes; le voilà seul dans la nature, sans aucun exercice possible de ses facultés intellectuelles, qui demeurent sans action, sans vie, et finissent par s'éteindre en lui, à moins qu'une main bienfaisante ne parvienne à le retirer de ce sommeil de mort.

Le Sourd-Muet n'est donc jusque-là qu'une sorte de machine ambulante dont l'organisation, quant aux effets, est inférieure à celle des animaux. Si on dit qu'il est un sauvage, on relève encore sa triste condition; car il ne l'est, ni sous le rapport moral qui existe, jusqu'à un certain point, chez le sau-

vage, ni sous le rapport de communication avec ses semblables, sous lequel il lui est bien inférieur; car celui-ci entend les sons mal articulés de ceux qui l'entourent. Ces sons deviennent les signes de rappel d'autant d'idées qui se reproduisent dans le besoin, et qui, entre lui et les autres sauvages, établissent un canal de communication de pensées réciproques. Ces signes de rappel, quoiqu'incomplets, se fixent dans l'esprit et servent de terme de comparaison, d'où résultent des idées combinées, des jugemens et des raisonnemens.

Mais le Sourd-Muet étant sans moyen de communication, sans signes de rappel fixes et déterminés, toutes les impressions qu'il reçoit ne peuvent être que passagères, toutes ses images fugitives; rien ne reste dans son esprit à quoi il puisse rapporter ce qui se passe en lui, et qui puisse lui servir de terme de comparaison; toutes les idées qu'il

reçoit ne peuvent donc être que directes, aucune ne peut être réfléchie; et ne pouvant jamais en combiner deux, à la fois, puisqu'il manque des signes qui pourraient les retenir, il ne peut parvenir au plus simple raisonnement. Réduit à une affreuse solitude, un silence profond l'environne sans cesse et l'accompagne par-tout. Il ne peut interroger personne; et sait-il même ce que c'est qu'interroger? sait-il si les autres hommes communiquent entre eux; s'ils ne sont pas seuls, comme lui, au milieu de leurs semblables?

Quant au moral, il résulte et se combine de tant d'élémens, tous placés si loin de lui, qu'on doit bien se douter qu'il n'en soupçonne pas même l'existence. Rapporter tout à lui; obéir avec une impétuosité dont nulle considération ne peut affoiblir la violence à tous les besoins naturels; satisfaire tous ses appétits et les satisfaire toujours; ne connoître en cela d'autres bornes

que l'impuissance de les satisfaire encore ; s'irriter contre les obstacles, les repousser avec fureur ; renverser tout ce qui s'oppose à ses jouissances, sans être arrêté par les droits d'autrui qu'il ne connoît pas, par les lois qu'il ignore, par les châtimens qu'il n'a pas éprouvés : voilà toute la morale de cet infortuné. Du reste, ne tenant à rien qu'à ses propres goûts, je soupçonnerois que presqu'aucune affection étrangère à lui n'entre jamais dans son ame, pas même celle que la nature a gravée dans les animaux pour ceux qui leur ont donné la vie. Que sais-je même si ces douces étreintes de la tendresse maternelle, auxquelles sont si sensibles les autres enfans, arrivent jusqu'au cœur du Sourd-Muet? Ces aimables retours de la piété filiale, ce commerce enchanteur de tendresse d'une part, de reconnoissance de l'autre, qui fait le charme des parens et des enfans, et qu'on affoibliroit en essayant de le dé-

crire, l'infortuné ne les connoît pas. Borné aux seules sensations qu'il éprouve, il est gai, si elles sont agréables; triste, si elles sont fâcheuses; et, comme celles-ci se font plus souvent éprouver que les autres à celui qui ne sait ni prévoir ses besoins, ni varier ses situations, on peut dire que la tristesse est l'habitude de son ame. Accoutumé à ne rien deviner des causes qui produisent les effets dont il est témoin, il se méprend sur tout. Il n'a des yeux que pour le monde physique, dont les objets frappent ses sens. Et encore quels yeux!.. Il voit tout sans intérêt, parce qu'il ne regarde rien. Le monde moral n'existe pas pour lui; et les vertus, comme les vices, sont sans réalité.

Tel est le Sourd-Muet dans son état naturel; le voilà tel que l'habitude de l'observation, en vivant avec lui, m'a mis à même de le dépeindre. C'est de ce triste et déplorable état qu'il faut le retirer, avant de songer d'en faire un la-

boureur, un vigneron, un ouvrier d'une profession quelconque. Il faut donner un nouvel être à cet automate qui n'est qu'animé, établir quelque lien de communication entre lui et les autres hommes. Il faut adoucir cette brute, humaniser ce sauvage, lui apprendre qu'il n'est pas seul dans la nature; que tout ne doit pas se rapporter à lui; qu'il y a des nœuds qui lient les hommes entre eux, et qui les rendent dépendans les uns des autres; qu'il y a des propriétés à respecter; en un mot, lui apprendre qu'il est homme, et quels sont les droits et surtout les devoirs de l'homme.

Ce n'est pas ainsi, me dira-t-on peut-être, qu'on a vu les Sourds-Muets de votre école. On les a vus gais, communicatifs, sensibles, et même honnêtes; en tout semblables aux autres enfans. C'est qu'on a vu le Sourd-Muet plus ou moins instruit, et communiquant déjà avec moi et avec ses compagnons d'infortune, au lieu que je viens de

parler du Sourd-Muet qui n'a encore reçu aucune sorte d'instruction. Celui qu'on a vu était avec son instituteur et les autres élèves, comme les autres enfans sont entre eux. L'éducation de ce Sourd-Muet se fait, chaque jour, par des progrès insensibles. Rien de tout cela n'a lieu pour celui qu'on n'a pas encore commencé d'instruire, et il est tel que je l'ai montré.

C'est donc une grande erreur de confondre le Sourd-Muet avec les enfans ordinaires, et de penser qu'on peut le jeter, comme les autres, dans la société, et l'exercer, sans instruction, à quelqu'art mécanique. Qu'il me soit permis d'appuyer encore sur cette erreur, pour en désabuser tous ceux qui pourroient y croire.

C'est à leur naissance, pour ainsi dire, et par l'usage habituel qu'ils font de tout ce qui les entoure, que commence et se continue l'éducation de tous les autres enfans. Les premiers regards

qu'on jette sur eux, les premiers signes qu'on leur fait, les premières caresses qu'on leur prodigue, font dans leur ame des impressions qui ne s'effacent pas. Semblables à des semences jetées dans un terrein fertile, elles y germent lorsque le temps en est venu. Tout contribue, sans qu'on s'en aperçoive, à répandre, à développer cette semence. Ce sont les premiers jeux d'une nourrice qui babille et s'ébat avec son nourrisson; ce sont les tendres accents d'une mère qui pénètrent jusqu'au cœur de l'enfant, qui surprennent, qui deviennent les premières et les plus foibles marques de sentiment qui lui échappent, et vont, pour ainsi dire, chercher son ame sous l'enveloppe qui la cachoit encore. Ce sont les premiers compagnons de son enfance dont il cherche à imiter les mouvemens, avec lesquels il balbutie les sons articulés qu'ils lui redisent.

Tout cela est perdu pour le Sourd-

Muet, dès les premiers jours de son existence; et quand on ignoroit encore son triste sort, on lui a prodigué les mêmes soins; mais inutiles caresses, soins perdus: la terre qu'on arrosoit et qu'on semoit étoit une terre stérile; aucune semence ne pouvoit y germer; tout y est mort. Aussi quand cet être infortuné est présenté, pour la première fois, à son instituteur, tout est à faire, tout est à commencer; il est comme l'enfant qui vient de naître; sa physionomie est niaise, ses yeux sont éteints, son air est stupide; tout le temps écoulé depuis sa naissance n'a été, jusques à ce moment, qu'une sorte de sommeil léthargique. C'est à cet instant seulement que tout va commencer à son égard, le monde, la succession des êtres, la durée, la vie, le temps....

Les philosophes qui ont essayé de développer, le mieux, les premières formes du langage humain, et de dire par quels progrès l'homme est parvenu à

exprimer ses idées, ont été effrayés de la complication de ce problème. Ils n'ont fait que balbutier sur cet objet intéressant. Les plus sensés ont fini par dire, ce qui est en effet, que tout tâtonnement eût été impossible et sans résultat quelconque, et que le Créateur a fait l'homme parlant. La chose est bien moins difficile à comprendre pour les enfans. Depuis qu'ils sont au monde, ils entendent parler tout ce qui les entoure. Ils imitent les mouvemens de la langue et des lèvres qu'ils voyent faire aux autres; et par des essais auxquels chaque jour ajoute quelque chose, ils parviennent enfin à articuler des sons. Mais tout ce qui se fait insensiblement et comme sans dessein, pour l'enfant qui entend, il le faut faire systématiquement et par une analyse raisonnée pour le Sourd-Muet qu'on veut instruire. C'est le grand problème d'une langue à créer pour qui n'en a aucune, qu'il faut résoudre et appliquer à des indivi-

dus stupides, à de grands enfans pour qui tout est couvert d'un voile épais.

Un des plus grands obstacles contre lequel l'instituteur doit être toujours sur ses gardes, ce seroit de croire que le Sourd-Muet, qu'il entreprend d'instruire, voit les choses comme nous les voyons; qu'il attache aux mots les idées que nous y attachons; et qu'il lie ces mêmes mots dont on lui a fait connoître la valeur, pour en former des phrases. C'est, comme je le dirai plus bas, une erreur dont ne put se garantir le célèbre inventeur de cette sublime découverte. Il faut marcher ici avec la plus grande circonspection, se méfier de sa propre facilité à parler et à comprendre; analyser tous les mots dont on veut donner la connoissance à l'élève; distinguer, avec une grande justesse, le sens propre et le sens figuré; les mots dérivés, des primitifs; la phrase composée, de la phrase simple; l'incidente, de la proposition principale.

Ce n'est pas pour faire du Sourd-Muet un grammairien, un métaphysicien, un savant, qu'on emploie des procédés de grammaire et de métaphysique; mais parce que tous ces procédés sont absolument nécessaires pour le mettre seulement au niveau de ceux qui, parce qu'ils entendent et qu'ils parlent, peuvent facilement, sans ce secours, communiquer avec leurs semblables. Il est vrai qu'il résultera de l'éducation de ceux-ci, qu'ils seront plus et mieux instruits que le plus grand nombre des jeunes gens de leur âge; mais ils devront cet avantage au malheur d'être nés Sourds-Muets. En effet, les premiers apprennent par routine à se faire entendre; c'est par analyse que l'apprennent les seconds. Les premiers prononcent long-temps des mots sans y attacher aucune idée, et en conservent souvent l'habitude pendant le reste de leur vie; les seconds n'employent un signe, que parce qu'ils

ont une idée à exprimer. Les premiers n'ont que des notions vagues, recueillies parmi ceux de qui ils reçoivent les premières impressions, où l'erreur se mêle souvent avec la vérité ; les seconds ne pouvant recevoir aucune notion de ceux qui les entourent, présentent à celui qui les instruit une ame toujours neuve, ou, comme on dit, une table rase, sans mélange d'idées hétérogènes qu'il n'auroit pas communiquées. Il peut y tracer, à son aise, les caractères qu'il veut y imprimer. Il peut enfin faire entrer dans leur esprit, comme dans un vase pur que rien n'a pu altérer, les idées les plus justes, sans aucun mélange d'erreur. Les premiers ne connoissent ni la propriété, ni les règles de la langue qu'ils parlent, ni aucune loi du raisonnement ; les seconds, avec leurs signes, deviennent de bons grammairiens et d'exacts raisonneurs. On pourroit comparer les premiers à des hommes qui, nés dans

l'opulence, jouissent de leur fortune, sans en connoître le prix et sans savoir en user pour leur bonheur. On peut comparer les seconds à des pauvres qui, nés dans l'indigence et dénués de tout, ont su, à force d'intelligence et de travail, acquérir une fortune dont ils connoissent tout le prix, et qu'ils savent faire servir à se rendre heureux.

Ainsi, lorsque l'éducation du Sourd-Muet est achevée, c'est véritablement un homme de plus rendu à la société. On peut alors seulement s'occuper pour lui d'une profession, et l'appliquer à celle qui convient à sa fortune, à son goût, à ses forces. Avant cette nouvelle vie, qui est l'heureux effet de son éducation, il n'étoit propre à rien; c'étoit un animal féroce et malfaisant. C'est aujourd'hui un être raisonnable, propre à tout et capable de tout. Ce n'est pas seulement aux travaux mécaniques qui ne demandent que des bras, mais à toutes les professions qui exigent le

plus de talens et de connoissances, qu'il peut être employé. De toutes les facultés de l'homme, il ne lui manque plus que la parole; et encore quels moyens n'a-t-il pas d'y suppléer et de communiquer avec nous! Le Sourd-Muet n'est donc plus par lui-même un être dégradé : il ne l'est que par l'impossibilité de développer son intelligence, et par l'isolement auquel cet état le réduit.

Ne pourroit-il pas exister, dans quelque coin du monde, tout un peuple de Sourds-Muets? Eh bien! croit-on que les individus y fussent dégradés, qu'ils fussent entre eux sans communication et sans intelligence? ils auraient, n'en doutons pas, une langue de signes, et peut-être une langue plus riche que la nôtre; elle serait du moins, sans équivoque, toujours la peinture fidèle des affections de l'ame, et dès-lors pourquoi ne seroient-ils pas civilisés? pourquoi n'auroient-ils pas des lois, un

gouvernement, une police, à la vérité, moins ombrageuse que la nôtre ?

Mais qu'attendre d'un ou de deux Sourds-Muets épars, répandus dans chaque famille, qui les regarde comme une calamité et comme une sorte de honte ? qu'attendre d'un Sourd-Muet qu'on laisse végéter, sans culture, à l'autre bord du fleuve qui le sépare de nous, sans nacelle, sans esquif, pour le traverser et venir jusqu'à nous ?

Eh ! quel affreux avenir prépare-t-on à cette malheureuse victime d'un abandon aussi coupable ! Qu'on suppose orphelin un de ces êtres ; les lois lui donnent aussitôt, à la vérité, un tuteur; mais, en le lui donnant, hélas ! lui donnent-elles un père ? et si ce tuteur ressemble à presque tous les autres, si c'est un avide spoliateur, qui pourra garantir ce malheureux enfant des injustices, de l'oppression de celui dont il ne peut ni éviter la tyrannie, ni secouer l'autorité ? Et à qui se plaindroit-

il de sa violence ? sauroit-il seulement si c'en est une, et si le malheureux état auquel il est réduit n'est pas son état naturel ? comment l'infortuné pourra-t-il jamais réclamer des droits, s'il n'en peut connoître ni la légitimité, ni l'étendue ? Que dis-je ? saura-t-il même s'il a des droits, et si le peu que lui laisse l'avidité de cette barbare sangsue n'est pas même une faveur ? En perdant les auteurs de ses jours, qui sait s'il n'a pas cru voir aussi s'évanouir à jamais les propriétés dont leur tendresse se servoit pour lui conserver l'existence ? peut-il connoître le droit de succession ?

Cependant cette supposition n'est pas une chimère ; et il n'y a pas un père et une mère d'un enfant Sourd-Muet qui, en fermant les yeux à la lumière avant de l'avoir fait instruire, n'ait à craindre que le malheur que je suppose ici ne soit, un jour, trop réel.

Et sous le règne des lois, quand les mots sacrés de *liberté*, d'*égalité* sont

écrits par-tout, il naîtroit des hommes condamnés à l'oppression, par le vice même de leur naissance !....

Consolez-vous, Êtres trop malheureux ! vos droits ne seront plus méconnus ; vous pourrez les faire respecter vous-mêmes, car vous ne serez plus sans instruction ; et vous saurez, un jour, s'il le fallait, aller devant les tribunaux, poursuivre l'injustice, comme le fit mon élève Massieu, l'un de vos pareils. Instruits comme lui, vous demanderez un jour la réforme de cette loi si humiliante qui vous condamnoit tous à vivre et à mourir, sans jamais devenir habiles à exercer vos droits. Consolez-vous ; vos malheurs vont finir (1).

(1) On trouvera à la fin de cet ouvrage, le plaidoyer de Massieu, au tribunal d'un Juge de Paix.

SECONDE PARTIE.

Elle n'existera plus entre le Sourd-Muet et l'homme qui parle, cette barrière qu'un seul homme a eu le courage et le talent de franchir. L'homme de la nature et celui de la société sont enfin rapprochés et réunis. Recevez notre premier hommage, ô vous qui fûtes le créateur de cet art qui a produit une si étonnante merveille ! qu'il doit nous être cher le nom de ce saint Prêtre, de cet ami de l'humanité qui, se croyant, avec tant de raison, appelé par la providence à cet apostolat si utile et si difficile, se dévoua tout entier à cette œuvre si digne de la piété tendre qui l'avoit animé toute sa sa vie ! que le nom de l'ÉPÉE sera cher à la classe nombreuse de ces infortunés, à qui il donna un nouvel être et une nouvelle vie ! Ils le béniront à jamais comme leur père ; et la postérité

reconnoissante s'unira à eux pour honorer sa mémoire et pour la recommander au respect et au culte de toutes les générations.

Quant à moi qui ai l'honneur d'être son successeur immédiat, moi qui fus témoin de son zèle, et qu'il chargea, en mourant, d'être le propagateur de son œuvre, si j'ai ajouté à ses heureux essais, si j'ai étendu, perfectionné cette sublime découverte, si j'en ai fait un système complet, une théorie dont les principes sont aujourd'hui invariables, je dois déclarer que je n'ai travaillé que pour la gloire d'un maître si justement célèbre, et qu'on doit lui rapporter tout ce qu'on trouvera d'utile dans cet écrit. C'est ici l'esprit de ces leçons orales que je reçevois de son amitié; en les publiant, je ne fais qu'acquitter, en légataire universel, une dette sacrée. C'est bien assez pour moi du titre magnifique de disciple de ce génie prodigieux, qui n'eût ni guide ni modèle,

et dont les premiers chefs-d'œuvre étonnèrent et la ville qui en étoit le témoin, et l'Europe savante à qui les annonça la renommée.

Rien, quand il s'agit d'une découverte précieuse, ne pouvant être indifférent dans l'histoire de son origine, je crois devoir raconter d'abord comment, au 18e. siècle, quand quelques essais des siècles précédens sembloient avoir interdit, à cet égard, toute espérance, naquit cet art qu'un philantrope a défini l'art.....

» De parler par les mains, d'entendre par les yeux.

Voici quelle en fut l'occasion. Deux Sourdes-Muettes vivoient dans la maison paternelle, rue des Fossés-Saint-Victor, à Paris, en face de la maison des PP. de la Doct. Chr. Dans l'âge où l'on songe à disposer du sort de leurs pareilles, ces deux sœurs recevoient les leçons d'un Doctrinaire (le P. Famin), qui, sans méthode, essayoit de remplacer chez elles la parole et l'ouïe.

On avoit obtenu quelques succès, quand elles perdirent ce charitable instituteur. Ces deux infortunées furent touchées de cette perte; mais la mère, plus malheureuse qu'elles, la sentit plus vivement; la mère qui vit toutes ses espérances s'évanouir en un instant, et ses deux filles condamnées à ne jamais communiquer avec celle qui ne cessait de pleurer le malheur de sa fécondité. L'abbé de l'Épée a occasion d'aller dans cette maison; il trouve la mère absente; il demande à attendre son retour; on l'introduit. Les deux muettes le reçoivent avec cet air intéressant qu'on a toujours à cet âge, dont un silence, qui ne ressemble en rien à celui de quelqu'un condamné à ne jamais le rompre, relève encore les charmes ingénus. L'abbé de l'Épée fait quelques questions; les jeunes personnes restent immobiles et sans intérêt, les yeux fixés sur leur ouvrage. Il parle encore, on ne lui répond pas da-

vantage. Il ignoroit que les deux sœurs étoient malheureusement condamnées à ne jamais entendre. La mère arrive, tout s'explique, le bon abbé mêle ses larmes aux larmes maternelles, et se retire, non sans songer à chercher des moyens de remplacer le bon père Famin, en rendant, s'il se peut, à ces jeunes personnes la parole et l'ouïe.

L'idée d'un grand homme est un germe toujours fécond. Toute langue, dit notre philosophe, n'est qu'une collection de signes, comme une suite de dessins d'histoire naturelle est une collection d'images, une représentation d'un grand nombre d'objets. On peut tout figurer par gestes, comme on peint tout par des couleurs, comme on nomme tout par des mots. Les objets ont des formes, on peut les imiter; les actions sensibles frappent tous les regards, on doit pouvoir, par des gestes imitateurs, les dessiner et les décrire. Les mots ne sont que des signes de

convention ; pourquoi les gestes ne le seroient-ils pas aussi ? Il peut donc y avoir une langue de gestes, une langue d'action, comme il y a une langue de sons, une langue parlée.

Plein de ces idées génératrices, l'abbé de l'Épée ne fut pas long-temps sans retourner à cette maison, où la plus belle conception dont l'esprit humain étoit capable, s'étoit fécondée dans sa tête. Jamais son ame brûlante n'avoit attendu que l'infortune vint solliciter les secours de sa bienfaisance ; il alloit toujours les offrir.... Avec quel transport il fut accueilli !... Il commence, il s'essaie, il dessine, il imite, il tâtonne, il écrit, il efface, il fait écrire. Il croit qu'il n'y a ici qu'une langue à montrer, et ce sont deux ames à faire. Il présente des lettres ; on les imite, mais pas une idée n'entre dans ces jeunes têtes. Tout se réduit pour elles au simple mécanisme du P. Famin. L'abbé de l'Épée écrit des mots, et montre des

objets à mesure, mais des mots ne sont pas des images, et il n'est pas encore compris.

Qu'ils furent difficiles ces premiers pas de l'inventeur ! et quels secours avoit-il dans une route aussi hérissée de difficultés, et où les premiers pas étoient si incertains? Il m'a avoué qu'il n'avoit eu, dans une entreprise aussi extraordinaire, que la grammaire de Restaut. Mais une grammaire composée pour des hommes qui déjà pouvoient la comprendre, quelque bonne qu'elle pût être pour des parlans, de quelle utilité pouvoit-elle être à des êtres qui ignoroient jusqu'aux simples signes des premières perceptions de leur esprit ? Comment l'abbé de l'Épée ne vit-il pas que jamais on n'apprit une langue ignorée avec une grammaire écrite dans cette langue ? Mais ce grand homme, trop défiant et trop modeste, n'osa donner l'essor à son génie, et créer la grammaire des Sourds-Muets, comme il

osa créer leur langue ; et quand les Sourds-Muets furent parvenus à savoir par cœur le pur mécanisme de cette grammaire, il crut avoir atteint le but. Il étoit si doux pour cette ame si bonne, si tendre, si sensible, de se faire cette illusion ! Il en fit également, sans intention, aux admirateurs de son génie, en présentant à leur admiration des élèves qui paroissoient à tous les yeux des grammairiens intelligens. Que n'auroit-il pas fait, si, aussi heureux que moi, il eût marché le second dans cette nouvelle carrière ; si, au lieu d'avoir inventé cette découverte, il en eût été l'héritier ; si enfin il eût pu profiter des erreurs de quelques autres dans cette carrière, et juger leurs premiers aperçus ! Sa théorie, au lieu d'être un essai, aurait été complète, et il n'auroit laissé à son successeur que le mérite de marcher sur ses traces, en suivant fidèlement ses procédés. Mais quelle est la découverte que son inven-

teur ait portée au dernier degré de perfection ?

L'art d'instruire les Sourds-Muets de naissance exigeait trop de connoissances et de talens, pour qu'un seul homme pût se flatter de l'inventer et de le perfectionner, au point de ne laisser rien à faire à ceux qui s'occuperoient après lui de cette précieuse théorie. Dépositaire de tous les secrets de l'inventeur, je ne peux mieux payer le tribut que je lui dois, qu'en montrant ce qu'il a fait, et ce qui lui restoit à faire, quand la mort nous l'a enlevé. C'est après avoir reçu ses leçons, après avoir opéré sous ses yeux, et réfléchi beaucoup sur sa méthode, qu'éclairé du flambeau d'une métaphysique sûre, et souvent redressé par l'expérience, j'ai pu mesurer toute l'étendue de l'art dont la création fait sa gloire.

J'avois toujours pensé que toute langue a deux parties essentielles qui la constituent, et qui la rendent propre

à peindre la pensée : la nomenclature des mots qui en forment le dictionnaire ; et la valeur relative des mots, ce qui constitue la phrase et la syntaxe de la langue. La première peut subsister absolument sans la seconde ; mais une langue qui n'aurait que la première, n'auroit que des images isolées, sans liaison et sans enchaînement. Chaque mot, à la vérité, peindroit un objet, mais on manqueroit de ce mot dont l'absence prive ceux qu'on écrit les uns à la suite des autres, de cette couleur qui leur donne la vie, en formant de tous ces mots une phrase complète. Il falloit trouver ces deux avantages dans la langue des Muets. C'étoit s'arrêter au milieu de la course que de se contenter du premier, ou de ne pas chercher à perfectionner le second.

Le célèbre inventeur trouva dans les différentes combinaisons des signes, l'équivalent de toutes les idées. Ainsi, tous les mots de la langue française eu-

rent leurs correspondans dans celle des Muets. Rien n'étoit plus facile que de faire passer dans leur mémoire, et même de les y graver, les mots et les signes, à la fois. Il ne falloit, pour cela, qu'une attention ordinaire, puisque chaque geste accompagnoit la combinaison constante des lettres qui formoient le mot correspondant, et que le signe étoit pour le Sourd-Muet, ce que le mot est pour nous. La nomenclature une fois retenue, les Sourds-Muets ne devoient plus avoir de peine à écrire les mots pour les signes, et à faire les signes pour les mots. Des pages entières des livres les plus abstraits furent copiées sous la simple dictée des signes. Mais comprenoient-ils le sens de ce qu'ils écrivoient ? comme seroit compris le sens d'un morceau de Tacite par des écoliers à qui on diroit la signification nue et isolée de tous les mots. Il eut fallu faire connoître aux Sourds-Muets la contexture de la phrase

française, la syntaxe particulière de chaque mot, et surtout celle du verbe, sans lequel il n'y a point de phrase, puisque lui seul exprime l'affirmation; il eût fallu décomposer les verbes adjectifs, et montrer que chacun d'eux est la réunion d'une qualité active, et du verbe *être*. Il eût fallu leur donner le secret de nos inversions, pour les préserver des méprises qu'elles occasionnent à ceux qui ne connoissent que l'ordre direct; inventer un moyen purement mécanique pour distinguer chaque élément de la parole : il eut fallu surtout exercer les élèves à composer des phrases simples, et leur faire décomposer celles qui ne l'étoient pas; leur montrer qu'elles peuvent toutes se réduire à celle-ci : *la terre est ronde*. Ils n'auroient donné de valeur réelle qu'aux mots qui en ont une. Enfin, il eut fallu faire des actions devant eux, et les exercer à en rendre compte par écrit.

Voilà ce qui manquoit aux découvertes de l'inventeur, et ce que devoit chercher celui qui a obtenu l'honneur si dangereux de lui succéder, et la tâche si difficile de le remplacer.

Mais, me dira-t-on sans doute, comment l'inventeur n'a-t-il pas vu ce que vous nous découvrez de l'imperfection de ses moyens?

C'est que, satisfait de ses premiers succès déjà si grands, si merveilleux, et effrayé de tout ce qui lui restoit à faire, son cœur avoit besoin de jouir, après avoir aussi péniblement cherché, et de se reposer à ce terme heureux de sa course.

Comment, dira-t-on encore, les témoins journaliers de ses travaux n'ont-ils pas découvert ce qui manquoit à sa méthode? c'est qu'on assistoit rarement, plus d'une fois, à ses leçons; que ses admirateurs n'y voyoient que des résultats, et qu'une admiration soudaine et un respect commandé par le spectacle

d'un vieillard vénérable, entouré d'une foule d'infortunés, dont il étoit autant l'idole que le bienfaiteur et le père, enchaînoient toutes les langues à la fois, et que chacun s'interdisoit jusques aux moindres doutes qui auroient pu affoiblir son enthousiasme religieux. Et qui eût pu, assistant, pour la première fois, aux leçons de cet homme célèbre, être à l'abri de l'illusion que causoit aux philosophes mêmes cette merveille unique ? Bien loin d'avoir des objections à faire, on se reprochoit de ne pas comprendre assez pour admirer encore davantage.

Il n'en étoit pas de même lorsque quelque disciple de ce grand homme répétoit ses leçons. On a vu, dans les journaux de 1785, ce qui arriva à Vienne en Autriche à l'abbé Storck, à un exercice public où tous les spectateurs étoient enchantés de voir écrire, sous la simple dictée des signes, tout ce qu'on demandoit. Un Académicien

de Berlin (M. Nicolaï), qui ne partageoit pas l'enthousiasme commun, proposa à l'instituteur de faire lui-même une action quelconque, et lui demanda d'en faire rendre compte, par écrit, par un Sourd-Muet, sans qu'il en dictât les expressions. Le défi est accepté, l'Académicien frappe sa poitrine, le Sourd-Muet désigné écrit aussitôt ces deux mots : *main, poitrine.* L'Académicien n'en demande pas davantage, et, convaincu, comme il l'avoit imaginé, que toute cette méthode se borne à la simple nomenclature des objets, il sort et va consigner ce reproche dans un journal qui fut copié par celui de Paris. (Voyez à la fin de l'ouvrage, note 2.)

On me demandera encore comment l'inventeur n'a jamais soupçonné qu'il n'étoit pas compris. C'est qu'il désiroit toujours de l'être, et que ses élèves avoient réellement l'air de le comprendre, parce qu'un mot écrit à la suite d'un autre, déterminant souvent la si-

gnification du premier, le troisième celle du second, des *à-peu-près* suffisoient pour donner l'intelligence de quelques phrases simples.

Mais pourquoi n'exerçoit-il pas ses élèves à composer eux-mêmes des phrases ? pourquoi leur dictoit-il toujours et les questions et les réponses ? C'est qu'il ne pensoit pas qu'on pût jamais exiger d'eux d'autre travail. On peut entendre une langue étrangère sans la savoir parler, me répondoit-il à moi-même, quand je lui faisois cette même objection. « Je comprends l'italien, ajou-» toit-il, et je ne sais pas composer en » italien ; les Sourds-Muets entendent » le français puisqu'ils le traduisent par » signes, et cela me suffit. » (Note 3.)

Oui, pouvois-je lui dire, mais ces signes que vous croyez être leur langue, c'est vous qui les leur avez donnés. Cette langue n'est pas plus la leur que celle qu'ils traduisent. Telle auroit été ma réplique. Mais conve-

noit-il à un disciple de pousser ainsi son maître à bout, surtout quand il me disoit sans cesse que ses succès satisfaisoient toute l'Europe, et qu'une gloire aussi grande devoit bien suffire à ceux qui voudroient l'imiter; m'adressant cet aveu si modeste : *au surplus, j'ai trouvé le verre ; vous êtes destiné à faire les lunettes.*

C'est ici la réponse aux plaintes des parens qui, revoyant leurs enfans après leur éducation, se flattoient qu'ils pourroient communiquer, avec eux, par écrit, et qui n'en obtenoient qu'un *oui* ou un *non*, sans que jamais ces infortunés sussent faire une seule question d'eux-mêmes, ou répondre par plus d'un mot à celles qu'on leur adressoit. C'est ici l'explication de ces exercices soutenus en plusieurs langues, où tout étoit l'effet de la mémoire, qui n'avoit pas eu plus de peine à retenir des mots latins, anglais, espagnols, italiens, que des mots français, parce que le sens total

d'aucune phrase n'avoit été compris, et que l'intelligence des élèves n'étoit mise à aucune épreuve.

Et cependant le pas le plus difficile étoit fait ; pourquoi ne pas oser faire le second ? je crois en avoir suffisamment exposé les raisons.

Tout ce qui manquoit à ce genre d'instruction, est-il aujourd'hui découvert ? avons-nous un système complet de ce précieux enseignement ? l'ouvrage que j'offre au public, le fruit d'une retraite que la providence semble m'avoir menagée pour cette composition qui exigeoit une méditation profonde, renfermera-t-il tous les procédés qu'il falloit ajouter à ceux qui avoient déjà été trouvés ? J'ose le croire, et j'en puis donner un garant infaillible dans l'élève dont c'est ici l'histoire. Il existe, il est sous les yeux de tous, répétiteur de ses camarades, inventant lui-même, tous les jours, de nouveaux moyens pour rendre plus facile l'exécution des miens.

Mais quel ordre ai-je dû suivre dans une exposition aussi difficile ? le but de mon travail me l'a lui-même tracé. Je me suis dit que ce ne devoit être ici ni un traité systématique et purement spéculatif, composé seulement pour rendre compte aux savans d'une théorie ingénieuse ; ni la solution d'un problême de métaphysique sur la marche de l'esprit humain, dans ses opérations les plus délicates ; ni un traité de grammaire où devoit se trouver l'analyse sèche et froide de tous les élémens du discours ; mais l'institution d'un sauvage mise en action, dans laquelle l'instituteur, profitant du très-petit nombre d'élémens connus de la grammaire de cet homme de la nature, créera avec lui, pour ainsi dire, la grammaire de l'homme de la société, laquelle naîtra toujours de la nécessité.

Je ne peux donc suivre, dans cet ouvrage, le plan ordinaire des autres livres élémentaires. Dans cette instruc-

tion, chaque élément de la phrase viendra, à son tour, prendre la place que lui assignera le besoin que nous en aurons. Si j'eusse suivi les formes communes, l'art d'instruire les Sourds-Muets fut encore resté un secret, et *mon secret.* Je n'ai pas cru que cet ouvrage dût être seulement une indication de la route que j'avais parcourue, mais la route elle-même. On me verra donc toujours en scène avec mon élève dont l'instruction complète justifie, mieux que tous les discours, ma théorie.

Le dernier chapitre de cet ouvrage contiendra l'application des moyens de communication exposés dans les précédens. On trouvera dans celui-là, à l'usage dé ceux qui se consacreront à ce genre d'instruction, une théorie de signes, et, à la fin de l'ouvrage, un modèle de leçons.

Quant aux signes dont je n'ai encore rien dit, et qui ne sont pas, comme on pourrait le croire, la partie la plus es-

sentielle de cette sorte d'enseignement, on sent bien que ce ne doit pas être moi qui dois les inventer. C'est bien assez d'avoir une langue aussi difficile que la nôtre à montrer, sans qu'il faille encore en inventer une seconde, qui, étant purement une de mes créations, ne pourroit, en aucun cas, devenir la traduction de l'autre. C'est bien assez d'avoir, dans la première, autant de signes arbitraires que de mots, sans que les signes du Sourd-Muet soient encore arbitraires. Ils doivent être pris dans la nature des objets qu'ils doivent représenter. Il n'y a que des signes donnés par le Sourd-Muet lui-même, à l'occasion des actions dont on le rend témoin, et à la vue des objets qu'on lui présente, qui puissent remplacer le langage articulé. Ce langage figuratif a même sur le nôtre une supériorité bien marquée, et qui consiste à n'être borné par aucun idiome particulier. Il constitue lui-même une espèce de langue

universelle, qui, bien prononcée, peut être entendue par les hommes de tous les pays et de toutes les nations. Je ne sais pas même si la spécieuse de Leibnitz, cette langue universelle qui l'a si long-temps occupé, n'avoit pas son fondement dans cette pantomime dont je parle. On n'ignore pas, du moins, que les anciens, et surtout les Romains, l'avoient portée très-loin, et qu'ils étoient parvenus à jouer des pièces de théâtre, où, sans prononcer un seul mot, ils captivoient l'attention des spectateurs qui les suivoient avec autant et peut-être plus de plaisir que s'ils s'étaient exprimés dans leur propre langue. Or, supposons que les hommes se fussent toujours exprimés ainsi, on conviendra que les Sourds-Muets ne formeroient pas alors une classe à part, et que leur éducation marcheroit, sans aucune différence, comme celle des autres hommes.

L'homme, on n'en peut disconvenir, avoit en effet deux moyens pour l'ex-

pression de ses idées, la parole et le geste ; l'une, bornée aux objets sensibles ; l'autre embrassoit, en entier, le monde matériel. Le geste, à la vérité, ne pouvoit imiter le son, mais la parole n'étoit pas plus propre à imiter la forme des objets. Quel choix, entre ces deux moyens, devoit donc faire l'homme, en supposant qu'il eût un choix à faire, et que la parole ne lui fut pas plus naturelle que le geste ?

Toutes les idées à exprimer se rapportent à trois facultés principales ; au corps, en embrassant toutes les actions sensibles ; au cœur, en embrassant toutes les affections ; à l'esprit, en embrassant toutes les opérations de la pensée. Or, quel rapport trouvera-t-on entre les affections de l'ame et les sons de la voix ? quels mots, par la seule manière de les prononcer, et le son qui résultera de cette prononciation, peindront la crainte, l'amour, la haine ou l'espérance ? Les sons choisis par un peu-

ple seront-ils compris, sans autre explication, par un autre? On avouera, sans doute, que la langue parlée se refuse, par-tout, à l'expression des sentimens, tandis qu'au contraire, c'est le triomphe de la langue des signes. Et, en effet, dans quel pays, des yeux où se peignent la haine et le désir de la vengeance, la crainte ou l'espérance, la tristesse ou la joie, l'indifférence ou l'amour, ne sont-ils pas entendus? La langue parlée est donc toute de convention locale, quand il s'agit des affections de l'ame; au lieu que celle des gestes en est la véritable peinture; elle seule en possède les accens éloquens. Si nous passons aux idées des objets qui nous frappent, ou par la diversité de leurs formes, ou par l'éclat varié de leurs couleurs; si nous passons aux actions qui ont pour agens les organes du corps, quel rapport trouverons-nous entre des sons articulés et ces formes, et ces couleurs et ces actions?

Quel peuple aura si bien choisi ses mots qu'ils soient compris par tous les autres peuples ? En passant au-delà des limites de son territoire, chaque nation sera muette ; mais la nation qui emploîra les gestes ne sera muette nulle part. C'est que cette langue est la langue de la nature, et que plus ou moins, on la parle par-tout. C'est du moins la langue des idées sensibles et des idées morales.

Mais est-elle également la langue des idées qu'on appelle plus particulièrement abstraites, et qui appartiennent à l'intelligence ? oui, sans doute, si cette langue, comme j'essaie de le prouver dans un de mes moyens de communication, emprunte ses expressions de celle des objets et des actions physiques. Car si tel mot de la langue physique passe, par extension et par figure, dans le domaine de la langue métaphysique, pourquoi le signe manuel qui est la fidèle traduction de ce mot-là, n'y pas-

seroit-il pas aussi ? Il est donc vrai que, même pour l'expression des idées métaphysiques, la langue des gestes pourroit être préférée à la langue parlée. Et cette langue, si elle eût obtenu cette préférence, n'eût pas eu le sort incertain de sa rivale ; elle n'eût pas eu à se garantir de la rouille des siècles ; et peut-être, qu'étant devenue la langue unique, la langue universelle, elle n'eût fait de tous les peuples qu'une grande famille, où les vertus des premiers âges se fussent conservées avec les premiers signes qui en auroient retracé sans cesse le souvenir consolateur.

Il n'est donc pas indifférent de communiquer ses idées, ou par des signes, ou par des sons articulés, puisque les sons n'ont de valeur que par convention, et que les signes ont, par eux-mêmes, une valeur réelle. Cette seconde langue, dont on doit bien me pardonner de ne dissimuler aucun

avantage, est donc plus vraie, plus riche, plus fidèlement imitatrice. Pourquoi donc n'emploîrions-nous pas cette langue en faveur d'un peuple à qui spécialement elle appartient, et qui se trouve exclus de la communication générale, par le choix d'un moyen dont l'usage lui est interdit?

Faudroit-il renoncer à tous les moyens de communication avec lui, parce que celui dont jusqu'ici les autres hommes ont fait usage, lui manque; ce moyen est-il donc le seul? Le Sourd-Muet n'est pas long-temps à nous faire observer qu'un autre aussi infaillible, sans être, à la vérité, aussi prompt, est toujours à la disposition de son ame, impatiente de s'ouvrir à la nôtre. Nous avons écouté le bruit des objets sonores, et nous l'avons imité par des sons. Une multitude de mots radicaux, répandus dans toutes les langues, ne permettent pas de douter de cette imitation primitive. Le Sourd-Muet considère les for-

mes des objets, et par une pantomime moins équivoque sans doute, et plus sensible, il les imite aussi. L'analogie a fait imaginer aux hommes parlans quelques rapports de ressemblance entre les objets sonores et les autres objets, et aussitôt d'autres sons combinés ont enrichi leur nomenclature; pourquoi la même analogie ne viendroit-elle pas enrichir la nomenclature *mimique* du Sourd-Muet? Si les hommes parlans ont cru pouvoir exprimer par des sons des idées bien au-delà du règne des choses sensibles, pourquoi le Sourd-Muet n'auroit-il pas le droit de les exprimer par des gestes? les accens de la voix seroient-ils donc des signes plus naturels que d'autres signes convenus?

Mais, s'il se trouvoit quelque Sourd-Muet pour qui cette communication fut impossible; si le sens de la vue manquoit encore à cet infortuné; si, dans l'ordre des exceptions de la nature, si,

parmi ses mutilations affligeantes, nous trouvions, sur nos pas, un Sourd-Muet et Aveugle à la fois, quels seroient nos moyens? A quelle distance immense il seroit des autres hommes, cet être si cruellement dégradé! qu'il seroit grand et difficile à combler l'intervalle entre lui et nous! quel instituteur donner à cet enfant si affligé? seroit-ce celui des Muets? Mais tout son art se borne à rendre la pensée visible, à représenter à l'organe de la vue matérielle, les opérations de l'œil intellectuel; et l'infortuné qui a cet organe, n'en a pas le sens. Confierions-nous son éducation à celui dont le talent purement mécanique a, pour ainsi dire, attaché des yeux au bout des doigts des aveugles, pour en faire des musiciens et des jongleurs? Mais que pourroit-il apprendre à un être qui ne peut entendre; et d'ailleurs, c'est bien de musique qu'il s'agit ici? Que peut la main de l'instituteur sur la main de l'élève, quand la langue

ne peut exprimer aucun son, quand l'oreille n'en peut entendre aucun, quand la physionomie garde aussi le silence ?

Je crois avoir prouvé que, dès le commencement, l'homme avoit deux moyens pour l'expression de ses idées ; qu'au lieu de choisir une imitation sonore, il auroit pu se déterminer pour les signes manuels ; pourquoi ces signes ne viendroient-ils pas ici à notre secours ? car, si les yeux nous manquent pour voir ces signes, n'avons-nous pas les mains pour les toucher ? Et si les ténèbres de la nuit n'empêchent pas *Massieu* de voir par ses mains ce que lui expriment les miennes ; pourquoi, pendant le jour, qui est pour lui une profonde nuit, notre Aveugle-Sourd-Muet ne le verroit-il pas aussi ?

Ah ! si l'essai que je voudrois en faire n'étoit pas inutile ; si, comme je l'ai fait pour les Sourds-Muets, je réussissois à donner une ame à celui-ci, un

pareil succès me rendroit plus heureux que ne pourroit l'être celui qui en seroit et l'objet et la cause.

Mon illustre prédécesseur osa bien s'en flatter. Il ne craignit pas d'offrir, par la voie des journaux du temps, de se charger d'une éducation qui avait toujours paru impossible, même depuis que ses succès avoient accoutumé la foi aux plus grandes merveilles. Voici les moyens qu'il me communiqua.

Un alphabet en fer poli devoit lui servir à former la nomenclature des objets sensibles, et des actions dont la connoissance pourroit être soumise au sens du tact. Il espéroit familiariser les mains de l'élève avec ces caractères, et de faire faire à ses mains l'office de ses yeux; de lui faire toucher l'objet d'une main, et de lui en faire distinguer le nom de l'autre. Son génie inventeur auroit sans doute imaginé le reste, en opérant.

Je ne me dissimule pas qu'ici les difficultés naîtroient, à chaque pas. Car comment convenir, sans se voir et sans jamais s'entendre, du signe à établir entre l'objet et son signe? je croirois devoir intéresser l'instinct. Je ne donnerois à l'élève un objet agréable, qu'autant qu'il voudroit s'appliquer à en retenir le nom, à en faire le signe, à en combiner les caractères. Ce premier pas seroit peut-être suivi d'un second; ce seroit la distinction des qualités ou modes des objets. Les couleurs, ainsi que les sons, on le sent bien, n'entreroient pas dans notre échelle; mais les formes des corps qui sont du domaine du tact, seroient les bases de cette métaphysique nouvelle, et les premiers degrés de cette éducation; et, puisque, par analogie, les qualités qui frappent le sens de la vue, ont conduit les Sourds-Muets à la découverte des qualités purement abstraites, morales et intellectuelles, pourquoi celles qui frappent le

sens du toucher ne nous meneroient-elles pas au même but ? Les procédés dont cet ouvrage donnera le tableau, n'auroient besoin, pour servir à l'Aveugle-Sourd-Muet, que d'être présentés en relief. Les changemens qu'il faudroit y faire nous seroient indiqués par la nécessité. Celui-ci deviendroit, comme le Sourd-Muet l'a été plus d'une fois, le maître de son instituteur. Ses progrès successifs indiqueroient, à chaque pas, le pas nouveau qu'il faudroit faire. Au lieu de parler aux yeux, il faudroit parler à la main.

Puisse un pareil système d'instruction n'être qu'un objet de pure spéculation, et l'application n'en jamais devenir nécessaire ! Puisse ne jamais naître un enfant assez malheureux pour n'avoir pour oreille et pour œil que la main ! Mais comme un pareil écart de la nature n'est malheureusement que trop possible, songeons d'avance au moyen de le réparer. Rendre

un homme à la société, à sa famille, à lui-même; lui rendre à lui-même la société, ses semblables et sa famille, seroit une jouissance trop douce et une conquête trop belle, pour en rejeter l'espérance.

COURS D'INSTRUCTION D'UN SOURD-MUET DE NAISSANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Premier moyen de communication.

Rapprochement des objets usuels et de leur figure dessinée.

L'ÉDUCATION d'un Sourd-Muet de naissance exigeant des procédés particuliers, je ne remplirois qu'à demi la tâche importante que m'impose l'avantage d'avoir été choisi pour remplacer mon illustre maître, le célèbre abbé de l'Epée; si, dépositaire unique, aujourd'hui, de tous ses secrets, je bornois mon travail à une simple théorie grammaticale de la langue française. On me demanderoit comment je suis parvenu à faire comprendre à l'homme qui n'a jamais entendu son, le sens des mots d'une langue quelconque; comment, avec des êtres qui, pour la manifestation de leurs idées, n'ont que des signes manuels, j'ai pu donner aux mots une valeur précise; comment j'ai pu

m'assurer que l'intelligence des Sourds-Muets qui semble être placée hors de la sphère des intelligences communes, ne donne à ces mots écrits, ni plus, ni moins d'étendue que nous; enfin, comment j'ai réussi à établir entre le Sourd-Muet et l'homme qui entend et qui parle, une correspondance parfaite; comment des signes matériels et physiques ont pu servir à faire passer dans l'esprit les idées les plus abstraites; comment cette correspondance a pu s'établir, et cette éducation se commencer.

C'est en retraçant le tableau de tous mes procédés, que je peux répondre à toutes ces questions. La marche qui m'a paru la plus propre à donner au public cette satisfaction si désirée, c'est de reprendre ici, sous ses yeux, le cours d'éducation de JEAN MASSIEU, l'un de mes élèves. Son instruction justifie, tous les jours, les avantages de la méthode que j'ai, en quelque sorte, recréée avec lui.

Cet ouvrage sera donc comme un compte rendu de mes moyens, une sorte de journal de mes leçons, auxquelles le lecteur assistera comme juge. Cette forme fera mieux ressortir tous les secrets de cette précieuse dé-

couverte ; ils seront à la portée et comme sous la main de quiconque voudra en faire l'application. Tel doit être le but des inventeurs des méthodes utiles : en les transmettant, ils survivent à leur fragile existence, et lorsqu'ils ne sont plus, ils continuent encore à bien mériter de l'humanité.

Ce fut sans doute pour me donner le temps de remplir un devoir aussi cher à mon cœur, que la providence permit, qu'au grand étonnement de tous les gens de bien, je fusse arraché, sans pitié, à mes infortunés élèves. Et c'est au moment où je viens de finir mon travail, que j'apprends que la puissance qui prolongeoit encore une séparation aussi injuste, ne peut plus faire de victimes. Je ne l'espérois pas quand, menacé sans cesse du terrible malheur de la déportation, je m'occupois à réunir et à fixer les règles de cet art si intéressant, dont l'exercice si cher à mon cœur m'étoit interdit. Je voulois laisser à ma patrie, si j'en étois chassé, ce monument de mon inviolable attachement ; et j'y ai consacré les momens toujours agités d'une retraite, dont tout semble m'annoncer enfin le terme heureux.

C'est en 1786, au mois de juin, quelques

mois après que fut fondée à Bordeaux, par M. CHAMPION de CICÉ, archevêque (1), l'école des Sourds-Muets qui y subsiste encore, que me fut présenté l'élève dont je vais raconter les progrès successifs. Il étoit âgé d'environ 14 ans, d'une famille très-pauvre, frère de deux Sourds-Muets comme lui, et de deux Sourdes-Muettes. Il étoit accompagné de sa mère et de l'aînée de ses sœurs que j'ai aussi instruite. Cette mère d'une famille entière de Sourds-Muets, n'espéroit pas que je garderois et la sœur et le frère. Ce fut pour moi une jouissance bien douce de faire cesser une si cruelle incertitude, en me chargeant de tous les deux.

On se fera facilement l'idée du caractère et des mœurs de MASSIEU, quand on saura qu'il étoit né dans une chaumière, à six lieues de Bordeaux; qu'il n'avoit jamais vu d'autres individus que ses parens, qui même

(1) C'est lui qui, le premier, en France, conçut et exécuta le projet de donner un successeur à l'abbé de l'Epée, en m'envoyant auprès de cet homme célèbre, pour apprendre de lui l'art d'instruire les Sourds-Muets.

n'avoient pas pris la peine de lui communiquer des idées purement physiques. Toute son enfance s'étoit passée à garder un troupeau, et toutes ses idées avoient été bornées au cercle des objets qui avoient frappé ses regards incertains. MASSIEU étoit l'homme des bois, ne connoissant encore que des habitudes purement animales, s'étonnant et s'effrayant de tout. En venant à Bordeaux, il avoit cru ne changer que de séjour, et il avoit imaginé qu'il y seroit employé à la garde d'un autre troupeau. Ses regrets se portoient sans cesse vers le lieu qui avoit été témoin des premiers jeux de son enfance. Tout ce qu'il voyoit lui paroissoit un danger, chaque mouvement qu'on lui commandoit un piége. Qu'il étoit loin, ce simple enfant, de songer qu'il venoit s'instruire et apprendre à devenir homme, quand il se regardoit comme l'égal des animaux confiés à sa garde! Sa physionomie enveloppée et sans aucun caractère, son regard timide et mal assuré, son air niais et soupçonneux, la difficulté de prendre encore cet à-plomb juste, sans lequel l'esprit divague et n'est jamais propre à peser les idées et à les comparer..... tout sem-

bloit annoncer que Massieu n'étoit susceptible d'aucune instruction. Mais il ne fut pas long-temps sans donner de plus flatteuses espérances.

La première leçon eut l'alphabet pour objet. Je n'avois pas encore réfléchi sur l'imperfection de ce moyen qui, dès le premier pas, contrarioit la marche analytique, sans laquelle Massieu n'eût été qu'un grossier automate. En effet, me suis-je dit depuis, que peuvent dire à la raison une suite de caractères abstraits et sans valeur déterminée, ordonnés sans motifs et au hasard, dont on ne peut montrer aucun équivalent dans la nature? mais c'étoit ainsi que commençoit mon illustre maître, et tous ses moyens étoient alors sacrés pour moi.

Massieu ne fut pas deux jours sans savoir l'alphabet. J'en écrivois les lettres sur la planche noire. Il les imitoit et par l'écriture, et par les diverses formes qu'il donnoit à sa main telles qu'on les voit au tableau N°. I. Il eût été sans doute et plus raisonnable et plus court de commencer ce cours d'instruction, comme on m'a vu, depuis, commencer celle de tous mes élèves, et comme j'ai appris à mes Adjoints à la commencer.

Je pose sur le banc qui supporte la planche noire plusieurs objets de diverses sortes, et je les fais dessiner au-dessus. Ce sont des objets usuels, qu'on a sans cesse et sous les yeux et sous la main, tels que des *ciseaux*, un *couteau*, une *clef*, un *canif*, une *plume*, une *tabatière*, etc. (1). Le Sourd-Muet qui arrive n'a besoin que de jeter un regard sur l'objet et sur le dessin, pour en voir aussitôt la ressemblance. Je la lui fais bien remarquer; et à propos de l'objet, il montre le dessin, comme à l'inspection du dessin, il présente l'objet. Et comment, sans ce double exercice, sans ce premier procédé, le Sourd-Muet prendroit-il quelque intérêt aux mots qu'on voudroit lui montrer, et surtout aux lettres qui composent les mots, et qu'on lui feroit voir, une à une? Rebuté, dès le premier pas, par l'impossibilité de découvrir la raison de ces caractères, la nécessité de tel nombre, et les motifs de leur combinaison, les premières leçons ne disant rien à son intelligence, deviendroient un supplice pour lui. C'est Massieu lui-même qui m'a révélé ce secret.

(1) Voyez le tableau N°. II.

L'enfant qui entend et qui parle n'a aucune de ces difficultés dans ces commencemens pénibles. Avant même de se douter qu'au moyen de l'écriture, nous communiquons entre nous ; avant de savoir qu'il existe des lettres et des mots, il connoît les signes *parlés*, ou, si l'on veut, les sons articulés qui servent de signes de rappel aux objets. Il a déjà une nomenclature dans sa tête ; il ne faut plus que la dessiner sur le papier. Il prononce des sons, il faut les convertir en mots écrits ; il faut décomposer ces mots ; et c'est ce que l'on fait, en lui en nommant les élémens compositeurs, qui sont les lettres. L'enfant muet ne peut rien prononcer. Il a sans doute, ainsi que l'autre, une suite d'images dans le même réservoir, dessinées sur la même toile ; mais il n'a que des signes manuels qui en rétracent les formes, et point de lettres, ni de mots. Le premier peint, en quelque sorte, les sons qu'il articule, et dessine, à sa manière, en prononçant des mots, les objets dont ces mots sont les signes ; le second a des objets à peindre aussi, mais il n'a pas le même moyen. L'un dessine avec la plume ; ses traits sont tous de convention ; l'autre des-

sine avec son crayon, sans appeler à son secours une convention dont il n'a pas besoin, et pour laquelle il n'a pas encore de signes. Les mots du Sourd-Muet, dans cette première leçon, sont donc des figures d'objets, comme on pourroit dire que les mots sont des figures d'objets pour ceux qui savent lire. On parle aux oreilles de l'*entendant*, on parle aux yeux du Sourd-Muet. Le but, à l'égard de l'un et de l'autre, est donc le même, puisqu'on parle à tous deux; il n'y a de différence que dans le sens. C'est le sens de l'ouïe, chez l'un; c'est, chez l'autre, le sens de la vue.

Nous parlons donc au Sourd-Muet, le crayon à la main, dans cette première leçon, comme parle la mère institutrice à l'enfant qui entend; et c'est également en mettant sous les yeux de l'un et de l'autre l'objet qu'on veut leur apprendre à nommer, à l'un, par des sons; à l'autre, par une figure. L'élève qui entend n'a donc, si je l'ose dire, aucun avantage sur celui que j'instruis; et cette première leçon n'est pas plus difficile à donner au Muet qui regarde, qu'à l'enfant qui écoute. On pourroit dire que les oreilles de l'un sont dans ses yeux, et que les yeux

de l'autre sont dans ses oreilles, puisque des images font passer dans l'intelligence de l'un ce que des mots font passer dans l'intelligence de l'autre.

Qu'on ne s'étonne donc pas, si, dans le cours de mes leçons, on remarque une analogie si parfaite dans les moyens qu'on me verra employer avec ceux qu'on emploie dans l'instruction des enfans ordinaires, puisqu'il y a une si grande ressemblance, du côté de l'esprit, et que la différence est presque nulle, du côté des sens qui en peuvent être regardés comme la porte. Que l'instituteur se pénètre donc bien de l'obligation de remplacer auprès du Sourd-Muet tout ce qui entoure l'enfance de celui qui entend et qui parle ; car tout ce qui entoure celui-ci, remplit, auprès de lui, les fonctions d'instituteur. Tout sert à l'instruction de ce nouveau venu. Le lecteur doit pressentir déjà qu'il ne peut donc y avoir de méprise dans celle du Sourd-Muet, qu'autant que, dans la chaîne des idées, on auroit la maladresse de passer quelque chaînon ; et qu'au lieu de tout lier dans leur génération, on supposeroit comme connu ce qui n'auroit pas encore été montré. Jamais un signe,

ou un mot ne doit être présenté à l'élève, qu'autant que l'objet dont ce mot ou ce signe est le rappel, a frappé ses regards.

Il n'est donc question dans notre première leçon, ni de mots, ni de lettres; et nous la consacrons toute entière à préparer l'élève, par le rapprochement et la comparaison des figures dessinées et des objets, à inventer lui-même un moyen plus commode et plus expéditif d'exprimer ses idées, et de fixer dans sa mémoire le souvenir de ces mêmes objets.

Les objets convenus sont ensuite posés sur une table éloignée. Je montre à l'élève le dessin du couteau; il va chercher aussitôt le couteau. Je lui montre la figure de la clef, il m'apporte la clef. Je fais de même pour tous les objets, et je suis parfaitement compris. Je prends, à mon tour, chaque objet, en faisant signe à l'élève de m'en indiquer la figure. Ce second exercice a le même succès que le premier. Il est donc évident que je suis entendu, comme l'est une mère qui prononce à son enfant le nom des objets qu'elle lui montre; le dessin est donc, entre le Muet et moi, le nom de

chaque objet ; et je suis assuré que le premier moyen de communication est établi.

Ce premier succès encourage l'élève. Impatient de nommer tout ce qu'il voit, il s'essaye lui-même, dessine tout ce qui frappe ses regards, et il me demande de lui montrer tout ce qu'il figure. On ne peut exprimer sa joie, quand il se voit compris, quand, à propos des formes inexactes que trace un crayon encore si novice, je lui présente les objets qu'il a nommés, en les dessinant. Puis-je moi-même exprimer quelle fut ma joie, quand cet essai m'annonça, pour la suite, les plus intimes communications? L'intervalle qui, jusque-là, séparoit l'ame de mon élève et la mienne, alloit se combler ; les deux bords où nous étions placés auparavant, s'étoient déjà rapprochés ; ils se touchoient par mes désirs ; Massieu alloit devenir homme ; il commençoit à être communicatif..... et il me devoit cette aurore de bonheur !...

Massieu voulut savoir si je pourrois également dessiner les parties extérieures de son corps. Il me montra successivement ses yeux, son front, son nez, sa bouche, ses joues, ses oreilles, ses tempes, son menton,

enfin sa tête entière. Déjà, sans s'en douter, il s'exerçoit, sans mon secours, au grand art de l'analyse, à laquelle, en fait de progrès de l'esprit, nous devons tant de prodiges. Il continua celle de son corps, n'oubliant aucun de ses membres. Il voulut imiter cet essai de dessin; mais ignorant les proportions, et n'ayant aucune idée de la perspective, son essai le découragea. Ce n'étoit pas de ma part, sans intention. Il nous falloit un dessin plus rapide et plus aisé à faire. Il falloit dégoûter Massieu, pour le moment, de ce premier moyen de communication, et lui faire désirer le second, qui devint l'objet d'une seconde leçon.

CHAPITRE II.

Second moyen de communication.

Nouvelle application du premier procédé. Nomenclature. Classification des objets de cette nomenclature.

Je fis poser sur le même banc les mêmes objets dont les figures avoient servi, la veille, à nous ouvrir, pour la première fois,

les portes de l'intelligence. Je les fis dessiner, comme dans la première leçon. Massieu croyoit que j'allois renouveler notre premier exercice. Mais quel fut son étonnement, quand, autour de chaque figure dessinée, il me vit tracer les caractères dont il avait appris déjà à connoître, à distinguer et à imiter les formes, mais dont il ignoroit encore et la raison et la valeur (1)! J'écrivis, sur un coin de la planche noire, toutes les lettres de notre alphabet. Je lui fis remarquer que ces nouveaux traits, dessinés autour de chaque figure, avaient leurs analogues au coin de notre planche. C'étoit encore une énigme pour lui que ces traits, qui ne dessinoient et ne représentoient rien, et qui sembloient plutôt être le jeu d'un crayon qui s'exerçoit sans intention. Je lisois dans ses yeux, dans toute sa physionomie, et la surprise et la curiosité. Je lui fais compter les caractères. Nos doigts étoient nos premiers chiffres; chacun valoit une unité. Je lui fais remarquer la forme de chaque caractère, et je tâche de lui faire entendre par mes signes, qu'il n'a qu'à les

(1) Voyez le tableau N°. III.

bien retenir, que je vais, tout à l'heure, effacer la figure, et que ces caractères sont destinés à la remplacer. Je n'étois pas trop sûr d'être compris, mais il étoit facile d'en faire l'essai sur le champ, et d'en avoir la preuve. D'ailleurs, l'illusion étoit déjà si consolante! J'effaçai, en effet, comme je venois de l'annoncer, le dessin qui figuroit le couteau. C'est alors que je vis combien s'abuseroient ceux qui, sans avoir encore l'usage des signes des Muets, croiroient être compris, quand ils auroient fait, au hasard, des signes qui, n'étant pas dans la nature, et n'ayant pas une valeur de convention, ne peignant rien aux yeux, ne pourroient rien dire à l'esprit. Massieu ne m'avoit pas compris; je n'avois fait qu'augmenter sa surprise. Il falloit dessiner, de nouveau, le même objet, et écrire les lettres sur le dessin, et non autour. Il fallut observer, en effaçant, de n'ôter du dessein que ce qui se trouvoit entre les lettres. Enfin, les lettres couvroient le dessin, dans toute sa longueur. C'étoit presque figurer le couteau par des lettres. Je rapprochai le couteau de cette figure informe et bizarre, mais plus facile à tracer que le dessin; et

pour montrer à Massieu que cette manière de dessiner les objets n'étoit pas si étrange, j'appelai un des spectateurs qui savoit lire, je lui montrai cette écriture, le spectateur prit aussitôt le couteau, et le montra. Massieu en demeura tout stupéfait. Il ne concevoit pas comment des traits qui sembloient ne rien dessiner, pouvoient servir d'image à des objets, et les représenter d'une manière aussi vraie, aussi prompte. Je lui fis compter, pour la seconde fois, ces caractères; je ne les écrivis plus autour, et en suivant la forme du couteau, mais d'une manière horizontale, comme nous écrivons. Il en essaya l'imitation; et, ce que l'on aura peine à croire, c'est qu'il ne lui fallut pas deux leçons pour y parvenir. Quelle fut sa joie, quand effaçant les caractères que j'avois tracés, et ne laissant subsister que les siens, un étranger me présenta le même objet à l'inspection des caractères de l'élève, essai encore informe, mais assez exact pour qu'on y retrouvât le nom de de cet objet! Je me hâte de lui montrer dans l'alphabet écrit sur un coin de la planche, le magasin de ces couleurs nouvelles. Il me parût effrayé de la difficulté qu'il

prévoyoit à réunir et à retenir ces formes diverses. Mais il le fut bien davantage quand, combinant de plusieurs manières les sept caractères qui servoient à dessiner le couteau, je lui fis voir, en les montrant à notre étranger, qu'il n'y en avoit qu'une seule de juste, une seule qui pût servir à représenter le couteau; qu'un caractère de plus ou de moins, qu'un seul déplacement de caractère et la moindre erreur dans l'arrangement de tous, rendoit la combinaison inutile. Il fallut donc se condamner, non-seulement à bien retenir le nombre de tous les caractères qui désormais devoient tenir lieu du dessin et servir à figurer les objets; mais encore à ne jamais se méprendre à l'égard de leur place particulière et relative. Massieu apprit, dans ce moment, tout l'avantage et toute la difficulté de l'écriture, sans savoir encore le nom de cette merveilleuse invention. Chaque objet à dessiner, avec ces nouveaux caractères, lui parût une grande science à acquérir, un effort prodigieux à faire, et je le vis tomber dans un profond abattement. Je tâchai de relever son courage, en lui faisant entendre, autant que cela étoit possible dans

ces premiers essais de communication, qu'il y avoit dans sa tête une sorte de toile où alloient se dessiner, un à un, et sans le moindre effort de sa part, tous les objets qui frappoient ses regards. Je lui fis voir ses yeux tels que des miroirs où se réfléchissoient, sans cesse, les objets qui, de cette glace, passoient sur cette toile. Je lui fis entendre que ces caractères y passeroient de même, s'y arrangeroient et s'y conserveroient sans nul effort. Je lui disois encore, par des signes comparatifs, que l'habitude de voir l'ensemble de ces caractères, formant telle combinaison toujours la même, les lieroit tellement dans sa tête, qu'ils ne se sépareroient pas davantage que sur la planche où il les voyoit écrits.

Tout ce que j'adressois, dans ce moment, à cette intelligence encore si peu exercée, ne passoit pas, sans doute, entièrement et sans qu'il s'en perdit rien, dans la tête de Massieu. Mais je ne puis douter que la consolation n'entrât dans son ame à mesure que je travaillois à lui faire entendre, par signes, ce que j'exprime ici. Ses forces parurent renaître; son courage se ranima; ses yeux semblèrent me dire que la crainte fai-

soit place à l'espérance, et le bonheur au désespoir.

Dès ce moment, le dessin fut banni; nous lui substituâmes l'écriture. On comprend bien, sans doute, que nous nous préservâmes, même dans ces commencemens, de la méthode d'écrire des lettres isolées et ne formant aucun mot, dans le désordre que présente notre alphabet. Quel intérêt auroient eu pour Massieu des lettres ne signifiant rien, n'exprimant rien, occupant, sans raison, leur place, les unes à côté des autres? Nous continuâmes à dessiner les objets, par le moyen de ces nouveaux traits auxquels nous n'avions besoin de donner aucun nom. Aussi nous écrivions des mots, mais sans savoir que les élémens de ces mots étoient des lettres, et moins encore que ces lettres étoient des consonnes et des voyelles. Il ne pouvoit exister pour nous, on le sent bien, ni consonnes, ni voyelles. Il nous importoit peu de savoir encore, même, le nom de ces petits assemblages de lettres qu'on appelle *mots*. Comment aurions-nous pu apprendre la grammaire et ses termes techniques quand nous n'avions pas encore une langue faite;

quand nous avions à peine quelques idées fugitives à fixer et à exprimer ?

Nous avions d'abord voulu tout exprimer, nous voulûmes tout nommer, tout écrire. Massieu me présentoit tout ce qu'il voyoit, et même tout ce que ses regards cherchoient ; il vouloit tout connoître, il falloit lui écrire le nom de tout. Ce nouveau venu sur la terre étoit étranger dans ses propres domaines ; ils lui étoient restitués à mesure qu'il en apprenoit les noms. Ah ! comme il jouissoit à mesure que sa nomenclature s'augmentoit, et que j'enrichissois par de nouveaux noms son heureuse mémoire ! Il n'y avoit pas de jour où il n'apprit plus de cinquante noms, et point de jour où il ne m'apprit, à son tour, le signe des mêmes objets dont je lui faisois écrire les dénominations. Ainsi, par un échange heureux, quand je lui enseignois les signes écrits de notre langue, Massieu m'enseignoit les signes *mimiques* de la sienne. C'est ainsi que nous nous préparions à nous entretenir ensemble, un jour, dans cette pantomime que je perfectionnois à mesure que, par ses gestes, mon élève m'en découvroit les radicaux.

Ce n'est donc ni moi ni mon illustre maître, qui sommes les inventeurs de la langue des Muets, (il faut bien le dire). Et comme ce n'est pas un étranger qui peut apprendre à un Français la langue nationale, ce n'est pas non plus l'homme qui parle qui doit se mêler d'inventer des signes, en leur donnant des valeurs abstraites.

Massieu savoit déjà le nom de presque tout ce qu'il voyoit. Il s'étoit fait une sorte de dictionnaire portatif qui lui offroit, à volonté, la figure et le nom de tous les objets qu'il retrouvoit, soit dans la salle de nos exercices, soit au réfectoire, soit au dortoir, soit au jardin. Il étoit temps de décomposer ces objets, et de lui apprendre que chaque partie, comme le tout, a un nom qui la distingue d'une autre partie; que, par exemple, dans le corps de l'homme, la partie supérieure a un nom qui la distingue de la base; que les deux colonnes sur lesquelles il se tient debout et qui lui servent à se transporter d'un lieu à un autre, ont obtenu, ainsi que ses deux bras et ses deux mains, un nom particulier. Il falloit lui apprendre

qu'on décompose la tête où se trouvent les organes les plus délicats, les sens les plus parfaits ; que, tout y étant intéressant, chaque partie mérite un nom qui ne permet pas de la confondre avec une autre partie. Quelle source de nouvelles richesses pour cet enfant qui, ne sachant encore que le nom des objets, considérés seulement dans leur ensemble, voyoit chaque objet se présenter à lui sous une multiplicité de formes qui sembloient multiplier les objets eux-mêmes, en faisant de chacun une sorte de monde ou de petit univers !

J'analysai la tête avec Massieu. Je lui fis remarquer ce crâne que le Créateur a formé d'une matière assez dure pour le rendre, en quelque sorte, invulnérable, l'ayant rendu le réservoir de la substance la plus molle et le siège de tous les nerfs. Mais il n'étoit pas temps de parler à Massieu de toute sa dignité et de son excellence ; il n'auroit pu me comprendre. Je ne lui parlai que de ce qu'il voyoit ; je réservai pour un temps plus heureux, à lui révéler ce qu'il eût été condamné à ignorer toujours. Il apprit le nom de cette partie si noble, où se déploie toute

la majesté de l'homme, et qu'il ne partage avec aucun des animaux; car aucune brute n'a un front comme lui. Il me demanda, de lui-même, et sans me donner le temps de lui suggérer la question, le nom de ce miroir de l'ame, de son siège privilégié, de l'œil; car c'est dans l'œil qu'elle habite et qu'elle se tient toujours chez le Sourd-Muet. Je fis sur notre planche la décomposition de toutes les parties de cet organe, sans oublier ni les sourcils, ni les cils de ses paupières, ni aucune partie de la prunelle. Je renfermai tout ce détail dans l'enceinte d'une accolade, après laquelle j'écrivis le mot ŒIL, qui devint une sorte de nom collectif, modèle de tous ceux de la même espèce que nous aurions à écrire dans la suite, sans sortir de ce même corps, où nous aurions encore à admirer tant de merveilles.

Nous fîmes aussi l'analyse de l'oreille. Hélas! je n'osai point révéler à Massieu tous les miracles de cet organe, dont il étoit condamné à ignorer toujours les services signalés. Je ne lui parlai point de ce nerf auditif, de ce tympan qui, sans doute, est nul ou paralysé chez lui. Je fis, ainsi que pour l'œil qui est le véritable sens du Soud-Muet, une

accolade qui renferma, sous le nom collectif d'*oreille*, tout ce qui est de la dépendance de cet organe intéressant. J'en fis de même pour la bouche. J'y trouvai aussi un organe malheureusement lié à jamais, et qui, chez le Sourd-Muet, dans aucune circonstance de la vie, ne servira à l'expression de la pensée, qui jamais ne fera connoître à un ami les charmes ravissans des sons qui peignent la tendresse. On n'en peut parler au Sourd-Muet, que comme partageant avec le palais le domaine du goût. Je fis aussi le détail de tout ce que renferme la bouche; les dents, leurs différentes sortes, les gencives, la langue, le palais, le gosier, etc. Tout cela eut le mot *bouche* pour collectif, et chaque partie, son nom propre. J'écrivis le nom des cheveux, du menton, des joues, etc.; enfin de tout ce qui est sur la surface de la tête : toutes ces parties formant des *touts* particuliers, tous ces *touts* formant un tout général, renfermé dans une grande accolade, dont le modèle se trouvera à la fin de cet ouvrage, où je me propose de donner quelques modèles de leçons analytiques.

Qu'on me pardonne ces détails; ils servi-

ront à faire entendre, ou même à faire inventer tous les procédés de la même espèce que je me contenterai d'indiquer, dans la suite.

Toutes les parties du corps, susceptibles de décomposition, furent décomposées. Ainsi furent appris les noms de toutes les parties renfermées dans un nom collectif, dans le nom de *corps* humain. On voit d'avance que le signe de cette espèce de corps, fut une collection des signes de ses principales parties.

Massieu vit, à l'instant, qu'il ne pouvoit y avoir dans la nature, ni Être, ni Chose qui, comme son corps venoit de l'être, ne pût être décomposé. Il vit donc devant lui autant de noms à apprendre que chaque objet pouvoit renfermer de parties. Il en devint plus attentif à rechercher tout ce qui, dans chaque corps, avoit des fonctions particulières; et cette recherche, effet de sa curiosité, le rendit plus observateur. C'étoit avoir beaucoup gagné, que d'avoir réveillé son ame, d'y avoir jeté cette étincelle de désir, ce premier feu d'émulation, sans lequel j'aurois travaillé seul, et sans lui, à sa propre instruction. Il falloit, au contraire, qu'il fût toujours devant moi, qu'il marchât devant moi; eh! l'eût-il jamais fait, m'eût-il même

suivi s'il n'eut éprouvé le besoin d'augmenter la somme de ses premières jouissanees ? il s'élevoit déjà à la dignité des hommes *parlans*, dont les communications, quoiqu'il n'en pût coneevoir les étonnans moyens, ne pouvoient être équivoques pour lui, et affligeoient son ame. Il commençoit, eomme eux, à écrire ses souvenirs, à leur retraeer et à se rappeler à soi-même tous les objets qu'il avoit vus. Mais depuis que le corps humain, en un seul mot, lui avoit présenté tant d'objets dont chaeun avoit son nom particulier, il eroyoit ne rien savoir tant qu'il ignoreroit le nom partieulier des parties d'objets dont il ne connoissoit eneore que le nom eolleetif.

Il fallut donc céder à l'impatiente euriosité de Massieu, et analyser avee lui tous les autres objets de la nature. Il fallut le suivre par-tout où il y avoit des objets à décomposer. Dans la salle des exereices, où il y avoit des bancs, des croisées, des portes, des poëles. Il fallut lui dire le nom, non-seulement de chaque objet, mais de tout ee qui, dans chaque objet, avoit un nom particulier. Il divisoit, soudivisoit sans cesse, demandant les noms des divisions et des soudivisions.

C'est ainsi que, sans intention, il s'essayoit au grand art de l'analyse, et qu'il s'exerçoit à bien classer dans son esprit toutes les connoissances dont il devoit, dans la suite, faire l'acquisition. Le croira-t-on? Massieu, qui ne sembloit apprendre que des mots, aequéroit la science analytique des choses. Tant il est vrai que la véritable scienee consiste moins à savoir beaueoup qu'à bien savoir, c'est-à-dire, à bien classer ce qu'on apprend.

Les provisions que Massieu avoit déjà faites, lui avoient donné une idée générale de tous les Êtres de la nature. Il ne s'agissoit plus que de les diviser par classes, et nous pouvions n'en pas renvoyer à un autre temps la classification. Delà les genres, les espèces et les individus. Nous allâmes dans la campagne. Il falloit commencer par la première classe des êtres, par celle qui est au premier degré de l'échelle. Il eut fallu trouver des mines et aller interroger la nature dans ses immenses et profonds arsenaux, où elle travaille, en silence, à la formation de ces métaux qui existèrent aussitôt que le monde, et dont toutes les révolutions des siècles ne sauroient épuiser les germes fécondateurs; mais nous n'avions que des carrières. Nous y des-

cendîmes, et nous vîmes, comme dans leurs matrices, ces pierres qui y attendent la main industrieuse qui, pour la construction de nos édifices et l'ornement de nos cités, ira les en arracher. J'avois sur moi du fer, du cuivre, du plomb, de l'or et de l'argent; je tâchai de faire entendre à Massieu que ces matières croissoient également, ou plutôt augmentoient dans les entrailles de la terre; que les cailloux, les pierres et les marbres y faisoient leur séjour; que c'étoit autant de familles dont la terre étoit la mère commune; et que c'étoit cette profonde habitation qui leur avoit fait donner à tous un nom commun, le nom de *minéral*, qui signifie *profond;* que sous ce nom étoient compris, comme tous les membres sous celui de corps, tous les membres de ce corps minéral, ou plutôt toutes les espèces. Le signe manuel que fit Massieu, et qui fut le signe commun de tous les métaux, fut le même que celui qu'il faisoit pour *profond*. Il figura l'action de celui qui creuse la terre, et qui, pour y trouver ces matières cachées, descend dans ces réservoirs infinis, qui les y découvre, les ramasse et les emporte. Il nous falloit le signe de chaque espèce. Il avoit vu travailler le fer,

le cuivre, le plomb, l'argent et l'or. Le signe de chacun de ces métaux fut, dans sa première partie, le signe commun à tous, tel que Massieu venoit de le faire, et que je viens de le décrire; puis le signe des opérations que subissoit chacun d'eux pour servir à nos usages; Massieu imitoit, pour figurer le fer, l'action de celui qui souffle le feu de la forge, et qui, sur l'enclume, par de fréquens coups de marteau, donne au fer rougi une forme quelconque. Il battoit le cuivre et le polissoit, faisoit fondre le plomb et le versoit dans de petits réservoirs qu'il figuroit, et d'où il le faisoit sortir en plomb de chasse et en balles de guerre. Il distinguoit l'argent de l'or, par la blancheur de l'un, et le jaune de l'autre. Nous verrons au chapitre dernier quel étoit son signe pour les couleurs. Ces deux métaux avoient pour signe commun, le signe de valeur ou de prix numérique, qu'il leur donnoit en figurant l'action de celui qui compte des écus et des louis d'or.

Nous remontâmes sur la surface de la terre; et là, admirant cette variété d'objets qui la tapissent et qui servent à en nourrir les habitans, nous donnâmes également des noms à ces autres êtres, dont les pieds enfoncés

dans la terre y reçoivent la séve qui nourrit et leurs bras et leurs corps. Leurs pieds, nous les appelâmes *racines;* nous donnâmes le nom de *branches* à leurs bras, et leur corps fut un *tronc*. C'est à l'aide de ces analogies que nous entrions dans le secret du Créateur, et que, commençant à soupçonner déjà son existence, sans le connoître encore, nous admirions dans ses œuvres celui qui devoit les avoir produites. Tous ces êtres croissant et se développant sous nos yeux, il étoit naturel de donner à chacun d'eux le nom de l'action dont nous étions témoins. Nous les considérâmes comme ne faisant encore qu'un seul être, qu'un seul corps, que nous nommâmes *végétal*. Chaque espèce fut considérée comme une partie de ce grand tout, qui, à son tour, devenoit un corps, quand nous l'en détachions, et dont chaque individu n'étoit qu'une partie. Ils étoient tous plantés dans la terre, d'où on ne pouvoit les arracher qu'en hâtant leur destruction et en leur donnant la mort. Nous les nommâmes *plantes*. J'avois remarqué que Massieu donnoit plus volontiers le même nom, un nom commun, à plusieurs individus dans lesquels il trouvoit des traits de res-

semblance; les noms individuels supposoient des différences qu'il n'étoit pas encore temps de lui faire observer.

Que de classes diverses frappèrent nos regards dans nos promenades utiles ! que de familles peuploient ces fertiles campagnes que nous parcourions ! L'étude des noms qui les distinguoient nous eût occupés trop long-temps, et nous ne voulions pas faire encore un cours d'Histoire Naturelle et de Botanique; nous nous contentâmes de diviser les genres et les espèces principales ; nous commençâmes par celles qui nous intéressoient le plus, par celles qui, tous les jours, nous nourrissoient. Les herbes potagères devoient donc occuper le premier rang dans notre nomenclature. Ainsi Massieu apprit le nom du chou, de la laitue, du persil, de la carotte, du poireau, de l'oignon, du cerfeuil, de la poirée, et enfin de tous les légumes qui se succèdent si régulièrement dans les jardins qui environnent nos demeures.

Nous visitâmes un verger, pour donner des noms à tous les fruits. Nous allâmes dans un grand bois distinguer le chêne et l'ormeau; sur les bords des ruisseaux, re-

connoître le saule et le peuplier, enfin tous les autres habitans de ces cités majestueuses et solitaires, qui invitent aux profondes méditations. Les visites de Massieu étoient celles d'un propriétaire qui voit, pour la première fois, le riche domaine qu'il vient d'acquérir. Ses tablettes et ses crayons ne suffisoient pas à tous les noms dont j'enrichissois son dictionnaire, et son ame sembloit s'agrandir et s'accroître de ces innombrables dénominations. Ah! combien la nature lui paroissoit grande et superbe dans ses reproductions! Il classa donc les plantes des jardins, les arbres des vergers, ceux des forêts; chaque genre dans un feuillet particulier, chaque série dans sa colonne, comme les noms d'autant d'amis avec lesquels il étoit empressé de former une liaison qui devoit durer autant que le sens qui en avoit remarqué les analogies et les différences. Ces noms qu'il écrivoit, ces formes diverses qu'il dessinoit étoient de sûrs garans qu'il ne les oublieroit jamais.

Mais tous ces Êtres, de quelqu'intérêt qu'ils fussent pour notre jeune observateur, n'étoient ni les seuls, ni peut-être les plus intéressans. Je le menai dans une Ferme, où je

lui fis remarquer tout ce qui en fait et la richesse et l'agrément. L'étable où se reposent de leurs fatigues de chaque jour, ces animaux, compagnons des travaux de l'homme, qui le nourrissent de leur chair et de leur lait, pendant leur vie, et le servent encore quand ils n'existent plus ; ces brebis dont la toison le couvre, ces chevreaux, ces agneaux, l'espoir des bergeries ; la basse-cour, où, pour ses repas ordinaires, il trouve les œufs de ses poules, et pour les jours de fête, les mets les plus succulens. Massieu prit le nom de toutes ces classes diverses : tout fut inscrit sur sa nomenclature ; et le nom générique de tous ces Êtres, fut le mot *domestique*, ajouté au mot, *vivant* ou *animal*.

Je dirai ailleurs comment nous inventâmes les signes de tous ces objets (*).

D'autres animaux peuplent la terre ; Massieu en avoit vu un grand nombre ; mais il s'en falloit bien qu'il en connût la plus grande partie. Nous allâmes donc visiter, dans leurs demeures solitaires, ces autres animaux, presque tous ennemis de l'homme, et qui fuient à son approche. On n'avoit pas

(*) Chapitre dernier. De la théorie des signes.

encore fait une guerre d'extermination à toutes leurs espèces ; et il nous fut facile de retrouver et de nommer le lièvre timide, le lapin destructeur, le cerf et le daim légers, et la bécasse confiante, et la caille et la perdrix. Nous remarquâmes toutes les espèces d'oiseaux qui se jouent dans les plaines de l'air, et nous enrichîmes de leurs noms nos listes déjà si nombreuses.

Nous retournâmes à la ville ; nous y parcourûmes les ateliers. Les artistes et les ouvriers nous accueilloient avec empressement, et répondoient à nos questions avec bonté. Ils nous montroient et nous nommoient, les uns, leurs instrumens, les autres, leurs outils ; tous nous laissoient examiner leurs ouvrages, et nous disoient le nom de tout. Je dirai également, en son lieu, comment Massieu exprimoit ces noms par des signes.

Ainsi se passèrent les premiers mois de notre cours d'instruction, sans aborder encore les premières difficultés de la grammaire, dont nous avions besoin pour exprimer nos pensées ; nous recueillions ces divers matériaux qui servoient déjà au développement de notre esprit. Je fis part à mon

illustre maître de ce premier travail. Il en blâma la lenteur (*); mais l'heureux résultat que j'en ai obtenu, m'a pleinement justifié. Je n'exerce pas encore l'instrument de la pensée, lui disois-je, je ne fais pas encore conjuguer des verbes. Mais est-ce par la théorie de la conjugaison qu'une mère commence l'éducation de son enfant? n'est-ce donc rien que de faire des provisions utiles, d'enrichir de noms d'objets une mémoire qui est encore sans exercice? Eh! quels pourroient être les objets des jugemens des Sourds-Muets, si le voile qui avoit couvert jusque-là tout le spectacle de la nature n'eût été soulevé? Sans cesse arrêtés dans notre instruction par l'ignorance des signes représentatifs des objets, nous serions toujours restés étrangers sur notre territoire, ne connoissant rien, et, par conséquent, ne pouvant nous entretenir de rien. Toute instruction commence par la nomenclature, et les enfans savent les noms de tout ce qui les environne, avant de savoir former une phrase. Toute instruction d'un Sourd-Muet qui ne commencera pas ainsi, manquera par sa base. Ainsi, quelque respect que j'eusse pour

(*) Note 4.

l'auteur de l'opinion contraire, je sus me garantir de l'impatient désir que j'avois de produire des fruits que n'auroient pas précédés la saison des fleurs.

CHAPITRE III.

Troisième moyen de communication.

Connoissance des mots, ÊTRE, CHOSE et OBJET. Origine de l'adjectif. Invention d'un des pronoms, et du verbe ÊTRE.

MASSIEU se croyoit déjà riche en connoissances; et en effet, la nature lui avoit ouvert tous ses magasins; les artistes et les ouvriers, tous leurs ateliers. Il connoissoit et les genres et les espèces, dans les trois Règnes, sans savoir encore, à la vérité, ce que c'étoit que Règne, Genre et Espèce. Il connoissoit aussi les Choses, c'est-à-dire, les ouvrages de l'industrie humaine. Nous essayâmes ensemble de diviser et de classer tous les objets, et nous n'avions ni verbes ni pronoms. Mais qu'on me suive sans impatience et sans inquiétude, et l'on se convaincra que nous n'en avions encore aucun besoin.

On a dû remarquer déjà que Massieu,

par le second moyen de communication, étoit parvenu à connoître, non-seulement les noms individuels, mais les noms collectifs, et même les noms spécifiques. Il ne pouvoit donc plus y avoir de difficulté à lui apprendre les noms génériques; et voici comment j'y procédai. Massieu connoissoit les noms des divers métaux, des divers minéraux, et d'une grande partie des êtres vivans. Il connoissoit les êtres et les choses; le repos et l'action, le sommeil et la veille, la vie et la mort. Un coup d'œil jeté sur un caillou et sur une plante, sur un bâton et sur la branche d'un arbre, sur la toison d'une brebis et sur la brebis elle-même, lui donnoit, sur le champ, l'idée d'*être* et de *chose*, sans qu'il en eût encore vu les mots. Il ne s'agissoit donc plus que d'exciter en lui ces idées, car elles y étoient; et je les réveillai par le rapprochement des êtres et des choses dont je viens de parler, et en interrogeant ses yeux par les miens, en lui montrant un être, d'une main, et une chose, de l'autre. Mais cette manière de l'interroger peut-elle être indiquée? peut-elle se décrire? cent fois, j'en ai rendu témoins ceux qui suivoient les leçons

des Sourds-Muets. Mais quand je veux en donner ici la théorie, les mots propres se refusent à la peinture de ce moyen, qui échappe même aux spectateurs, pour lesquels le langage des yeux est un idiome étranger. La différence que trouva Massieu entre un être et une chose, entre une boule et le tronc d'un arbre vivant, je la saisis dans son regard, alternativement jeté et sur la boule et sur le tronc, et je l'écrivis aussitôt dans chacun de ces mots, comme dans l'exemple suivant :

B C O H U O L S E E. T È R T O R N E C.

— — — — — — — — —

En écrivant ainsi le nom de *chose* dans *boule*, et celui d'*être* dans *tronc*, j'évitai de donner aux mots *chose* et *être* une existence indépendante et individuelle, et de les faire sortir de la classe des modifications. Par-là, je donnai à Massieu la première leçon de l'art sublime de la pensée. Je fis replier son esprit sur l'idée simple ; et ce retour de son esprit, si justement appelé *réflexion*, en lui faisant *peser* ou *penser* l'idée, fit de celle-ci une *pensée* : ce fut donc ici un tra-

vail nouveau. Le mot *être* fut écrit, dans cette leçon, dans le nom de tous les objets que nous avions trouvés déjà, ou augmentant dans les entrailles de la terre, ou croissant dans son sein et s'élevant au-dessus de sa surface, ou respirant, se mouvant et se portant d'un lieu à un autre. Nous écrivîmes le mot *chose* pour exprimer ce qui n'augmentoit ni ne croissoit, ni ne vivoit; en un mot, tout ce qui étoit le produit de l'industrie humaine. Les *êtres* furent donc tout ce qui n'avoit pas été fait; et les *choses*, tout ce que nous avions vu ou pu voir faire. Nous fîmes un pas de plus, et par un procédé semblable, nous donnâmes aux êtres et aux choses le nom encore plus général d'*objet*. C'est ainsi que nous commencions à nous exercer dans l'art de généraliser.

Mais les êtres et les choses, enfin tous les objets, n'avoient pas tous, quoique d'une même espèce, la même manière d'être, ils n'avoient ni les mêmes formes, ni les mêmes couleurs. On ne pouvoit remarquer ces différences qu'en rapprochant ces objets, les uns des autres, et en les comparant entr'eux, en observant que l'un n'a-

voit pas ce qu'on voyoit dans l'autre. Mais après avoir saisi cette différence, quel signe avions-nous pour en tenir compte? devions-nous employer deux signes, ou deux mots, l'un pour l'objet, l'autre pour sa couleur? mais deux mots ressembloient trop à deux noms pour n'en avoir pas la valeur distincte, aux yeux de mon élève; et deux noms, auroient supposé deux objets où il n'y en avoit qu'un. Que faire donc pour apprendre au Sourd-Muet à distinguer du sujet dont elle n'est que l'accident, la qualité, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'objet? Comment le garantir du piége que lui tendront sans cesse deux mots pour un objet, quand la qualité et l'objet ne seront pas séparés dans la nature?

Ici se présenta à moi toute la difficulté des abstractions, dans toute sa force, et je ne vis d'autre moyen d'éviter toute erreur qu'en répétant, par rapport aux adjectifs, le procédé qui venoit de me réussir pour les mots génériques. C'étoit, en quelque sorte, imiter la nature qui n'a pas séparé des sujets les qualités qui en sont les supports, ou les soutiens. C'est ce procédé, couronné depuis des plus heureux succès, et

que n'avoit encore imaginé personne, qui m'a fait marcher d'une manière si sûre dans la pratique d'un enseignement, dont le modèle n'étoit nulle part.

Je fis apporter sept feuilles de papier; chacune ayant un côté blanc, et le côté opposé peint d'une des sept couleurs primitives. Je les posai sur la table de nos exercices, d'abord, de manière à rendre visible le côté blanc qui les confondoit toutes. J'écrivis sur la planche noire le mot PAPIER, laissant la place d'une lettre entre le P et l'A, la place d'une autre lettre entre le P et l'I, et enfin la place d'une autre entre l'E et l'R.

Je fis retourner la première feuille coloriée, et je la fis comparer avec les six autres. Massieu remarqua, sans peine, que cette feuille ne ressembloit plus aux autres feuilles. Celle-ci étoit rouge, celles-là, blanches. Je fais remplir les intervalles par le mot ROUGE; je continue le même procédé à l'égard des autres feuilles. La couleur de chacune est écrite dans les intervalles ménagés entre les lettres qui formoient le mot PAPIER; ces deux mots écrits, l'un dans l'autre, formoient un seul mot, mais un mot

double qui présentoit, à la fois, et la substance et la qualité, le sujet et la modification, le nom et l'adjectif, qui n'étoient pas plus distincts ni plus séparés que dans l'objet lui-même. Je fis retourner encore la feuille rouge, qui, cette fois, parût blanche ; je fis effacer le mot ROUGE et substituer le mot BLANC. Massieu ne pût plus douter que le premier mot, celui qu'on n'effaçoit jamais, ne fut le nom de l'objet, et que le second ne fut celui de la qualité.

J'appliquai ce même procédé aux formes des objets, en substituant aux feuilles coloriées, des objets ayant des formes différentes, et ce fut avec le même succès. Je l'essayai sur les saveurs. Je passai aux noms des personnes, insérant toujours dans les intervalles ménagés à ce dessein, les qualités qui convenoient à chacun d'eux ; et ce fut toujours sans méprise. Je crus ne pouvoir mieux représenter la liaison inséparable de la qualité et de l'objet, et par conséquent ne pouvoir mieux exprimer l'affirmation ou l'énonciation du jugement qu'il en falloit porter. Telle fut notre manière d'énoncer nos jugemens, nos pen-

sées ; telle fut notre première proposition, notre première phrase.

PRAOPUIGEER.

Qu'il étoit grand, qu'il étoit difficile à franchir cet intervalle qui se trouve entre le sujet et la qualité affirmée de lui ! Nous venions de distinguer l'une de l'autre ; il ne s'agissoit plus que de l'abstraire, et voici comment j'y réussis.

Je pris un mouchoir, je l'étendis sous les yeux de Massieu. Je lui en fis remarquer les quatre côtés, en traçant, en l'air, chacune des quatre lignes, le long de chaque côté du mouchoir que Massieu tenoit, d'une main, et que je tenois, de l'autre. J'avois écrit auparavant le mot *mouchoir*, selon notre nouvelle manière. Je ne manquai pas de faire écrire le mot CARRÉ dans les intervalles, après avoir tracé, en l'air, les quatre côtés du mouchoir.

Je fais disparoître la forme du mouchoir, j'en fais une sorte de boule, et aussitôt j'efface le mot *carré*. Je redonne sa première forme au mouchoir, et je rétablis le mot qui exprime cette forme. Je cache le mouchoir ; mais aussitôt j'en figure la forme en

l'air, comme si le mouchoir étoit encore étendu sous nos yeux, et comme si je le tenois par un bout, et si Massieu le tenoit par un autre. Je fais alors effacer le mot *mouchoir* qu'on ne voyoit plus, mais sans toucher aux lettres qui exprimoient sa qualité. Je fais considérer ce mot CARRÉ à Massieu, qui ne manque pas de figurer, en l'air, la forme qu'il exprime, comme s'il avoit eu le mouchoir sous les yeux.

Elle est donc restée dans son esprit, séparée de son sujet, cette forme que je voulois abstraire, à laquelle je voulois donner une sorte d'être, sans support!..... l'abstraction est donc faite!..... Quel autre pas! qu'il est immense de la part de l'homme qui n'a encore rien comparé, et qui, par conséquent, n'a jamais pensé!..... Nous pouvons donc désormais tout attendre de lui, tout exiger, tout essayer. Les plus grandes difficultés sont vaincues : Massieu connoît les abstractions.

Mais ne nous contentons pas de cet essai; ce succès pourroit être douteux. Le pas étoit trop difficile à franchir pour ne pas nous armer d'une juste défiance, lors même que

nous croyons la difficulté vaincue. Que Massieu fasse lui-même l'abstraction ; qu'elle devienne sensible pour lui ; qu'il ôte, en quelque sorte, la qualité de son objet ; qu'il trace à cette qualité le chemin qu'il va lui faire faire ; qu'on aperçoive jusqu'à la route qu'elle va parcourir ; et que l'œil se porte et se repose du sujet sur la qualité, et de la qualité sur le sujet. C'est alors que nous ne pourrons plus douter que Massieu ne sache abstraire, et que, dans son esprit, la qualité ne reste séparée de son sujet.

Voici le procédé que j'employai, ou plutôt celui que je fis exécuter par Massieu.

P : A : P : I : E : R.
: : : : :
R O U G E.

J'avois eu soin d'écrire chacune des lettres de la qualité sur de petites bandes de carton, et de faire faire réellement à chacune la route indiquée par chaque ligne pointée. La séparation de la qualité d'avec son sujet avoit donc paru physiquement sensible, et le déplacement, ainsi que la marche, l'avoient été aussi. L'élève, pour me dire qu'il comprenoit cette démonstration, mit sa main sur ses yeux, puis, de l'au-

tre, il fit comme s'il ôtoit la qualité de son sujet, et comme s'il faisoit faire à cette qualité, au-dessous de l'objet, la route figurée par la ligne pointée.

Il n'y avoit plus que quelques pas à faire pour arriver à la proposition. Nous les fîmes, ces pas, désormais si faciles; et ce fut par le procédé suivant qui les renferme tous.

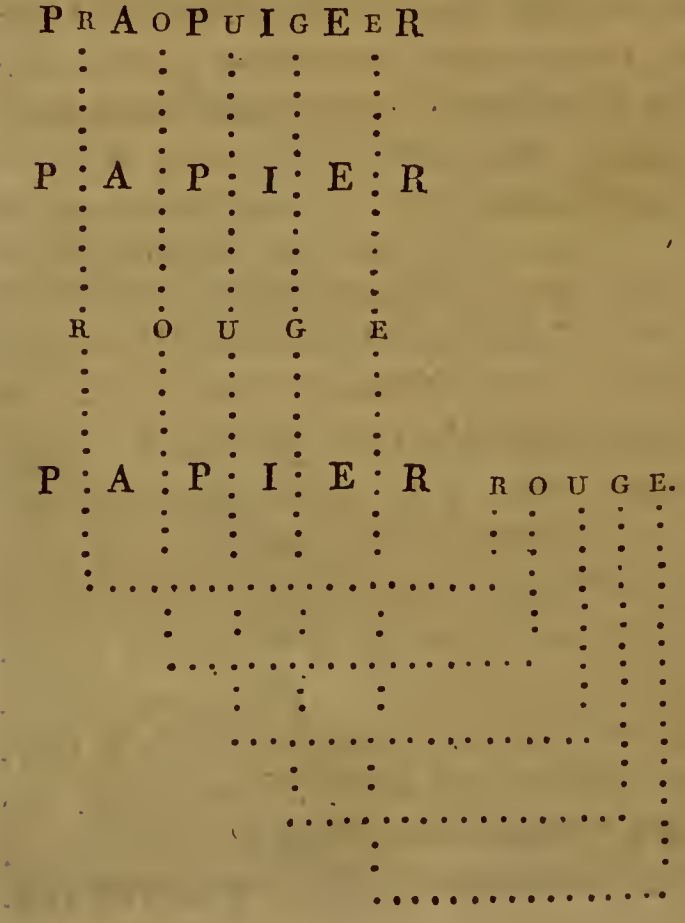

La route étoit presque la même ; elle étoit, il est vrai, un peu plus longue, il y avoit un pas de plus. Il en restoit un autre à faire, et voici comment il fut fait.

..P..A..P..I..E..R....R..O..U..G..E..

La ligne est ici, comme on le voit, la liaison du sujet et de la qualité. Elle rappelle toutes celles qui ont indiqué l'abstraction. Elle va, dans le procédé suivant, devenir plus courte, et éprouver une sorte d'ellipse.

PAPIER.....ROUGE

Nous voilà enfin parvenus à la phrase reçue chez tous les peuples, à ce mot si important qui doit traduire notre ligne d'union et la remplacer ; à ce mot qui est, en quelque sorte, à lui seul, la parole, le verbe, la pensée ; à ce mot qui est tout seul, et par ellipse, l'énonciation d'un jugement tout entier, le OUI de l'esprit, ce qui distingue l'animal de l'homme, le sage de l'homme sans raison ; à ce mot qui ne peut être dit au hasard, puisqu'il exprime la convenance ou la disconvenance de la qualité qu'il faut considérer dans le sujet, ou

qu'il faut en séparer ; à ce mot enfin si nécessaire au langage qu'on ne peut penser sans lui, parler sans lui, écrire sans lui, qui doit, par conséquent, se retrouver par tout, et pour l'intelligence duquel on conviendra que nous ne pouvions faire trop d'efforts ; ni trop multiplier les procédés (1).

Mais il est compris, ou il va l'être, ce mot si important, puisque le signe qu'il va traduire, est compris lui-même. Nous n'avons plus qu'à l'accompagner de la ligne d'union, pour que cette ligne lui communique sa valeur. Il pourra désormais aller tout seul. Il rappellera la valeur de toutes les lignes tracées pour en donner la véritable intelligence.

:PAPIER:EST:ROUGE:

PAPIER....EST....ROUGE.

---

(1) Voyez, pour un plus grand développement, le premier volume des Élémens de Grammaire générale, pages 25 - 6 - 7 - 8 - 9. On trouve cet ouvrage, ainsi que le Manuel de l'Enfance et le Catéchisme à l'usage des Sourds-Muets, du même auteur, chez Le Clere, Imprimeur-Libraire, et chez Déterville, Libraire, rue du Battoir, N°. 16, à Paris.

Telle est l'énonciation du jugement que tout homme qui considère avec la plus légère attention, une feuille de papier rouge, porte en lui-même. C'est donc ici la peinture de ce qui se passe dans un esprit attentif. Mais est-il vrai que cette peinture soit bien exacte, et qu'il n'y ait pas plus de traits qu'il n'en faut pour cette opération qui est si simple? Il y a trois mots dans cette énonciation. Chaque mot représente-t-il une image, ou seulement une portion d'image? mais une image est toujours simple, et par conséquent ne se décompose pas. Massieu ne m'auroit jamais fait, sans doute, cette objection, trop subtile pour lui. Mais je devois me la faire à moi-même, et ne pas la négliger. Accoutumé par les procédés précédens à donner une valeur réelle à chaque mot; voyant ici trois mots, ne pouvoit-il pas penser qu'il y avoit trois idées? Comment le préserver de cette erreur? c'étoit en ne faisant de ces trois mots qu'un signe unique; en n'en faisant qu'un seul des deux qui exprimoient, l'un la substance, l'autre la manière d'être ou la modification. C'est ce que je venois de faire dans les procédés qui avoient précédé, en

traduisant la ligne d'union par le verbe *être*, et en faisant perdre, par-là, à ce mot, toute valeur représentative d'une image. Je l'avois fait aussi. Il falloit enfin réduire la proposition, et par conséquent la phrase qui en est l'énonciation matérielle, à la simplicité du jugement, comme il seroit possible de le retrouver chez un peuple tout neuf qui, sans communication avec les autres peuples, pourroit n'avoir que des mots doubles, des *mots-phrases*, pour l'expression de ses jugemens, comme nous en avons de simples pour l'expression de nos idées.

Mais si tout est sujet ou qualité dans la nature; s'il n'y a, autour de nous, que des objets et des manières d'être propres à ces objets, la pensée ne peut donc s'exercer que sur les objets et sur leurs modifications. Il n'y a donc rigoureusement de nécessaire dans le langage qui est l'expression de la pensée, que des noms, des adjectifs et le mot qui les lie. Il n'y a d'important que ces trois sortes de mots. Le cours de grammaire du Sourd-Muet, pourroit donc finir ici, puisque Massieu connoît l'emploi de ces trois mots, et qu'ils suffisent à l'énonciation de tout jugement. En effet, dès que la magie de

ce mot que les Latins appellent *verbe*, ou *mot*, par excellence, fut connue de Massieu, il ne cessa d'en faire des applications sur tous les objets dont il remarquoit les qualités.

Je ne dois pas omettre ici une observation importante, dont l'invention du mot *être* fut l'occasion, et qui justifie ce que j'ai dit de l'origine des adjectifs, dans mes Élémens de Grammaire Générale, Tome I, page 89. C'est que Massieu n'attendit pas de connoître les mots adjectifs pour exprimer ces qualités, dont la vue et la diversité le frappoient sans cesse; il eut recours aux noms des objets dans lesquels il trouvoit éminemment la qualité qu'il vouloit affirmer d'un autre objet. Par exemple, avoit-il à exprimer la légéreté qui distinguoit, à la course, un de ses camarades, il l'énonçoit ainsi :

» Albert est OISEAU.

Vouloit-il exprimer la force ? il disoit;

» *Paul* est LION.

Vouloit-il faire connoître la douceur d'un autre ? il disoit :

» *Deslyons* est AGNEAU.

Chaque animal dont le caractère lui étoit connu lui prêtoit son nom, quand il avoit à affirmer d'un individu ce même carac-

tère. Ainsi il croyoit dire une douceur à son ami, en lui disant :

» *Col* est mon CHIEN :

et une grosse injure à cet autre qui ne faisoit aucun progrès, en disant de lui :

» *Letertre* est TORTUE.

Il alloit encore prendre ses adjectifs dans nos parterres. Une Sourde-Muette lui sembloit-elle plus modeste que ses compagnes ; et c'étoit, je dois le dire, le caractère de la sœur de Massieu, il disoit d'elle :

» *Blanche* est VIOLETTE.

Vouloit-il parler du teint d'une autre, c'est ainsi qu'il s'exprimoit :

Lydie est LYS.

Chambon est ROSE.

Massieu ne soupçonnoit pas encore dans notre langue, cette richesse d'expressions qui ne laissoit aucune modification sans signe et sans image, et il croyoit que nous n'avions que des noms d'objets. C'est pour avoir ignoré long-temps cette première erreur de son esprit, si toutefois c'en étoit une, que j'eus tant de peine à donner à des mots qui ne sont le signe d'aucun objet, la signification des diverses manières d'être de ces objets. Peut-être, au lieu d'in-

sérer le mot *rouge* dans le nom, *papier*, eût-il mieux valu insérer un nom dans un nom, *sang* dans *papier*, à la manière de Massieu. J'aurois substitué, bientôt après, l'adjectif au nom, le mot *rouge* au mot *sang*, *verd* à *gazon*; les remplacés auroient reçu, par-là, des remplaçans, une valeur réelle.

Je laissai Massieu s'exprimer, pendant long-temps, par ces images, qui nous rappeloient d'anciens souvenirs, en nous reportant au berceau du monde, à cet âge heureux où les hommes travailloient, par de fréquentes communications, au perfectionnement du langage dont les mots radicaux et les principales formes étoient un don du Créateur; et ce ne fut qu'à regret que je substituai les adjectifs, *tendre* et *doux*, aux noms d'*agneau* et de *tourterelle*, le mot, *blanc*, à celui de *neige*, et *rouge* à celui de la reine des fleurs. Mais mon élève devoit enfin commencer à prendre les formes du langage des autres hommes, puisqu'il falloit établir entre eux et lui la communication, qui, sans mes procédés, n'eût jamais existé. Je le consolai des larcins que j'étois forcé de lui faire, en lui faisant entendre, par le signe d'égalité déjà convenu

entre nous, que les mots ajoutés que je lui donnois, étoient, à-peu-près, les mêmes que ceux dont j'exigeois l'abandon et le sacrifice ; que les miens étoient plus nouveaux, et les siens surannés ; qu'il auroit souvent l'occasion de voir donner à la nouveauté une préférence choquante.

Il fallut une nomenclature nouvelle pour ces étrangers qui venoient de chasser les premiers propriétaires, en envahissant le domaine des qualités. Ce fut un nouveau travail pareil à celui qu'avoit exigé la nomenclature des objets. Les signes en furent faciles. Ils étoient familiers à mon élève, il ne lui manquoit que les mots qui en étoient l'imitation écrite. (Le dernier chapitre de cet ouvrage en exposera la théorie).

CHAPITRE IV.

Quatrième moyen de communication.

Qualités actives, et qualités passives. Théorie de la Proposition.

Nous n'avions encore ni pronoms, ni conjugaison. Cependant les qualités qu'il faudroit, dans la suite, affirmer des objets,

devroient leur être liées, ou dans le moment même de l'énonciation, ou avant cette énonciation, ou le moment d'après. Enfin, il devoit y avoir, dans nos entretiens, ou un passé, ou un présent, ou un temps à venir, à exprimer. Comment donner à Massieu l'idée de ces trois temps qui forment la longue et interminable chaîne de la durée? Nous n'avions, pour les énoncer, que des mots et des signes manuels. Mais quel signe pouvoit lui peindre l'*avenir* ou *futur*, et le *passé?* comment rendre sensibles ces deux époques de la durée? quelle pouvoit en être l'occasion? le papier rouge sembloit l'avoir toujours été; c'étoit, par conséquent, une sorte de présent continuel. Je m'aperçus qu'il ne pouvoit y avoir de mesure de temps que dans les qualités actives. Leur existence successive comme le temps, peut seule en mesurer la durée. Une action n'a pas toujours été, et quand elle n'étoit pas encore, elle étoit future. On peut en parler au moment où elle se fait, et elle est présente. On peut encore s'en entretenir quand elle n'existe plus, et elle passée. J'avois encore, dans le jour précédent, dans celui où nous étions, et dans

celui qui devoit succéder à celui qui se passoit, de quoi faire connoître à Massieu ces trois grandes époques. *Hier*, *aujourd'hui*, *demain* : tels étoient les signes écrits de ces trois temps, qu'il falloit rendre plus sensibles par trois actions qui empêchassent toute méprise. Voici le procédé que j'employai.

Nous manquons malheureusement de la forme usitée chez les Anglais, qui disent : *Je suis marchant*, *tu es marchant*, *il est* ou *elle est marchant*, etc. Nous n'avons que cette forme unique : *Je porte*, *tu portes*, *il porte*, etc. Comment faire trouver dans ces deux mots, *il porte*, une proposition complète ? C'est ce qu'il falloit faire avant tout, avant de songer à expliquer la théorie des temps.

C'est ici que je m'aperçus que j'aurois dû marquer, d'un signe, chaque élément de la proposition ; car nous allions employer un mot qui en contiendroit deux élémens.

Ici se présenta une des plus grandes difficultés que nous eussions à vaincre. Nous n'avions plus, comme dans la proposition purement énonciative, pour exprimer les

qualités actives, et pour former la proposition ou la phrase active, des mots pareils aux adjectifs. Ici se présentoient, ensemble, et à la fois, réunis en un seul mot, et le verbe, et la qualité. Il fallut donc, avant d'aller plus loin, reprendre nos premières phrases qui servoient à énoncer les qualités permanentes. Nous prîmes pour exemple ces phrases-ci :

« Le ciel est bleu. L'air est serein. »

Nous écrivîmes le chiffre 1 sur le mot, *ciel*, sujet de la première proposition; le même chiffre 1 sur le mot, *bleu*, attribut de la même; et le chiffre 2 sur le mot, *est*, lien de ces deux mots. Nous fîmes de même sur les mots de la seconde proposition. Le chiffre 1 sur le sujet et sur la qualité, pour montrer que ces deux mots n'étoient pas deux signes distincts de deux objets distincts et séparés; le chiffre 2 sur le mot-lien, ou verbe, pour montrer que ce mot n'étoit pas de la classe des deux autres. Je fis remarquer à Massieu que, partout où il y auroit liaison, et par conséquent, affirmation, devoit être écrit au-dessus du mot liant le chiffre 2; que par-tout où seroit le sujet de la proposition, devoit

se trouver aussi le chiffre 1 ; que ce même chiffre devoit indiquer également la qualité, ou ce qu'on affirmeroit du sujet.

Quand j'eus déterminé les trois signes numériques de la proposition énonciative, la plus simple de toutes, je crus devoir m'assurer, par un nouveau procédé, que la nécessité de la liaison entre le sujet et la qualité étoit sentie, et que Massieu ne donneroit jamais au verbe *être*, signe de cette liaison, aucune autre valeur que celle que je venois de lui assigner. Ce procédé, qui ne devoit en précéder aucun autre, puisqu'il ne pouvoit être exécuté qu'autant qu'on connoîtroit la nécessité de cette liaison, me parut indispensable.

On a déjà vu que la ligne pointée m'avoit servi à rattacher au nom de l'objet la qualité que j'y avois d'abord écrite, et que j'en avois ensuite abstraite. La ligne étoit donc devenue un signe convenu de liaison, et comme le verbre *être* du Sourd-Muet. Toutefois, il étoit possible que cette valeur, comprise, peut-être, par Massieu, ne le fut pas par les autres élèves ; et il eût été trop dangereux de continuer notre route sans nous en assurer. Je crus donc

devoir faire faire encore le même emploi de cette ligne, mais dans une autre direction, qui ne me permit pas de douter que sa véritable valeur ne fût parfaitement connue.

Voici le premier tableau de ce procédé.

Chapeau	long.
Mouchoir	verd.
Boule	rouge.
Arbre	noir.
Sang	blanc.
Banc	tranchant.
Couteau	rond.

On ne devinera pas, peut-être, à la vue de ce tableau, où il règne une contradiction parfaite entre les noms d'objets et les qualités, pourquoi ces qualités ne correspondent pas aux noms auxquels elles conviennent. Cependant ce désordre n'est pas sans intention. Il falloit que l'élève fut forcé de chercher lui-même à établir et à fixer la correspondance qui manquoit; ce qu'il fit en tirant une ligne de chaque qualité à chaque nom d'objet, comme on le voit dans le tableau suivant.

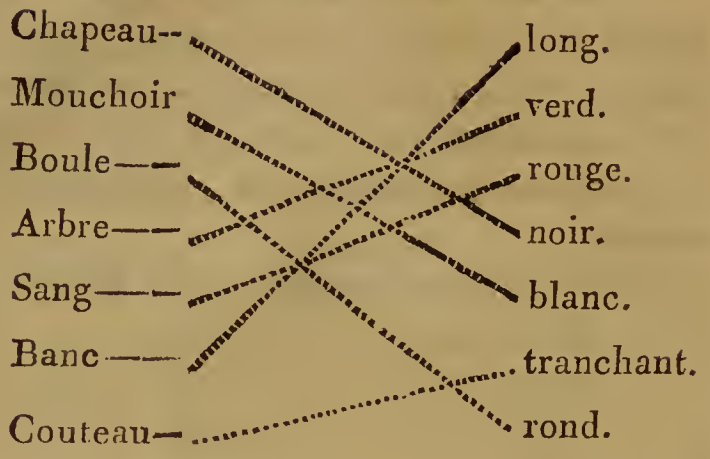

Je fis faire un tableau pareil à celui-là, en faisant écrire le verbe *être* sur chaque ligne.

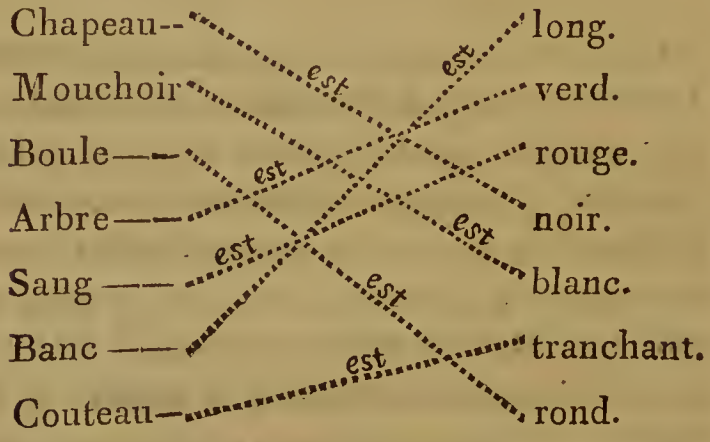

A ces deux tableaux je fis succéder les deux suivans :

Chapeau.....noir.....
Mouchoir.....blanc.....
Boule .....rond.....

Arbre.....verd.....
Sang.....rouge.....
Banc.....long.....
Couteau.....tranchant..

Chapeau....est....noir.....
Mouchoir...est....blanc.....
Boule.....est....rond.....
Arbre.....est....verd.....
Sang.....est....rouge.....
Banc.....est....long.....
Couteau....est....tranchant..

C'est au lecteur à juger si ces moyens étoient les plus faciles, les plus sûrs et les plus prompts pour faire arriver le Sourd-Muet à la connoissance des élémens de la proposition. Eh ! quels succès ne dois-je pas à ce procédé ! Je me hâtai de le communiquer à mon illustre maître, qui ne cessoit de me témoigner ses craintes sur la lenteur dont il m'accusoit, dans mes opérations. C'est encore au lecteur à juger si c'étoit bien là le nom qu'il falloit donner à cette marche analytique qui ne paroissoit longue que parce que, dans la chaîne des opérations de l'esprit, dans la recher-

che des moyens propres à l'expression de la pensée, aucun anneau n'étoit oublié ; aucun intermédiaire n'étoit passé ; aucun milieu n'étoit omis. C'est à ceux que j'ai associés à mon travail, qui ont marché dans la même route, en répétant mes procédés, à dire tous les succès qu'ils en ont obtenus, eux-mêmes.

Il ne suffisoit pas que Massieu connût les élémens principaux de la proposition énonciative, et les chiffres indicateurs de ces élémens ; nous avions encore à étudier le mécanisme de la phrase active, dont les élémens avoient aussi leurs chiffres. Je préparai donc Massieu à voir aussi, non un sujet, mais une qualité active, par-tout, où, dans le même ensemble de lettres, il verroit, et le chiffre 1 dans la première partie du mot, et le chiffre 2 dans la seconde, ou dans la terminaison. C'étoit lui dire qu'il y avoit des mots qu'accompagnoit toujours ce verbe liant, ce verbe *être*, dont je lui avois déjà fait connoître la nécessité et toute l'importance.

Tout étoit préparé pour l'intelligence de la phrase active, et nous pouvions désormais y passer sans danger. On verra le déve-

loppement de cette théorie dans le procédé qui suivra ces réflexions :

Le besoin des pronoms étoit senti depuis long temps. Il falloit, pour s'en passer, répéter sans cesse le nom du sujet dont nous affirmions quelque qualité. Cette répétition du même nom devenoit, non-seulement désagréable, mais sujette à répandre de l'équivoque et de l'obscurité dans nos phrases. Il étoit temps d'inventer le pronom. Je dis *inventer*; c'est la manière la plus sûre, et peut-être la seule de bien apprendre ce qu'on ne sait pas encore.

1 2 1

» Albert est Sourd-Muet.

1 2 1

» Albert est bon.

Je fis voir à Massieu que dans deux propositions dont le sujet étoit le même, il falloit nécessairement répéter le nom du sujet dans la seconde proposition, à moins qu'on ne convint de substituer au nom qui commençoit cette proposition, un autre mot, en lui en donnant la valeur. Ce mot à inventer étoit indifférent quant au choix qu'on en vouloit faire; il falloit donc le mot le plus court possible; ce fut,

il, pour les hommes, *elle*, pour les femmes, qui furent substitués, et nous refîmes ainsi ces deux propositions :

	1	2	1
»	Albert	est	Sourd-Muet.
	1	2	1
»	il	est	bon.

Nous ne manquâmes pas de lui donner le chiffre du sujet; il en tenoit la place; il en jouoit le rôle. Nous profitâmes de cette nouvelle invention, pour faire, sur tous les objets qui frappoient nos regards, beaucoup de propositions semblables. Mais ce ne fut pas sans quelque peine que j'obtins de Massieu d'appliquer ce mot nouveau à tout ce qui n'étoit pas *Albert*. Il avoit cru qu'il faudroit inventer un mot pareil pour chaque objet, tant l'homme de la nature a de difficulté à généraliser les idées : c'est qu'il ne voit par-tout que des individus. Il tomba dans une autre méprise. Il crut que le mot, *il*, étoit un nom; que ce mot, *il*, pouvoit être le nom de chaque objet; et non-seulement il l'employoit pour sujet dans la seconde proposition, il vouloit l'employer aussi dans la première et pour toutes les deux; et refaisant les deux phrases, au lieu d'é-

crire le nom d'*Albert* à la première, il les construisoit ainsi :

1 2 1
» Il est Sourd-Muet.
1 2 1
» Il est bon.

Je lui demandai, par signes, de qui il affirmoit ces deux qualités. Il me montra *Albert*. Mais, *il*, lui dis-je, se dit d'un sujet déjà connu. Il convient, en second, à tous les Sourds-Muets qui sont ici. C'étoit encore par signes que je lui parlois ainsi, et par des signes bien éloignés de cette précision que nos mots donnent à nos jugemens, en les employant à former des phrases. Mes signes avoient encore toutes les irrégularités du premier langage des Sourds-Muets; mais j'étois compris, et c'étoit suffisant. C'étoit le cas d'apprendre à Massieu que le mot, *il*, ne fait connoître, seul et par lui-même, aucun individu particulier; mais le nom qui se trouve dans une proposition qui précède celle où on l'emploie. Je le lui expliquai, en écrivant, sur notre planche, un grand nombre de propositions doubles ou composées, dont le sujet, dans chaque première proposition, étoit toujours un

nom particulier. Il vit alors que le mot, *il*, est générique, et qu'il n'a de valeur que celle que lui donne le nom qui le précède, et auquel il se rapporte. Il apprit, en même temps, qu'il ne se dit que de la personne de qui on s'entretient, et à qui on ne parle pas; que la personne qui affirme ne le dit jamais d'elle-même. Ainsi, sans leçon de grammaire, Massieu apprit, seulement par des applications multipliées, que le mot, *il*, est un pronom, et un pronom personnel; qu'il ne se dit que d'un seul individu de la troisième personne, et jamais de plusieurs.

Nous étions trop avancés pour ne pas tenter une seconde épreuve qui ne pouvoit manquer de réussir. Je fis écrire deux propositions distinctes; ce furent les suivantes:

» Albert est Sourd-Muet.

» Col est Sourd-Muet.

C'étoit pour donner l'idée du pluriel, et pour le verbe et pour les qualités.

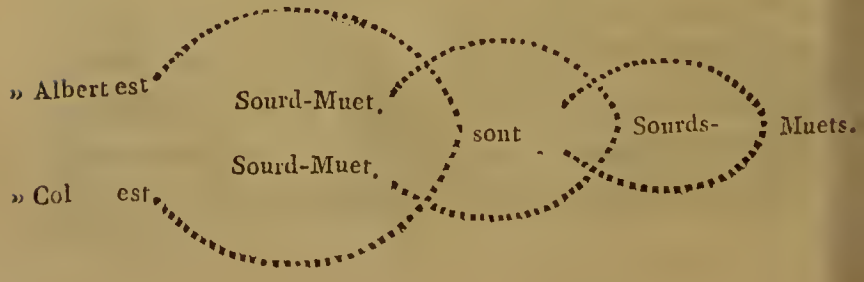

Je fis remarquer à Massieu qu'un seul mot suffisoit pour lier deux sujets à la même qualité ; et qu'un seul mot suffisoit encore pour exprimer la même qualité affirmée de deux sujets. Je lui montrai que les deux lettres, *nt*, étoient le caractère du pluriel pour le verbe, et que la lettre, *s*, à la fin d'une qualité, étoit également le caractère de la pluralité. Alors nos deux propositions n'en firent plus qu'une seule, et nous écrivîmes

» Albert, Col, sont Sourds-Muets.
» ils sont bons.

C'est alors que je me flattai de pouvoir aborder la grande question de la conjugaison des trois temps absolus, car nous avions le pronom nécessaire pour les conjuguer. Mais il falloit à la phrase active un complément ou régime ; et comment lier ce complément au reste de la phrase ?

Je méditai long-temps sur cette difficulté; il fallut, avant de s'occuper à enseigner la théorie de la conjugaison, songer à la résoudre.

Il n'y a point d'action dans la nature qu'il n'y ait un objet sur lequel se porte cette action, ou, en d'autres mots : il n'y a point de sujet agissant qu'il n'y en ait un qui ne soit

souffrant; et par conséquent point de proposition active qui ne suppose une proposition passive. Il y a donc des qualités passives, puisqu'il y en a d'actives; il y a donc deux formes pour l'énonciation de toute action, une forme active et une forme passive. On peut considérer tout complément d'une proposition active comme le *récipient* de l'action qu'énonce cette proposition. C'est ce complément exprimé par un nom, qui la reçoit et qui la souffre, aussi l'appelle-t-on le souffrant, le *patient*, ou l'objet de l'action, quand la phrase est active. Mais quand, au lieu de l'exprimer dans la forme active, on l'exprime dans la forme passive, ce complément devient le sujet de la phrase passive.

Je construisis, d'après ces réflexions, une proposition active qui servit à énoncer une action que je fis faire sous mes yeux.

» Albert frappe Col.

Je fis remarquer à Massieu qu'*Albert* étoit ici le sujet agissant, puisque son nom se trouvoit lié à la qualité active, formant la première partie du mot, *frappe*. Je lui avois déjà montré que la lettre *e*, terminaison de

ce mot, étoit un résidu du verbe *être*. On verra, tout à l'heure, comment il parvint à la connoissance de cet élément. Je fis encore remarquer à Massieu, que, de même qu'*Albert* avoit agi, en frappant *Col*, celui-ci étoit resté sans mouvement et sans action, ce que j'appelai *passif*, pendant l'action d'*Albert*. Il comprit à merveille la nécessité de ces deux noms *Albert* et *Col*, puisque l'un frappoit et que l'autre étoit frappé; que l'un étoit donnant, que l'autre étoit recevant. J'écrivis alors, pour plus grande clarté, les deux propositions qu'on pouvoit faire sur la même action, et je les mis, en regard, l'une de l'autre.

» Albert est frappant. Col est frappé.

Tout se trouve, à la fois, dans ces deux propositions, et le sujet qui fait l'action et duquel on affirme la qualité active, et le patient ou souffrant, ou complément, ou objet d'action, ou régime, ou, si l'on veut, le sujet de la proposition passive; on trouve même dans les deux propositions, la qualité, tout inutile qu'elle est, puisque la qualité passive la suppose. Supprimons-là donc avec son mot-lien. En voici la manière :

1 2 1 1 2 1
» Albert est frappant. Col est frappé.

1 1 2 1 1 2
» Albert frappant est. Col frappé est.

1 1 2 1 1 2
» Albert frapp est. Col frappé est.

1 1 2 1 1 2
» Albert frapp e Col frappé.

1 1 2 3
» Albert frappe Col.

Massieu comprit parfaitement comment le verbe *être*, en subissant des altérations successives, ne formoit plus que la terminaison du verbe actif; que celui-ci n'étoit même un verbe, que parce que le verbe *être* en étoit une partie essentielle; et comment toute la proposition passive, par le retranchement de tout ce qui est supposé par la proposition active, se réduit au seul mot que l'active n'exprime pas. Il vit encore pourquoi le chiffre 3 étoit écrit sur le seul mot qui restoit de la proposition passive. C'est qu'il renferme, à lui seul, et la qualité, marquée du chiffre 1, et le verbe, marqué du chiffre 2, devenu inutile, puisque, la qualité étant supprimée, il n'avoit plus rien à lier. Il comprit fort bien que ce

nom, tenant lieu d'une proposition entière, devoit en représenter les élémens; et qu'il les représentoit et les rappeloit par le chiffre 3, où se trouvoit, en même-temps, et le chiffre indicateur de la qualité, et le chiffre indicateur du verbe (*).

Le complément de la phrase active, appelé cas ou régime dans les grammaires latines, sera donc désormais, pour le Sourd-Muet, le représentant d'une proposition passive. Ce sera une sorte d'ellipse d'une proposition entière, que l'élève suppléera facilement à la vue du chiffre 3.

Dès ce moment, et avant de passer au procédé explicatif des temps, toutes nos diverses actions (et nous les multipliâmes à l'infini) ne furent plus énoncées que dans ces deux formes, l'active et la passive; l'une accompagnant toujours l'autre. C'est ainsi que Massieu se familiarisa avec ces deux sortes de propositions, en attendant que la connoissance de la *préposition* lui eut ap-

(*) Voyez, pour un plus grand développement, le premier volume des *Élémens de Grammaire générale*, pages 32-33-34 et 35.

pris à donner son complément à la proposition passive, comme il venoit d'apprendre, par la théorie-pratique de la proposition passive, à donner son complément à la proposition active.

CHAPITRE V.

Cinquième moyen de communication.

Généralisation des idées. Nouvelle explication des mots : ÊTRE et CHOSE, et OBJET. Sens des mots : SORTE, ESPÈCE, GENRE et NATURE.

MASSIEU connoissoit, à peu près, tous les objets usuels ; il en savoit les noms ; il les figuroit par des signes. Il avoit vu la plus grande partie des êtres de la nature. Nos promenades chez les ouvriers, chez les artistes, dans les fermes, dans les champs, dans les bois, sur le bord des ruisseaux, des étangs, m'avoient fourni l'occasion de lui apprendre les noms, soit des objets, soit des êtres vivans dont c'étoit la demeure. Il connoissoit quelques-unes des qualités de ces êtres, au moins, toutes celles qu'il pouvoit distinguer par le sens de la vue. Il savoit les lier à leurs ob-

jets, par le verbe *être*. Il étoit temps de perfectionner ces notions générales, et de fixer, un peu, cet esprit incertain sur la signification propre de certains mots, dont la connoissance importoit tant à son instruction.

Massieu venoit d'entrevoir seulement, dans le moyen précédent, qu'il y a des signes abbréviatifs, à la faveur desquels on se dispense de faire autant de phrases qu'il y a d'individus faisant la même action; mais il n'étoit pas encore temps de développer ce principe. Il n'avoit pas, non plus, l'idée des deux genres, le MASCULIN et le FÉMININ. Il avoit appris que tous les individus qui ont les mêmes propriétés, sont connus sous le même nom, comme le Sourd-Muet les dépeint tous par un même signe. Il falloit lui apprendre qu'une légère addition rendoit un nom unique propre à représenter plusieurs individus; de-là le nombre SINGULIER et le PLURIEL. Le nom commun à tous les individus de toute une espèce n'étoit proprement le nom d'aucun individu; il falloit lui enseigner l'art de rendre propre à chacun le nom commun, et par conséquent donner à Massieu l'idée des ARTICLES. Mais les articles même,

nous pouvions nous en passer encore. Il connoissoit le pronom de la troisième personne; mais il ignoroit le besoin de deux autres pronoms, dont l'existence même lui étoit inconnue. Il ne se doutoit pas des rapports des individus entr'eux, ni de ce que nous appellons *les trois personnes*, dans les verbes. Il falloit donc lui parler des pronoms. Telle étoit la matière d'autant de moyens de communication qui devoient être employés à la suite de celui-ci, et de ceux que la conjugaison rendoit nécessaires. Mais, avant tout, il falloit fixer la signification des mots abstraits : *être*, *chose* et *objet*.

J'avois tâché, sans doute, de donner à Massieu, dans le quatrième moyen, l'idée des êtres et des choses. Il falloit la perfectionner cette idée. Aucun objet particulier ne portant exclusivement le nom d'*Être* ou de *chose*, Massieu ne pouvoit avoir encore sur ces deux mots que des idées vagues; et cependant on ne pouvoit l'interroger sur rien, qu'en donnant le nom d'*Être* ou de *chose* au sujet inconnu, objet de la question.

Massieu avoit l'idée de la vie, de l'action et du mouvement; de l'inertie et du

repos. C'en étoit assez pour recevoir la leçon que j'allois lui donner.

Je lui présentai un serin et un caillou, une plante et un bâton, un chien et un banc, un homme et un chapeau, et à chacun de ces rapprochemens qui donnoit lieu à une comparaison nouvelle, mes yeux demandoient à ses yeux s'ils trouvoient que ces objets fussent pareils ou différens. C'est en rapprochant les deux index que je faisois le signe de pareil; en effet, y a-t-il entre deux objets de la nature de parité plus grande que celle qui règne entre ces deux doigts? C'est en jetant les yeux, tantôt, sur l'un, tantôt sur l'autre des objets rapprochés que je faisois voir à Massieu que je les comparois; et c'est par un coup d'œil qui témoignoit l'inquiétude de la curiosité, que je lui demandois ce qu'il y remarquoit de différent ou de semblable. Rien n'étoit plus facile à décrire, par gestes, que le sentiment de vie qui distinguoit les *Êtres*, et l'état d'inertie et d'immobilité qui convenoit aux *choses*. Et rien aussi n'étoit plus expressif que le *oui* ou le *non* de Massieu. Souvent je lui offrois, au lieu d'une chose et d'un Être, deux Êtres à comparer, et

deux Êtres pareils. Le *non* exprimé à la vue du serin et du caillou, de l'homme et du chapeau, n'avoit rien d'incertain ; quant à la vue de deux serins, sa tête, en s'inclinant, énonçoit le *oui* de la parité. Les noms des objets présentés à la comparaison, étoient écrits sur notre planche noire, de manière à ce que nous pussions écrire le mot *être* dans les noms des Êtres, et celui de *chose* dans les noms des choses.

La différence des Êtres et des choses étoit sentie, et le sentiment en étoit trop bien exprimé pour qu'on pût douter de sa vérité. Je pouvois donc exprimer, par un signe écrit, le véritable caractère de l'*objet-être* et de l'*objet-chose*, et c'est ce que je fis à l'égard des noms *serin* et *caillou*, comme dans l'exemple suivant :

SêEtRrIeN. CcAhIoLsLeOU.

Ce procédé ne fut pas borné à ces deux noms ; tous les Êtres et toutes les choses qui frappoient nos regards étoient comparés ainsi, et recevoient leur dénomination caractéristique, sur notre planche. Bientôt après, nous faisions, à l'égard de ces deux

mots génériques, ce que nous avions fait précédemment à l'égard des qualités; nous ôtions de leurs cases les lettres de ces mots, et en les faisant descendre au-dessous de leurs places, nous les détachions de l'objet, comme dans l'exemple suivant :

S : E : R : I : N C : A : I : L : L : OU.
: : : : : : : : : :
ê t r e c h o s e.

Les lettres ainsi détachées, se prêtoient facilement à la construction de la phrase énonciative, dont nous connoissions les élémens; et Massieu, après avoir continué, sur ces mots, les procédés par lesquels les noms d'objets et leurs qualités parvenoient à former des propositions, écrivoit, pour résultat, les deux propositions suivantes :

» Serin est être. Caillou est chose.

C'est par ce rapprochement continuel des êtres et des choses que ces deux mots furent parfaitement compris. Le mot *être* ne l'eût pas été seul; le mot *chose* auroit également pu ne pas l'être. Mais l'un des deux fixant la valeur de l'autre, il ne resta plus d'équivoque sur aucun d'eux. Le mot *être*, par sa présence, signe de vie et de mouve-

ment, annonça l'inertie et la passivité, par son absence ; et le mot *chose*, à son tour, signe de l'inertie, annonça la vie par-tout où il étoit forcé de céder la place à son rival.

Tel fut notre premier pas dans la généralisation des idées. Le second qu'il falloit faire, fut l'étude du mot OBJET, encore plus étendu que les mots *être* et *chose*. Car les êtres et les choses sont aussi des *objets*, c'est-à-dire, qu'ils sont jetés contre les yeux du corps et de l'esprit. Tout ce qui existe est donc, en ce sens, un objet, soit qu'il ait le mouvement et la vie, comme les *êtres*, soit qu'il n'ait ni l'un, ni l'autre, et qu'il ne les ait jamais reçus, comme les *choses*. Massieu comprit bientôt le sens du mot OBJET, quand il me vit l'écrire également et dans le nom d'un objet, et dans le nom d'une chose, comme dans le procédé suivant.

S o E b R j I et N. C o A b I j L e L t O U.

S : E : R : I : N. C : A : I : L : L : OU.

O B J ET. O B J E T.

Le troisième pas n'étoit pas si facile. Il exigeoit plus de réflexion. C'étoit les mots SORTE, ESPÈCE et GENRE, dont il nous restoit à étudier la valeur.

Nous avions sous les yeux des objets de plusieurs sortes, j'en fis autant de collections, sans en confondre aucune, ne mêlant, dans aucune, aucun objet d'une sorte étrangère. Plusieurs couteaux formèrent un tas; plusieurs canifs en formèrent un autre; plusieurs crayons étoient également réunis en un seul tas, ainsi que plusieurs étuis, plusieurs épingles, plusieurs pièces de monnoie d'une égale valeur. Je fis apporter autant de boîtes que nous avions de sortes d'objets; je renfermai chaque sorte d'objets dans chaque boîte, en écrivant au-dessus de chacune le mot SORTE; puis j'ôtai les objets et je les remis en tas. Je fermai les yeux, et par des signes, je figurai chaque boîte qui venoit de les renfermer. Je voulois faire entendre à Massieu qu'une boîte purement imaginée avoit pris la place de la boîte visible, et que cette seconde boîte étoit la *sorte* ou la boîte de chaque tas. Ces signes nous restèrent. Ils furent le signe de rappel du mot *sorte*.

Je traçai sur la planche noire plusieurs cercles, dans lesquels j'écrivis autant de fois qu'il y avoit d'objets, le nom de l'objet de chaque tas; et autour de la circonférence de chaque cercle, le mot SORTE (*). Et le mot *sorte* fut entendu.

Le nom d'ESPÈCE, qu'on confond mal à propos avec celui de *sorte*, ne nous offroit plus de difficulté. Le premier fut destiné aux *choses*, le second fut réservé pour les *êtres*. C'est dans la basse-cour que nous allâmes apprendre celui-ci. Le nom commun de chaque classe d'animaux, écrit plusieurs fois dans l'enceinte de chaque nouveau cercle, et le mot ESPÈCE, écrit autour de la circonférence, tel fut notre procédé, qui ne pouvoit différer du premier (**).

Les objets différens qui formoient des classes ou *sortes* diverses, ainsi que les êtres vivans, qui formoient autant d'espèces, nous les renfermâmes avec leurs cercles, dans un cercle assez grand pour contenir toutes les

---

(*) Voyez le tableau IV.

(**) Voyez le tableau V.

sortes et toutes les espèces qui formoient un genre, en écrivant le mot GENRE autour de la circonférence du plus grand cercle (*).

Je fis remarquer à Massieu que tous les individus dont les noms étoient écrits dans chaque petit cercle, étoient absolument *pareils*; que les individus d'un cercle et les individus d'un autre, étoient *semblables*; que tous ceux qui se trouvoient dans le même cercle avoient les mêmes propriétés; qu'il n'y avoit entr'eux que quelque légère différence de couleur ou de forme; que les individus d'un cercle et les individus d'un autre, n'ayant entr'eux de pareil qu'une seule propriété, n'étoient que semblables, c'est-à-dire, pareils à l'égard de cette propriété et différens dans quelques autres, tels que les chiens et les chats, etc.; qu'alors ces individus n'appartenoient pas à la même *espèce*, mais qu'ayant une même propriété, ils appartenoient au même genre. Ainsi, chaque collection ou chaque espèce d'individus étoit au Genre, ce que chaque individu d'une seule et même collection étoit à l'Espèce. Le tableau tracé

(*) Voyez les tableaux VI et VII.

sur la planche noire ne laissa aucun doute sur cette vérité, et le mot GENRE fut aussi-bien compris que venoient de l'être le mot *sorte* et le mot *espèce*.

Il ne nous restoit plus à comprendre qu'un dernier mot, le mot NATURE, dont les enfans ordinaires connoissent si tard la valeur; mot qui a reçu tant d'acceptations diverses, et dont l'intelligence n'attendoit plus qu'un dernier procédé, pareil aux précédens. La *nature* n'est proprement que l'assemblage de tous les êtres, naissant les uns des autres, ou l'*ordre constant des êtres créés*. Je traçai un plus grand cercle encore, qui renferma tous les autres cercles, autour duquel j'écrivis plusieurs fois le mot NATURE (*).

Je fis apporter une grande boîte, dans laquelle les boîtes qui renfermoient les boîtes des espèces furent renfermées; et cette grande boîte fut la boîte de la *nature*, comme les autres moins grandes étoient celles des genres, et comme les petites boîtes étoient celles des individus, et par conséquent des espèces.

(*) Voyez le tableau VIII.

Je ne manquai pas de faire remarquer à Massieu l'emploi qu'il devoit faire des mots génériques dont je venois de lui faire connoître la valeur. Il vit que tout est *objet;* que tout ce que les hommes n'ont pu faire, et qui existe indépendamment de leur industrie et même de leur volonté, est *être;* que tout ce que les hommes font ou tout ce dont ils changent les formes, est *chose.* Je lui fis encore observer que, dans ce tableau de la nature, il n'y avoit que des êtres, parce qu'il ne peut y avoir que ce qui se reproduit ; que les choses ne sont donc pas dans la nature, quoique leurs élémens y soient. Ce qui justifioit notre définition, que la nature est *l'ordre constant des êtres créés*, ou *tous les êtres nés, les uns des autres.*

Nous distribuâmes ces êtres en trois grandes classifications ou Genres : tous les métaux dans le I, toutes les plantes dans le II, tous les êtres vivans dans le III.

Je lui appris qu'un mouvement continuel, qui n'est autre chose qu'une action intérieure, règne dans la nature ; mouvement dans les minéraux, qui les fait augmenter dans les entrailles de la terre, par

juxtaposition. Il entendit ce mot, quand je lui montrai un aiman attirant les corps étrangers, et que je lui fis comprendre que l'or attiroit l'or, que l'argent attiroit l'argent, et s'augmentoient de toutes les parties qu'une plus grande masse attiroit sans cesse. Mouvement dans les plantes, qui leur fait pomper le feu intérieur, et les sucs de la terre, et l'air extérieur, ce qui produit leur végétation et leur croissance successive. Mouvement dans les animaux, qui leur fait aspirer et respirer l'air, et digérer par le feu intérieur, ce qui sert à leur nourriture.

Mais au-delà de ce grand cercle qui renferme tout ce qui est créé, trouve-t-on le néant? Mais ce mouvement universel, qui est nécessairement un effet, est-il sans cause? Massieu n'étoit pas encore en état de sortir de ce cercle, et de s'élever, par la pensée, jusqu'à cette ame du monde, qui nous accable de sa majesté; et nous passâmes à un nouveau moyen de communication.

Voilà comment je rendois tout sensible à mon élève; comment je lui apprenois la valeur des mots les plus abstraits, et com-

ment je le préparois à répondre, un jour, de lui-même, aux questions qu'on pourroit lui faire, sur les êtres et les choses, et sur leur classification. Ici se trouveroit la théorie des degrés de *comparaison*, dans un traité de grammaire. On la trouvera au chapitre XII, avec les motifs de cette transposition.

CHAPITRE VI.

Sixième moyen de communication.

Temps absolus. Pronoms personnels. Théorie de la proposition active et de la proposition passive.

TOUT étoit préparé pour l'intelligence des temps absolus qui forment la première partie, la partie essentielle de la conjugaison, la seule nécessaire au Sourd-Muet, jusqu'à ce que son instruction, plus étendue, permette qu'on passe aux Temps relatifs et aux Modes.

C'est par le temps *futur* ou à venir que je crus devoir commencer. Je fis poser dans la salle de nos exercices, sur une table éloignée de nous, quelques objets usuels. Je témoignai, par signes, à Massieu, le dessein que j'avois d'aller toucher, moi-

même, ces objets. Il connoissoit le pronom, *il*; il étoit facile de lui apprendre le pronom, *je*, dont j'allois me servir. Je traçai un petit cercle où j'écrivis mon nom. J'effaçai mon nom, et j'écrivis, *je*, à la place. Et, pour partir toujours, selon notre usage, d'un point déjà connu, je traçai un second cercle dans lequel j'écrivis le nom d'un des élèves; je l'effaçai, et je substituai le mot, *il*, que Massieu connoissoit. Je fis un troisième cercle dans lequel j'écrivis le nom de *Massieu*, et je substituai le mot, *tu*, pronom de la seconde personne, à son nom que j'effaçai aussi. Ces trois pronoms furent parfaitement compris.

Je négligeai encore l'emploi du pronom, pour en mieux fixer la valeur; j'écrivis mon nom, au lieu du pronom, au haut et sur le côté gauche de la planche noire; et à la suite, à la distance d'un mot, j'écrivis le mot, *touchant*. Je chargeai Massieu de tracer une ligne, de cette qualité, vers mon nom, à mesure que j'avancerois vers la table où étoient les objets que j'allois toucher, en lui recommandant de s'arrêter et de suspendre cette opération, quand je m'arrêterois moi-même, et que je suspendrois ma

marche. Ma recommandation fut parfaitement observée ; la ligne fut commencée au moment même où je faisois le premier pas ; elle fut continuée, à tous les autres, et suspendue, au moment où je m'arrêtai. Mon action de *toucher* étoit toujours future, je fis donc écrire le mot, *sera*, au-dessus de la ligne commencée. Je continuai de marcher vers la table où étoient les objets : la ligne fut reprise et continuée. J'arrivai et je touchai les objets ; la ligne fut terminée, et elle se trouva réunir l'action exprimée par le mot, *touchant*, à mon nom. Je fis aussitôt effacer le mot, *sera* : le futur n'existoit plus, il avoit fait place au présent ; je fis écrire, *est*, au lieu de, *sera.*

Je cessai de toucher les objets ; et mon action n'étant donc plus ni future ni présente, je fis couper la ligne qui ne devoit plus lier à mon nom une qualité qui ne me convenoit plus, puisque je n'étois plus *touchant*, et je fis écrire, au-dessus, ces deux mots, *a été*, signe du passé, à la place du mot, *est*, signe du présent, qui avoit été anéanti dans le passé. Je me gardai bien de faire effacer la ligne. Il étoit essentiel, pour marquer le passé, de conserver un

signe qui rappellât, et le futur et le présent, puisque j'avois été, un moment, sans toucher les objets, et que je les avois touchés, dans un autre moment.

Mais ce procédé, dont il n'existoit plus que le signe du passé, eût été insuffisant, s'il n'eût été rétabli et conservé pour chaque temps particulier. Le voici tel qu'il fut refait :

sera
Sicard ——— touchant.
est
Sicard ——— ——— touchant.
a été
Sicard ——— ———touchant.

Voici comment le verbe actif fut substitué à la qualité, détachée du verbe.

1 1 2
Sicard ———touch sera.
1 1 2
Sicard ——————— touch est.
1 1 2
Sicard ——— ——— a touch été.

1 1 2
Sicard ———touch era.
1 1 2
Sicard———————touch e.
1 1 2
Sicard——— ———a touch é.

Nous trouvâmes le pluriel de ces trois

temps, de la manière qu'avoit été trouvé le singulier. Et pour en rendre la pratique facile à Massieu, j'ajoutai à mon nom celui d'un élève, à qui je fis faire, avec moi, et, au même moment, l'action que je faisois moi-même. Voici ce procédé :

Sicard —touch era . . :eront.
Col —touch era . . :

Sicard———touch est . . :sont.
Col———touch est . . :

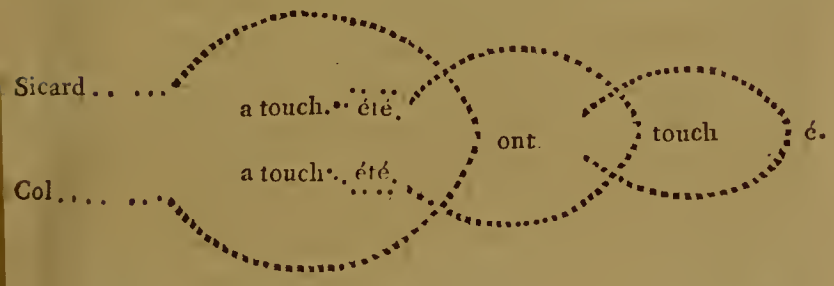

C'est, d'après ce modèle, que j'exposai le pluriel des autres temps. J'appliquai ce même procédé aux pronoms des deux autres personnes, en observant de ne rien supposer, et de faire réellement agir les personnes dont je voulois qu'on apprît les pronoms.

Ce fut Massieu, à qui je donnois la leçon, qui me servit à lui faire connoître à lui-même le pronom de la seconde personne,

au singulier ; un autre élève, que je lui associai, pour la même action, servit, avec Massieu, à l'explication du même pronom, au pluriel. Et, ce même élève, agissant seul et sans Massieu, servit à nous donner l'idée, et de la troisième personne, et du pronom qui lui est consacré. C'est par des procédés pareils, par la simultanéité des actions et de l'énonciation de ces mêmes actions, que j'exerçois l'intelligence de mon élève, et qu'il apprenoit, à la manière des autres enfans, à exprimer les idées, dont les actions, dont je le rendois ou agent ou témoin, étoient l'occasion. Je ne pouvois douter qu'il n'eut l'idée des trois grandes époques de la durée, relatives à l'existence d'une action. Le procédé que je venois d'employer n'avoit dû laisser dans son esprit, à l'égard des trois temps absolus, aucune incertitude. La ligne qu'il avoit tracée quand j'allois agir, pendant que j'agissois, et après que j'eus agi, étoit une image du temps qui arrive, soit qu'on y songe, ou qu'on n'y songe pas, et qui saisit également et emporte avec lui celui qui le voit dans un avenir indéfini, comme celui qui en remplit tous les momens, par des tra-

vaux utiles. Mais la ligne qui se termine et qui remplit l'espace entre le nom et la qualité, ne reste qu'un instant très-court dans cet état; elle se coupe aussitôt qu'elle arrive au but, comme on voit se briser contre l'obstacle qu'il rencontre et qui le frappe, le verre fragile qui est une image si parfaite et si affligeante de la vie; ce temps est le *présent*. Que dis-je, le présent? eh! n'est-il pas le passé quand je le nomme? et peux-je prononcer assez vîte le mot, *présent*, pour que ce temps ne soit pas le passé? C'est ainsi, disois-je à Massieu, autant que des signes qui n'étoient pas encore assez convenus entre nous, pouvoient le lui faire entendre; c'est ainsi que nous sommes, sans cesse, entre le futur et le passé, pressés par l'un et l'autre, sans jamais exister, pour ainsi dire, que dans un temps où nous passons par l'existence, sans nous y arrêter.

Trois lignes furent donc les signes des trois temps.

La ligne commencée, le signe du *futur*.

La ligne terminée; mais encore entière, le signe du *présent*.

La ligne terminée; mais coupée, le signe du passé.

2°. EST, traduction de la ligne entière.

1°. SERA, traduction de la ligne commencée.

3°. A ÉTÉ, traduction de la ligne coupée.

Massieu, instruit de la nature et de la différence de ces trois temps, et connoissant l'emploi du pronom de la troisième personne du singulier, et de celui de la même personne, au pluriel, pouvoit donc faire, sur tous les objets, six sortes de propositions. Eh! quel pas un Sourd-Muet n'a-t-il pas fait quand il peut former ces propositions, avec intelligence! car tout n'est-il pas ou futur, ou présent, ou passé, dans tout ce qui existe, ou qui peut exister?

Mais Massieu avoit besoin de se familiariser, davantage, avec la pratique des autres pronoms. Il connoissoit parfaitement l'emploi de celui de la troisième personne. C'est par celui-là qu'il avoit fallu commencer; car ce n'est pas de soi qu'on a d'abord éprouvé le besoin de s'entretenir: avant d'avoir à exprimer ce qu'on sentoit, on eut à raconter ce qu'on avoit vu. Le troisième pronom fut donc le premier; et le premier fut le dernier. Suivons cet ordre avec Massieu; car il est, lui, un

de ces premiers hommes dont nous parlions, tout à l'heure, et le monde, pour lui, ne fait que commencer.

Rappelons-nous, ici, la manière dont le pronom, *il*, a été appris. Nous avons porté deux jugemens, sur le même objet. Le nom de cet objet, sujet de la proposition, a dû s'écrire autant de fois qu'il a été affirmé des qualités de cet objet. Et comme, dans le premier procédé, nous avons substitué, *il*, au second nom, faisons de même pour le second pronom : portons deux jugemens; et dans les deux propositions qui les énonceront, écrivons, chaque fois, le nom de celui à qui nous adressons ces deux propositions : substituons, dans la seconde proposition, le pronom à son nom, comme nous l'avons fait pour le pronom de la troisième personne, et celui-ci ne manquera pas d'être compris.

Il faut maintenant apprendre à Massieu le pronom de la première personne; et pour cela, faisons lui faire plusieurs actions, et qu'à mesure qu'il les fera, il en rende compte; qu'il écrive son nom à la tête de chaque proposition; que, dans la seconde proposition, il substitue à son nom le pro-

nom de la première personne; mais qu'il apprenne que si le pronom change quand l'acteur de l'action la raconte lui-même, la forme du verbe change aussi; que chaque sorte de pronom impose au verbe une forme particulière; qu'il y a donc trois personnes dans le verbe, comme il y a trois pronoms.

Je fis faire encore les mêmes actions par deux élèves, pour avoir occasion de faire naître le pluriel, du double singulier, comme je l'avois fait, avec succès, pour la troisième personne; et Massieu, en racontant à ces deux Muets leurs propres actions, ne manqua pas de tomber dans la faute que l'analogie rendoit inévitable. Il avoit vu ajouter une, *s*, à, *il*, pour former le pluriel; il l'ajouta à, *tu*, et crut avoir le pluriel de ce pronom; il fallut lui dire que ce pronom étoit, *tu*, au singulier, et, *vous*, au pluriel, comme, *je*, pronom de la première personne, au singulier, est, *nous*, au pluriel.

Il ne fallut plus que des applications fréquentes de ces six pronoms, pour en bien apprendre l'usage, et pour apprendre aussi l'emploi du verbe, à toutes les personnes

des trois temps absolus, tels qu'on les trouvera dans le Modèle de leçons.

Mais il ne suffisoit pas que Massieu connût bien la théorie de la proposition active. Il lui manquoit celle de la proposition passive avec son complément. Il savoit bien dire : *Baudonnet frappe Col;* et même : *Col est frappé.* Mais il s'arrêtoit là, et n'achevoit jamais par ces mots que nos enfans savent si vîte : *par Baudonnet.* Comment lui donner l'intelligence du mot, PAR, et lui faire connoître le besoin d'ajouter après le mot, PAR, le nom de *Baudonnet?*

J'ai déjà observé, et je crois qu'il est nécessaire de le redire encore, qu'il n'y a jamais une proposition active, qu'il n'y en ait, aussitôt, une passive, supposée par la première. Il en est de même de l'active, quand on n'énonce une action que dans la forme passive; car il ne peut y avoir une passion sans une action, comme il ne peut y avoir d'effet sans cause. Ainsi, de même que nous avons accompagné la phrase active de la phrase passive, nous accompagnerons la phrase passive de l'active; et de même que la phrase passive, en rejetant tout ce que supposoit la phrase active, est devenue le complé-

ment de celle-ci, de même la phrase active, à son tour, en changeant de forme, deviendra le complément de la phrase passive. C'est par ce procédé que deviendra facile la théorie des PRÉPOSITIONS.

Voici ce procédé, d'abord dans la forme active :

Baudonnet frappe	Col est frappé.
Baudonnet frappe	Col frappé.
Baudonnet frappe	Col.

Le voici dans la forme passive, qui est celle que nous cherchons à expliquer :

Col est frappé	Baudonnet est frappant.
Col est frappé	Baudonnet frappant est.
Col est frappé	Baudonnet frapp est.
Col est frappé	Baudonnet est frapp.
Col est frappé	Baudonnet frappant.
Col est frappé	frappant Baudonnet.
Col est frappé	ant Baudonnet.
Col est frappé	par Baudonnet.

Il est certain que dans le procédé où la forme active est la première, la cause est exprimée dans cette forme, et l'effet est énoncé dans la forme passive, qui est au second rang, dans ce même tableau.

Mais dans le procédé de la forme pas-

sive, l'effet est exprimé, avant la cause. Or, dans les deux formes, qu'est-ce qui distingue la cause de l'effet? c'est la forme de la qualité. C'est, ANT, dans la qualité active qui est le signe de l'activité, et c'est, É, dans la passive, qui est le signe de la passivité, puisque le corps du mot reste le même dans les deux qualités. C'est donc dans la syllabe ANT, que je substitue à la qualité active toute entière, que doit résider toute l'activité qui passe ensuite sur le mot, *par*, lequel remplace ANT. Et n'en soyons pas surpris : *ant* est la traduction française d'*ens*, qui est le participe et l'abstraction du verbe *être*. Ce n'est que dans les êtres que peut se trouver la faculté d'agir. Il n'y a, ni ne peut y avoir d'activité dans les choses. Ainsi *Baudonnet* qualifié d'ANT, est donc montré dans un état actif; et *Col* qualifié de, É, terminaison française des qualités passives, est également montré dans un état passif. ANT, terterminaison commune des qualités actives, est donc lui-même le signe de leur activité ; il exprime donc une cause. Le mot, PAR, l'exprime aussi. On peut donc traduire et remplacer l'un par l'autre ; et alors le mot, PAR, servant à exprimer l'activité,

et la qualité spécifique exprimée dans la proposition passive, étant sous-entendue dans celle-ci, les deux propositions se trouvent complètes ; et les deux propositions suivantes ne formant qu'une phrase :

« Col est frappé par Baudonnet,

peuvent se réduire à celles-ci :

Col est frappé : frappant est Baudonnet.
Col est frappé ant est Baudonnet.
Col est frappé ant Baudonnet.
Col est frappé par Baudonnet.

Si la passivité est ici dans ces mots : *Col est frappé*, on conviendra que l'activité doit être dans ceux-ci : *Baudonnet est frappant*, qui, en dernière analyse, se trouvent changés en ceux-ci : PAR *Baudonnet*. Or, l'activité étant une manière d'être, ne peut se trouver exprimée par un nom, elle ne doit donc l'être que par un mot adjectif ; et ce mot est, *frappant*. Or, dans *frapp-ant*, il y a deux mots, un mot commun, c'est ANT ; un mot particulier, c'est *frapp*. Mais si ce mot, *frapp*, se trouve également dans les deux qualités, dans la passive comme dans l'active, il n'est donc, par sa nature, ni actif ni passif, l'activité et la passivité dépendent donc de la terminaison ; c'est donc le mot;

ANT, qui exprime l'activité; c'est donc le mot, PAR, qui le remplace, qui doit l'exprimer aussi, et former avec le nom qui le suit, une proposition active; laquelle devient complément de la précédente, qui est passive. Il y a donc dans cette phrase deux propositions; la seconde, complément de la première. C'est ce qu'il falloit faire remarquer à Massieu, et qui ne pouvoit l'être que par ces procédés.

Mais toutes les prépositions ne sont pas des qualités d'une manière si sensible; et il falloit en enseigner la théorie et l'emploi à Massieu. L'analyse du mot, PAR, ne pouvoit nous y conduire. La connoissance des *prépositions* étoit trop essentielle et trop nécessaire pour n'en pas faire un moyen particulier de communication.

CHAPITRE VII.

Septième moyen de communication.

Théorie de la Préposition et de l'Adverbe.

MASSIEU exprimait avec facilité toutes les pensées qui se bornoient à la simple vue de la convenance, ou de la disconvenance du sujet et de la qualité. Il exprimoit toutes

les actions, dans l'une et l'autre forme, l'active et la passive. Mais la manière dont se faisoient les actions; mais le but, le terme, la raison, le motif, etc., il n'avoit aucun moyen pour l'énonciation de ces diverses circonstances. Il ignoroit encore qu'un seul verbe actif pouvoit avoir, après lui, pour complément direct, ou régime, plusieurs objets qui pouvoient former autant de propositions détachées, si, à propos de chacun de ces objets, on répétoit le sujet et l'action. Il fallut donc, avant de parler des *prépositions* à Massieu, lui enseigner cette sorte d'ellipse; voici le procédé que j'employai.

Je fis poser encore, sur la table des exercices, les mêmes objets qui nous avoient déjà servi dans les procédés précédens. J'en pris d'abord un seul, et je fis signe à Massieu de rendre compte de ce que je venois de faire. Il écrivit la phrase suivante : *Sicard a pris couteau.* J'en pris un second; Massieu écrivit une seconde phrase, pareille à la première : *Sicard a pris étui.* Je pris un troisième, un quatrième, un cinquième objet; Massieu écrivit autant de phrases que j'avois pris d'objets.

Il n'étoit pas indifférent d'écrire ces phra-

ses, de telle, ou de telle manière, pour le résultat que je voulois obtenir. Je les fis écrire sur une même ligne, l'une à la suite de l'autre, séparées par une ligne perpendiculaire, ayant soin de faire écrire, sur chaque mot, le chiffre indicateur de son rôle dans la proposition. Voici ce procédé :

1 1 2 3	1 1 2 3
Sicard a pris couteau	Sicard a pris étui
1 1 2 3	1 1 2 3
Sicard a pris ciseaux	Sicard a pris crayon

Je fis observer à Massieu qu'on pouvoit supposer, dans chaque phrase, des mots qui se trouvoient dans la première ; que la répétition de ce mot étoit donc inutile ; il les effaça aussitôt, ne laissant subsister que les chiffres qui s'y trouvoient placés. Voici ce qui resta de ce procédé :

1 1 2 3	1 1 2 3
Sicard a pris couteau	étui
1 1 2 3	1 1 1 3
ciseaux	crayon.

Je fis diminuer les lignes de séparation jusqu'à les réduire au signe de la simple virgule, et je ne laissai plus la place des mots supprimés, et nous eûmes le procédé suivant :

1 1 2 3 3 3 3
Sicard a pris couteau, étui, ciseaux, crayon.

Ainsi fut donnée, sans aucun dessein, et parce que l'occasion s'en présenta d'elle-même, la connoissance de la virgule, qui occupe le premier rang dans la ponctuation. Et ce fut ainsi que fut préparée la leçon sur les *prépositions*.

Ces mêmes objets que j'avois dans la main, je fis signe que j'allois les porter sur une chaise, et je les y portai réellement. Je dis à Massieu de rendre compte, par écrit, de cette action. Il le fit, en changeant seulement le verbe de la dernière phrase, et en ajoutant le nom de *chaise* aux noms des objets. Sa phrase fut construite ainsi :

« Sicard a porté couteau, étui, ciseaux, » crayon, chaise.

Je m'étois attendu à cette faute. Massieu n'avoit encore aucune idée de la *préposition* et du besoin que nous en avons dans le discours. Je lui fis signe d'écrire, au-dessus de tous les mots de sa phrase, tous les chiffres correspondans, et il fit encore ce que j'avois prévu, en écrivant le chiffre 3 sur *chaise*, comme il l'avoit écrit sur tous les noms précédens. Je n'en parus pas étonné. Je ne voulois ni le troubler, ni lui faire connoître, autrement que par ses

propres recherches, les fautes qu'il pourroit faire. Je me contentai de porter la chaise, comme tous les autres objets, lui faisant signe qu'il m'y forçoit, ayant donné au mot, *chaise*, le chiffre qui ne convenoit qu'aux objets qui étoient sous la dépendance du verbe, et qui recevoient l'influence de son action. L'embarras de Massieu fut extrême. Je l'avois espéré; car c'est de cet embarras que devoit jaillir, comme de la pierre frappée, l'étincelle qui devoit dissiper nos ténèbres et nous faire trouver ce que nous cherchions. Massieu ne trouva rien. Il eût été plus court, sans doute, de lui faire écrire la *préposition* qui nous manquoit. Mais quelle faute, si je l'eusse accoutumé à n'avancer dans la route des connoissances que comme avancent dans leur chemin ceux qui ne vont jamais qu'en voiture! Quelle faute, si mon élève n'eut appris que ce que je lui aurois dicté, sans jamais rien chercher lui-même! On ne sait jamais bien que ce qu'on a trouvé, et l'on ne trouve pas ce qu'on apprend d'un autre.

Je reviens au procédé de la proposition active, suivie de son complément. J'appliquai ce procédé à chacun des objets portés, de la manière suivante :

» Sicard porte Couteau est porté.

Il falloit dire de même pour la chaise, puisque son nom étoit marqué du chiffre 3, ainsi que les autres objets.

» Sicard porte Chaise est portée.

Massieu fut convaincu que ce chiffre ne pouvoit convenir à ce nom-là, puisque ce nom ne pouvoit devenir, comme les autres, le sujet de la phrase passive, complément de l'active. Mais quel chiffre donner donc à ce nom, puisque ni 3, ni 2, ni 1 ne lui convenoient? Quel rôle jouoit-il dans la phrase? c'étoit-là ce que nous cherchions, et ce que Massieu devoit trouver, sans moi. Le voilà bien plus avancé qu'il ne l'étoit, tout à l'heure, puisqu'il sait que le nom de *chaise* n'est ni sujet de la proposition, puisqu'il ne peut être marqué du chiffre 1; ni le complément de la proposition active, puisqu'il ne peut être le sujet de la proposition passive. On n'est pas loin de connoître un objet quelconque quand on sait parfaitement tout ce qu'il n'est pas.

Massieu ne savoit que faire de ce nom qui ne tenoit à aucun autre; bien différent des autres enfans qui demandent sans cesse qu'on les souffle, il ne demandoit rien; il

attendoit, sans impatience, que quelque procédé nouveau, comme une marche secourable, vint rapprocher de la marche où il se trouvoit celle qu'il falloit monter. C'étoit encore ici une extrême difficulté; mais c'étoit heureusement la dernière qui pouvoit se trouver dans la phrase simple. Voici comment nous la surmontâmes.

Je me présentai devant Massieu, les objets à porter, d'une main, lui demandant, par mes regards, s'il falloit les porter sur le banc : il me fit, de la tête, un signe négatif. Je lui demandai si c'étoit sur la table, il répondit encore par le même signe. Je l'interrogeai encore, des yeux, pour lui demander où je devois porter ces objets; j'avois appris, de lui, ce signe interrogatif; il me répondit, en m'indiquant la chaise, qu'il me montra, du doigt. Je me saisis bien vîte de ce signe : c'étoit celui de ma préposition; c'étoit la préposition elle-même, dont A n'étoit que la traduction. Je ne l'écrivis pas encore. Il me vint une idée plus heureuse, que je me hâte de consigner ici. Je dessine, sur la planche, le lieu même où je viens de prendre tous ces objets, et je les fais porter lentement, par Massieu, sur

la chaise, que je dessine également, à l'extrémité opposée de notre planche ; et imitant la ligne du futur, tracée, un jour, à la leçon sur les trois temps, à mesure que Massieu s'avance vers la chaise, je continue ma ligne, ne la terminant qu'au moment où il pose les objets, et j'écris un A majuscule, avec l'accent de la préposition, sur la ligne que j'avois tracée, et que j'efface aussitôt que le mot A est remarqué. Le geste de l'index, dirigé vers la chaise, est traduit par la ligne ; la ligne elle-même est traduite par A. L'obstacle est donc levé, la difficulté est vaincue, la nécessité de la préposition est comprise, le mot lui-même est appris, et la phrase suivante est écrite par Massieu, tout rayonnant de joie.

» Massieu ai porté couteau, étui, ciseaux, » crayon, A chaise. »

Je n'ai plus besoin de rien dire. La nature du chiffre à employer est devinée, et Massieu écrit 4 sur la préposition, et 5 sur le complément.

Je l'avoue, je n'eus jamais de jouissance plus douce. Les moyens essentiels de communication étoient tous inventés ; Massieu cessoit, dans ce moment heureux, d'être

Sourd, et je cessois d'être Muet, à son égard. Je lui avois, en quelque sorte, rendu l'ouïe, et ma langue s'étoit déliée pour lui. Le cours de son éducation commençoit, c'étoit presque un enfant ordinaire à instruire. Je pouvois mesurer, de l'œil, l'intervalle qu'il falloit parcourir encore, et il n'y avoit plus à cueillir que des roses dans la route qui s'offroit devant moi. Heureux enfant! disois-je, mille fois, à Massieu. Heureux enfant! ton oreille vient de s'ouvrir, ta langue vient de se délier; tu ne seras plus Muet pour ceux qui sauront lire; tu ne seras plus Sourd pour ceux qui voudront t'écrire; te voilà comme un de nous. Oui, te voilà comme les *entendans-parlans;* car ce qu'il te reste à apprendre se trouve, comme la rose est dans le bouton, comme le fruit est dans la fleur, dans tout ce que tu sais déjà. Reprenons nos travaux, recommençons nos recherches sur les prépositions, dont celle que nous venons de découvrir, va nous indiquer toute la série.

La Préposition trouvée indiquoit le but vers lequel on tendoit. Cette préposition, comme la plupart des autres, devoit avoir sa préposition opposée. C'étoit, DE; on pou-

voit l'insérer dans la même phrase, et dire :

« DE banc, Massieu porte couteau, étui, » ciseaux, crayon, A table. »

Je retraçai la ligne qui commençoit à DE, et qui se terminoit à la préposition A. La première de ces prépositions désigne le lieu d'où l'on ôte les objets; la seconde montre celui où on les porte.

Après un très-long exercice sur ces deux prépositions, nous nous exerçâmes sur les autres, en les appliquant à des actions, et les opposant, les unes aux autres, comme dans les exemples suivans :

» Massieu sera DANS jardin.

» Baudonnet sera HORS jardin.

» Massieu a posé globe SUR table.

» Il a posé balai SOUS table.

» Albert est venu AVEC mère.

» Leude est venu SANS mère. »

Mais Massieu ignoroit que la préposition avec son complément, pût être transposée; il n'y avoit qu'à le rendre témoin de ces transpositions. Ce moyen eut tout le succès que j'en attendois; il convainquit Massieu que la préposition liée avec son complément, étoit une portion détachée de la proposition; que c'étoit même une sorte de pro-

position qui servoit à exprimer une circonstance de la proposition principale. Il s'accoutumoit, par-là, à se servir de l'*adverbe* dont la nature différe peu de celle de la préposition, suivie de son complément. Cependant, ce ne fut qu'après plusieurs leçons, consacrées à la recherche de toutes les prépositions, que nous crûmes pouvoir passer à l'étude de l'*adverbe*.

Quand Massieu eût appris l'emploi de toutes les prépositions qui exigent des complémens, je pensai qu'il falloit lui faire remarquer celui qu'on fait de certaines prépositions, pour varier la signification de plusieurs verbes; et je lui montrai ces prépositions à la tête de ces verbes, telles qu'on les trouve dans la seconde partie de mes Élémens de Grammaire, au chapitre de la Préposition, page 7 (*). Mais ce qui l'étonna, et qui doit étonner, en effet, c'est que ces prépositions initiales sont toutes latines, dans les mots français. Il fallut les lui traduire, comme je l'ai fait dans le Modèle de leçons, à la fin de cet ouvrage, où je renvoie toutes les notions grammaticales. Il vit quelle richesse répand sur notre langue ce secours

(*) Voyez au Modèle de leçons.

que prêtent à nos verbes les prépositions qui s'unissent à eux, pour ne former qu'un seul et unique mot. Il fallut encore ici employer notre moyen ordinaire de l'application de la théorie à des exemples. Ainsi Massieu apprit par le rapprochement de tous les dérivés, soit entr'eux, soit avec le primitif de chaque série, le véritable sens de tous les mots composés. Cet exercice ne pouvoit avoir rien de difficile pour lui. Je lui donnai une nomenclature de tous les mots composés; je lui appris à les chercher dans les dictionnaires; je lui mis dans les mains celui que vient de donner au public l'estimable M. GATEL, comme le plus sévère et le plus exact dans ses définitions; et Massieu devint, en peu de temps, pour cette recherche de mots primitifs et dérivés, le maître de ses condisciples. Ce travail n'exigeoit que du temps et une médiocre intelligence; Massieu étoit déjà bien au-dessus de cette tâche, qu'on réduit à sa juste valeur, en la regardant comme un pur mécanisme, et qui, sans les autres moyens d'instruction, ne donneroit qu'une vaine apparence de savoir.

Enfin, nous arrivâmes à l'*Adverbe*. Je pro-

cédai ainsi : Je fis faire, sur la table des exercices, la même action, avec la main, avec le pied, tantôt d'une manière forte, tantôt d'une manière foible. A chaque fois, j'en faisois rendre compte ; ce qui nous donna ces phrases-ci :

» Albert a frappé table, avec main forte.
» Albert a frappé table, avec main foible.

La même phrase fut répétée, à propos du doigt, du poing, du pied, de la tête, de tout le corps ; et, à chaque organe qui avoit servi d'instrument frappant, étoit ajouté l'adjectif, *fort*, ou *foible*, selon que le coup avoit été donné fortement, ou foiblement.

C'étoit le moment de faire notre réduction, ou l'ellipse de tous les mots que nous pouvions supposer, pour qu'il ne restât plus que l'adverbe. Mais Massieu ne s'en doutoit pas. Il marqua tous les mots, des chiffres qui convenoient à leur rôle ; la préposition, du chiffre 4 ; son complément, du chiffre 5 ; l'adjectif lui-même que nous avions l'habitude de ne marquer d'aucun chiffre, fut, cette fois, marqué du chiffre 5. L'adverbe que je me disposois à former avec ces

élémens, devoit nous représenter et 4 et 5, puisqu'il devoit nous tenir lieu de la préposition et de son complément. Voici comment j'y procédai :

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table, avec forte main.

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table, forte main.

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table, forte manière.

Avant de continuer, je fis entendre ce mot nouveau qui se présentoit à nous, pour la première fois. On en trouvera l'analyse, au Modèle de leçons Aussitôt qu'il fut compris, je repris ainsi :

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table forte manière.

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table fortement. (*)

Et enfin, sans plus marquer, d'un chiffre, l'adjectif, qui, dans toutes les langues, mais sur-tout dans la nôtre, suit la condition du nom auquel il appartient :

1 1 2 3 4 5
» Albert a frappé table, fortement.

(*) Voyez l'explication de ce mot, tome I, page 39 de mes *Élémens de Grammaire générale*.

Il falloit apprendre à Massieu que l'adverbe étoit, en quelque sorte, l'adjectif du verbe. J'ajoutai, pour cela, un adjectif à *table*, et nous eûmes cette phrase :

» Albert a frappé table noire, fortement. »

Je lui fis remarquer que, *noire*, étoit écrit à côté de, *table*, et sans intermédiaire. Il en sentit, d'avance, la raison, et il me fit signe que, *noire*, devant s'écrire dans le mot, *table*, ne pouvoit être trop près de ce nom. Je lui demandai si le mot, *fortement*, appartenoit à *table*, comme le mot, *noire*. Il ne sut point répondre. Je ne sais pas même s'il me comprit. J'eus recours au procédé de l'invention de l'adjectif dans le corps du nom. Il étoit impossible que je ne fusse entendu, et que le mot qui ne conviendroit pas au nom pût résister à cette épreuve. Massieu fut convaincu que le mot, *fortement*, ne pouvoit convenir à, *table*. Je l'écrivis dans le verbe, *frapper*. Il vit alors qu'il n'y avoit ici de sensible que l'action de *frapper*, laquelle pouvoit exister sans le mot, *fortement*; que ce mot, *fortement*, ne pouvoit pas plus exister sans le mot, *frapper*, que le mot, *noire*, sans le mot, *table*. Alors Massieu, sût pour tou-

jours, qu'ainsi que les noms, les verbes ont leurs adjectifs; et que les adjectifs des verbes sont les mots composés d'une préposition qu'on sous-entend., d'un nom commun, et d'un adjectif qu'on exprime; et que *fortement*, étoit ici un de ces sortes d'adjectifs verbaux (*). Il vit alors qu'on ne pouvoit guère plus les séparer des verbes, qu'on ne sépare les adjectifs, de leurs noms; et aussitôt, comprenant parfaitement la question qui l'avoit d'abord embarrassé, il me répondit, en écrivant, la phrase suivante, et dans l'ordre dans lequel je vais l'écrire moi-même :

» Albert frappe, fortement, table noire.

Cette manière, je le sais, n'est pas tellement la seule qu'il n'arrive quelquefois que l'adverbe précède le verbe qu'il modifie : mais, ces occasions étant plus rares que la règle, c'en étoit assez pour ne parler encore à Massieu que de la règle, réservant, à un autre temps, les exceptions.

Mêmes applications de tous les adverbes à des actions, comme pour les prépositions.

(*) Voyez mes *Élémens de Grammaire*, tome II, page 69.

Nous fîmes des analyses des plus usuels ; on les trouve au Modèle de leçons, où, *combien*, *comment*, *pourquoi*, et tous ceux qui présentent quelque difficulté, sont exposés, dans des tableaux particuliers.

Quelle riche moisson nous pouvions faire, à l'aide de ces élémens principaux de la proposition ! Mais je ne pouvois plus me passer d'un moyen précieux qui donnè tant de précision à nos idées ; et, à la suite de l'adverbe qui me parût si bien compris, je passai aux noms de NOMBRE et aux ARTICLES, dont la place, pour l'élève qui parle, peut bien se trouver à la tête des élémens de la parole, mais qui, pour le Sourd-Muet, ne doivent pas précéder les autres mots, dont la recherche nous a occupés jusqu'ici. Tous les mots dont il a déjà été question, expriment ou des choses ou des modifications. Les noms de nombre et les articles n'expriment que de simples vues de l'esprit ; ils servent seulement à déterminer la trop grande étendue qu'auroient, sans leur secours, les noms communs. On a dû remarquer que, dans les phrases de Massieu, il n'a encore paru ni *articles*, ni *pronoms*. On en devinera facilement la raison.

CHAPITRE VIII.

Huitième moyen de communication.

Théorie des noms de Nombre.

NOUS commençâmes par les noms de Nombre ; ils ne nous présentèrent d'abord aucune difficulté, et je crus devoir les écrire, dans l'ordre ordinaire des chiffres, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. Quelle fut ma surprise, quand, après avoir exprimé leur valeur sur mes doigts, je fis signe à Massieu de l'exprimer également sur les siens, et que, pour chaque nombre, il ne montra qu'un doigt unique ! cela devoit être. Je ne réfléchissois pas que c'est, sur-tout, dans les nombres, que tout est collectif, que tout est résultat; qu'il n'y a d'individu que la seule unité. J'effaçai donc ces nombres, et j'écrivis, comme il suit, dix unités, à la place.

1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.

J'avois sans doute évité une erreur ; mais je n'avois pas fait un pas. Massieu ne comprenoit rien, à cette leçon. Je lui supposois plus d'acquisitions qu'il n'en avoit fait encore, et plus d'exercice de la réflexion. Ce n'é-

toit pour lui que des abstractions. Il me témoigna sa surprise, à propos de ces traits, et il m'a dit, depuis, que, se ressouvenant de nos premières leçons où les lettres avoient succédé au dessin, il avoit cru que c'étoit, ici, une nouvelle manière, seulement, plus abrégée d'écrire. Il ne savoit pas encore m'interroger. C'étoit à moi à deviner ce qui pouvoit l'arrêter. Je me recueillis, un moment, et je m'interrogeai ainsi, moi-même. Quel est ici mon but? que veux-je apprendre à mon élève ? à compter. Mais compte-t-on dans l'esprit, et sans objets ? comment retenir un nombre quelconque sans donner quelque appui à ce nombre ? et quel appui lui donner si chaque unité ne tombe sur un objet distinct qui en grave l'idée dans une mémoire encore neuve ?

Je pris dix marrons, je les arrangeai sur le banc des exercices, écrivant le chiffre 1, au-dessus de chacun. Je fermai mes deux mains, et, à chaque marron, surmonté d'une unité, je levai un de mes doigts. Je parcourus ainsi tous les marrons, les touchant, l'un après l'autre. Je les rassemblai tous en un seul tas, et alors, fermant les deux mains, je les ouvris toutes deux, à la fois,

en montrant les dix doigts levés. Je refermai les mains; puis, prenant, de la droite, un marron, je levai un doigt, de la gauche. Je pris un second marron, je levai un second doigt; j'en pris un troisième, un quatrième, un cinquième, levant successivement autant de doigts que je prenois de marrons. La leçon commençoit à être comprise. C'est alors que je crus pouvoir passer aux nombres collectifs. Je pris, non plus, un à un, deux marrons; mais, à la fois, et je levai deux doigts, également, à la fois. Je les posai sur le banc; j'en pris trois, levant trois doigts; j'en pris quatre, j'en pris cinq, levant le même nombre de doigts, à mesure. Il n'y avoit plus qu'à faire la même opération, par écrit; il ne falloit plus que traduire ces signes. J'écrivis deux unités, l'une au-dessous de l'autre, comme si chacune commençoit une série particulière. Je les renfermai dans une accolade, et j'écrivis *deux* après l'accolade. J'en fis de même pour trois, pour quatre, pour cinq. Massieu se rappela la première destination de nos accolades, employées dans l'analyse du corps humain, et il se trouva tout préparé à celles-ci. Il composa et décomposa les chiffres jus-

qu'à neuf. Mais enfin il fallut passer à dix. Voici mon procédé :

Je fais apporter neuf marrons, j'écris le même nombre d'unités, en abaissant, sous ces unités, le chiffre 9, auquel venoit aboutir une ligne tirée, de chaque unité vers ce chiffre, comme vers un centre commun. J'ajoute un marron aux neuf autres, en montrant à Massieu mes dix doigts, signe de ce nombre. Je fais un tas de ces marrons, je fais également une sorte de *tout* de mes dix doigts, pour lui donner l'idée collective de dixaine. Je lui fais entendre que chacun des neuf signes, quand il est seul, ne vaut, qu'une fois, les unités qu'il représente; qu'il les vaut, dix fois, au second rang, de droite à gauche; cent fois, au troisième rang; mille fois, au quatrième; dix mille fois, au cinquième; cent mille fois, au sixième; un million de fois, au septième; et cela, parce qu'on est convenu de donner toujours, à chaque chiffre, une valeur *décuple*, sur le précédent; c'est-à-dire, de lui faire valoir dix fois plus que ne vaut celui qui le suit. Je lui dis que le zéro ne fut inventé que pour donner un rang de plus au chiffre qui le précède. Cependant cette explication,

toute facile et toute claire qu'elle étoit, n'eût été ni comprise, ni retenue, si, en la donnant, je n'avois employé que des nombres abstraits. Mais tout devint sensible et palpable à la faveur de nos marrons et du tableau suivant :

TABLEAU DE NUMÉRATION.

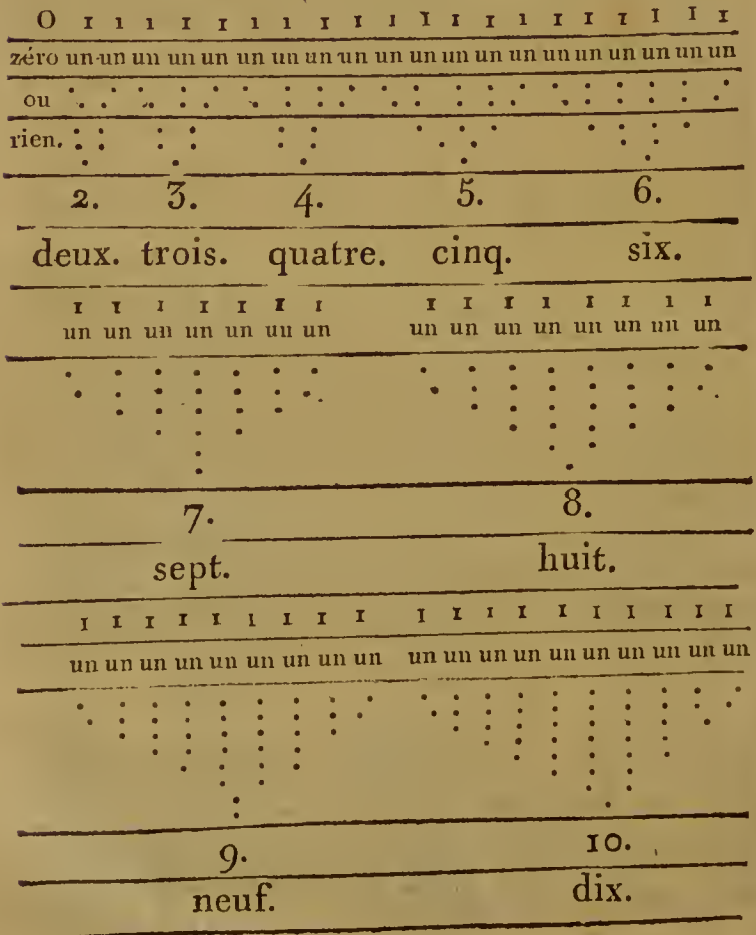

Je fis observer à Massieu qu'on n'emploie qu'un seul caractère pour exprimer un nombre quelconque, jusqu'à NEUF, inclusivement; mais qu'il en faut deux pour la dixaine, qui s'exprime aussi par tous les doigts : j'avois à lui apprendre à compter au-delà de dix, jusqu'à 20. Le nombre 10 lui étoit familier, ainsi que tous les nombres qui précédent celui-là, depuis la simple unité. Nous pouvions donc partir du nombre 10, en ajoutant successivement tous les nombres précédents. Nous avions besoin du signe, *plus*, dont Massieu ne connoissoit encore ni la valeur, ni la figure. Je lui en appris la valeur, en ajoutant un marron à un nombre donné de marrons, et la figure, en l'écrivant ainsi +. Voici ce 2e. tableau :

10 + 1.	dix un.	11. onze.
10 + 2.	dix deux.	12. douze.
10 + 3.	dix trois.	13. treize.
10 + 4.	dix quatre.	14. quatorze.
10 + 5.	dix cinq.	15. quinze.
10 + 6.	dix six.	16. séize.
10 + 7.	dix sept.	17. dix-sept.
10 + 8.	dix huit.	18. dix-huit.
10 + 9.	dix neuf.	19. dix-neuf.

Voilà Massieu connoissant le nombre *dix-neuf*, exprimé par ces deux chiffres 19. Il étoit accoutumé à donner au premier signe, suivi d'un second, la valeur de *dix*. Il n'avoit qu'à continuer de donner cette valeur au même caractère numérique, pour exprimer le nombre *vingt*. Pour partir, selon notre usage, d'un point connu, je posai les deux caractères de notre dernier nombre, en ajoutant l'unité, comme nous l'avions toujours fait.

19 + 1.	dix neuf, plus un : deux dix	20 : vt.
20 .	dix dix.	20. vingt.
20 + 1.	vingt un.	21. vingt-un.
20 + 2.	vingt deux.	22.
20 + 3.	vingt trois.	23.
20 + 4.	vingt quatre.	24.
20 + 5.	vingt cinq.	25.
20 + 6.	vingt six.	26.
20 + 7.	vingt sept.	27.
20 + 8.	vingt huit.	28.
20 + 9	vingt neuf.	29.
29 + 1	dix, dix, dix.	30. trente.
30	dix, dix, dix.	30. trente.

Nous continuâmes, à l'égard de cette troisième dixaine, le procédé employé pour la précédente, jusqu'à 39.

30 + 9. trente-neuf. 39.
39 + 1. dix, dix, dix, dix. 40. quarante.

Nous reprîmes notre procédé ordinaire, pour cette quatrième dixaine, et pour les suivantes :

40. dix, dix, dix, dix. 40. quarante.
40 + 9. dix, dix, dix, dix-neuf. 49. quarante-neuf.
49 + 1. dix, dix, dix, dix, dix. 50. cinquante.
50. dix, dix, dix, dix, dix. 50. cinquante.
50 + 9. dix, dix, dix, dix, dix-neuf. 59. cinquante-neuf.
59 + 1. six dix. 60. soixante.
60. six dix. 60. soixante.
60 + 9. soixante-neuf. 69.
69 + 1. sept dix. 70. septante.
70. sept dix. 70. septante ou soixante-dix.
70 + 9. sept dix neuf. 79. septante-neuf ou soixante-dix-neuf.
79 + 1. huit dix. 80. huitante ou quatre-vingts.
80. huit dix. 80. huitante ou quatre-vingts.

80 + 9. huit dix-neuf. 89. huitante-neuf ou quatre-vingt-neuf.

89 + 1. neuf dix. 90. nonante, ou quatre-vingt-dix.

90. neuf dix. 90. nonante, ou etc.

90 + 9. neuf dix. neuf. 99. nonante-neuf ou etc.

90 + 10. dix fois dix. 100. cent.

Nous continuâmes, d'après les mêmes principes, ce tableau de la numération, jusqu'à un million.

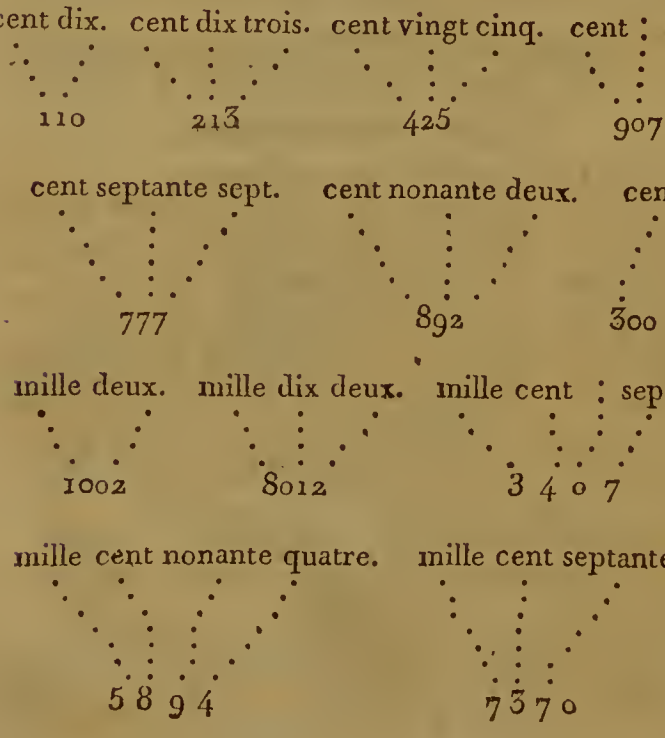

cent nonante trois mille cent dix deux.

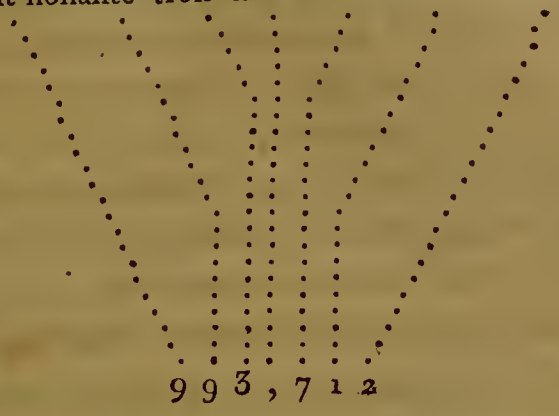

CHAPITRE IX.

Neuvième moyen de communication.

Théorie des Articles.

MASSIEU jouissoit déjà du précieux avantage d'exprimer seulement, une à une, il est vrai, toutes ses idées; mais chaque pensée sortoit de son esprit avec les expressions qui lui convenoient; il ne connoissoit que trois temps; mais tout ce qu'il avoit à raconter n'appartenoit-il pas à l'un des trois? Il étoit encore étranger dans sa propre patrie; ses phrases manquoient de cette précision, de cette justesse que sait leur donner celui de nos enfans qui est le moins

instruit. Il ne savoit dire que *couteau*, *table*, *animal*; et jamais CE *couteau*, LA *table*, UN *animal*. Non-seulement son langage manquoit de ces grâces que lui auroit prêtées l'usage des articles, mais encore de cette exactitude qu'exige le sens des propositions, pour être clair et limpide comme la pensée elle-même, dont l'expression doit toujours être la transparente image. Il falloit donc se hâter de lui enseigner les ARTICLES. Rien ne se présentoit, dans la nature, qu'on pût montrer à Massieu, ainsi que je l'avois fait pour les noms et pour les qualités, comme un modèle dont l'article pût devenir le signe; rien que l'article pût représenter et figurer. *Un*, *ce*, *le*, *la*, *des*, *ces*, *les*; on lui eut fait facilement écrire tous ces mots; mais où étoient les choses? c'étoit ici une difficulté nouvelle à surmonter.

Une chose essentielle à remarquer, c'est qu'on n'emploie l'article, dans les langues, qu'à l'égard des objets qui forment multitude, et qui, par conséquent, peuvent être comptés. Mais on ne compte pas ce qui est unique. Il étoit essentiel, avant tout, de le faire remarquer à Massieu, à

qui je n'avois pu donner, plutôt, l'idée des noms propres et des noms appellatifs.

Je repris, avec lui, la leçon des Genres et des Espèces : nous considérâmes trois individus pris dans l'espèce des chiens, l'un étoit celui de la maison ; c'étoit notre chien, celui qui, plus souvent qu'un autre, nous fournissoit l'occasion de le désigner par un mot qui ne permettoit pas de le confondre avec ceux de sa classe, et nous disions LE *chien*. Quand il en passoit près de nous quelqu'un dont nous voulions parler, nous disions : CE *chien qui passe*, et ce mot, CE, restreint encore par, *qui passe*, en faisoit un individu distinct, et qu'on ne pouvoit, non plus, confondre avec la classe générale. Mais si nous voulions parler des chiens, d'une manière générale, et seulement comme d'une espèce du genre animal, alors nous disions : UN *chien*. C'étoient ces trois mots dont il falloit faire entendre à Massieu toute la différence et le besoin.

Deux de ces articles étoient faciles à comprendre, et l'un servoit à l'intelligence de l'autre ; l'un dont la valeur fut déterminée par le procédé suivant.

Je fais poser sur le banc plusieurs cou-

teaux ; j'en demande un à Massieu, il me le donne. J'avois affecté, en le demandant, de les regarder tous, et de n'en désigner aucun. Il falloit également me donner le premier venu, sans le choisir. C'est ainsi que l'article, UN, pouvoit acquérir la valeur qui lui convient, valeur la plus étendue de toutes, puisqu'il ne fait qu'individualiser l'espèce entière, en offrant à l'esprit un seul individu, considéré seulement sous les propriétés communes à tous. Voici comment je fis entendre, CE, opposé à UN. Ce fut en demandant, d'abord, un couteau, et en désignant, du doigt, celui que je voulois. Ce signe se trouva traduit par le mot, CE. Ainsi furent appris nos deux articles ; l'un énonciatif, c'est, UN ; l'autre démonstratif, c'est, CE.

Il nous restoit à apprendre l'article indicatif dont on fait un si grand usage dans notre langue, et qui a des significations si opposées. Moins précis que l'énonciatif, il n'individualise pas même les objets ; et quand il n'est pas déterminé par l'article conjonctif, il a, devant les noms français, la même latitude que l'absence de tout article, chez les anglais ; car sous un seul indi-

vidu, il comprend une espèce entière. Comment faire entendre à Massieu cette métaphysique ? et comment, sans l'entendre, espérer qu'il fît toujours des applications justes de cet article ? Il falloit les faire long-temps avec lui, comme un maître écrivain qui dirige la main d'un élève, et trace lui-même, avec cette main novice, passive dans la sienne, les caractères dont il veut lui donner l'habitude. J'eus soin, pendant long-temps, d'affirmer de tous les individus d'une espèce ce que je voulois que Massieu affirmât d'un seul, représentant l'espèce entière, déterminé seulement par l'article indicatif. Je disois : *tous les hommes sont mortels*, pour lui apprendre à dire : *l'homme est mortel. Tous les tygres sont cruels*, pour qu'il dît : *le tygre est cruel.*

Il fallut donner à cet article toutes les autres valeurs qu'il a ; et ce fut d'après notre habitude d'appliquer à des actions dont on rendoit compte, à mesure qu'on les faisoit, les mots dont le sens n'avoit pas encore été fixé. Enfin, nous attachâmes cet article comme une sorte d'*anse*, à tous les noms qui n'avoient point d'article par-

ticulier. Et nous ne nous permîmes plus de nous entretenir d'aucun objet, ni même d'en nommer aucun, sans lui donner cet article. Nous l'employâmes, sur-tout, pour généraliser.

Mais la théorie des articles étoit-elle assez bien comprise ? n'y avoit-il pas à craindre que Massieu ne donnât à ce mot une valeur trop importante, ou peut-être, pas assez de valeur ? Comment m'assurer que ce signe ne représentoit, pour lui, que ce qu'il figuroit pour moi ; qu'il n'affectoit que l'étendue d'un nom, sans affecter la compréhension de ce même nom, c'est-à-dire, sans ajouter ni ôter une idée à celles qui formoient toute la signification de ce nom? Cette précision étoit trop nécessaire pour qu'il fut permis de se contenter de quelques présomptions sur la connoissance des articles. Il falloit être sûr que Massieu en avoit absolument la même idée que moi. C'est ce qui m'engagea à appeler ici les chiffres à notre secours. Massieu m'avoit prouvé qu'il avoit l'idée la plus juste de ces chiffres.

Je fais rapporter nos marrons ; j'en prends quelques-uns, et en les comptant,

j'écris, au-dessus de chacun, sur la table où je les pose, UN *marron.*

Je prends le même nombre de marrons, et je les porte sur une autre table, et j'écris, au-dessus de chacun de ceux-ci : CE *marron.*

J'en portai autant sur une troisième table, et j'écrivis ces mots au-dessus de chacun : LE *marron.*

Je mène Massieu à la seconde table, et en lui montrant les marrons, je le tiens encore plus attentif au mot, CE, qui les met sous ses yeux. Et sans quitter cette table, je lui montre les marrons de la première, trop loin de nous pour être distingués. Et je lui fais entendre que le mot, UN, sert, et à compter les marrons, et à les désigner assez pour qu'on ne les confonde pas avec d'autres objets, qui ne sont pas de leur espèce ; au lieu que, CE, distingue un marron, d'un autre marron.

Je demande à Massieu le marron que je viens, tout à l'heure, de mettre sous ses yeux, par le mot CE ; et je lui fais comprendre que ce troisième procédé, à l'égard du même marron, s'exprime par l'article LE.

Puis j'écris ces trois phrases :

» Massieu prend UN marron.

» Massieu pose CE marron, sur le banc.

» Massieu a jeté LE marron, par terre.

UN, se dit donc d'un objet qu'on ne connoissoit pas et qu'on voit, pour la première fois.

CE, se dit de ce même objet, quand il est connu et qu'on l'a sous les yeux, ou qu'on le met sous les yeux d'un autre.

LE, se dit d'un objet qui, est non-seulement connu, mais qui ne peut être confondu avec un autre, ou parce qu'il a été déjà déterminé par ce qui précède, ou qu'il va l'être par ce qui suit. Tel est l'emploi de cet article quand il est pris dans sa signification propre et naturelle.

Mais cet article est pris plus souvent dans une signification plus étendue, et la plus étendue possible, quand le nom qu'il précède n'énonce aucun individu particulier, mais, sous un seul individu, l'espèce toute entière, comme quand on dit : *l'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler.*

Je ne manquai pas de multiplier les exercices sur cette théorie. Son extrême diffi-

culté m'en faisoit une loi. Je n'avois pas encore tout dit, là-dessus, à Massieu. Voyant qu'aucun nom d'objet n'étoit jamais sans quelqu'un de ces trois articles, il crût qu'il en falloit à tous les noms, même aux noms que nous appelons, *propres*, et que Massieu confondoit encore avec les noms communs. Il étoit difficile de lui faire connoître cette erreur, et de le ramener, à cet égard, à des idées justes. Voici comment je m'y pris.

J'essayai de lui donner d'abord la véritable idée des noms *propres*. C'étoit, par là, qu'il falloit commencer avec un élève qui avoit eu tant de peine à faire des collections d'individus, et à voir des espèces dans la nature. Il savoit les noms de tous les Sourds-Muets, élèves de l'école. Je lui fis écrire ces noms. Il savoit aussi quelques noms de villes, tels que *Bordeaux*, où nous étions alors, *Semens*, lieu de sa naissance, de *Cadillac*, ville principale de son canton, de *Paris*, capitale de la France, de *Rome*, capitale du monde Chrétien. Il fallut lui expliquer la nature du nom commun. Je le fis, en revenant à mes accolades, en écrivant de suite, et les

uns sous les autres, les noms de tous les objets dont se compose une ville, comme *maisons*, *rues*, *places*, *églises*, *édifices publics*, *murailles*, qui en font le tour. Il n'eut pas de peine à comprendre que tout ce qui renfermoit tous ces objets dans son enceinte, étoit donc une ville; que tout cela se trouvoit dans *Bordeaux*, *Cadillac*, *Paris* et *Rome*; que ces objets étant communs à tous ces lieux, ils devoient tous avoir également un nom commun, comme leurs propriétés; que ce nom étoit le mot *VILLE*; mais que ce nom n'étoit propre à aucun de ces lieux; que parler d'un de ces lieux, sans l'indiquer autrement que par le nom de *ville*, ce n'étoit pas le faire connoître, qu'il falloit donc à chacun de ces lieux, appellés *villes*, un nom particulier, et que ce nom étoit le nom propre de chacun; que ces noms propres étoient *Bordeaux*, *Cadillac*, *Paris* et *Rome*.

J'employai le même procédé à l'égard des élèves. Je fis remarquer à Massieu, que, comme les villes, ils avoient tous également, dans leur être, des objets, qui, dans chacun d'eux, étoient les mêmes; une tête, des bras, des mains, un estomac, un

ventre, des cuisses, des jambes et des pieds, etc.; qu'on avoit donné le nom d'*Homme* à tout individu en qui on avoit trouvé tous ces membres; que tous les Sourds-Muets, dont tous les noms étoient écrits sur la planche, étoient donc des *Hommes*; que c'étoit-là un nom commun à tous; mais qu'on n'en reconnoîtroit aucun, si on ne lui donnoit que ce nom-là; qu'il falloit donc un nom qui ne convint qu'à chacun d'eux, qui fut propre à chacun; et je fis voir que les noms écrits, étoient ces noms propres.

Combien de Massieux y a-t-il, combien de Baudonnets, combien d'Alberts, lui demandai-je alors? Un seul Massieu, un seul Baudonnet et un seul Albert, répondit-il. Dit-on, *un*, quand jamais on ne peut dire *deux*? Non, sans doute. On ne dit donc pas un Massieu; on ne peut donc dire, LE Massieu; car on ne dit jamais, LE, d'un objet dont on ne peut pas dire, UN, dans quelque occasion.

C'est ici que la numération vint nous apporter le secours que je m'en étois promis. Car ce fut particulièrement pour la parfaite intelligence de cet article, et pour l'emploi qu'il en falloit faire, que je

crus devoir enseigner, auparavant, comme moyen, la théorie de la numération.

CHAPITRE X.

Dixième moyen de communication.

Théorie des chiffres, indicateurs des élémens de la proposition.

Tous les élémens du langage qui servent à exprimer la pensée et qui peuvent former la proposition et toute la contexture de la phrase simple, sont connus, et leur emploi est déterminé.

Ils sont trouvés, sans doute, ces signes indicateurs. Mais notre esprit étoit trop occupé des premières leçons, quand nous reçûmes celle des chiffres qui distinguent le sujet, du lien-verbe, et le complément, de tout autre mot. Revenons sur cette théorie des chiffres. Nous ne pouvons plus faire un pas, sans ce moyen. Quand nous nous en servions pour caractériser le sujet, l'attribut et le verbe, lors même que les chiffres indiquoient le rôle de chaque élément de la proposition, c'étoient de purs

signes dont nous ne remarquions que la forme ; le rang que les nombres cardinaux sont destinés à désigner par la nature même de leur valeur propre et individuelle, n'entroit pour rien dans celle qu'ils avoient alors pour nous.

Mais quand nous eûmes appris la numération, nos idées sur les cinq chiffres, destinés à distinguer les cinq élémens principaux de la phrase, prirent un autre caractère ; sur-tout, quand nous eûmes ajouté à l'idée de chaque nombre principal, l'idée de rang et d'ordre, et que dans, *cinquième*, Massieu ne vit plus cinq, mais *un*, pris dans le nombre *cinq*, et le dernier des *cinq*. Il ne fut pas, d'abord, facile de lui faire faire cette distinction essentielle. Il fallut, pour cela, faire marcher, devant nous, cinq élèves, écrire, sur la planche, le nom de chacun, dans l'ordre de leur place relative ; écrire I, au-dessus de chaque nom ; et à mesure que chacun commençoit et continuoit sa marche, j'écrivois, au-dessus de l'unité, premier, second, troisième, quatrième, cinquième. Et j'ajoutois, au-dessus, les chiffres 1er, 2e, 3e, 4e, 5e. C'est ainsi que je donnai à Massieu l'idée d'ordre et de

rang dont j'avois besoin pour la leçon que je voulois lui donner.

Je repris les premiers procédés qui nous avoient servi à former, d'une manière successive, la première proposition, et je montrai à Massieu que, pour exprimer la pensée de la manière dont elle étoit conçue, il faudroit avoir un seul mot qui pût présenter, à la fois, et un objet, et une de ses modifications. C'est ce que lui offroit un nom dans lequel il voyoit un adjectif, écrit dans l'intervalle qu'on pouvoit laisser entre les lettres qui composoient le nom lui-même, comme dans le tableau suivant :

P r A o P I u I g E e R (*).

C'étoit, aux yeux de Massieu, un seul tableau, et même une simple image, en quelque sorte; ou, si l'on veut, une image pesée, réfléchie, une qualité vue dans un sujet,

(*) On me pardonnera, sans doute, de retracer ici quelques procédés exposés précédemment. On conviendra que, devant perfectionner les premières notions sur la théorie des chiffres, et ne pouvant le faire sans reproduire des tableaux déjà connus, je n'ai pas dû négliger ce moyen.

affirmée de ce sujet; le résultat de la comparaison d'une qualité et d'un sujet, et, par conséquent, un jugement ou une affirmation, un jugement manifesté, communiqué, mis ou posé sous les yeux d'un autre; enfin, une *proposition*, une proposition exprimée, en un seul mot. De quel chiffre faudroit-il marquer cette image manifestée? sans doute du chiffre 1; et de quel chiffre, si on peut la décomposer, toute simple qu'elle est, et en ôter, du moins, par l'esprit, la qualité qui en est affirmée? encore du chiffre 1; car on ne multiplie pas l'image, en la décomposant. Mais ce chiffre 1, écrit au-dessus de l'objet, est-il un autre chiffre que celui de la qualité? Non, sans doute, puisque la qualité qui ne peut exister hors de l'objet, ne fait pas deux avec l'objet. C'est par le procédé suivant que je le fis entendre à Massieu.

P r A o P I u I g E e R.
— — — — — —

Ce chiffre 1, qui tomboit perpendiculairement sur le mot, *papier*, et qui le traversoit, se divisoit ainsi dans le procédé suivant, en se partageant sur l'objet et sur la qualité :

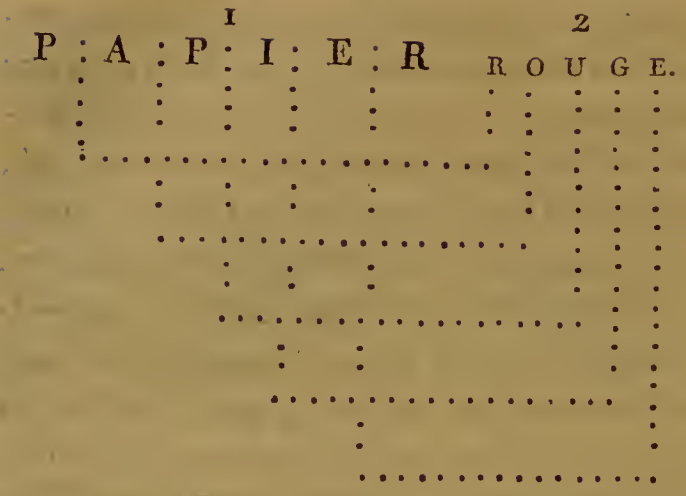

Ce partage disoit à Massieu que ces deux mots que confondoit ensemble un chiffre unique, pour n'en faire qu'un seul, ne formoient qu'un seul tout, qu'une seule pensée, pour l'expression de laquelle il ne faudroit, s'il se pouvoit, qu'un signe simple comme elle-même; et dès ce moment, Massieu s'accoutuma à ne voir jamais la qualité séparée de l'objet, et par conséquent, l'adjectif, pas plus séparé du nom, dans l'esprit, qu'ils ne l'étoient, dans ce tableau. Il se préserva, pour jamais, à l'aide de ce procédé, qui ne présentoit, pour deux mots écrits, l'un dans l'autre, qu'un seul chiffre, du piége qui lui seroit tendu, sans cesse, dans la suite, pour la séparation du sujet et de la qua-

lité. Il apprenoit, dans cet instant, à ne jamais compter que pour UN, le nom et l'adjectif, comme l'esprit, avant la pratique si heureuse de l'abstraction, ne comptoit que pour UN, l'objet et toutes ses manières d'être.

A toutes ces lignes, qui reportoient, à leurs cases abandonnées, les lettres qui servoient à former l'adjectif, je fis succéder, dans un autre procédé, une seule ligne, qui fut elle-même traduite ou remplacée par notre *mot-lien*, déjà connu; et ce mot eut le chiffre 2, pour caractéristique. C'étoit le chiffre qui se présentoit à la suite de celui que nous venions d'employer, tout à l'heure.

La phrase passive eut les mêmes chiffres, par conséquent, le chiffre 3, quand elle fut réduite à un seul mot. Et ce mot fut le complément de la proposition active.

Le verbe formé d'une qualité active et du verbe *être*, eut deux chiffres, comme servant à deux fins; à énoncer une qualité, dans sa première partie, et pour cela, ayant le chiffre du sujet, comme *rouge* avoit le chiffre du mot, *papier*; et le chiffre 2, dans sa seconde partie, puisque cette terminaison étoit le verbe. Il étoit donc tout simple que la phrase active, avec son complément, eut

au-dessus de ses élémens compositeurs, les chiffres suivans : 1 2 3.

Ces chiffres indiquent : le premier, le sujet ; le second, la qualité active, qui est la première partie du verbe actif; le troisième, la terminaison du verbe actif, qui n'est autre chose que le verbe *être ;* le quatrième, le complément du verbe, ou, comme disoient les Latins et quelques modernes, le régime ou le cas du verbe.

Il ne reste plus que la préposition sur laquelle nous écrivons 4, et son complément ou régime, marqué du chiffre 5 ; l'adverbe, qui, remplaçant et la préposition et son complément, doit donc en prendre les chiffres.

Telle est l'heureuse théorie des chiffres, à l'aide desquels la construction la plus embarrassée ne peut plus avoir la moindre difficulté pour le Sourd-Muet. Telle est l'*heureuse* théorie des chiffres ; qu'on me pardonne de le redire encore : et comment pourrois-je contenir ici, sans la laisser éclater, toute ma joie ? n'est-ce pas à cette invention si simple que sont dûs tous les succès dont tout Paris a été témoin, à mes leçons ? n'est-ce pas à la théorie des chiffres

qu'il faut attribuer, non-seulement la parfaite intelligence qu'acquièrent, en si peu de temps, les Sourds-Muets, du mécanisme de la phrase, mais encore la facilité qu'ils ont de s'exprimer presqu'aussi exactement que les parlans? C'est cette théorie qui assigne à chaque mot sa valeur relative dans la proposition; qui apprend à distinguer le sujet, de l'objet d'action, quelle que soit leur place dans la phrase française? C'est elle qui apprend encore à ne pas confondre le complément indirect avec le direct, et qui, ne marquant jamais les mots qu'autant qu'ils ont une valeur, et qu'ils représentent des idées, ne permet pas de confondre, avec ceux-ci, les simples conjonctions, puisqu'il n'y a jamais de chiffres pour aucune d'elles. C'est la théorie des chiffres qui fait toujours marcher la logique à côté de la grammaire, en faisant considérer, moins les mots que les choses, moins les parties constitutives de la phrase que les élémens de la proposition; moins le nom que le sujet; moins l'adjectif que l'attribut; moins le régime du verbe que le complément de la proposition; moins la préposition et son régime, qu'une propo-

sition secondaire dans la dépendance d'une proposition principale. C'est, à la faveur de cette théorie des chiffres, que le Sourd-Muet acquerra l'habitude de considérer plutôt les pensées que les expressions, plutôt les idées que les mots, et qu'il aura ce tact sûr qui distingue ce qui est essentiel d'avec ce qui est accessoire, et que la construction pourra, quelquefois, être irrégulière, sans que les transpositions soient jamais l'occasion d'une méprise. Toujours la grammaire sera subordonnée à la logique, ou plutôt le Sourd-Muet deviendra grammairien, parce que la théorie des chiffres l'aura rendu logicien. Si cette théorie produit de si heureux effets, on avouera qu'il doit être permis à son inventeur d'en relever, un peu, les avantages, sur-tout quand il a été témoin, tant de fois, de toute l'insuffisance des anciens moyens de communication, qui n'étoient pas aidés de celui-ci. Le Sourd-Muet parvenoit, sans doute, avec ces moyens, à écrire, sous la dictée des signes, tout ce qui lui étoit proposé. Sa mémoire retenoit, avec une facilité extrême, sur tous les objets d'instruction, et les questions, et les réponses. Mais falloit-il répondre à une ques-

tion nouvelle ? falloit-il faire une réponse qui n'eût pas été communiquée ? le Sourd-Muet n'avoit à écrire que des mots sans liaison ; et à former qu'un assemblage étrange d'expressions incohérentes. Falloit-il faire une demande ? il n'avoit jamais à écrire que le mot principal ; et je ne peux oublier, qu'un jour, un Sourd-Muet, dont les succès avoient été, mille fois, admirés dans une école où la théorie des chiffres n'étoit point connue, interrogé sur une commission dont on l'avoit chargé, écrivit la réponse suivante : *Cauderan, paquet, porter, mon oncle.* Il falloit deviner ce qu'il vouloit dire : et voici ce qu'il fallut imaginer, d'après la connoissance des rapports qu'avoit ce jeune homme auprès d'un oncle qui demeuroit dans un des fauxbourgs de Bordeaux : *Je vais à Cauderan, apporter ce paquet à mon oncle.* Et cet élève étoit alors à Bordeaux, où il avoit été renvoyé dans sa famille, après un cours d'instruction de dix années. On l'avoit renvoyé, en disant aux parens que son éducation étoit complète, qu'il n'y avoit plus rien à lui montrer. Et c'étoit vrai alors.

CHAPITRE XI.

Onzième moyen de communication.

Théorie de l'interrogation.

LA constitution grammaticale de la proposition étoit entièrement connue de mon élève. Je pouvois lui tout montrer, par le moyen de la proposition ; mais il ne pouvoit me rien demander, ni m'interroger sur rien, ni me demander l'explication de rien. La communication, entre nous, n'étoit donc pas parfaite ; et il falloit qu'elle le fut, pour ne jamais nous trouver arrêtés dans notre course. Il falloit enfin, pour instruire Massieu, pouvoir savoir de lui où il en seroit, ce qu'il sauroit, toutes les fois que commenceroient nos entretiens ; et qu'à son tour, il pût m'interroger sur les idées que je ferois jaillir de son esprit, en profitant de celles qu'il m'exprimeroit lui-même. Il falloit donc lui découvrir la théorie de l'interrogation.

Massieu connoissoit la proposition *expositive*. Il falloit donc partir de-là pour le conduire à l'*interrogative*. Car l'une devoit nécessairement mener à l'autre.

Je me demandai d'abord à moi-même ce que c'étoit que la proposition, question qui devoit revenir, sans cesse, pendant le cours d'instruction que j'avois entrepris. Je me fis la réponse ordinaire : *La proposition est la manifestation d'un jugement.* Je me demandai si la question étoit aussi une proposition. Il n'y avoit, là-dessus, aucun doute, elle est aussi, me dis-je à moi-même, la manifestation d'un jugement ; mais si cela est, il n'y a donc pas de différence entre la proposition expositive et la proposition interrogative. Ici, je m'arrêtai, et je cherchai s'il n'y avoit pas réellement quelque différence. Après m'être assuré que ce qu'avoient de commun ces deux propositions, c'étoit la manifestation d'un jugement ; et que ce qu'elles devoient avoir de spécifique et de différent entr'elles, c'étoit la nature ou la qualité de ce jugement, je me demandai quel jugement énonce donc la proposition expositive, quel jugement expose la proposition interrogative. La réponse à ces deux questions alloit établir la véritable différence entre ces deux propositions, et par conséquent, la nature de chacune.

Le jugement énoncé par la proposition

expositive est une affirmation sur la convenance ou sur la disconvenance d'une qualité quelconque et d'un sujet : ce qui fait que la proposition est nécessairement affirmative ou négative.

Le jugement énoncé par la proposition interrogative, est, à la fois affirmatif et négatif, au lieu que celui de la proposition expositive n'est jamais l'un et l'autre ; mais toujours, l'un ou l'autre. Il y a donc un double jugement dans l'une, et jamais qu'un seul jugement dans l'autre. Voilà ce qu'il falloit faire entendre à Massieu ; et peut-être que ceux de mes lecteurs qui ne se sont jamais donné la peine de réfléchir sur le mécanisme de la proposition interrogative, ne seront pas fâchés que je fasse disparoître le paradoxe qui se presente ici, et que je prouve que toute question renferme, en effet, deux propositions, et, par conséquent, un double jugement. C'est réellement ce double jugement dont l'un détruit l'énonciation de l'autre, puisque l'un est négatif, et l'autre affirmatif ; c'est ce double jugement qui fait que la proposition qui, sans les énoncer, est renfermée dans deux idées opposées, est, par cela

même, interrogative. Car quel est l'état de celui qui interroge? c'est l'état d'un homme qui désire être instruit sur l'objet de sa question. Or, celui qui désire savoir si telle qualité convient ou ne convient pas à tel sujet, ne le sait donc pas; et on avouera que, pour quelqu'un qui manque de cette connoissance, l'existence de la convenance et de la disconvenance est également douteuse. Le *oui*, et le *non*, ont donc les mêmes probabilités. Que doit donc faire celui qui veut savoir? il doit montrer l'état où il se trouve, par rapport à ce qu'il veut savoir. Or, la manifestation de cet état d'incertitude ne ressemble-t-elle pas à la demande muette d'un pauvre, qui, voulant être assisté, se contente de montrer son indigence : ainsi, ces paroles : *je n'ai pas*, sont, dans sa bouche, synonymes de celles-ci : *donnez-moi.* De même, affirmer et nier, en même temps, la convenance d'un sujet et d'une qualité, n'est-ce pas dire : *je ne sais pas*? et dire, *je ne sais pas*, n'est-ce pas prononcer : *apprenez-moi*, *dites-moi*? et ces deux formes ne sont-elles pas une question? La question doit donc renfermer deux propositions. Voyons si cela est ainsi. Voici une question :

« Le ciel est-il serein?

Par-tout où il y a deux sujets, il y a certainement deux propositions. Or, il y a ici deux sujets ; *le ciel*, et, *il*. Il y a donc deux verbes, et, par conséquent, deux affirmations ; car on sait que, de sa nature, le verbe affirme. Voici comment je présentai à Massieu cette difficulté :

« Le ciel n'est pas serein	Le ciel est serein.
« Le ciel n'est pas serein	Est le ciel serein?
« Le ciel non serein	Oui, le ciel serein?
« Le ciel non	Est le ciel serein?
« Le ciel	Est il serein?

Rien n'indiquant davantage l'indifférence que le *oui*, et le *non*, sur la même convenance, les présenter, à la fois, à quelqu'un, n'est-ce pas lui donner un choix à faire ; et lui donner un choix qu'on ne sait pas faire soi-même, c'est assurément l'interroger. Or, n'est-on pas trop heureux de retrouver, dans la question, telle qu'elle est, de quoi former ces deux propositions, qui, étant, l'une affirmative, et l'autre négative, supposent cette indifférence, et, par conséquent, cette ignorance et ce désir de savoir, de la part de celui qui les fait?

Massieu vit donc deux propositions dans cette proposition interrogative. La première, dans le sujet tout seul; la seconde, dans le verbe, le sujet et la qualité. La réponse ne devoit être autre chose que le choix des deux propositions; et ce choix devoit s'exprimer, en écrivant la proposition préférée, dans la forme expositive. C'étoit donc ici la proposition suivante, supposé que ce fut, OUI :

« Il est serein.

Mais on me demandera peut-être comment j'avois fait entendre à Massieu la valeur du OUI, et du NON; car je n'en ai encore rien dit. On a vu comment Massieu avoit appris la valeur du mot-lien, qui est l'expression naturelle de l'affirmation. *Oui*, fut donc, jusqu'à ce que, par une analyse particulière, il pût en bien comprendre l'origine, le synonyme de toutes les troisièmes personnes du verbe, ÊTRE. Et, NON, étant destiné à détruire l'effet de l'affirmation, fut entendu, en devenant le synonyme d'une rature sur la ligne, signe du mot-lien. Ainsi effacer la liaison formée par le verbe, *être*, entre le sujet et la qualité, c'étoit dire que cette qualité n'appartenoit pas au sujet;

c'étoit donc nier cette appartenance, ou dire, NON, sur cette convenance.

Tel fut mon premier procédé pour faire entendre la proposition interrogative. J'en employai un second qui servit à perfectionner ces premiers aperçus.

Massieu connoissoit parfaitement la fonction du verbe, *être*, dans la proposition. Il voyoit l'affirmation par-tout où se trouvoit ce verbe. Mais il falloit qu'il se trouvât, comme le ruban qui réunit tout ce qui est attaché, comme l'épingle qui réunit tout ce qu'elle traverse, entre le sujet et la qualité. Le verbe, qui précéderoit ce qu'il doit lier, seroit l'épingle qu'on n'attacheroit qu'à l'un des deux rubans qu'on voudroit réunir ensemble. Massieu comprit cela, à merveille. Je fis devant lui tous ces essais; je lui donnai un ruban, puis deux objets; il comprit que c'étoit pour les attacher; il les attacha, en effet, et me les rendit. J'écrivis, EST, sur notre planche, et je fis voir à Massieu, qu'en lui donnant un ruban, j'indiquois, par-là, quel mot il falloit écrire. Le mot, *Ciel*, que j'écrivis à la suite, je le comparai à l'un des deux objets; j'écrivis le mot, SEREIN, que je comparai au

second objet : et, de tout cela, il résulta cette phrase dont on retrouve la forme dans la langue allemande, et dans la langue anglaise : *Est le ciel serein* ? Il ne me fut pas difficile de montrer à Massieu que ces trois mots ainsi disposés, n'étoient pas plus unis que les objets ne l'avoient été quand, tout à l'heure, je lui avois d'abord donné le ruban, puis les deux objets. Je lui fis signe qu'il devoit faire, à l'égard de ces trois mots, ce qu'il venoit de faire à l'égard des deux objets ; et que de même qu'il s'étoit servi du ruban pour attacher les deux objets, il devoit se servir du verbe pour lier les deux mots, si du moins il jugeoit que cette liaison fut convenable ; que, toutes les fois qu'en lui donnant deux mots à réunir, je lui présenterois d'abord le mot-lien, je lui marquerois, par ce procédé, mon ignorance sur la convenance des deux mots, et mon désir de la connoître ; qu'en les liant, ou en les déliant, il répondroit à mon désir ; que mon procédé seroit la question, et le sien, la réponse.

Il y avoit dans ce procédé moins de métaphysique peut-être. Je fus compris plus vîte. Peut-être aussi la rapidité du succès

du second procédé fut-elle due au succès du premier ; peut-être aussi faut-il l'attribuer au rapprochement que je venois de faire d'un procédé sensible et matériel, avec un procédé métaphysique et purement intellectuel.

Il nous restoit à justifier quelques formes interrogatives. Je crus devoir me borner, pour le moment, à celle où le QUE, sous différentes formes, indique, seul, la question.

C'étoit pour la première fois que ce mot alloit être mis sous les yeux de Massieu ; car nous n'avions pas eu encore occasion de l'employer comme *conjonctif*, puisque nous ne connoissions que la phrase simple, où le QUE, n'a jamais rien à faire, puisqu'il ne lie que des propositions.

Les trois formes d'interrogation où se trouve le QUE, sont celles-ci : *qu'est le ciel? qu'est-ce que le ciel? qui frappe à la porte?* Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres formes où il est facile de reconnoître le QUE, comme partie essentielle et même unique de l'interrogation, comme dans, *combien*, *comment*, *quoi*. Mais Massieu n'avoit pas encore assez de données pour les parcourir toutes.

Je me bornai à ces deux-ci : *qu'est le ciel? qui frappe?*

Il n'y a que trois mots dans chacune de ces propositions, et ces élémens nous sont, depuis long-temps, familiers ; *le sujet*, *le lien-verbe*, et la *qualité*, ou ce qui l'indique ou la remplace, ou la demande.

Je repris le procédé de la qualité, tel qu'il est ici.

C q I u E e L.

— — —

Massieu savoit ce qu'étoit le ciel, mais ce mot, QUE, écrit dans les intervalles des lettres du nom, il ne l'avoit jamais vu ; il étoit naturel qu'il le prit pour un adjectif. Je lus dans ses yeux, et son erreur, et le désir qu'il avoit de connoître cet attribut ; je lui fis signe que ce mot ne signifioit absolument rien, qu'il n'étoit le signe de rien, et ne représentoit rien à l'esprit. Pourquoi l'écrivez-vous dans ce nom, comme vous écriviez autrefois, *rouge*, dans *papier*, m'auroit dit Massieu, s'il avoit su m'interroger, à la manière des parlans? Je lisois cette question dans ses mouvemens impatiens, dans ses yeux inquiets, sur toute sa physionomie ; car nous avions, entre nous, ce langage qui n'exige

ni tous les mots, ni toutes les formes de celui que je voulois lui enseigner.

C'est parce que ce mot ne signifioit rien que je l'employois; c'est parce qu'il ne signifioit rien qu'il servoit à demander le mot dont il ne faisoit qu'occuper la place. Ne signifiant rien, il étoit là pour avertir d'écrire le mot convenable, comme des pieds postiches occupent, dans une chaussure, pour conserver sa forme, la place des véritables pieds. J'effaçai le mot, QUE, et j'écrivis, SEREIN, à la place; il n'en fallu pas davantage pour l'intelligence de ce procédé; cependant j'en fis grand nombre d'applications: voici comment je les faisois.

Je prenois un feuillet colorié; je n'en montrois que le côté qui étoit blanc, et j'écrivois, comme je venois de faire pour le mot, *ciel*, le mot, *papier*, et le mot, *que*, dans les intervalles. Je faisois signe qu'on ne pouvoit effacer le *que*, pour y substituer un adjectif, qu'autant que, retournant le feuillet, on verroit sa couleur; je le retournai. En effet, Massieu effaça aussitôt les lettres du mot, QUE, et y substitua celles qui forment le mot, *jaune;* car c'étoit la couleur du feuillet.

Tous les élèves voulurent avoir part à ce

jeu ; car cette leçon finit par n'être plus qu'un amusement, un jeu, une récréation. Ils se donnoient, les uns aux autres, par derrière, et sans les voir, des objets dont les formes leur étoient connues, et dont les couleurs ne l'étoient pas ; et ils écrivoient, et le nom des objets, et QUE, à la place de l'adjectif qu'il falloit affirmer de chaque objet, et qu'il falloit deviner. Ce mot reçut donc, dans cet exercice, la valeur interrogative que j'avois voulu lui donner. Celui qui l'écrivoit provoquoit la réponse, celui qui l'effaçoit et le remplaçoit, répondoit à la question.

Il ne restoit plus que le *qui ;* le même procédé le fit entendre ; mais ce ne fut pas dans un nom qu'il fut écrit. Comme le QUE, inséré dans un nom, y tenoit la place de la qualité qui y manquoit, et sembloit être l'*x* de cette qualité, de même, le *qui*, ne pouvant jamais être le remplaçant d'un adjectif, ne devoit donc l'être que d'un nom inconnu ; aussi eus-je le soin de l'insérer dans une qualité, comme j'avois inséré, QUE, dans un nom ; je pris, pour ce procédé, des qualités actives.

FRAPPANT.

Je supposois que quelqu'un qui n'étoit pas

vu frappoit à la porte, l'action étoit connue de moi seul; j'entendois frapper; mais tous les Sourds-Muets voyoient bien que celui qui frappoit, n'étoit pas plus vu de moi que d'eux-mêmes; le nom manquoit donc à la qualité; nous l'aurions laissé sans en remplir les intervalles, si aucun de nous n'eût désiré de connoître celui qui frappoit. Je demandai, par signes, à tous les élèves, s'ils désiroient de connoître le frappant; tous marquèrent leur désir; Massieu écrivit, pour tous, le mot, QUE, *oui*, QUE. Et qu'on ne s'en étonne pas; ce mot lui avoit trop bien réussi dans les procédés antérieurs, pour en chercher un autre: il n'étoit pas encore temps d'expliquer à Massieu la différence de ces deux mots, QUE et QUI; il suffisoit qu'il sut que le premier interrogeoit sur la qualité, et le second sur l'être ou la personne. J'écrivis donc, QUI, dans *frappant*, et aussitôt, j'envoyai à la porte un Sourd-Muet, qui, ayant vu celui qui avoit frappé, vint substituer le nom de ce frappant au mot, QUI, écrit dans la qualité.

Alors les jeux recommencèrent; on se pinçoit, on se frappoit de manière à ne pas être vu, il falloit deviner le nom de celui qui,

sans être aperçu, avoit eu l'adresse de le faire.

Nous fîmes, à l'égard de ce procédé, ce qui avoit été fait pour les couleurs et pour les qualités actives, quand j'avois voulu faire connoître la nécessité d'un lien pour le sujet et la qualité, et la nature de ce lien.

F R q A u P i P

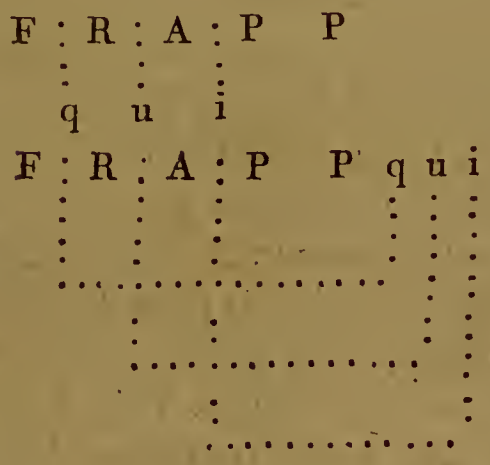

Nous traduisîmes ces lignes par une seule, et puis celle-là par notre mot-lien, ce qui nous donna le résultat suivant.

1 2 1
F R A P P est qui.

Puis celui-ci :

1 2 1
F R A P P E qui.

Puis, enfin, la transposition, qui n'en est plus une, quand, au lieu d'une qualité, c'est un sujet.

Q u i F : R : A : P P E.

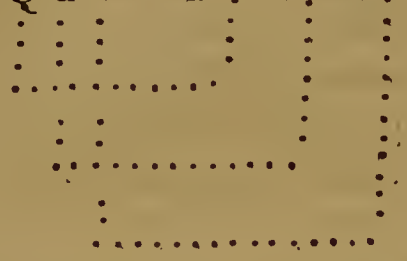

En substituant au mot, *qui*, le nom de celui qui venoit de frapper, la réponse se trouvoit faite, et la proposition interrogative étoit changée en proposition énonciative ou expositive, ou *responsive*. J'effaçai donc le mot, *qui*, et Massieu mit, à la place des lettres effacées, celles qui formoient le nom du Sourd-Muet qui avoit frappé. Voici le procédé tel qu'il fut, quand j'eus effacé le mot *qui*, et tel qu'il fut quand ce mot interrogatif fut remplacé par le nom dont il occupoit la place.

F : R : A : P P E.

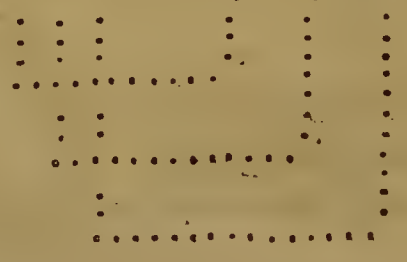

COL F:R:A:P P E.

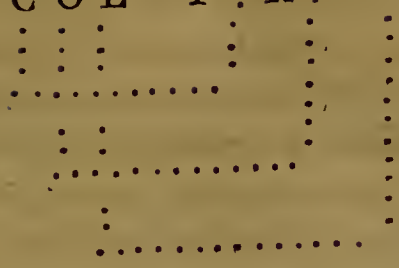

Voilà que nous avions trois manières de nous interroger, Massieu et moi, et sur les qualités qui convenoient aux objets : *Le ciel est-il serein? Qu'est le ciel?* et sur les actions par rapport à leurs sujets : *Qui frappe?* Nous n'avions plus qu'un pas à faire pour arriver à l'interrogation qui pouvoit avoir le complément du verbe, ou l'objet d'action, ou le régime du verbe, pour objet ; il falloit pour cela, comme nous venions de le faire pour le sujet, revenir au procédé de la phrase passive.

Col frappe porte est frappée.

Ce procédé nous avoit déjà donné le résultat suivant :

Col frappe porte.

Nous pouvions donc supposer inconnu le sujet de la proposition passive, et dire :

Col frappe est frappé quoi.
Col frappe . quoi est frappé.

Col frappe quoi frappé.
Col frappe quoi ?

Il ne falloit aucun effort pour comprendre ce procédé ; il suffisoit de se rappeler le troisième moyen de communication : nous fîmes ici une transposition véritable, en disant :

quoi frappe Col ?
que frappe Col?

Et cette transposition est bien naturelle, et justifie bien ce que j'ai déjà dit dans ce troisième moyen de communication, qu'il n'y a jamais de phrase active qui ne suppose l'ellipse d'une phrase passive, et surtout quand la phrase active ne manque pas de son complément ; car son complément recevant l'action qu'elle exprime, est nécessairement souffrant et patient à l'égard de cette action ; il est donc le sujet d'une qualité qui exprime cette souffrance, et par conséquent le sujet d'une proposition passive.

Massieu, qui n'avoit rien oublié de cette leçon, ne devoit donc rien trouver d'étonnant dans la forme extraordinaire de cette proposition : *que frappe Col.* Dès que l'objet frappé lui étoit inconnu, et qu'il désiroit de le connoître, la première idée de son esprit de-

voit avoir cette chose pour objet; il ne devoit pas être en peine sur le nom de celui qui frappoit, il le savoit, aussi est-ce le dernier mot de sa phrase; mais il ne connoissoit pas l'objet frappé, et il vouloit le connoître; son inquiétude se portoit là-dessus; toutes les autres idées lui étoient venues après celle-là, et à l'occasion de celle-là; c'est donc par celle-là que doit commencer son discours. Aussi en est-ce le premier mot. *Que frappe?* comme s'il disoit : *un objet est frappé, j'en suis sûr, puisque je connois et l'action, et celui qui l'a faite; dites-moi le nom de cet objet, je sais tout le reste.*

La proposition interrogative suit donc ici, dans son énonciation, la génération même des idées, car c'est dans cet ordre qu'elles se trouvent classées dans la tête de Massieu; et il seroit trop long, pour son impatience, de commencer parce qu'il sait, et de finir parce qu'il ne sait pas, et qu'il désire savoir. Ainsi il ne s'amuse pas à dire : *Col frappe, il frappe quoi*; mais il dit : *quoi est frappé, car je vois quelqu'un qui frappe, ce quelqu'un est Col.* Tout cela est dans ces trois mots : *que frappe Col?* car ces trois mots renferment deux propositions.

On peut imaginer facilement combien il résulta, pour lui, de précieux avantages de la connoissance de cette forme interrogative. Que de questions que nous n'avions pu faire encore, et qui se présentoient d'elles-mêmes : *Que fais-tu? qu'as-tu fait hier? que feras-tu demain?* et mille questions semblables ! Quel nouveau moyen de converser avec Massieu, de lui faire trouver, par ce qu'il connoissoit déjà, ce qu'il ignoroit encore ! Mais de nouvelles formes se présentèrent encore; toutes les prépositions vinrent, en foule, s'unir au mot interrogatif. Nous savions déjà dire, comme on l'a vu, *Massieu a posé ce couteau sur la table*; il ne devoit donc pas être plus difficile de dire : *Massieu a posé ce couteau sur* QUOI, ou dans la forme qui nous a déjà paru si naturelle :

« Sur quoi Massieu a-t-il posé ce couteau?»

Nous pourrons désormais employer ainsi toutes les prépositions, et dire :

« A qui Massieu a-t-il donné ce couteau?

» A quoi Massieu a t-il attaché ce couteau? »

Et dès ce moment, je peux convenir avec lui que le mot *qui* ne se dira jamais que des personnes, et le mot *quoi*, uniquement des

choses. Massieu comprit cela parfaitement, et ne s'y trompa plus.

Ici, je sentis le besoin d'enseigner à Massieu à connoître le complément direct et le complément indirect des verbes. Il le falloit pour lui faire employer les propositions, dans cette nouvelle forme interrogative; et la connoissance de ces deux complémens avoit eu, pour préparation, tout ce qui avoit précédé. Nous eûmes recours à notre manière ordinaire. Je fis faire des actions, et je les fis écrire. La première fut celle-ci : *Col a donné un couteau à Albert.*

Le cinquième moyen de communication nous avoit mis à même de nous servir, avec succès, de cette forme ; et toute action qui, comme celle-ci, avoit un complément direct, qui étoit, ici, *couteau*, et un complément indirect qui étoit exprimé par la préposition A, et le complément de la préposition qui étoit *Albert*, ne nous coûtoit aucune peine à exprimer. Il nous fut aussi facile de substituer notre nouveau mot interrogatif à tous les noms de cette phrase, et de faire autant de questions qu'il y avoit de noms. Ainsi nous fîmes les questions suivantes :

» QUI a donné un couteau à Albert?
» QU' a donné Col à Albert?
» A QUI Col a-t-il donné un couteau?

Je fis remarquer à Massieu qu'il y avoit une chose dans cette phrase, et deux personnes : la chose étoit *couteau*; les personnes étoient *Col* et *Albert.* Tout cela fut compris.

Ici, se présenta aussi naturellement le verbe *faire*, qui joue un si grand rôle dans les phrases interrogatives. Il falloit donc apprendre à Massieu à s'en servir, et c'étoit le moment.

Je fis écrire, sur la planche, une longue série de verbes, tous exprimant des actions sensibles et physiques, et je préférai le mode *indéfini* ou *infinitif.* Mais avant de rien dire sur ces verbes, il falloit faire entendre ce mode.

Massieu avoit précédemment appris l'emploi des pronoms personnels; il conjuguoit, très-bien, les trois temps absolus de tous les verbes. Je pouvois donc lui présenter le tableau du présent indéfini de tous les verbes, et m'en servir pour en former le mode indéfini. Voici ce procédé.

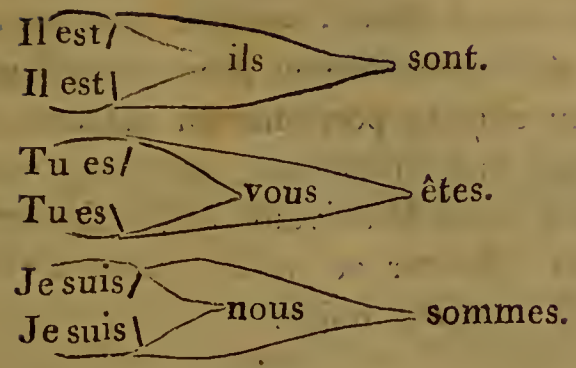

J'effaçai tous les pronoms; voici ce qui me resta :

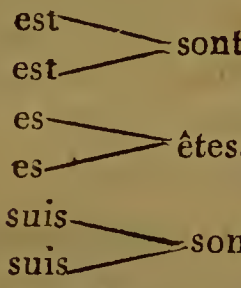

Je fis observer à Massieu qu'aucune de ces personnes ne pouvoit subsister dans cet état, puisqu'il n'y avoit plus de personnes au verbe, quand le verbe n'avoit plus de sujet qui lui commandât telle ou telle forme. Le verbe qui n'étoit plus précédé de personnes devoit donc prendre une forme ou une manière d'être, ou enfin un mode relatif à ce nouvel état, sans détermination quelconque, par conséquent *indefini*; sans personnes quelconques, par conséquent

impersonnel. Ainsi, aussitôt que se trouvoient effacés tous les pronoms qui précédoient chaque personne du présent, nous devions substituer *être*, par-tout, comme dans le procédé suivant, où je suis forcé de laisser subsister ce qu'il est aisé d'effacer sur la planche noire.

~~Est~~ — Être.
~~Sont~~ — Être.
~~Es~~ — Être.
~~Êtes~~ — Être.
~~Suis~~ — Être.
~~Sommes~~ — Être.

J'employai pour cela un autre procédé qui naissoit naturellement de la leçon du troisième procédé.

Papier —est— rouge.

J'effaçai le sujet et la qualité qui déterminoient la ligne et qui commandoient au verbe la troisième personne. Or, le sujet et la qualité étant effacés, la ligne représentative du verbe à la troisième personne ne se trouvant plus bornée par rien, est donc sans bornes et sans limites, ou illimitée, indéfinie comme dût l'être aussi le verbe;

et je représentai cette *indéfinité* ou indétermination, par le procédé suivant.

ê t r e.

Ainsi fut figuré l'infinitif, ou le mode indéfini.

Massieu comprit alors que tous les verbes, non précédés de pronoms, devoient donc être au mode indéfini ; et il ne fut plus étonné que la série des verbes, que je venois de faire écrire, parussent sous cette forme nouvelle, comme dans le procédé suivant.

Toucher
Prendre
Porter
Poser.
Laisser.
Jeter.
Frapper.
etc., etc.

Je pouvois dire à Massieu, comme je le lui avois déjà dit, que la terminaison de chacun de ces verbes étoit le verbe *être*, à l'infinitif, et qu'il n'y avoit, par conséquent, de propre à chacun, que la première syllabe, puisque la dernière étoit ce verbe, *être*. Mais je préférai de suivre, dans cette

occasion, l'opinion d'un savant académicien (*), qui, assistant, un jour, chez un de nos amis communs, à un de mes exercices, me prouva que la substitution du verbe *faire*, à la place du verbe *être*, pour terminaison commune de tous les verbes actifs, seroit plus facilement comprise et mieux sentie par mes élèves. Voici donc les deux procédés que j'employai, en conséquence de cet avis, dont j'aime à reconnoître ici publiquement l'utilité.

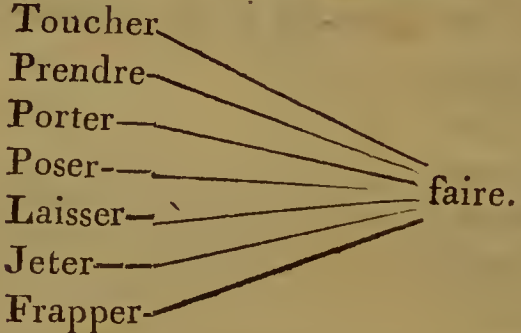

etc., etc.

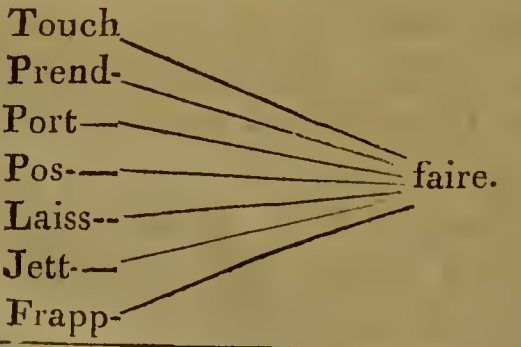

(*) M. l'Abbé MORELLET.

Il falloit généraliser la signification du verbe *faire*, pour pouvoir l'employer dans l'interrogation. Il devoit ne signifier aucune action particulière, pour pouvoir les remplacer toutes; et le moyen de lui donner cette valeur indéfinie, c'étoit de le rendre, en quelque sorte, synonyme de l'expression de chaque action; et c'est ce qui arriva, par l'un des deux procédés précédens, que je présentai à Massieu, sous cette autre forme.

Touch faire.
Prend faire.
Port faire.
Pos faire.
Laiss faire.
Jet faire.
Frapp faire.
Ecri faire.
Dessin faire.

Tous les verbes actifs peuvent être compris dans cette série, et unis au verbe *faire*, ainsi que ceux-ci le sont. Il me suffit d'avoir indiqué le procédé. C'est encore ici une forme anglaise. On sait tout le parti que tirent les Anglais de leur verbe auxiliaire *Do*, qui signifie, en français, *Faire*.

Le *quoi* ou le *que* étoit devenu, entre nous, le remplaçant provisoire du mot cherché et désiré. Uni au verbe *faire*, il ne pouvoit servir à demander qu'un verbe, puisque le mot *faire*, étoit la terminaison de tous les mots de cette espèce. Massieu comprenoit tout cela, je pouvois donc, quand il dessinoit, l'interroger ainsi : *Que fais-tu ?* Il devoit me répondre : *Je dessinfais.* S'il frappoit, je pouvois encore lui demander : *Que fais-tu ?* Il devoit me répondre : *Je frappfais ;* pour lui, *faire* étoit devenu le verbe *être*, de toutes les qualités actives. C'étoit à moi à le redresser ainsi :

1 1 2 . 1 1 2

» Je frapp fais. = Je frapp e. »

Ainsi, sans changer la terminaison des verbes actifs, l'esprit lui donnoit une double valeur, celle de l'activité dont *faire* étoit éminemment le signe ; et celle de la liaison, spécialement destinée à prononcer l'affirmation. C'est ici que nous ajoutâmes, en faveur de la phrase interrogative, cette valeur nouvelle à la terminaison des verbes actifs. Les verbes neutres furent réduits à la seule valeur du verbe *être*.

Mais Massieu ne marcha pas aussi vîte

que le lecteur le fera, avec moi, à l'égard de ce procédé. Massieu écrivoit toujours le verbe *faire* dans ses réponses, quand il le trouvoit dans mes questions. Et quand je lui demandois : *Que fais-tu ?* il me répondoit : *Je fais écrire : je fais manger : je fais marcher.* Il ne falloit pas plus d'une leçon pour lui apprendre à dire : *J'écrifais, je mangfais, je marchfais.* Il en fallut bien davantage pour qu'il supposât ce verbe *faire*, avec le verbe *être*, à la terminaison de chaque verbe actif. Mais enfin, cette supposition lui devint familière, d'autant que celle du verbe *faire* ne rendoit pas celle du verbe *être* inutile, et que même il ne falloit la faire que pour distinguer les qualités actives de toutes les autres, et pour connoître le véritable rôle du verbe *faire*, dans l'interrogation. Il falloit que le répondant, le supposant dans chaque verbe, ne se crût pas obligé de l'employer, d'une manière expresse, dans la réponse. Il falloit aussi que, sachant qu'il appartenoit à chaque action, il ne le regardât que comme indication d'une action quelconque, et que ce fut le mot *quoi*, ou *que*, qui provoquât l'énonciation de l'action particulière demandée.

C'étoit ici un autre pas que je faisois faire à Massieu ; il nous restoit peu de formes interrogatives à rechercher ; et celles qui nous étoient encore inconnues, telles que celles-ci : *Quel, combien, comment, pourquoi, qu'est-ce que*, exigeoient des connoissances plus étendues et d'autres moyens de communication.

CHAPITRE XII.

Douzième moyen de communication.

Pronoms passifs, Pronoms adjectifs.

MASSIEU connoissoit l'usage des pronoms personnels substantifs qui servoient à remplacer le sujet des propositions ; mais il ignoroit que ces mêmes pronoms, la plupart sous des formes différentes, servoient aussi à remplacer les complémens des verbes, ou les objets d'actions ; il ignoroit encore que ces mêmes pronoms étoient d'espèces de racines d'autres pronoms, que j'appellerai *adjectifs*, lesquels ne pouvoient être compris qu'autant que l'étoient déjà des prépositions dont ils étoient les ellipses. Il étoit temps de lui communiquer les con-

noissances nouvelles qui devoient précéder ce que nous avions encore à apprendre de la conjugaison. Ainsi devoit marcher une instruction, où l'art devoit suivre constamment les procédés de la nature. C'étoit toujours, à l'aide des actions, que nous pouvions rendre nécessaire l'emploi de ces nouveaux pronoms. Je fis donc faire de nouvelles actions. Massieu toucha la main d'un de ses camarades. Je fis écrire :

» Massieu a touché la main d'Albert.

Je lui fis presser cette même main. Nos deux propositions furent celles-ci :

» Massieu a touché la main d'Albert.

» Massieu a pressé la main d'Albert.

Nous substituâmes, comme nous l'avions déjà fait, le pronom personnel au sujet de la seconde proposition. C'étoit le cas où, par analogie, il falloit substituer aussi un pronom à l'objet d'action ou complément de la seconde proposition. Et comme Massieu ne connoissoit pas le pronom qui devoit remplacer ce complément, il falloit le lui dire; je fis donc écrire, ainsi, les deux propositions :

» Massieu a touché la main d'Albert.

» Il a pressé elle de lui.

C'est ainsi, sans doute, qu'il eût fallu faire toujours, si la langue française fut restée telle que l'anglaise, où l'on ne connoît pas la transposition des pronoms passifs, et la difficulté eût été moins grande. Je fis entendre à Massieu que si la seconde proposition n'eût pas répété le nom d'Albert, il eut fallu dire :

» Massieu a touché la main d'Albert.

» Il a pressé elle.

Et qu'alors le pronom, *elle*, se plaçoit entre le sujet et le verbe, comme dans les propositions suivantes :

» Massieu a touché la main d'Albert.

» Il *elle* a pressé.

Mais que, dans ce cas-là, ce pronom passif, ainsi transposé, ne conservoit plus cette forme, mais celle que nous allons employer dans les deux propositions :

» Massieu a touché la main d'Albert.

» Il *la* a pressée.

Ici, se présentèrent deux difficultés : la première, que toutes les fois que ce pronom rencontre une des cinq lettres, a, e, i, o, u, cette rencontre lui fait perdre sa lettre finale, ce qu'on fait remarquer par une apostrophe après l'. La

deuxième, c'est que la qualité du verbe prend la forme féminine, comme les autres adjectifs, comme nous l'avions déjà appris précédemment, toutes les fois que cette qualité est précédée de son complément. Ainsi les propositions furent écrites ainsi :

» Massieu a touché la main d'Albert.

» Il l'a pressée.

Mais nous ne pouvions faire un pas de plus sans connoître les pronoms passifs. Voici le tableau que je fis écrire :

Pronoms sujets de toutes les Propositions.	*Pronoms complémens directs ou indirects des verbes.*	*Pronoms complémens des Prépositions.*
il, ou elle.	le, ou la, ou se, ou lui.	lui, elle, ou soi.
ils, ou elles.	les, ou leur, ou se.	eux, elles, ou soi.
tu.	te.	toi.
vous.	vous.	vous.
je.	me.	moi.
nous.	nous.	nous.

Nos chiffres ordinaires servoient à distinguer ces sortes de pronoms. Le chiffre 1 distinguoit le pronom sujet; le chiffre 3,

le pronom complément direct, ou régime, ou cas direct du verbe; les chiffres 4 et 5, le complément indirect, ou régime, ou cas indirect du verbe, parce que, dès qu'on le place après le verbe, on le fait précéder de la préposition A; et le chiffre 5 caractérise le complément de la préposition.

Ces pronoms, ainsi désignés, furent parfaitement appris par les applications nombreuses que nous en fîmes. Nous avions soin de ne les employer dans nos phrases qu'après avoir d'abord employé les noms mêmes que ces pronoms devoient remplacer. Voici un modèle de nos applications :

» Massieu a touché Albert.
» Massieu a pressé Albert.

---

1 1 2 3
» Massieu a touché Albert.
1 3 1 2
» Il l'a pressé.

» Massieu a frappé Massieu.
» Massieu a pincé Massieu.

---

1 3 1 2
» Massieu s'est frappé.
1 3 1 2
» Il s'est pincé.

---

1 1 2 3 4 5
» Massieu a donné une chiquenaude à Massieu.
1 4 5 1 2 3
» Massieu s'est donné une chiquenaude.

Ici, il fallut apprendre à l'élève, sans lui en donner une définition grammaticale, qu'il n'auroit pas encore comprise, pourquoi ce même verbe, *donner*, se conjugue avec le verbe, *avoir*, dans la première proposition, et avec le verbe, *être*, dans la seconde. Ce fut en lui faisant faire, sur un autre élève, la même action que je lui fis faire sur soi-même :

1 1 2 3
» Massieu a pincé Albert.
1 1 2 3 4 5
» Massieu a donné une chiquenaude à Albert.

---

1 1 2 3
» Massieu a pincé Albert.
1 4 5 1 2 3
» Il lui a donné une chiquenaude.

Massieu comprit, par ces exemples, que, toutes les fois qu'un être agit sur lui-même, le pronom passif, ou même le complément indirect, est, SE, ou, SOI, quand la préposition est exprimée.

C'est le même procédé pour les autres pronoms.

Nous avions tous les matériaux nécessaires pour la formation de nos pronoms adjectifs. Il ne s'agissoit plus que de les rendre nécessaires. Voici quels furent mes procédés ; toujours par des actions. Je fis celles dont on va lire l'énonciation :

» Sicard a ôté un livre de la poche de Sicard.
» Sicard a ôté un livre de la poche de lui.
» Sicard a ôté un livre de la poche de soi.

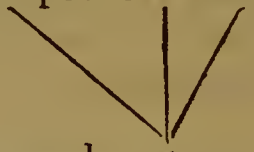

» Sicard a ôté un livre de poche SA
» Sicard a ôté un livre de SA poche.

Ainsi, un article, une préposition et un pronom personnel substantif, étoient exprimés par un seul mot, comme on le voit dant ce procédé. Il n'y avoit plus qu'à faire, pour chacun des pronoms, appelés *possessifs*, des applications semblables, et nous eûmes les résultats suivans :

Le de moi. La de moi. Les de moi.

mon. ma. mes.

Le de toi. La de toi. Les de toi.

ton. ta. tes.

Le de lui, soi. La de lui, soi. Les de lui, soi.

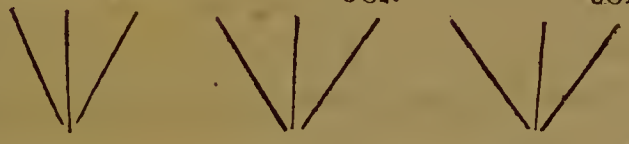

son. sa. ses.

Les Pronoms suivans sont pour les deux genres.

Le de nous. Le de vous. Le d' eux.

notre. votre. leur.

Les de nous. Les de vous. Les d' eux.

nos. vos. leurs.

Il nous restoit à apprendre les pronoms elliptiques, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, et leurs pluriels. On devine, d'avance, l'espèce de procédé qu'il fallut employer, et l'on voit bien que ces pronoms, précédés de ceux dont je viens

de donner le tableau, ne devoient avoir rien de difficile. On voit bien qu'ils doivent, dans une phrase, recevoir leur valeur du nom dont ils favorisent la suppression, et d'un pronom adjectif ordinaire. Ainsi, il ne fallut, pour les faire entendre à Massieu, que les appliquer, tous, à des propositions pareilles à la phrase suivante.

« Je te donne mon couteau ; donne moi, » LE TIEN.

Ainsi, il vit que la nature de ce second pronom, est d'être toujours précédé de l'article indicatif, *le*, et d'un des pronoms adjectifs. Comme, *tien*, dans cette phrase est précédé de LE, et de MON ; ainsi, qu'il est de la nature de celui-ci et de ceux de son espèce de ne jamais admettre d'article qui les précède, puisqu'il est, au contraire, de leur essence, de remplir la fonction de l'article.

Nous ne connoissions, jusqu'ici, que les trois espèces d'articles. Nous avions renvoyé le développement des différentes sortes de mots qui appartiennent à ces espèces, au temps où nous reprendrions les pronoms qui dérivoient aussi des radicaux. Le moment étoit donc venu.

Le premier de ces articles nouveaux fut le mot, TOUT. Je fis voir à Massieu qu'il est pour les noms, ce qu'est un nom collectif lui-même, par rapport aux différentes parties qu'il embrasse dans sa signification. Je fis placer, sur le même banc, tous les élèves qui pouvoient y être assis ; et pour éviter toute méprise, je fis ôter les autres, et j'écrivis la proposition suivante :

« Tous les Sourds-Muets sont assis sur » le banc.

Je fis lever deux ou trois élèves, et je fis remarquer à Massieu que nous ne pouvions plus employer l'article, TOUS. Je n'en fis lever qu'un seul. Je lui dis encore de même. Il fut convaincu que, TOUS, ne peut donc se dire que d'une multitude entière, de laquelle on n'excepte rien. J'en fis asseoir, à peu près, la moitié ; j'employai alors le mot, PLUSIEURS. Je n'en fis asseoir que cinq ou six, j'écrivis le mot, QUELQUES. J'en fis asseoir trois ou quatre; ce fut le mot, CERTAINS. Je les fis lever tous, et j'écrivis :

« Un non, ou non un, ou, *auc*-un n'est » assis.

Disant à Massieu que ce mot, *aucun*, est

composé de deux mots latins, dont le premier est, *haud*, synonyme de, *non*, qui a éprouvé quelque altération en passant dans notre langue, puisque, l'H, est supprimée, et que D est changé en C. Je ne manquai pas de lui dire que, *nul*, est encore un de ses synonymes, formé, comme lui, de deux mots latins, *non ullus*, qui veut dire aussi, *non un*. Il reconnut également, dans les applications que nous en fîmes, que ces articles appartiennent à la classe de l'article énonciatif, UN. Nous ne nous arrêtâmes pas long-temps à ces articles. L'usage fréquent que nous allions en faire, devoit suffire, pour en perfectionner la connoissance. Un article plus important alloit nous occuper ; celui sans lequel nous ne serions jamais sortis de la simplicité de la proposition ; celui qui alloit nous fournir le moyen de lier plusieurs propositions ensemble, et de donner, à l'expression de la pensée, tout l'intérêt qu'elle présente, quand, en un seul et même tableau, elle offre, à la fois, à l'esprit, tout ce qui en modifie les termes, et ce qui en expose les circonstances.

Il fallut, comme pour tous les autres mots,

que nous avions déjà appris, chercher également à rendre celui-ci nécessaire. Le premier procédé devoit être de donner l'idée de la conjonction; car l'article dont nous allions parler étoit essentiellement *conjonctif*. Nous avions déjà essayé de ne faire qu'une phrase unique de plusieurs propositions, dans le quatrième moyen de communication. Nous eûmes recours au même procédé, en nous bornant seulement à deux propositions :

» Massieu a touché la table.
» Massieu a touché le banc.

Nous ne fîmes qu'une ligne seule de ces deux propositions, comme nous l'avions déjà fait, pour expliquer la nécessité d'un mot de plus après le complément du verbe, pour établir le rapport entre une action et son terme, ou son but. Nous effaçâmes tous les mots qui se seroient trouvés répétés, et alors il ne nous resta que le procédé qui va suivre :

1 1 2. 3. 1. 1 2 3
» Massieu a touché la table. le banc.

Il ne falloit plus que lier le complément de la seconde proposition au complément

de la première, et nous le fîmes, par la figure suivante :

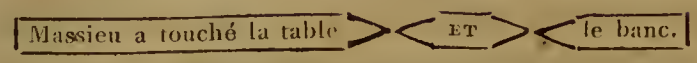

J'avertis l'élève que cette conjonction, qui paroissoit, pour la première fois, étoit la conjonction, par excellence; que les autres n'en étoient que des imitations, et que plusieurs la supposoient même, et la remplaçoient. Je lui en appris les différens usages, en lui montrant sa véritable place dans la phrase; je lui dis qu'il falloit bien se garder de croire qu'elle ne servît à lier que les mots entr'eux; qu'elle lioit toujours des propositions. Après un nombre suffisant d'applications, nous passâmes à l'article conjonctif, par le moyen de communication qui va suivre.

CHAPITRE XIII.

Treizième moyen de communication.

QUI interrogatif, et conjonctif. Différentes sortes de QUE.

SI notre élève s'est rapproché de moi, si l'intervalle qui nous avoit toujours séparé est enfin comblé; si nous nous som-

mes réunis, cette réunion avec cet enfant de la nature va paroître d'autant plus intéressante, que son pays et le nôtre ne seront plus désormais qu'une même contrée. Toutes les formes de notre langue vont devenir la langue de Massieu. Ce ne sera plus cet enfant qui bégayoit péniblement l'expression de ses premières idées. Il va bientôt nous montrer plus d'ensemble et d'unité dans ses conceptions. Ne connoissant encore que la proposition simple, et par conséquent, réduit à des formes toujours les mêmes, Massieu ne pouvoit établir aucune relation dans les actions, puisqu'il ignoroit les moyens de les réunir et de les grouper ensemble. Comment, avec aussi peu de moyens, auroit-il avancé dans la découverte de la vérité? Toujours circonscrit dans le cercle des mêmes formes, il eût été toujours enfant dans l'art de raisonner. Ce n'est pas qu'il n'eût étonné les témoins de ses progrès. Mais est-ce de l'étonnement qu'il falloit produire, et falloit-il le laisser si loin de ses semblables? Il n'avoit aperçu, jusqu'ici, les opérations de son esprit, qu'une à une. Il étoit temps de le présenter à nu et tout entier devant

lui. Il falloit que la période, dans tout son ensemble, avec sa proposition principale et ses étonnantes modifications, fut comme un grand tableau où Massieu, découvrant toutes les opérations de l'intelligence, reçut, non plus un seul rayon de lumière, tel que le lui communiquoit la proposition simple, mais l'entier faisceau des rayons lumineux qui se présentent à notre esprit, et qui, entrant dans le sien, pour la première fois, y répandroient un jour dont l'éclat devoit, tout à la fois, l'étonner et le charmer.

Fidèle à la marche que j'avois suivie jusque-là, je présentai à Massieu deux idées faites pour être unies, et qui ne formoient qu'un seul tableau.

« Le soleil est un bel astre. Le soleil » éclaire la terre. » Mais est-il vrai que ces deux pensées, ainsi détachées, ne forment qu'un seul et même tableau ? le pronom personnel IL qu'on substitueroit au nom qui exprime le sujet de la seconde, ne les isoleroit-il pas également? Essayons de les fondre ensemble, pour les unir.

« Le soleil | est un bel astre | éclaire la terre.

Il fallut rendre raison à Massieu de cette

étrange réunion. Il fallut lui faire entendre que ces deux jugemens, dont le soleil étoit l'objet, étoient, en nous, deux opérations simultanées, dont l'une étoit l'occasion de l'autre, et subordonnée à l'autre; qu'il y avoit donc une pensée principale dans laquelle devoit se trouver renfermée la pensée secondaire; que pour rendre sensible, autant qu'il se pouvoit, cette dépendance de l'une des deux pensées, et cette subordination, il falloit que, dans le cadre de la principale proposition, se trouvât renfermée la proposition secondaire.

Il ne fut pas difficile de faire entendre à Massieu ces principes éternels de logique. Ils étoient dans son ame. Je ne faisois que les lui faire apercevoir. Il sentit promptement que ce qui distingue essentiellement le soleil, c'est sa fonction de répandre la lumière; que sa beauté n'en est qu'une sorte de conséquence; que cette idée dernière ne pouvoit donc être la principale; que la première idée qui se présentoit, à la vue du soleil, c'étoit celle de sa fonction; que c'étoit donc à celle-là à renfermer l'autre dans sa contexture.

Telle fut la première leçon sur le mécanisme de la période. Massieu fut surpris de voir couper ainsi la proposition principale, et la phrase secondaire suivre immédiatement l'énonciation du sujet de la principale. Il ignoroit encore la destination de la proposition secondaire. Le moment de la lui faire connoître étoit près d'arriver. Il falloit s'occuper, pour le moment, du mécanisme des mots de toutes les deux. La répétition du mot *soleil* blessa ses yeux; il voulut le remplacer par le pronom. Mais ce remplacement ne lioit pas ces deux propositions. Je le fis remarquer à Massieu. Il venoit d'apprendre, par le moyen de communication précédent, la nature et l'emploi de la conjonction ET. Il s'en servit, et voici le tableau qu'il me présenta:

« Le soleil | et il est un bel astre | éclaire la terre. »

Je lui fis entendre que la conjonction exigeoit le nom lui-même, et Massieu se corrigea ainsi :

« Le soleil | et le soleil est un bel astre | éclaire la terre. »

Je lui fis observer que le second sujet étoit trop rapproché du premier, pour n'être qu'indiqué; il ne me laissa pas ache-

ver, et aussitôt il substitua l'article démonstratif à l'article indicatif :

«Le soleil | et ce soleil est un bel astre | éclaire la terre».

Il n'y avoit plus qu'à trouver un seul mot qui fut, à la fois, conjonctif comme ET, démonstratif comme CE, et remplaçant le nom comme un pronom. C'étoit à moi à le trouver et à le communiquer à Massieu, et voici le procédé que j'employai :

« Le soleil et ce soleil est un bel astre, éclaire la terre.

» Le soleil qui est un bel astre, éclaire la terre.

Il falloit que le mot destiné à remplir ces trois fonctions fut purement de convention; qu'il ne fut le nom d'aucun être, d'aucune chose, pour pouvoir devenir, à volonté, le nom de tous les êtres, ou de toutes les choses, dont on auroit à affirmer quelque qualité; et c'est ce que nous trouvâmes dans le mot, QUI. C'est alors que j'appris à Massieu que cette proposition, qui coupoit la principale, précisément, à son sujet, n'étoit là que pour déterminer ce sujet; qu'elle étoit toute entière pour lui; qu'elle ne séparoit donc le sujet, du reste de la proposition, que comme dépendance nécessaire du sujet.

Massieu se ressouvint que ce même mot, il l'avoit employé pour signe interrogatif dans le onzième moyen de communication. Il ne pouvoit comprendre comment il pouvoit avoir deux fonctions qui lui paroissoient contraires; car, ici, il le voyoit déterminer un nom, le mettre sous les yeux, et le faire connoître, de la manière la plus juste et la plus précise. Dans l'interrogation, il l'avoit vu ne déterminant rien, ne signifiant rien, et ne servant à l'interrogation qu'à cause de sa nullité et de son indétermination.

Je fis voir à Massieu que le QUI, dans les deux cas, n'avoit jamais de valeur, par lui-même; qu'il n'en avoit, ici, qu'à raison de sa place auprès d'un nom qu'il remplaçoit et qu'il reproduisoit; que seul dans la question, n'ayant, auprès de lui et devant lui, aucun mot pour lui communiquer une valeur quelconque, il n'en pouvoit avoir aucune; et que c'étoit cette solitude et cet isolement qui le rendoient interrogatif. Car, enfin, lui fis-je entendre, par mes signes, ce mot, dans le procédé actuel, est conjonctif; mais supposons qu'il n'est précédé d'aucun mot, il cessera dès-lors d'être

conjonctif, puisqu'il ne liera plus rien; il ne sera plus pronom, puisqu'il ne sera précédé d'aucun nom, duquel il soit avoué. Or, ce mot n'étant plus ni conjonctif, ni article, ni pronom, ne peut plus exciter que le désir de savoir de quel nom il occupe la place; et c'est ce qui le rend signe d'interrogation. Faisons-en l'essai sur la même phrase, dis-je à Massieu, et aussitôt il l'écrivit telle qu'elle est plus haut. Je lui fis supprimer le nom, sujet de la proposition principale. Il ne resta plus que ce qui suit : *qui est un bel astre éclaire la terre.* Mais, lui dis-je, quel est le sujet de cette fin de proposition : *éclaire la terre?* c'est *le soleil*, mais ce mot est effacé. Peut-il y avoir une proposition sans sujet? — Non, sans doute. — Il faut donc effacer le reste de la proposition qui avoit le *soleil* pour sujet. Massieu l'effaça, et il nous resta ce qui suit : *qui est un bel astre.*

Eh! bien, dis-je à Massieu, qu'est cette proposition? Il se rappela parfaitement ce qu'il avoit appris dans le 11e. moyen de communication. Il vit que la proposition interrogative naissoit, tout naturellement, de la formation de la phrase composée; et qu'il

ne falloit, pour faire cesser l'interrogation et changer la question en proposition, que donner au *qui*, devenu interrogatif, une valeur déterminée; ce qui arrivoit, en plaçant un nom devant le *qui;* et ce nom servoit de réponse, en changeant la nature de ce mot.

Voilà donc notre, *qui*, parfaitement compris, soit comme relatif-conjonctif et sujet d'une proposition secondaire; soit comme signe d'interrogation. Il alloit nous servir de racine et de chef d'une famille entière; et d'abord les mots, *quel* et *quelle*, *quels* et *quelles*, alloient en dériver. Voici comment j'y procédai.

Nous connoissions le pronom personnel, *il*, *elle*, *ils* et *elles*. Nous avions appris qu'il remplaçoit un sujet déjà connu. Nous pouvions donc le regarder comme un nom, et le traiter, en conséquence. Il est vrai que nous ne pouvions nous en servir pour la composition de, *quel* ou *quelle*, qu'autant que ce pronom, *il*, remplaçoit un nom commun. Il falloit recourir à notre moyen ordinaire, et former deux propositions. Voici celle que j'écrivis sur notre planche noire :

« Un homme attend Massieu dans le jardin. »

Massieu doit désirer de savoir quel est cet homme. Il sait que le pronom, *il*, remplace le sujet énoncé. Mais avant de l'employer, il est naturel qu'il répète le sujet lui-même, et qu'il interroge ainsi :

« Qui homme m'attend dans le jardin? »

Car, *homme*, étant un nom commun, ce mot n'apprend pas à Massieu qui l'attend. Aussi a-t-il employé le mot, *qui*, qui ne peut être remplacé que par un nom plus déterminé que le nom commun. Or, il n'y a que le nom propre qui soit plus déterminé que ce nom. Il n'y a donc que le nom propre qui puisse remplacer le mot, *qui*. Mais Massieu doit-il, dans sa question, répéter le mot *homme*, s'il a un mot destiné à remplacer le sujet énoncé? Non, sans doute. Il doit employer le mot remplaçant. Or, c'est le mot, *il*. Voici donc quelle doit-être la forme de ma proposition et de sa question.

« Un homme attend Massieu dans le jardin. »
« Qui il attend Massieu dans le jardin? »

C'est ainsi, sans doute, qu'à la naissance du mot, *qui*, et du mot, *il*, on a dû dire.

Puis on a dû chercher à éviter le désagrément que causoit à l'oreille la rencontre de l'*I* final et de l'*I* initial ; et enfin, on a substitué l'*E* à l'*I*, et on a dit, *quel*, au lieu de, *qui il*. Et comme ces deux propositions se trouvoient énoncées par deux personnes, on a cru devoir ajouter, dans la seconde, le nom du sujet énoncé dans la première, pour donner une valeur à, *quel*, et on a dit :

« Quel homme attend Massieu ? »

C'est ainsi que se sont formées les langues, sans doute. La philosophie, qui, seule, pouvoit les rendre conformes à la bonne logique, a laissé à l'oreille le soin d'y changer tout ce qui pouvoit la blesser. C'est par ces changemens successifs que je procurai, en quelque sorte, à Massieu, l'avantage de refaire notre langue, et, par conséquent, de l'inventer pour son usage.

Massieu connût, par ce procédé, la valeur interrogative de *quel*, *quelle*, *quels* et *quelles*, au commencement des propositions. Mais il apprit aussi que ces mots exigeoient toujours, auprès d'eux, un nom commun, dont ils servoient à demander le changement, par un nom plus déterminé, et

par conséquent, d'une étendue beaucoup plus circonscrite. Ainsi, à cette question ainsi posée :

» Quel Sourd-Muet est assis sur le banc ?

Massieu savoit qu'on ne pouvoit répondre que par un nom propre, qui fit connoître, précisément, l'individu assis sur le banc. Je lui appris que, dans le corps d'une proposition, ce mot n'étoit plus interrogatif; qu'il n'étoit plus, alors, qu'une sorte d'article plus vague qu'aucun autre, comme dans cette phrase :

« Je ne sais quel Sourd-Muet sortira, » le premier, de la salle. »

On voit qu'on pourroit substituer l'article *le*, au mot *quel*, dans cette phrase; mais il faudroit lier, par le mot *qui*, la première proposition à la seconde, ou le premier membre de la phrase au second. Il faudroit donc ces deux mots *le qui*, dont le mot *quel*, est la représentation. Ainsi, on trouve dans *quel*, non-seulement la valeur de ces deux mots *le* et *qui*, mais encore les deux mots eux-mêmes. Otez i du mot *qui*, transposez les lettres de *le*, et dites, *el*, et vous aurez QUEL.

Il y avoit encore, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, à expliquer. C'étoit facile, puisque ces mots étoient précisément synonymes de *qui*. Je fis seulement remarquer à Massieu que, *lequel*, se rapporte précisément au nom qui le précède immédiatement, et que le mot, *qui*, se rapporte également, et au nom précédent, et au sujet principal de la proposition ; que ce double rapport le rendant, quelquefois, équivoque, on emploie, *lequel*, qui ne l'est jamais. Je ne laissai aucun doute sur la valeur particulière de ces deux mots, en donnant cet exemple.

« J'ai rencontré Col qui suivi d'Aubert » m'a donné un livre. »

Le mot, *qui*, dans cette phrase, peut se rapporter également à Col et à Aubert. Mais si c'est *Aubert* qui a donné le livre, il n'y aura plus d'équivoque en employant, *lequel*, au lieu de *qui* ; au lieu qu'il y en auroit en disant, *qui*, au lieu de, *lequel*.

« J'ai rencontré Col suivi d'Aubert, le- » quel m'a donné un livre. »

Massieu connoissoit la manière de don-

ner à l'article conjonctif sa valeur véritable. Il avoit appris que la nature du mot, *qui*, est de se porter, en rétrogradant, sur le nom qui le précède immédiatement. Aussi voyant que, de ces deux propositions, je ne voulois faire qu'une phrase, et qu'il falloit, par conséquent, les lier par l'article conjonctif, il vit bien qu'il ne pourroit employer le mot, *qui*, sans lui donner, par sa place même, une valeur qui changeroit le sens de la proposition. Il se décida donc en faveur du mot, *lequel*, quand je lui eus fait comprendre que ce mot, *lequel*, se portoit naturellement sur le nom le plus éloigné.

Telle fut la leçon sur le *qui*, *lequel*, etc., soit dans la proposition purement expositive, soit dans l'interrogation. Plusieurs jours se passèrent à nous exercer au véritable emploi de ces mots ; et nous réservâmes toutes les espèces de QUE, pour d'autres moyens de communication.

CHAPITRE XIV.

Quatorzième moyen de communication.

Théorie du conjonctif, QUE, *dans quelques propositions composées, au mode indicatif, seulement; et dans les Dégrés de Comparaison.*

LA conjonction, QUE, devoit trouver sa place à la suite de l'article conjonctif, *qui*. Elle joue un si grand rôle dans la phrase française, qu'elle méritoit de servir de moyen de communication. En effet, de quel usage n'est pas cette conjonction ? où ne la trouve-t-on pas, soit entre deux verbes, soit après le sujet ou l'objet de l'action, soit après les qualités, pour peu que, dans l'expression de la pensée, on sorte de la simplicité de la proposition. Massieu me parût assez bien préparé à la leçon que j'allois lui donner sur cette conjonction. Voici les phrases qui en furent la matière.

1 1 1 2 2 1
« Le soleil que tu vois est lumineux.

1 1 2 1 2 1
« Je crois que le soleil est un globe.

1 2 1 1
« Deschênes est aussi grand que Mathieu.

1 2 1 1
« Massieu est plus grand que Peyre.

1 2 1 1
« Mont-val est moins grand que Massieu.

Massieu avoit appris, par un des moyens précédens, qu'il faut compter autant de propositions que de verbes, dans une phrase. Il trouva donc, sans mon secours, deux propositions dans le premier et dans le second exemple. Il eut bientôt décomposé ces deux phrases, et formé les deux propositions qui se trouvoient dans chacune, à l'aide des chiffres que j'avois écrits sur les mots qui les composoient.

La première opération que je lui fis faire, fut d'écrire au milieu de la planche noire, l'un sous l'autre, les verbes des deux propositions de chacun de ces deux exemples, dans l'ordre suivant.

1 2
Vois

2
Est

Le premier verbe étant à la seconde personne ne pouvoit s'accorder qu'avec un sujet, de cette même personne. Or il y avoit, dans la phrase, un pronom de cette seconde

personne, que Massieu connoissoit. C'est le mot, *tu*. Il étoit marqué du chiffre 1, qui ne convient jamais qu'au sujet. Massieu trouvoit ce pronom devant le verbe, *vois*. Il écrivit donc :

1 1 2
» Tu vois

Le verbe de la seconde proposition étoit le mot, *est*, à la troisième personne et au singulier. Il falloit lui chercher un sujet qui fut un nom, puisqu'il n'y avoit pas d'autre pronom dans la phrase que nous décomposions ; or, ce nom étoit le mot, *soleil*, Massieu écrivit donc :

1 2
» Soleil est

Je lui fis observer que ce nom étoit précédé de l'article, *le*, qu'il connoissoit, et qu'il ne falloit pas l'en séparer ; il ajouta donc cet article, et nous eûmes :

1 2
» Le soleil est.

Il ne restoit plus que les mots, *que*, et *lumineux*. De ces deux mots, l'un étoit marqué du chiffre 1, l'autre étoit sans chiffre. Massieu avoit appris, précédemment, quels sont les élémens nécessaires

d'une proposition. Il savoit que par-tout où se trouve, seul et visible, le verbe *être*, il est précédé d'un nom qui est son sujet, et suivi d'un adjectif qui est le signe de la qualité affirmée. Il savoit enfin que le verbe *être*, entre un nom et un adjectif, sert de lien à tous deux. Il écrivit donc, comme il suit, le mot, à la suite des trois mots déjà écrits; et nous eûmes la proposition suivante.

1 2 1
» Le soleil est lumineux.

Je fis alors écrire, de suite, les deux résultats de Massieu; ce qui nous donna la phrase suivante, où ne pouvoit se trouver la conjonction, puisqu'elle étoit disparue, dans la décomposition :

» Tu vois le soleil est lumineux.

Comment expliquer à Massieu la raison de la différence des deux formes de la même phrase? Ici, les deux propositions sont détachées, et la première est sans complément. Dans la forme du premier exemple, la seconde proposition reçoit dans son sein la première, et lui sert de cadre, et c'est un mot qui n'est le signe d'aucune idée, un

un mot qui n'est ni nom, ni adjectif, ni verbe, qui sert à lier ensemble les deux propositions. Comment faire entendre que dans la phrase du premier exemple, les deux propositions sont complètes; et qu'elles ne le sont plus, après la décomposition, quoiqu'il ne manque à la première proposition qu'un mot, qui n'est le nom d'aucun objet? comment enfin expliquer que la proposition active a son complément dans le premier exemple, et qu'elle ne l'a plus dans le résultat de la décomposition? Je n'avois qu'à remettre sous les yeux de Massieu les procédés du moyen de communication précédent, à l'égard du mot, *qui*, et la difficulté se trouvoit applanie. Je lui rappelai que le mot, *qui*, étoit, à-la-fois, et conjonctif, et article et pronom. En effet, ce mot jouoit ces trois rôles dans la phrase suivante.

C'étoit la même chose et la même valeur dans la phrase qui nous servoit de premier exemple.

1 | 3 1 1 2 | 1 1
» Le soleil | QUE tu vois | est lumineux.

et ce soleil.

Massieu vit dans ces deux exemples, la proposition énonciative ouvrir son sein, en quelque sorte, pour recevoir une proposition incidente. Il retrouva le complément de la proposition active dans le mot, *que*, sous lequel il voyoit une conjonction, un article et un nom. Il est vrai que ce complément, au lieu d'être à la suite de son verbe, le précédoit, mais le chiffre 3 qui le distinguoit des autres mots, ne laissoit aucun doute sur son rôle. Massieu qui, dans le moyen précédent, avoit vu le mot, QUI, se rapporter au nom dont il étoit précédé, et remplacer ce nom, n'eut pas de peine à reconnoître dans le mot, QUE, et la même fonction et la même valeur. Il resta convaincu que le *que*, aussi-bien que le *qui*, ne peuvent se trouver dans une proposition simple et unique; que ces deux articles conjonctifs servent à remplacer le nom dont ils sont précédés; que le *qui* sert de sujet à la proposition incidente, qui est toujours la seconde proposition, et que le

que est toujours complément ou objet d'action du verbe. Ainsi, il ne manqua jamais d'écrire le chiffre 1 sur *qui*, et le chiffre 3 sur *que*.

Voici le procédé que j'employai pour rendre cette distinction sensible, et la graver dans la mémoire de Massieu.

1	1 1 2 3	2 1
Le soleil	tu vois le soleil	est lumineux.
1	1 3 1 2	2 1
Le soleil	tu le vois	est lumineux.
1	3 1 1 2	2 1
Le soleil	que tu vois	est lumineux.

Je fis remarquer à Massieu que, quand le nom de l'objet d'action ou complément du verbe, n'est remplacé par aucun autre mot, il est toujours à la suite du verbe dont il est le complément ; que lorsqu'il est remplacé par le pronom passif, ce pronom précède immédiatement le verbe ; et que lorsque l'objet est remplacé par, *que*, ce qui arrive quand il y a plus d'une proposition dans la phrase, et que le nom ou sujet de l'une est objet de l'autre, alors le, *que*, remplaçant du nom, précède, non-seulement le verbe dont il est le complément, mais encore le sujet de la seconde phrase.

Massieu vit tout cela dans le tableau que je venois de mettre sous ses yeux, où il voyoit une ligne diagonale passée sur tous les objets d'action. Ce tableau lui montra l'objet désigné par son propre nom, au troisième rang, dans l'ordre numérique. Il le lui montra au second rang, quand il est remplacé par le pronom passif; et au premier rang, quand il l'est par le *que*.

Dans ce tableau, la seconde proposition est entièrement détachée de la principale, dans la première ligne; elle tient un peu à elle par le pronom passif, à la seconde; mais à la troisième ligne, la seconde proposition est parfaitement liée à la principale, et on voit pourquoi le, *que*, qui la lie, est à cette place; c'est que c'est là le point de section, et que le pronom conjonctif seroit sans effet, s'il n'étoit placé précisément à ce point de séparation des deux propositions.

Il restoit encore à Massieu deux sortes de, *que*, à connoître; et ce dernier, que je venois de lui expliquer étoit, lui-même, un moyen d'arriver jusqu'aux deux inconnus; car il y avoit entre ces *que*, un grand rapport d'analogie. Destinés à lier deux

propositions, ils ne différoient tous, entr'eux, qu'à l'égard de leur place, dans la phrase. Celui que nous venions de connoître étoit toujours placé à la suite d'un nom; ceux qui nous étoient encore inconnus ne sont jamais qu'entre deux verbes; leur ressemblance consiste à lier deux propositions, et à servir de complément à un verbe. Le premier, dont nous venions d'étudier la nature, étoit le complément du verbe qu'il précédoit; celui qui se présentoit à la suite étoit le complément du verbe qu'il suivoit. C'étoit leur différence. Voilà ce qu'il falloit expliquer à Massieu. Il fallut recourir à nos procédés ordinaires, et montrer ces deux *que*, dans deux phrases ainsi rapprochées :

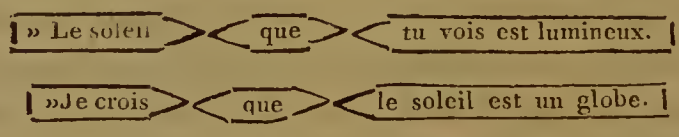

Massieu vit, aussitôt, et la différence et la ressemblance de ces deux *que*. N'importe, la moindre méprise étoit trop dangereuse, pour que je pusse me contenter d'un à peu près; je crus devoir m'assurer que Massieu avoit, sur cette difficulté, des idées aussi nettes, aussi justes que les mien-

nes. Je lui fis décomposer la seconde phrase, comme il avoit décomposé la première. Massieu posa donc ainsi la seconde proposition :

» Le soleil est un globe.

» Je crois.

Il devoit s'arrêter là, comme il avoit déjà fait, dans un exemple pareil. Il s'exerça à chercher le complément. Il tâtonna ; il écrivit, *soleil.* Mais je lui fis remarquer que ce, QUE, là, n'étoit pas précédé de ce nom, comme dans la première phrase. Massieu cherchoit, et ne trouvoit rien. Je ne pouvois m'en étonner : l'intervalle étoit trop grand. Il y avoit des intermédiaires qu'il falloit, nécessairement, lui fournir. Ce ne pouvoit être que par des questions. La première que je devois naturellement lui faire, avoit le verbe, *croire*, pour objet. Massieu ne connoissoit pas ce verbe. En vain, lui aurois-je demandé qu'est-ce que *croire.* En vain, lui aurois-je dit que, *croire*, c'étoit dire *oui*, de l'esprit, *oui*, de bouche, *oui*, de cœur, en fermant les yeux, comme le pratiquoit mon illustre maître, pour donner la parfaite intelligence de cette opération si abstraite. Massieu ignoroit

encore ce que c'étoit que l'esprit, ce que c'étoit que le cœur, et ce que c'étoit que *dire de bouche*. Je renonçai à ces moyens, malgré les applaudissemens qu'on leur avoit donnés autrefois; je crus devoir prendre une autre route; j'essayai d'autres moyens. Je fis sortir un Sourd-Muet de la salle des exercices. Je lui fis dessiner un oiseau sur une planche noire, loin de ses camarades, et sans qu'il pût être vu d'aucun d'eux. Et je sortis pour le voir dessiner. Je rentrai dans la salle, et je dis à Massieu que Peyre dessinoit un oiseau, dans le vestibule de la salle. Je demandai à Massieu s'il voyoit Peyre dessinant. Il répondit : *je ne le vois pas*. Je lui demandai si quelqu'un le lui avoit dit : il me répondit : *vous me l'avez dit*. Je lui demandai, encore, s'il savoit que Peyre dessinoit. Il me répondit : *je le sais*. Peyre dessine-t-il? lui demandai-je. — Oui, il dessine. Eh ! bien, lui dis-je, celui qui sait qu'une action se fait, et qui ne la voit pas faire, qui le sait parce qu'un autre le lui a dit, *croit* cette action. *Croire*, est donc avoir appris d'un autre, une chose quelconque, la savoir sans l'avoir vue, comme si on l'avoit vue soi-même,

l'affirmer comme celui qui l'a vue. *Croire*, est donc, *voir par et avec les yeux d'un autre.* Croire est donc le *voir intérieur.* Croire est donc affirmer sur la parole, et d'après le *voir* d'un autre, comme on affirmeroit ce qu'on auroit vu, de ses propres yeux. Je lui fis encore les questions suivantes. Y a-t-il, en Italie, une ville qu'on appelle Rome? *Oui*, répondit-il. L'as-tu vue? — Oui. Est-ce avec tes yeux? — Non. Avec quels yeux l'as-tu vue? — Avec les vôtres. — — Sais-tu qu'il y a une ville appelée *Rome*? — Oui, je le sais. — Comment s'appelle ce savoir? — Ce savoir s'appelle, *croire.*

Je ne pouvois douter que le mot *croire*, ne fut parfaitement compris. Eh! bien, lui dis-je, le soleil est-il un globe de feu? — Oui, me répondit-il. As-tu vu qu'il fut un globe de feu? — Oui, mais c'est avec vos yeux. L'as-tu vu avec les tiens? — Non. Le crois-tu? — Oui. — Que crois-tu du soleil? — Je crois le soleil est un globe de feu. — Très-bien, mon cher enfant. Mais, dis-moi : combien y a-t-il de propositions dans la phrase que tu viens d'écrire, pour me répondre? — Il y a deux propositions. —

Très-bien, encore. Mais il faut les poser, l'une après l'autre, et l'une sous l'autre. C'est ce que fit Massieu.

» Je crois

» Le soleil est un globe de feu.

Ces deux propositions posées ainsi, sont détachées, et ne sont pas liées. La première est sans complément, sans objet d'action. Il lui en faut un; car le verbe *croire*, est actif. Tu crois une chose. — Oui. Quelle chose crois-tu? écris ta réponse :

» Je crois cette chose :

» Le soleil est un globe de feu.

Ecris ces deux propositions, l'une à la suite de l'autre.

» Je crois cette chose. | Le soleil est un » globe de feu.

Il ne te reste plus qu'à lier ces deux propositions, car elles sont encore détachées.

Massieu fut déconcerté et ne sut que faire.

Je repris ainsi : N'avons-nous pas des mots que nous substituons aux noms, quand de deux propositions nous ne voulons en faire qu'une? Il n'en fallut pas davantage, et Massieu écrivit les deux propositions dans le même ordre que je vais les écrire :

» Je crois cette chose, le soleil est un globe de feu.

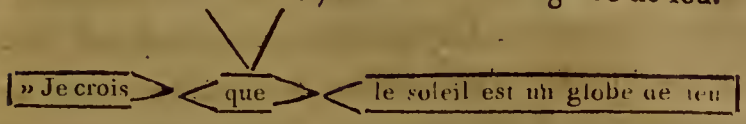

J'avoue que cette marche, qui, peut-être, paroîtra lente à mes lecteurs, me parut très-rapide. Je doute même que tout autre moyen nous eut menés aussi promptement au même résultat.

Je crus devoir en prendre un autre ; ce fut de ne donner au *que*, qu'une valeur matérielle, en le réduisant à la simple fonction de conjonction. Massieu savoit que la phrase entière renfermoit deux propositions; que la première ne contenoit que ces deux mots : *je crois ;* que la seconde renfermoit ces autres mots : *le soleil est un globe de feu.* Le *que*, qui se trouvoit entre les deux propositions, n'étoit plus qu'une simple liaison, comme *et.* Et comme Massieu n'ignoroit pas que le verbe *croire* étoit de ceux qui ne peuvent exister sans complément, puisque la croyance devoit se porter sur quelque objet, je lui dis que la seconde proposition étoit l'objet du verbe de la première, dans son entier. Ce moyen, plus facile à comprendre que le premier, rendit celui-ci

plus clair et plus intelligible. Dans ce nouveau procédé, le *que* étoit compté pour rien dans l'ordre des mots, considérés sous le rapport de l'influence qu'ils ont, les uns sur les autres. Ainsi cette phrase, composée de deux propositions, ressembloit à une proposition unique, puisque la seconde n'étoit que le complément de la première. C'est ainsi que je fis comprendre cette théorie:

1 1 2 3 3
Je crois le soleil existant.

1 1 2 3 3 3
Je crois le soleil être un globe de feu.

C'étoit l'occasion d'enseigner à Massieu que quand le second verbe devenoit complément ou objet d'action du premier, il étoit alors dépouillé de ses nombres, de ses personnes, et qu'il étoit alors comme l'adjectif du nom qui seroit son sujet, s'il étoit indépendant du premier verbe. Je lui appris que ce changement avoit lieu quand l'action du premier verbe portoit, à plomb, sur le second, sans être arrêtée par le mot QUE, conjonctif; mais que, lorsqu'on vouloit laisser dans sa forme naturelle la seconde proposition, on la lioit alors à la première par

le mot *que ;* que la seconde proposition ainsi liée, n'étant plus le complément de la première, n'avoit plus à changer de forme ; et que ce complément étoit le mot *que*, qui représentoit les mots, *cette chose*, comme nous venions de le voir. Massieu eut quelque peine à bien comprendre cette métaphysique, toute simple qu'elle étoit ; mais comme ces principes étoient certains, ils étoient naturels ; et je savois que tout ce qui étoit naturel devoit être compris, quand l'instituteur possédoit l'art de le présenter sans passer trop d'intermédiaires. Je n'accusai donc que moi-même de la difficulté que Massieu trouvoit dans ce procédé, et comme il étoit important qu'il finît par n'en plus trouver aucune, je recommençai ainsi :

	1 1 2	3 3	
1	» Je crois	le soleil étant.	
	1 1 2	3 3	
2	» Je crois	le soleil existant.	
	1 1 2	3 3	
3	» Je crois	le soleil faux, non.	
	1 1 2	3 3	
4	» Je crois	le soleil vrai, oui.	

5 » Je crois | le soleil être.

6 » Je crois | être le soleil.

7 » Je crois | le soleil est.

8 » Je crois | le soleil étant.

9 » Je crois | le soleil.

10 » Je vois | la table.

12 » Je vois | la table est

13 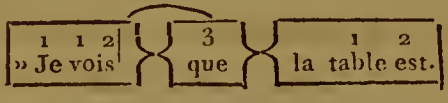

14 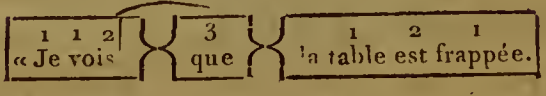

15

Par ce tableau, Massieu apprit que quand deux affirmations sont liées, la seconde dépend de la première, et qu'il y a deux affir-

mations par-tout où il y en a une qui est active; parce qu'il y a passion, par-tout où il y a action. Il apprit que quand la seconde affirmation n'est exprimée que par le mot qui serviroit à énoncer son sujet, si elle étoit complète, il n'y a plus alors d'interruption entre la première et la seconde affirmation; entre l'action et la passion; entre le premier verbe qui est alors le seul, et son complément, comme on le voit dans le quinzième procédé. Dans ce cas-là, on place le chiffre 3 sur ce mot unique, parce qu'en effet il représente les trois mots qui formeroient la proposition passive. Mais dans le quatorzième procédé, où la seconde proposition est complète et entièrement détachée de la première, celle-ci se trouveroit sans complément, si on ne lui donnoit un mot de convention qui, ne signifiant rien par lui-même, peut donc signifier tout ce qu'on veut. On est convenu de lui faire signifier quelque chose de très-vague qui se trouve déterminé par la seconde proposition. Aussi, donne-t-on à ce mot le chiffre 3, qui est le signe de tout complément de verbe. Et alors la seconde proposition reste dans son entier.

Mais par-tout où l'on supprimera ce complément postiche, la seconde proposition ne pouvant plus subsister dans sa forme, tous les mots subiront la loi qu'impose à tout ce qui le suit le verbe actif de la première proposition. Ainsi, le verbe de la seconde, forcé de devenir l'adjectif de son sujet, lequel est devenu le complément du verbe de la première, sorti de la classe des verbes, ne pouvant plus avoir ni nombre, ni personne, doit être alors au mode infinitif, comme on le voit au cinquième procédé, où il est adjectif, ainsi que dans les procédés précédens.

Telle fut l'explication qu'il fallut donner à Massieu, et qui exigea plus d'une séance et plus d'intermédiaires qu'on n'en trouvera ici, où j'ai cru devoir supprimer tous ceux qu'il est facile de suppléer.

Cette difficulté du QUE, que les latins retranchoient, en pareil cas, où la seconde proposition étoit toujours, chez eux, réduite à servir de complément au verbe de la première, fut, sans doute, la cause de l'invention du mode infinitif dans les verbes. Il ne faut pas se dissimuler qu'il seroit plus facile de l'expliquer aux Sourds-Muets, si

nous n'employons dans notre langue que la forme latine ; mais sommes-nous les maîtres de faire disparoître de nos phrases le QUE conjonctif, que n'exprimoient pas les latins ? Et puisque la forme latine est plus facile à comprendre, et qu'elle nous conduit à la forme française ; pourquoi, pour arriver plus facilement à mon but, ne m'en serois-je pas servi ? Si ces développemens paroissent un peu longs, si on les trouvoit minutieux, je représenterois à des censeurs trop difficiles que, n'ayant pas encore trouvé une marche plus facile et plus naturelle, je ne pouvois me dispenser de communiquer des moyens qui m'ont parfaitement réussi.

On n'aura pas manqué de remarquer, dans la phrase citée, une préposition, dont je ne parois pas avoir fait connoître encore la nature et la propriété à Massieu. C'est DE. *Le soleil est un globe* DE *feu.* Je devois dire, en expliquant les prépositions A, et DE, que nous avons, en français, deux prépositions, sous la même forme, l'une indiquant le point de départ et le lieu qu'on prive d'une chose dont ce lieu étoit en possession, comme quand on dit : *ôter une*

tache D'*un habit*, *priver un homme* DE *sa monture*, *partir* DE *Paris pour aller à Bordeaux*. L'autre qui marque, au contraire, la possession, comme quand on dit: *la lumière* DU *jour*, *la douceur* DE *l'agneau*, *la tendresse* D'*une mère*, *un globe* DE *feu*, *la bonté* D'*un père*.

Pour faire bien saisir à Massieu la différence de ces deux prépositions, j'attachai, par un fil, à une des boutonnières de son habit, le couteau qui lui appartenoit, et, en lui faisant faire quelques pas, je fis remarquer à Massieu, ainsi qu'à ses camarades, que le couteau qui appartenoit à Massieu suivoit son maître; qu'il tenoit à Massieu, qu'il tenoit *à la part de* Massieu; qu'on pouvoit donc dire qu'il appartenoit à Massieu; que c'étoit là le couteau DE Massieu.

Je fis dessiner sur la planche noire, et le couteau et le lien qui l'attachoit à la boutonnière de Massieu. Je fis écrire le mot, *couteau*, autour du couteau; le mot, *Massieu*, autour de la figure qui le représentoit; et le mot, DE, au-dessus de la figure du fil qui attachoit le couteau. Or, le fil annonçoit l'appartenance, la possession,

ou, pour parler le langage de Massieu lui-même, l'*ayance* du couteau par Massieu. Dès-lors, la signification de la préposition DE, fut fixée; elle fut toujours invariablement le signe de la possession quand elle se trouva placée entre deux noms, comme dans les exemples cités plus haut; et elle fut le signe de la privation, dans tous les autres cas. Elle n'eut d'autre signe qu'une ligne d'union, tirée d'un nom à l'autre nom, quand elle marqua la possession; et le chiffre 4, comme toutes les autres prépositions, quand elle fut le signe de la privation.

La dernière sorte de *que* à connoître, étoit celui que les grammairiens nomment *comparatif*. Il devoit naturellement trouver sa place au chapitre des qualités, puisqu'il n'y a que les qualités qu'on puisse comparer, les unes aux autres, et que les objets ne peuvent être comparés entr'eux, que sous le rapport de leurs qualités, d'égalité, de supériorité, ou d'infériorité. Mais Massieu ne pouvoit avoir l'idée de ces divers dégrés de comparaison, avant de connoître le QUE *comparatif*. Et ce mot, comme on peut en juger, dans ce moment, ne pouvoit lui être expliqué plutôt.

Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver ces sortes de transpositions dans cet ouvrage. C'est moins ici une analyse régulière des élémens de la parole, que le tableau des moyens de dévéloppement de l'intelligence d'un Être, à qui il falloit moins apprendre une langue déjà faite, qu'il ne falloit le mettre à même d'en inventer une, à mesure que le besoin d'exprimer ses pensées lui en faisoit la loi. Ses progrès successifs me commandoient sans cesse, et j'étois contraint, à tous les instans, de sacrifier l'ordre des matières au besoin du moment.

Massieu connoissoit, depuis long-temps, la valeur positive des qualités. Il falloit le faire passer à la connoissance de la valeur d'égalité, de supériorité et d'infériorité. Je remis sous ses yeux les exemples cités plus haut :

» Deschênes est aussi grand que Mathieu.
» Massieu est plus grand que Peyre.
» Mont-Val est moins grand qu'Aubert. »

Je fis lire ces phrases à Massieu ; il m'en rendit compte, par signes. Mais les mots, AUSSI, PLUS et MOINS, l'arrêtèrent ; il les voyoit, pour la première fois. Il me deman-

da, selon son usage, de quels objets ces mots étoient les signes, et si c'étoit des noms, des verbes ou des adjectifs. Que le lecteur s'interroge ici, et qu'il se demande quelle réponse je devois faire à Massieu? C'est en s'essayant, ainsi, avec moi, en partageant mes travaux, en travaillant à résoudre les difficultés qui se présentoient, sans cesse, sur une route où je ne pouvois découvrir les pas de personne, qu'on parviendra à juger de la perfection ou de l'insuffisance des moyens que j'ai employés.

L'habitude que j'avois contractée, en expliquant les mots qui servent à modifier les Êtres et les choses, ne me laissa pas chercher long-temps le moyen de donner aux mots, *aussi*, *plus* et *moins*, leur véritable valeur. La connoissance de la langue latine, de l'italienne et de l'anglaise m'avoit appris que l'on peut exprimer une qualité comparative et superlative par un mot unique. Je retrouvois dans notre langue quelques exemples, trop rares, il est vrai, de cette composition.

Je présentai quelques-uns de ces adjectifs à Massieu, tels que *meilleur* à côté de *bon*, *excellent*. Je me fis apporter trois

poires; l'une étoit bonne, l'autre étoit meilleure, et la troisième étoit encore meilleure. Je les fis manger à Massieu dans l'ordre de leur bonté; et j'écrivis les trois mots suivans de la manière accoutumée.

P b O o I n R E
— — —

P me O il I le R ur E
— — — —

P ex O ce I ll R ent E
— — — —

Massieu, comme on l'a déjà vu dans les procédés précédens, connoissoit parfaitement ce procédé. Il en avoit fait usage, lorsque nous avions appris, ensemble, à abstraire les qualités, de leurs sujets. Il n'y avoit donc, ici, pour lui, d'autre difficulté que celle des trois degrés de comparaison que lui présentoient ces trois qualités. Mais cette difficulté, le goût de chaque poire, venoit de la résoudre. Et sans connoître encore le nom de chaque dégré, il voyoit bien que le 2e. étoit supérieur au 1er., et que le 3e. l'étoit au 2e. Je fis descendre de leurs cases les adjectifs, *bon*, *meilleur* et *excellent*. J'eus le soin de substituer *bon* à *meilleur*, et *bon* à *excellent*, et je deman-

dai à Massieu, par notre signe convenu d'égalité, s'il avoit trouvé les trois poires également bonnes. Il répondit négativement. C'étoit le moment de donner l'idée de *plus* et de *très*, signes de la supériorité. Et c'est ce que je fis par le procédé suivant :

B O N.
B pl O us N. } *meilleur.*
B tr O ès N. } *excellent.*

Les mots, *meilleur* et *excellent*, venoient d'être connus. Les divers degrés de bonté des trois poires les avoient fait entendre. Je leur donnai pour synonyme le mot *bon*, modifié d'abord par le mot *plus*, puis par le mot *très*.

Dès ce moment, Massieu comprit que si les noms pouvoient être modifiés par les adjectifs, les adjectifs pouvoient l'être aussi par d'autres mots; et que de même que les adjectifs, pour représenter, au naturel, les modifications des objets devroient être écrits dans les noms; ces petits mots modificateurs, *plus*, *moins*, *aussi*, devroient être écrits dans les adjectifs. C'est ainsi que je le préparois à reporter, par la pen-

sée, dans les adjectifs, ces petits mots qui servent à les modifier. C'est alors que je repris notre premier exemple.

1 2 1 1
» Deschênes est aussi grand que Mathieu.

Je fis rapprocher, l'un de l'autre, ces deux élèves, qui, en effet, étoient aussi grands l'un que l'autre, et que je fis aussi rapprocher de Massieu, Peyre, qui étoit moins grand que lui, en écrivant la phrase suivante :

1 2 1 1
« Massieu est plus grand que Peyre.

Je fis écrire sur chacun des mots, les chiffres correspondans, comme on les voit dans les deux exemples. Je fis remarquer à Massieu qu'il y avoit dans chacun de ces exemples un mot qu'il connoissoit déjà, et qui annonçoit, par sa nature, que chaque exemple renfermoit plus d'une proposition. Les leçons précédentes l'avoient fixé sur ce principe. Il fallut décomposer chaque exemple, comme on le voit ici.

» Deschênes est G a R u A ss N i D.
— — — —

» Mathieu est G a R u A ss N i D.
— — — —

Dans ce procédé, Massieu vit que, par le mot *aussi*, inséré dans chaque qualité donnée à Mathieu et à Deschênes, j'établissois un degré d'égalité. Il n'y avoit plus qu'à faire entendre le mot *que*, qui est toujours uni à ce mot, et voici comment je le fis.

Les deux propositions se trouvèrent liées par le mot modificateur qui se trouva placé, entre les deux qualités, par écrit, comme il l'est dans l'esprit.

Quant au conjonctif *que*, qui étoit disparu, Massieu avoit appris précédemment que la seule fonction de ce mot étant dans des phrases pareilles à celle-ci, celle de réunir deux propositions en une seule phrase ; il vit bien que lorsque les deux propositions étoient détachées, le lien qui les avoit d'abord unies, ne devoit plus s'y retrouver. Il ne fut donc pas surpris de voir le mot modificateur prendre la place du conjonctif.

C'est ainsi que fut apprise la théorie du *que* comparatif. Qu'au mot AUSSI on substitue les mots PLUS et MOINS, et l'on aura

complète toute la théorie des trois degrés dont j'ai parlé plus haut. Voici un autre exemple.

1 2 1 1
Le soleil est plus grand que la lune.

Je fis encore observer à Massieu, à propos de ce nouvel exemple, qu'il y avoit là deux propositions. Je lui fis rechercher les élémens de ces deux propositions ; il trouva d'abord cette proposition-ci :

1 2 1
Le soleil est grand.

Il la voyoit dans notre exemple; mais il ne retrouvoit, pour former la 2e. proposition, que ces deux mots : *que la lune.* Il connoissoit la valeur du mot *grand*, modifié par *plus.* Il savoit que c'étoit là un 2e. degré de grandeur. « Mais, lui dis-je, » mon enfant, un 2e. degré n'en suppose-» t-il pas un premier, avec lequel ce 2e. » degré se compare? Si le soleil est dit » plus grand quand on le compare à la » lune, la lune est donc grande. Le soleil » est au 2e. degré de grandeur, la lune » est donc grande, au premier. » Il n'en fallut pas d'avantage à Massieu pour ter-

» miner la 2e. phrase, et il les écrivit » ainsi toutes les deux, l'une sous l'autre : »

La lune est grande.
Le soleil est grand PLUS.

Cette théorie venoit d'être parfaitement comprise, et nous n'avions plus qu'à nous exercer sur ces degrés d'*égalité*, de *supériorité* et d'*infériorité*. Et c'est ce qui eut lieu, pendant plusieurs jours, avant de passer à un nouveau moyen de communication.

CHAPITRE XV.

Quinzième moyen de communication.

Du Temps : Division qu'on en fait. Notions sur le système du Monde.

JUSQU'ICI, l'idée d'aucun Être abstrait n'étoit entrée dans la tête de Massieu, et il avoit appris à se servir des trois temps absolus, sans avoir aucune idée du temps et de ses sous-divisions différentes. Il connoissoit le passé et le futur par le présent; mais c'étoit le passé et le futur sans relation. Il voyoit le soleil se lever, parcourir son cercle diurne, et le recommencer le lendemain; mais il n'avoit aucune idée

précise du jour, de la semaine, du mois, des saisons de l'année. Je crus devoir les lui faire connoître avant de reprendre la théorie de la conjugaison. Pouvois-je, en effet, distinguer des temps absolus et des temps relatifs avec quelqu'un qui, jamais, n'avoit su ce que c'est que le temps? Le temps !..... mais comment le définir? Qu'est-ce que le temps, me disois-je à moi-même? est-ce une émanation de l'éternité? découle-t-il de cet océan sans rive et sans fond, comme les fleuves qui, après avoir roulé leurs flots sur la terre, retournent à la mer, d'où ils sont sortis, et vont s'y perdre sans retour? Quelle image représentera, aux yeux d'un Sourd-Muet, cette idée fugitive, que nous ne pouvons saisir, qui ne laisse après elle aucune trace, et qui néanmoins se partage, se divise, et, par ses divisions, devient une mesure commune?

D'ailleurs, j'étois pressé de mettre en œuvre, au profit de l'intelligence de Massieu, qui n'avoit encore aucune connoissance des rapports de la terre avec le ciel, ces premiers moyens qu'il avoit d'exprimer sa pensée. Je crus donc devoir suspen-

dre, pour quelque temps, l'étude des autres temps de la conjugaison et des autres modes des verbes. L'esprit de mon élève s'étoit traîné, assez long-temps, sur des difficultés arides. Le temps des jouissances me parut être arrivé pour lui. Il ne falloit pas différer, plus long-temps, le moment de lui communiquer la connoissance la plus propre à élever son ame. Et sur quel sujet plus digne de l'homme, pouvois-je l'exercer, que l'étude de la Sphère, la première de toutes les études, puisqu'elle conduit si naturellement à la plus grande, à la plus nécessaire, à la plus sublime de toutes, qui est celle de Dieu et de la religion?

Mais comment aborder cette grande matière!

J'avois une machine, dite *des saisons*, de l'invention de Fortin, que j'avois rectifiée, où un petit globe, représentant la terre, tourne sur lui même, et autour d'un autre globe représentant le soleil. Je fais faire au globe terrestre une révolution sur lui-même; et je tâche de faire comprendre à Massieu, que je n'ai fait qu'imiter la révolution que fait réellement, en un jour, la terre sur laquelle nous sommes,

et qui semble fixe et posée, d'une manière immobile, sur des bases également immobiles. J'eus quelque peine à faire comprendre ce mouvement journalier, qui se répète avec tant de régularité et sans secousse, quand le soleil, qui se lève et se couche, semble annoncer le contraire. Il fallut donner à Massieu l'idée de cet espace immense, dans lequel des globes innombrables, presque tous infiniment plus grands que notre planète, font leurs constantes révolutions. C'étoit la première fois que je lui faisois quitter la terre, et que nous parcourions ces régions infinies, où tant de soleils, pareils au nôtre, supposent plus de mondes encore, dont ils sont les flambeaux; et fidèles au mouvement qu'ils ont reçu, prêchent si hautement la grandeur et la puissance de celui qui les a semés dans l'espace, et qui entretient dans leur cours cette harmonie majestueuse, que rien au monde ne troublera jamais. Il falloit parler à Massieu, avec quelque justesse, de la grandeur de ces globes immenses. Je lui donnai d'abord l'idée de la lieue. Nous allâmes, un jour, à une lieue, dans la campagne, et je lui dis que cet espace avoit deux mille deux cents

toises de longueur. Nous mesurâmes la toise. Rien n'étoit plus facile que d'avoir, par ce moyen sensible et palpable, l'idée de la lieue. Il connoissoit, comme je l'ai dit, la numération. Il dût donc me comprendre, quand je lui dis que la terre, de forme ronde, avoit neuf mille lieues, de tour. Il pouvoit également m'entendre quand je lui disois que le soleil étoit environ un million de fois plus grand que la terre ; que chaque étoile étoit beaucoup plus grande que le soleil. C'est ainsi que la terre, dont nous connoissions la grandeur, par la lieue que nous avions parcourue, nous servit à mesurer, à peu près, les autres corps, et à nous faire une idée, et de l'espace, et de tous les corps qui y font leurs révolutions.

Mais une difficulté qui résista à un grand nombre d'explications, fut le mouvement diurne de la terre. Massieu ne pouvoit comprendre ce mouvement. Rien, quand il se levoit, n'avoit changé de place, pendant la nuit. Il ne paroissoit pas que nous eussions fait la culbute, et que nos têtes eussent été en bas, et nos pieds en haut. Une révolution de neuf mille lieues ne pouvoit se faire sans que nous nous en aperçus-

sions; et sans que les édifices se renversassent; sans que les eaux des fleuves et des mers se répandissent dans les airs. J'écoutois toutes ces objections d'un esprit plein de préjugés, et je ne m'en étonnois pas. J'y répondois par des comparaisons; tantôt c'étoit celle d'une grande roue, où une mouche marche, en sens contraire du mouvement propre à la roue, et sans jamais tomber; tantôt c'étoit celle qui lui étoit si familière, étant né près d'un grand fleuve, celle d'un bateau qui fend les vagues, et se précipite vers l'embouchure, quand les arbres, qui sont sur ses bords, paroissent, aux voyageurs, remonter et s'enfuir vers la source du même fleuve; tantôt c'étoit celle de l'aiman, qui, en tournant, ne laisse échapper aucun des corps attachés autour de sa surface. Le soleil et les étoiles, disois-je à Massieu, sont les arbres et les châteaux semés sur les bords du fleuve aérien que parcourt la terre. Ils paroissent tourner vers le couchant, quand c'est elle-même qui tourne du côté du levant. Je lui parlai de l'air qui environne la terre, à une grande distance, et qu'on nomme, *Atmosphère*, et dans lequel vo-

lent les oiseaux, parce qu'en étendant leurs ailes, ils occupent un espace où l'air qui y est contenu et qu'ils déplacent, plus pesant qu'eux, les soutient, comme l'eau soutient le liége, moins pesant qu'elle. Mais comment tous ces globes ne tomboient-ils pas, les uns sur les autres; comment, surtout, épargnoient-ils la terre qu'ils auroient bientôt brûlée, si quelqu'un se fut détaché de la voûte, où il les croyoit fixés? Je lui parlai de la double force dont la combinaison les tient éloignés, et les fait tourner autour d'un centre commun. Ici, Massieu me fit cette question si désirée, et que je provoquois sans cesse. « Mais » tout cela ne s'est pas fait soi-même. Ah! non, sans doute, lui dis-je avec empressement. — » Où est donc celui qui a fait tous » ces soleils, et qui leur a donné cette double » force?—Tu le sauras, un jour, mon enfant. Tu dois, auparavant, apprendre beaucoup d'autres choses. C'est ainsi que je préparois Massieu, en faisant naître une curiosité si raisonnable, à entendre, avec le recueillement religieux qui convient à un si grand objet, le nom de celui dont la toute-puissance a fait tous ces mondes,

en se jouant. Je ne voulois pas mêler à une autre connoissance, la plus auguste et la plus importante de toutes. Je voulois faire parcourir l'échelle entière, avant d'arriver à la dernière marche ; je voulois que Massieu se connut lui-même, pour mieux connoître celui dont il étoit, sans le savoir, une sorte d'image.

Enfin, je ne quittai point ce sujet, que Massieu ne fut convaincu du double mouvement de la terre, et de la fixité du soleil. Je repris la machine de Fortin ; je fis faire à la terre une révolution sur elle-même, et j'écrivis, *jour*, sur la planche. Je lui fis faire une révolution autour du soleil, et j'écrivis, *année*. Je fais décrire un cercle sur la planche, et je le fais diviser en vingt-quatre petites portions. Je lui montrai que la moitié du globe étoit éclairé, quand l'autre moitié étoit dans l'ombre ; qu'on nommoit, *jour*, tout le temps de la lumière, et *nuit*, tout le temps des ténèbres. Chaque rayon de ceux qui divisoit le cercle avoit un nombre, depuis un jusqu'à vingt-quatre. J'appelai, *heure*, chacune de ces vingt-quatre parties. Nous avions une pendule dans la salle de nos exer-

cices ; je ne perdis pas l'occasion de donner une idée du Pendule, pour donner, par son oscillation, l'idée de la seconde ; et, par le moyen de la seconde, l'idée de la minute ; par celle-ci, l'idée de l'heure ; et par les 24 heures, l'idée du temps moyen. Le jour fut donc la durée pendant laquelle le Pendule faisoit 86,400 oscillations, et, par conséquent, marquoit 86,400 secondes, 1440 minutes, 24 heures. Ces 24 heures, dis-je à Massieu, sont la portion de temps pendant laquelle la terre tourne sur elle-même, et qu'on appelle, *jour*, qui se divise, encore, en *jour*, et *nuit*, etc.

La même machine nous conduisit à des divisions d'une autre espèce. Un autre corps, qu'on nomme *Lune*, figuré par un petit globe attaché à celui de la terre, tourne autour de la terre en 28 jours et 12 heures, comme la terre elle-même, dans un an, tourne autour du soleil. Ce phénomène nous offre quatre phases, qui nous fournissent l'occasion de faire une division de plus ; chacune composée de sept révolutions de la terre, et, par conséquent, de sept jours. Je le fis remarquer à Massieu. Mais je ne sais pas trop s'il l'auroit bien compris, si je

n'eusse attendu, pour le lui montrer, que la lune elle-même vint lui donner cette leçon. Ce fut à la nouvelle lune. Massieu me fit bien des questions sur ce croissant encore si foible. Mais, aidé du secours de la machine, il me fut facile de lui rendre raison de cette apparence, qui ne nous laissoit voir qu'une très-petite portion de la surface éclairée, à raison de la position de la lune et de la position de la terre à l'égard du soleil. Massieu ne connoissoit encore le nom d'aucune étoile. Je lui fis distinguer les cinq principales étoiles du Zodiaque. Cette connoissance étoit nécessaire pour ne pas nous tromper sur le mouvement réel et sur le mouvement apparent de la lune ; l'un qu'il étoit facile d'apprécier par la position des étoiles qui servoient à suivre sa marche périodique d'Occident en Orient ; l'autre, qui n'étoit pas pas plus réel que celui du soleil. J'eus soin d'observer, chaque soir, la lune, avec Massieu, précisément à la même heure. Je lui faisois distinguer les étoiles où elle étoit la veille, de celles où elle seroit le lendemain. Il étoit impossible que Massieu pût douter du mouvement propre de la lune

vers l'Orient. Ces leçons, qui durèrent un mois, servoient, plus qu'on ne pourroit croire, au développement de son intelligence. Tout s'étoit passé, jusque-là, à chercher des moyens d'exprimer nos idées. Nous avions, ensemble, étudié les objets de la nature; mais nous n'en avions appris que les noms. Toutes les autres connoissances supposoient celle que nous tâchions d'acquérir, et la plupart tenoient à celle-ci, c'étoit la première de toutes. Nous ne craignîmes pas d'être fidèles à observer la lune, toujours à la même heure, jusqu'à ce que le moment de notre observation, qui avoit été celui de sa première apparition, fut devenu celui de son lever, et par conséquent, celui de sa troisième phase, ou de son plein. Nous ne l'aurions plus vue, si nous n'avions retardé l'heure de notre observation, comme la lune elle-même retardoit son lever. Mais voilà que déjà elle nous avoit donné occasion de connoître, en les parcourant, six signes du Zodiaque. Nous la vîmes parcourir les six autres, et revenir assez près du point d'où elle étoit partie, redevenant un foible croissant, telle qu'elle l'étoit, le jour de notre première observation.

C'est alors que j'appris à Massieu les noms des signes du Zodiaque, qui sont aussi les noms des douze constellations qui les occupoient, il y a deux mille ans, quand *Hypparque* les observa. Il fut surpris qu'on eut donné à des amas d'étoiles, des noms d'animaux, dont elles n'offroient pas la figure. Il fallut lui donner la raison de ces noms.

Quand le soleil paroît sous le signe du *Bélier*, dis-je à Massieu, c'est l'époque de la naissance des agneaux. C'est quand il paroît sous le signe du *Taureau*, que naissent les petits veaux. Les chevreaux, qui sont toujours deux, naissent quand le soleil est dans les *Gémeaux*. Le soleil paroît rétrograder, quand il paroît sous le signe suivant, qu'on nomme, pour cela, l'*Ecrevisse*. Les chaleurs ont toute la force du *Lion*, quand le soleil est sous ce signe. On moissonne les blés, quand il paroît sous celui de la *Vierge*, ou de la *Moissonneuse*. Les jours sont égaux aux nuits, quand il est dans la *Balance*, dont l'équilibre est l'image de cette égalité. La piqûre du *Scorpion* est mortelle dans le signe suivant, qui en a le nom. C'est le temps de la chasse qu'on faisoit à coups de flèches,

quand le soleil est dans le *Sagittaire*, mot qui signifie *tireur de flèches*. Le soleil remonte vers nous, comme les chèvres, quand il a atteint le *Capricorne*, mot qui signifie *chèvre*. Les pluies sont abondantes, quand on le voit dans le *Verseau*; et c'est le temps de la pêche, quand le soleil paroît dans les *Poissons*.

Massieu ne pouvoit plus oublier ces noms. Ils signifioient, pour lui, des choses.

Que de beautés, que de magnificence nous avoit offert la voûte céleste, pendant ce mois d'observations! Nous ne nous bornâmes pas aux 12 signes, nous apprîmes les noms de toutes les étoiles de la première grandeur, et des principales constellations. Le bel *Orion*, le grand et le petit *Chien*, le *Cocher*, la *Lyre*, la *Chèvre*, la grande et la petite *Ourse*, l'*Aigle*, le *Cygne*, la *Couronne*, les *Pléïades*, enfin, tout ce qu'une belle nuit d'hiver présente d'éclatant, devint l'objet de notre étude et de notre admiration.

C'est alors seulement que nous commençâmes l'étude de la Sphère. C'est ainsi que nous nous y étions préparés. Le globe céleste fut le premier dont nous étudiâmes

les cercles et les diverses positions. C'est sur ce cercle que nous étudiâmes la latitude. Nous l'élevâmes sur l'horizon pour Bordeaux, où nous étions, en le dirigeant d'après le degré du Zodiaque où étoit le soleil, le jour de notre observation : nous nous assurâmes, en le comparant avec l'état du ciel, de la vérité de notre latitude.

Mais ce ne fut pas sans avoir connu, auparavant, toutes les propriétés du cercle et toutes ses divisions ; son diamètre, ses rayons, son axe, ses pôles, les angles que forment ses rayons, en se croisant à son centre ; les différentes portions de sa circonférence, comprises entre les côtés de ces angles, et qui servent à les mesurer. C'est ainsi que nous préludions à l'étude de la géométrie, quand le temps en seroit venu.

Nous en savions assez, pour appliquer au globe terrestre ce que nous avions remarqué sur le céleste, et nous pouvions, sans danger, étudier la longitude, et fixer, par son moyen, et celui de la latitude, la position des différens pays. Mais comment persuader à Massieu, qu'un globe d'une circonférence d'un pied et demi, pouvoit re-

présenter 9000 lieues de circuit? Il fallut lui donner une idée de l'art de réduire les cartes, en réduisant la salle où nous étions à un espace de deux pouces carrés, et en convenant d'une échelle qui serviroit à tenir compte des proportions. Massieu vit bientôt que le globe qu'il tenoit dans ses mains, étoit réellement l'image de la terre. Son œil, par le moyen de l'échelle convenue, se promena sur la vaste étendue des mers, sur ces grands empires, sur ces royaumes, et sur ces républiques, où s'agitent péniblement, depuis tant de siècles, des hommes qui s'y succèdent avec la rapidité de l'éclair. Et ce ne fut pas sans étonnement qu'il apprit, qu'au lieu de chercher à s'y rendre heureux, en y vivant en paix, ils n'avoient cessé d'y être en guerre, pour quelques portions d'une terre qui pouvoit s'entr'ouvrir sous leurs pas, et les engloutir. La petitesse de ce globe qu'il remuoit, à volonté, lui donna, pour l'avenir, de grandes leçons. En effet, de quel prix peuvent être les plus vastes domaines sur une terre qui n'est pas même aperçue de la planète de *Saturne*, ou même de celle de *Jupiter?* C'est ainsi que la morale se mê-

loit déjà à nos leçons, et que nous devenions philosophes, en attendant que nous pussions être chrétiens.

Nous connoissions le cercle borneur de notre vue, ou l'*Horizon;* l'*Equateur*, qui, partageant le ciel, partageoit également la terre. Nous savions jusqu'où venoit, de notre côté, ce soleil qui, en distribuant sa lumière, servoit aussi à régler les saisons; et nous aurions placé, en deçà de l'Equateur, un cercle à 23 degrés et demi de latitude, si on ne l'eut fait avant nous; on avoit donné à ce cercle le nom de *tropique*, mot qui signifie retour, parce que le soleil ne le passe pas, et qu'il s'en retourne aussitôt qu'il l'a atteint. Nous en aurions placé un autre au côté opposé, pour la même raison. On avoit appelé *tropique* du *cancer*, le premier de ces cercles, nom latin de l'*écrevisse*, pour marquer que le soleil, arrivé là, imite la marche rétrograde de l'*écrevisse;* et le second, *tropique* du *Capricorne*, nom latin de la *chèvre*, parce que le soleil, arrivé à cette borne, revient et remonte vers nous.

Nous remarquâmes que le soleil s'élevoit,

tous les jours, plus ou moins, sur notre horizon; qu'il y avoit un point qui tenoit le milieu entre sa plus grande élévation, et le reste de sa course; que c'étoit donc là le milieu du jour, qu'on appeloit *midi*. Nous trouvâmes sur le globe céleste, et sur le terrestre, une grande ligne qui servoit à partager cette course diurne; nous lui conservâmes son nom de *Méridien*.

En élevant le globe d'autant de degrés que nous en comptions entre l'équateur et nous, nous vîmes que les pôles, qui devoient se confondre avec l'horizon, pour les peuples qui étoient sous l'*Equateur*, devoient, l'un s'abaisser, l'autre s'élever, pour nous, d'un nombre de degrés, égal à celui de notre éloignement de l'Equateur. Nous eûmes alors deux distances bien connues, dont l'une devoit être toujours égale à l'autre, celle de l'éloignement de l'*Equateur*, et celle de l'élévation du pôle, chacune, à Bordeaux de 45 degrés. Mais tout l'arc du *méridien* supérieur n'étoit pas encore compris dans ces deux distances. Il en restoit encore deux autres; l'une de l'*Equateur*, lui-même, à l'*Horizon*, du côté opposé à celui où nous étions; l'autre, du

lieu où nous étions, au pôle. Ces deux distances, égales entr'elles, comme les deux premières, devoient être le complément des deux premières. Voici comment j'expliquai à Massieu cette difficulté, toujours en me reportant à un point bien connu de lui, et convenu entre nous.

Tout cercle, lui dis-je, se divise en 360 degrés. Le globe de la terre, ainsi que son image, qui est ce globe que tu tiens dans tes mains, étant partagé en deux portions égales, par l'*horizon*, ou le cercle *borneur*, l'est donc aussi par le *méridien*. Les deux portions du *méridien* sont donc, chacune, de 190 degrés, dont l'une est supérieure, et l'autre est inférieure. Nous avons donc la mesure de cette portion supérieure, dont deux distances nous sont connues. Les deux distances inconnues devant achever le nombre de 190 degrés, il ne s'agit plus que de savoir combien de degrés nous donnent, et notre éloignement de l'*équateur*, et la hauteur du pôle. Or, nous savons que nous avons 45 degrés pour chaque distance, cela nous donne 90 degrés. Il nous reste à parfaire les 190 degrés, avec les deux autres distances. Il est évident que c'est 90

degrés. Il faut les partager entre ces deux distances; c'est donc 45 degrés pour chacune. A Paris, ce ne seroit pas la même chose. Il y a, à peu près, 50 degrés de latitude, il y a donc 50 degrés d'élévation de pôle; il ne reste donc plus que 80 degrés à partager; c'est donc 40 degrés pour chaque distance complémentaire. Ainsi l'*Equateur* est élevé, à Paris, au-dessus de l'*horizon*, de 40 degrés; et à Paris, on est éloigné du pôle, de 40 degrés. On connoît donc les quatre distances, quand on en connoît une seule; et s'il est possible de connoître, par un moyen infaillible, l'élévation du pôle, ou même celle de l'Equateur, on connoît et la latitude d'un lieu, et sa distance du pôle. Or, ce moyen est trouvé.

Les marins ont un instrument, appelé un *Octant*, par le moyen duquel ils mesurent, à midi, la hauteur du soleil. On connoît, tous les jours, la hauteur du soleil, en deçà, ou au-delà de l'Equateur. On ajoute à sa hauteur les degrés de son éloignement de l'Equateur, dans les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars; et on retranche ce même nombre de degrés de son élévation, dans

les autres six mois ; et, par ce moyen, on ajoute l'élévation de l'équateur. Or, supposons que cette distance, ainsi réduite et calculée, soit de 20 degrés, la distance du lieu où l'on est jusques au pôle, est la même, et les deux distances sont donc de 40 degrés. Tout ce qu'il faut de plus, pour la totalité du demi cercle, formera les deux distances inconnues ; c'est-à-dire, la latitude et la hauteur du pôle. Or, il faut 140 quand on a déjà 40, pour avoir 180, qui est la moitié de 360 degrés : donc chacune aura 70 degrés. On peut donc, avec un Octant, connoître, par-tout, sa latitude, sa hauteur de pôle, sa distance du pôle, et l'élévation de l'équateur.

Notre globe ainsi posé sur notre horizon, nous présentoit des phénomènes que l'expérience nous avoit rendus familiers, sans doute ; mais nous en ignorions encore la raison. Nous connoissions l'hiver, le printemps, l'été et l'automne ; mais tous les peuples ont-ils les mêmes saisons que nous? Nos jours sont, tantôt plus longs que les nuits, tantôt plus courts, tantôt égaux aux nuits ; est-ce de même par-tout ? les crépuscules sont très-longs en été, très-

courts en hiver. Pourquoi toutes ces différences ? la position du globe alloit tout expliquer.

Nous savions que le soleil, dans l'apparence de son cours annuel, parcouroit les mêmes signes que nous avions vu parcourir à la lune. Nous avions remarqué, sur le globe céleste, que ces signes y occupoient une bande circulaire, de la largeur de seize degrés, qui s'éloignoit de vingt-trois degrés et demi, de chaque côté, du cercle de l'équateur. L'obliquité de ce cercle, sur le globe, ne nous avoit pas échappé. Nous étions sûrs que le soleil ne le quittoit jamais ; nous vîmes même une ligne noire au milieu de la bande, où le soleil étoit toujours. Nous savions que le soleil, à raison du mouvement annuel de la terre, avoit l'apparence de parcourir, chaque jour, un degré sur cette bande ; ainsi, nous le supposâmes attaché, chaque jour, à un degré nouveau, et emporté par le cercle entier, d'Orient en Occident, parcourant un cercle parallèle à l'équateur, et nous distribuant ainsi le jour, par sa présence sur notre horizon, et la nuit, par son absence. Notre globe ainsi posé, nous le fîmes tourner sur

l'horizon. Nous découvrîmes que tous les cercles parallèles à l'équateur, qui se trouvoient dans la partie zodiacale, en decà de l'équateur, étoient beaucoup plus grands sur l'horizon, qu'ils ne l'étoient dessous. Nous vîmes que le tropique du Cancer, l'un d'entr'eux, n'avoit, au-dessous, qu'environ cent-vingt et quelques degrés. Nous savions que le soleil, parcourant un cercle entier, en un jour, devoit en parcourir quinze degrés, en une heure; qu'il en parcouroit donc les cent vingt degrés, en 8 heures; et nous en conclûmes que, quand le soleil étoit arrivé à ce cercle, il restoit, pendant 8 heures, au-dessous de notre horizon; que nous devions donc avoir, alors, 8 heures de nuit, et par conséquent 16 heures de jour; que ce devoit être, précisément, le contraire, quand il étoit au tropique du Capricorne. Ainsi, la raison de la longueur et de la brieveté des jours dépendoit donc de la position oblique du globe sur l'horizon; et celle-ci étoit l'effet de la distance où l'on étoit de l'Equateur. Nous posâmes le globe dans une situation telle que son axe fut parallèle à l'horizon, et nous vîmes que les peuples éloignés de qua-

tre-vingt-dix degrés de l'Equateur, devoient donc avoir un jour et une nuit de six mois, puisque la moitié de la bande zodiacale étoit supérieure ; et ne devenoit jamais inférieure ; que l'autre étoit toujours inférieure, et que, par conséquent, le soleil, parcourant les six signes supérieurs, ne se couchoit plus, comme il ne se levoit plus, quand il étoit retourné aux signes inférieurs.

Nous apprîmes, sur le globe terrestre, la latitude des différens peuples ; et en posant le globe pour l'horizon de chacun d'eux, nous sûmes combien ils devoient avoir d'heures de jour et de nuit, dans les diverses saisons de l'année.

Nous plaçâmes le globe pour la latitude de soixante-six degrés et demi, et nous vîmes que le plus long jour étoit, là, de 24 heures. Nous fûmes bien surpris de trouver, de chaque côté de l'équateur, un petit cercle, appelé, *polaire*, que nous aurions d'abord nommé ainsi, à cause de sa proximité du pôle. Mais quand nous voulûmes donner un axe, et par conséquent deux pôles à chaque cercle, nous vîmes que les pôles du Zodiaque décrivoient, précisément, ces

deux petits cercles ; il nous parut évident, alors, que leur nom leur venoit de ce qu'ils étoient formés ou décrits par des pôles.

Nous distribuâmes la terre en autant de larges bandes, que nous avions de cercles parallèles à l'équateur. Ainsi, la distance d'un tropique à l'autre, fut notre première section, ou première bande ; de chaque tropique à chaque cercle polaire, fut, de chaque côté, une bande plus large ; et de chaque cercle polaire à chaque pôle, une bande pareille à chaque moitié de la première bande ; ce qui nous donna cinq bandes. Nous voulûmes les distinguer, chacune, par un nom analogue au degré de température qui devoit régner sur chacune. Il étoit naturel que nous appelassions, *brûlée*, celle qui servoit, en quelque sorte, de promenade au soleil, et qu'il ne quittoit jamais ; *glaciales*, les deux qui se trouvoient aux deux extrémités; et *tempérées*, celles qui se trouvoient entre la bande brûlée et chaque bande glaciale.

En considérant, de plus près, notre globe terrestre, nous y aperçûmes, de dix en dix degrés, des cercles, qui, tous, se réunissoient aux deux pôles, et traversoient le globe, en coupant l'équateur. Le plus sensible de

tous passoit aux îles Canaries, et précisément, à l'île de Fer, l'une d'entr'elles. Nous trouvâmes que nous pouvions mesurer la terre, en partant de ce point, et en en faisant le tour entier; ce qui nous donnoit trois cent soixante degrés. Il étoit naturel qu'ayant appelé *latitude*, ou largeur, la distance qui se trouvoit de chaque côté de l'équateur à chaque pôle, nous appelassions celle-ci, qui embrassoit le globe dans son entier, longueur ou *longitude*. Et nous dîmes : si le soleil parcourt cette longueur qui est de trois cent soixante degrés, en vingt-quatre heures, il doit parcourir quinze degrés, en une heure. Il se lève donc, une heure, plutôt, pour un pays, de quinze degrés plus près de l'Orient, qu'un autre pays. Nous cherchâmes sur le globe, quelque ville principale où s'opérât cette différence. Nous trouvâmes que c'étoit *Vienne* en Autriche, qui a la même latitude que Paris, et quinze degrés de plus vers l'Orient. Nous continuâmes cette recherche, et nous vîmes que le même jour du même mois, de la même semaine, commençoit à des heures si différentes, pour tous les habitans de la terre, qu'il n'étoit

pas si ridicule de dire la semaine *des trois jeudis*, parce qu'il y a dans l'Orient des peuples qui comptent *jeudi*, quand nous ne sommes encore, en Europe, qu'au *mercredi*, et qui comptent *vendredi*, quand, en Amérique, on ne compte encore que *mercredi*, et que c'est *jeudi* pour nous.

Mais ce qui nous amusa bien davantage, ce fut la position de tous les habitans de la terre, les uns relativement aux autres; les pieds des uns, parfaitement opposés aux pieds des autres, tous retenus vers le centre de la terre, comme des clous qu'on auroit attachés, à une boule, dans tous les sens, et dont la position n'éprouveroit aucun changement, quels que fussent les mouvemens de la boule. Telles furent les connoissances dont Massieu enrichit son esprit, à l'occasion du temps, dont il étoit pressant de lui donner l'idée. Le mouvement journalier de la terre, fut le jour. Sept révolutions de la terre, ou le quart de celle de la lune, la semaine; quatre semaines et deux ou trois jours, le mois; trois mois, une saison; quatre saisons, l'année. Il vit que l'année étoit exactement la révolution

entière de la terre autour du soleil ; le mois, un peu plus que la révolution de la lune autour de la terre ; et que ce n'étoit pas sans motif, que tous les peuples divisoient le mois en semaines, puisque la révolution de la lune, avoit fait diviser l'année en mois, et que l'idée de la semaine étoit un quart de la révolution de la lune. Il vit combien seroit étrange une division différente, qui n'auroit point son motif dans ces flambeaux qui roulent dans l'espace, et qui, dès la naissance des siècles, furent les mesures éternelles du temps. Ils existoient quand, pour la première fois, nos yeux s'ouvrirent à leur éclatante lumière ; ils existeront encore, quand ils se fermeront pour ne plus la revoir. La durée de leur existence, jusqu'au moment où nous en parlons, voilà leur âge. La durée de la nôtre, depuis que nous vîmes les premiers rayons qui éclairèrent notre berceau jusqu'à ce jour, voilà notre âge aussi. Les années de notre vie, nous les comptons par les moissons. Nos époques, sont les événemens dont nous nous rappelons. Ce sont comme autant de jalons plantés sur la route de notre vie. Le mot, *ère*, qui appartient à cette

leçon, est le plus grand événement qui commence une série d'années. L'ère des Romains commençoit à la fondation de leur ville ; celle de tous les peuples, a commencé à la naissance de J.-C.

Il ne nous restoit plus qu'à connoître la division usuelle du jour. Nous nommâmes *matin*. la partie du jour qui précède midi ; *soir*, celle qui suit la première, et qui dure jusqu'après le coucher de cet astre, qui, mesure du temps, doit, naturellement, jouer un si grand rôle dans le récit de tous les événemens de la vie. Et comme Massieu étoit familiarisé avec les images, nous comparâmes la vie de l'homme juste, à un beau jour, dont l'heureux matin est le temps de la jeunesse ; le midi, l'âge de la force ; le soir, le passage de la vieillesse ; et la nuit, le repos éternel de la vertu.

Cette matière, sur laquelle je ne voulois donner d'abord que quelques notions à Massieu, m'a entraîné, malgré moi, au-delà des bornes que je m'étois prescrites, et est devenue un traité sur la Sphère. Peut-être, les instituteurs qui auront des Sourds-Muets à instruire, m'en sauront-ils quelque gré. Ils y verront un modèle des procédés à

employer, lorsque, par les différens moyens de communication qui ont précédé, ils auront rendu leurs élèves capables de recevoir des leçons suivies, dans quelque partie des connoissances humaines.

CHAPITRE XVI.

Seizième moyen de communication.

Des Adverbes.

Nous avions besoin, pour reprendre la théorie de la conjugaison, de connoître quelques *adverbes*, que le moyen précédent rendoit faciles, tels que *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *avant-hier*, *après-demain*, *autrefois*, *plusieurs fois*, etc. Nous n'avions pu les apprendre plutôt. Il falloit connoître les divisions du temps, pour en employer les adverbes. Nous ne pouvions en renvoyer l'étude à une autre époque, puisque, sans les adverbes, qui sont les signes de la correspondance des temps, nous ne pouvions, par le moyen des temps correspondans, former la phrase composée, et réunir plusieurs propositions.

Nous avions vu dans un des précédens

moyens, que les adverbes ne sont pas des élémens simples du langage, comme les noms, les articles, les adjectifs et les prépositions. Nous savions que chaque adverbe est la réunion de plusieurs mots, exprimés, ou sous-entendus, et par conséquent, une véritable composition. C'est sur-tout dans les adverbes de temps que nous allions remarquer cet assemblage et cette réunion.

Massieu, dont l'intelligence venoit de recevoir un si grand développement et tant de lumières, dans le moyen précédent, avoit acquis une extrême facilité à saisir les abstractions grammaticales. Voici l'exemple que je mis sous ses yeux, pour lui donner la première leçon sur les adverbes.

4 5 1 2 4 5
Dans le jour de le jour présent, le soleil est dans le signe du bélier

Massieu avoit appris la signification de la préposition, *dans*, dans les leçons sur les prépositions, telles qu'on les verra au Modèle de leçons. Le sens du mot, *présent*, étoit également compris, il en fit le signe. Il connoissoit les douze signes du *Zodiaque*; il n'y avoit donc pour lui aucune obscurité dans cet exemple. Je vou-

lois m'en servir pour amener mon élève à la connoissance du mot, *aujourd'hui*, qui est l'*adverbe* ou l'ellipse de la préposition *dans*, et du nom et de l'adjectif, qui sont son complément. Voici quels furent mes procédés.

4 5
» Dans le jour de le jour présent.

4
» A le jour de jour présent.

4
» A u jour de jour hui.

4
» A u jour de hui.

4
» Au jour d' hui.

On trouvera le signe de cet adverbe, ainsi que celui de tous les autres, tels que *hier*, *demain*, *alors*, *dorénavant*, *désormais*, etc., au chapitre *De la Théorie des signes*. Et leur décomposition, au Modèle de leçons.

Mais il y avoit à exercer Massieu sur d'autres *adverbes*, dont la fonction affecte plus particulièrement le verbe, en modifiant la qualité, qui est le mot propre et essentiel de chaque verbe. Car une qualité ne convient pas toujours, sans modification, au sujet auquel on la lie. Tantôt on la

considère dans toute son étendue, et telle qu'elle est énoncée ; tantôt d'une manière plus resserrée, plus circonscrite ; tantôt avec plus, tantôt avec moins d'énergie ; et c'est l'adverbe qui fournit le moyen d'exprimer ces diverses nuances ; et de même qu'il y a différentes manières d'agir sur un objet, il y a aussi différens moyens de rendre toutes ces manières. Une préposition, un nom commun, et une qualité quelconque, sont ce moyen que fournit la grammaire, pour l'expression des modifications des verbes, et c'est un seul mot, comme je l'ai dit, un mot elliptique qui remplace et la préposition, et le nom commun et l'adjectif. Je pouvois donc, puisqu'il y avoit un nom commun, donner à Massieu, sur l'adverbe, quelques principes généraux. J'écrivis, sur la planche, plusieurs adverbes, tels que ceux-ci :

» Fortement.	Foiblement.
» Lourdement.	Légérement.
» Agréablement.	Désagréablement.
» Beaucoup	Peu.
» Trop.	Assez.
» Souvent.	Rarement.
» Plusieurs fois.	Autrefois.
» Maintenant.	Actuellement.

Je me borne à ces exemples, pour ne pas répéter, ici, ce que l'on trouvera sur les adverbes, soit dans la *Théorie des signes*, soit au *Modèle de leçons*.

Je fis remarquer à Massieu que la plupart de ces mots là, dont je ne pouvois lui dire encore le nom, et dont il ne pouvoit connoître la nature et l'emploi que dans les applications que nous allions en faire, avoient une terminaison commune : c'est, MENT. Et comme je n'avois pu lui parler encore de l'esprit, il ne m'eut pas compris si je lui avois dit que cette terminaison étoit un nom, dérivé du latin, qui signifioit *esprit*, *raison*. Je me contentai de lui dire que ce mot étoit un nom, le support ou le sujet de l'adjectif qui lui étoit uni; qu'il y avoit donc deux mots dans chacun des mots où il retrouvoit, MENT : *forte* MENT, *foible* MENT, etc. Je lui dis qu'il y avoit en nous une cause intérieure de tous nos mouvemens et de toutes nos actions; un principe dont je ne tarderois pas à lui prouver l'existence, et à lui faire connoître la nature; que ce principe, encore inconnu, quand notre main agissoit sur quelque objet, lui commandoit ce mouve-

ment ; qu'il régloit notre marche et commandoit à nos pieds, quand nous nous transportions d'un lieu à un autre ; qu'on lui donnoit le nom de *ment* ou de *manière* ; que l'un étoit un mot qui appartenoit à un peuple qui n'existoit plus ; que l'autre étoit un dérivé de *main*, pour signifier l'action de la main, ou une action quelconque. Pour rendre cette explication plus claire, je refis une action qui nous avoit déjà servi pour l'intelligence des prépositions. Je frappai la planche, et fortement, et foiblement, faisant écrire à chaque fois, et l'action, et la manière, comme il suit :

Sicard a frappé la table avec une *main* forte.
Sicard a frappé la table avec une *main* foible.
Sicard a frappé la table avec une *ment* forte.
Sicard a frappé la table avec une *ment* foible.
Sicard a frappé la table avec une manière forte.

Il n'y avoit pas de danger à rendre le mot *ment*, synonyme du mot, *main* ; ni le mot *manière*, synonyme de tous les deux. Le coup appliqué sur la table, plus ou moins fortement, et puis le coup appliqué, ou par la main, ou par le pied, ne laissoient aucun doute sur la valeur de tous ces mots qui se trouvoit être la même.

Ce procédé étant compris, il n'y avoit plus qu'à retrancher la préposition et l'article, et à faire la transposition; et nos adverbes, terminés en *ment*, étoient connus et entendus; et Massieu comprit fort bien ce résultat :

Sicard a frappé la table MENT *forte*.
Sicard a frappé la table *forte* MENT.
Sicard a frappé la table *forte*MENT.

Comme les adverbes, ainsi terminés, étoient, d'après ce procédé, l'ellipse de la préposition et le remplacement du mot *manière*, par celui de *ment*, par lequel nous avions cru pouvoir traduire le mot, *manière;* je crus devoir m'arrêter, encore quelque temps, à cette explication.

Je fis faire à Massieu toutes les actions qui pouvoient mettre en jeu les principaux organes, la tête, les yeux, la bouche, les bras, les mains, les doigts, les genoux, les jambes et les pieds : et j'eus soin de rendre compte, par écrit, de toutes ces actions diverses, en exprimant, à l'aide de quel organe, l'action, dont je venois d'être témoin, avoit été faite; et en écrivant, à la suite du nom de l'organe, le nom de *main*, qu'il falloit généraliser. Je voulois

que Massieu donnât, au nom de *main*, le nom générique de *faire*, ou d'*agir*, ou d'*action*, ou, enfin, de *manière*. Je voulois que ce nom fut également le signe, non-seulement d'une action de quelque organe que ce fut; mais encore de ce principe qui, bientôt, alloit cesser d'être inconnu, et qui faisoit agir et les pieds, et les mains, et la bouche, et les yeux, comme un maître fait agir des serviteurs à qui il commande, comme la main du dessinateur fait agir le crayon. On trouvera ce procédé au Modèle de leçons.

L'adverbe, ainsi décomposé, devoit donc porter, pour caractère, les chiffres 4 et 5. Le chiffre 4, pour indiquer la préposition sous-entendue, et le chiffre sur la terminaison, qui est le véritable nom, pour indiquer le nom, support de l'adjectif, qu'on trouve dans la première partie. Cette terminaison n'avoit rien d'incertain. L'explication que je venois d'en donner à Massieu, en fixoit le sens, pour toujours.

Mais n'y a-t-il que les adverbes qui aient cette terminaison? et tout mot qui se termine en *ment*, est-il adverbe? C'est ce qu'il falloit observer, et la difficulté qu'il falloit

résoudre ; car il falloit prévoir que notre élève pourroit être trompé par une terminaison qui n'appartient pas exclusivement à l'adverbe. C'est en décomposant, avec lui, tous les mots terminés ainsi, que je le préservai de cette erreur. Je lui fis remarquer que, dans l'adverbe, la suppression de la terminaison n'ôtoit rien à ce mot de sa valeur essentielle ; et qu'au contraire, tout autre mot n'avoit plus de signification quand on lui ôtoit sa terminaison. Il vit qu'il nous restoit un adjectif par le retranchement de la terminaison dans l'adverbe ; et qu'il ne restoit plus de mot, mais seulement quelque syllabe insignifiante, quand on retranchoit cette terminaison, dans tout autre mot. En effet, que reste-t-il des mots *prudent*, *innocent*, *conséquent*, etc., il reste *prud*, *innoc*, *conséqu*. Or, ces mots signifient-ils quelque chose ? sont-ce même des mots ?

Il étoit impossible qu'aucun mot résistât à cette épreuve ; et Massieu qui y soumit tous les mots terminés comme les adverbes, apprit, par ce moyen, à ne jamais les confondre entr'eux.

Un autre adverbe, d'une forme fort sin-

gulière, se trouvoit dans notre exemple. Rien ne ressembloit plus à un nom. Il se trouve précédé, quelquefois, d'un article ; quelquefois, d'un nom de nombre ; car on dit également : *cette fois*, une *autre fois*, deux *fois*, plusieurs *fois*, *autrefois*, etc. Que pouvois-je montrer à Massieu qui pût lui donner l'idée du mot *fois*, et la signification de tous les adverbes, dont ce mot est la partie essentielle? Rien, sans doute. Aussi fallut-il avoir recours à un procédé particulier.

Dans la leçon sur la numération, nous avions compté des marrons, ce qui nous avoit donné l'idée des unités distinctes et des nombres collectifs. Nos marrons avoient écarté des nombres, toute abstraction. Je frappai plusieurs coups sur la planche, pour écarter également, du mot *fois*, toute idée d'abstraction. Car on doit observer, avec moi, que ce mot ne s'emploie jamais que quand les actions deviennent l'objet d'un nombre quelconque ; et que, de même que les unités deviennent visibles, en quelque sorte, par les objets mis sous les yeux, le mot, *fois*, devient sensible, par la même action répétée, et

dont on compte, à mesure, les actes répétés. Je chargeai Massieu d'écrire, sur la planche, pour énoncer mon action, autant de propositions que j'allois frapper de coups, sur cette même planche. Il le fit de la manière suivante :

» Sicard a frappé la planche noire.
» Sicard a frappé la planche noire.
» Sicard a frappé la planche noire.
» Sicard a frappé la planche noire.

J'ajoutai, à chacune de ces propositions, le mot *frapper*, précédé du signe numérique 1, et les mots qui les suivent :

» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*
» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*
» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*
» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*

4 *frappers* 4 *coups* 4 *fois.*

Le mot, *fois*, devint, par ce procédé, la traduction du mot *coup*, comme le mot, *coup*, devint le synonyme de l'action exprimée par le mot *frapper*.

Pour la parfaite intelligence de ce mot, il ne fallut plus que nous exercer à l'employer dans toutes les circonstances possibles.

Je fis comprendre à Massieu que le mot, *fois*, est, si l'on peut parler ainsi, comme une sorte de nom indéterminé, dont le *nombre* est comme une sorte d'article; ou plutôt le mot, *fois*, est dans l'adverbe, ce que le mot, *ment*, est dans les adverbes, dont ce mot est la terminaison; et le nombre est, par rapport au mot *fois*, ce que la qualité, qui précède le mot *ment*, est à l'adverbe qui a cette terminaison.

Et comme tout adverbe est l'ellipse d'une préposition, d'un nom et d'une qualité, et qu'il falloit retrouver tout cela dans les adverbes, composés d'un nom de nombre, ou d'une qualité quelconque, et du mot *fois*. Je remis, sous les yeux de Massieu, un nouveau procédé qui lui réprésenta tous les mots remplacés par l'adverbe, dont je lui apprenois à connoître la nature :

» Sicard a frappé la table, par, ou, à quatre *frappers*.
» Sicard a frappé la table, par, ou, à quatre *coups*.
» Sicard a frappé la table, par, ou, à quatre *fois*.

Ici, c'est dans le premier exemple, le mot, *frappers*; dans le deuxième exemple, le mot, *coups*; dans le troisième, le mot, *fois*, qui donnent un appui au nombre 4;

comme les objets qu'on compteroit, le lui donneroit.

Cette explication servit à faire entendre tous les adverbes, dont le mot, *fois*, étoit la partie principale. Il nous restoit quelques autres adverbes, tels que *beaucoup*, *peu*, *trop*, etc. Nous les décomposâmes : nous trouvâmes, dans le premier, *beau coulp*, dérivés des deux mots latins : *bella copia*, *belle*, ou, *grande abondance*. Dans *peu*, ces deux idées : *petite quantité*. On trouvera ces analyses au Modèle de leçons; ainsi que l'analyse de tous les autres adverbes, soit de comparaison, soit de doute, soit de temps, de lieu, ou de manière, etc.

CHAPITRE XVII.

Dix-septième moyen de communication.

Reprise de la Conjugaison. Temps relatifs et temps composés.

Nous avions, pour reprendre la conjugaison, toute la provision de mots nécessaires. Il restoit peu d'adverbes de temps que nous ne connussions.

Le premier temps qui sembloit se confondre avec l'un des trois, dont nous nous étions servis jusque-là, étoit le *passé*, appelé *défini*, ou *présent antérieur périodique : je portai, je frappai, je fus, j'eus*, etc. Voici comment j'en fis connoître la nature à Massieu, et la distinction qu'il falloit en faire d'avec le *passé absolu*. Je l'interrogeai ainsi :

» Qu'ont fait, hier, les Sourds-Muets?

Il me répondit ainsi :

» Les Sourds-Muets ont dessiné, hier.

» Qu'ont fait aujourd'hui les Sourds-Muets?

Il répondit :

» Les Sourds-Muets ont écrit, aujourd'hui.

Ses deux réponses n'étoient plus justes; voici comment je le repris. Ce temps passé, *j'ai fait*, s'emploie, sans doute, pour énoncer une action qui ne se fait plus, et qui ne se fera pas. Mais il ne faut pas exprimer le temps où elle s'est faite. La réponse seroit juste, si j'eusse ainsi posé la question.

» Qu'ont fait les Sourds-Muets?

Il eut fallu répondre, comme tu l'as fait.

Il faut répondre de même si la portion de temps, où l'action s'est passée, dure encore, comme dans la seconde question :

» Qu'ont fait *aujourd'hui*, *cette semaine*, » *ce mois*, *cette année*, les Sourds-Muets ?

Mais quand la portion de temps, où l'action s'est faite, n'existe plus, c'est un temps passé, sans doute, qu'on emploie, mais on l'accompagne du signe d'une époque, pour laquelle ce temps se trouve présent. C'est à dessein que je t'ai mal interrogé, quand j'ai écrit :

» Qu'ont fait, *hier*, les Sourds-Muets ?

Je devois dire :

» Que firent, *hier*, les Sourds-Muets ?

Et voici la réponse que tu devois faire :

» Les Sourds-Muets dessinèrent *hier*.

Massieu, loin de se rebuter d'avoir à apprendre le mécanisme d'un temps de plus, me témoigna sa satisfaction d'avoir un moyen d'exprimer le passé avec plus de précision et plus de justesse. Mais cette première leçon ne fut pas suffisante, et il se méprit, plus d'une fois, dans l'emploi des deux passés. Je fus sévère sur le choix, et quoiqu'on ne le soit pas toujours dans la

société, jamais je ne lui permis d'employer le *passé absolu*, quand il étoit accompagné d'une époque déterminée. Ainsi : *j'ai dîné hier, la semaine dernière, le mois passé, l'année dernière*, fut aussi inexact pour nous, que les formes suivantes : *je dînai, aujourd'hui, je dînai, cette semaine, ce mois-ci, cette année.* Je m'étois aperçu déjà que je ne pouvois rien espérer de l'arbitraire ; qu'il ne devoit jamais y avoir pour un être, privé de l'avantage de se redresser par la conversation, deux formes synonymes, et qu'il falloit tout fixer, avec rigueur.

Nous n'avions encore que la proposition simple ; mais nous ne pouvions plus faire un pas, sans multiplier les actions et sans sentir le besoin de quelqu'autre temps. Massieu voulut connoître celui-ci, dans toutes ses variations ; je lui en donnai le tableau, tel qu'il est dans le Paradigme des conjugaisons, au Modèle de leçons.

Voici comment nous passâmes au temps que j'appellerai aussi *présent antérieur*, simple : *je portois, je frappois, j'étois, j'avois.* Je fis faire, à la fois, deux actions différentes, par deux élèves, et en même temps qu'ils les faisoient, je dis à Massieu d'en

rendre compte ; c'étoit évidemment lui demander d'employer deux présens ; il écrivit ce qui suit :

» Peyre dessine.
» Aubert écrit.

Je fis cesser les deux actions, et je dis encore à Massieu d'écrire ce qu'il avoit vu faire. Il écrivit les deux propositions suivantes :

» Peyre a dessiné.
» Aubert a écrit.

Il étoit facile de voir, là, un présent et un passé relatifs. Je fis remarquer à Massieu que, ces deux actions ayant été faites, dans le même moment, étoient donc simultanées, et qu'elles avoient été présentes, l'une à l'égard de l'autre ; qu'elles n'étoient passées que quant à l'énonciation ; qu'il étoit possible d'inventer un temps qui exprimât ces deux idées, l'idée du présent qui devoit être la principale, et l'idée du passé qui ne considéroit l'existence des deux actions que relativement à l'énonciation ; que ce temps pourroit donc être appelé, à la fois, *présent passé*, ou *présent antérieur*. Voici comment je le formai.

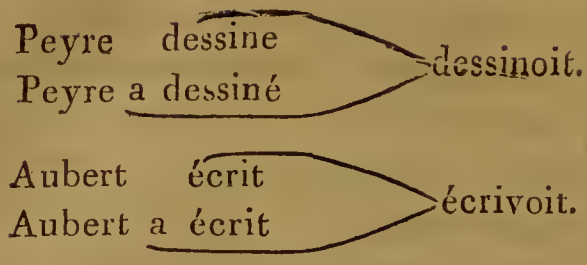

Massieu reconnut que ce temps nouveau, tout simple qu'il étoit, quant à l'expression, étoit réellement composé, quant aux idées. Il ne pouvoit donc être surpris de lui voir donner deux noms qui en exprimassent la double valeur. Il remarqua de même que l'intention de celui qui employoit ce temps, ne pouvoit être que de rendre attentif à la simultanéité des deux actions, plutôt qu'à l'époque passée de leur existence. Il me demanda lui-même de lui donner occasion d'employer ce temps, pour apprendre à le faire, au besoin, sans aucune méprise; c'est ainsi que j'excitois son émulation, à mesure que je fournissois à son intelligence, matière à s'exercer. Je lui donnai le tableau de ce temps, tel qu'il est à l'article des conjugaisons, et je me servis de ces deux propositions pour lui donner enfin l'idée de la phrase.

» Peyre dessinoit Aubert écrivoit.

Je lui montrai ces deux propositions, faites pour marcher ensemble, et qui, toutefois, étoient détachées, comme s'il n'y avoit, entr'elles, aucune liaison dans l'esprit. Je lui fis remarquer que la seconde n'étoit là que pour indiquer le moment précis de l'existence de la première. En effet, il seroit inutile de dire qu'Aubert écrivoit, si on ne vouloit faire connoître le moment où Peyre dessinoit son camarade. Aussi, lui dis-je, a-t-on soin de lier les deux propositions par un de ces adverbes dont nous avons déjà parlé, et dont tu as appris à connoître la valeur par l'analyse que nous en avons faite.

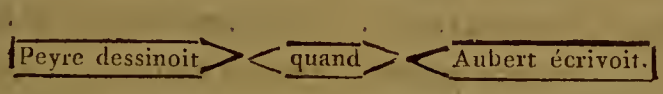

Plusieurs exemples de la même espèce achevèrent de donner au PRÉSENT PASSÉ ou ANTÉRIEUR et à la conjonction, la valeur convenue.

Massieu connoissoit tous les temps simples, parmi lesquels deux étoient absolus, et deux relatifs. Il sembloit bien facile de passer ensuite aux temps composés. Je n'avois qu'à lui présenter les quatre temps simples du verbe *avoir*, et à ajouter à chacun le

nom verbal, ou, si l'on veut, le *supin*, ou le *participe* de tout autre verbe; et tous les temps composés étoient appris, et tout le mode *indicatif* étoit connu.

Je me préservai de cette précipitation, toute au profit de la mémoire, et qui n'auroit pas fait faire un seul pas à la raison. L'expérience m'avoit trop appris qu'il n'y a qu'une seule manière de tout apprendre, celle de supposer que rien n'est encore trouvé, et de tout inventer. Tous les temps composés sont des *passés*, et Massieu ne croyoit pas qu'il pût y en avoir plus d'un. C'est donc, par le rapprochement de plusieurs actions, plus ou moins anciennes, les unes à l'égard des autres, qu'il devoit sentir le besoin de temps passés, plus ou moins anciens. Chacun de ces temps lui manquant, il devoit le chercher. Ce que j'avois donc à faire, c'étoit de rendre ces divers temps nécessaires. Voici comment je fis deviner le second que les Latins appeloient *plusqueparfait*, et que Massieu appellera, quand il connoîtra tous les autres, *second temps composé*.

Je fis fermer la porte de la salle par Massieu, et je fis rendre compte de cette action, quand elle fut faite. Je fis ensuite frapper

la table par Albert, et j'en fis également rendre compte. Mais l'une de ces deux actions étoit plus ancienne que l'autre ; c'étoit l'action de Massieu : je le lui fis remarquer. Et cependant, pour les énoncer toutes deux, le même temps avoit été employé. Car on avoit écrit, comme il suit :

» Massieu a fermé la porte.

» Albert a frappé la table.

Je ne manquai pas de profiter encore de cette occasion, pour faire observer à Massieu que ces deux propositions seroient bien énoncées, si on ne les lioit pas ensemble ; qu'il seroit alors tout simple d'employer le passé, puisque l'existence de chaque action étoit passée, et que, ne les comparant pas entr'elles, il n'y avoit pas du plus ou du moins dans le passé. Mais vouloit-on les lier et les présenter en un seul tableau, il n'étoit plus permis d'employer, pour l'énonciation des deux actions, dont l'une étoit plus ancienne, un temps indéfini qui n'exprimoit pas cette différence, et qui les supposoit faites dans le même temps. Massieu sentit tout cela, très-bien. Mais où étoit ce temps plus ancien que le passé ? Il pouvoit, sans doute, à l'aide de ces ré-

flexions, en reconnoître le besoin ; mais il ne pouvoit le trouver, sans mon secours. C'est alors que je lui présentai le tableau des 4 temps simples du verbe *avoir*, comme simples signes de temps, plus ou moins passé ; je lui fis voir que la plus grande ancienneté de chacun, étoit marquée, d'après l'ordre numérique, 1, 2, 3. Je réservai à parler du quatrième, au temps où nous serions plus avancés. Voici l'ordre de ces trois temps : *J'ai, j'avois, j'eus.* Massieu vit seul que le premier et le deuxième devoient être corrélatifs et se correspondre. Et il écrivit ainsi ces deux propositions :

» Massieu avoit fermé la porte.
» Albert a frappé la table.

Mais ces deux propositions restèrent comme isolées ; je le fis remarquer à Massieu, qui, se souvenant de la manière dont il avoit déjà lié deux propositions pareilles, appliqua le même procédé à ces deux-ci :

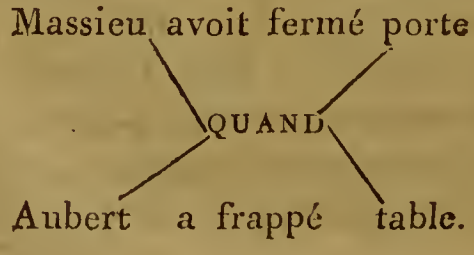

» Pichot a frappé Massieu

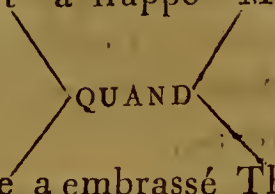

» Peyre a embrassé Thouron.

Il ne fut pas plus difficile d'enseigner à Massieu la correspondance du troisième temps simple avec le troisième temps composé ; c'étoit la même raison qui l'établissoit. Je n'eus qu'à lui rappeler la nature et l'emploi du troisième temps simple ou antérieur *périodique* ; il l'avoit appliqué à un assez grand nombre d'exemples, pour n'avoir pas oublié qu'on l'employoit pour exprimer le passé, dans une époque dont il ne restoit plus rien. Ainsi il écrivit les deux propositions suivantes, sur le modèle des deux précédentes.

» Mont-val appella Aubert

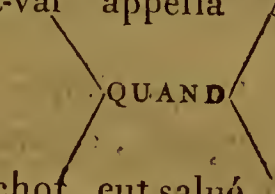

» Pichot eut salué Mathieu.

Ces procédés me réussissoient si bien, que je crus pouvoir épuiser tous les temps composés, dans la même séance ; les actions que

je faisois faire, celles que je supposois faites, dès la veille, et celles que j'allois faire faire, donnoient à chaque temps sa valeur propre et précise.

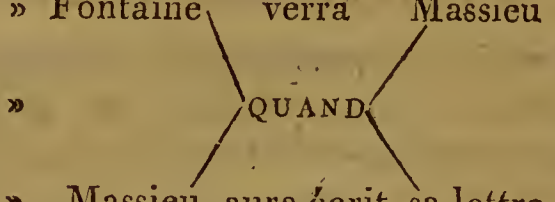

Tous les temps simples et composés étant parfaitement connus, j'en presentai le tableau à Massieu, en accolant ensemble les temps correspondans; par exemple : le second temps simple d'un verbe, avec le second temps simple d'un autre, comme dans le premier exemple : *Peyre dessinoit Albert écrivoit.* Le premier temps composé avec le second, comme dans le second exemple :

» *Massieu avoit fermé la porte, Albert a frappé la table.*

Le troisième temps simple avec le troisième temps composé, comme dans le troisième exemple :

» *Massieu eut, hier, frappé la table, quand Albert ouvrit la porte.*

Le quatrième temps simple avec le qua-

trième temps composé, comme dans le quatrième exemple :

» *Massieu aura ouvert la porte, quand Albert sortira.*

J'exerçai long-temps Massieu sur cette correspondance; et dès ce moment, je crus pouvoir qualifier les temps, non par des noms abstraits et métaphysiques qui exprimassent leurs fonctions dans la phrase : j'aurois inutilement fatigué la tête de Massieu. Il n'eut à retenir que deux mots distinctifs : temps *simples* ; temps *composés*, 1. 2. 3. et 4.

Il ne restoit plus, pour connoître entièrement le mode *indicatif*, que les 4 temps *comparatifs*. Il fallut les faire précéder d'une courte explication. Ce sont sur-tout ces temps qu'il falloit rendre nécessaires; car quel intérêt eussent-ils inspiré sans un besoin bien démontré et bien senti?

Je rappelai à Massieu que les temps absolus auroient toujours été suffisans, si l'homme eut exprimé chaque pensée sans la lier à une autre pensée; qu'ayant voulu comparer les pensées, par rapport à l'époque particulière de l'existence de chaque action, il avoit eu besoin d'inventer plu-

sieurs passés, qui avoient servi à unir les propositions et à former des phrases, comme je venois de le lui montrer. Mais que, cherchant à donner encore plus de préeision à l'énonciation de ses pensées, il avoit inventé des temps plus composés, et qui servoient à déterminer le moment même où l'action qu'on énonçoit, avoit commencé; que ces temps, plus composés eneore que ceux que nous venions de connoître, avoient été nommés, *surcomposés*, par les uns, et *comparatifs*, par les autres. Et de même, lui dis-je, que les temps simples du verbe *avoir*, deviennent composés par l'addition d'un nom verbal, les composés du verbe, *avoir*, deviennent *Surcomposés*, ou, temps *Comparatifs* d'un verbe, par la même addition. C'est par des exemples, que je le familiarisai avee tous ces temps, et que je lui fis sentir, que, bien loin d'être inutiles et superflus, les temps *Surcomposés* étoient nécessaires. Je repris ainsi les aneiens exemples qui nous avoient servi à connoître le besoin des temps eomposés.

» Massieu avoit fermé la porte, quand Albert a frappé la table.

Il suffit, dis-je à Massieu, qu'Albert

n'ait pas frappé la table avant que tu aies fermé la porte, pour qu'on ne puisse blâmer l'emploi du second temps passé. Mais il peut s'être passé entre ces deux actions un intervalle plus ou moins long ; et c'est ce que ce temps n'indique pas ; mais si l'action d'Albert a immédiatement suivi la tienne, comment l'exprimeras-tu? Eh ! bien, c'est ici que le temps *surcomposé* vient à ton secours, et cette succession rapide des deux actions, dont la fin de l'une touche au commencement de l'autre, est parfaitement exprimée par le temps *surcomposé*, mis à la place du second temps passé, comme dans l'exemple suivant :

» Quand Massieu A EU fermé la porte, Albert a frappé la table.

Il en est de même des trois autres *surcomposés*, qu'on emploie dans les mêmes occasions que les composés, quand on veut faire entendre que la seconde action a été faite au moment même où la première étoit achevée. Ces temps *surcomposés*, ne sont donc pas plus anciens que les composés ; ils sont seulement plus précis, et marquent plus exactement l'époque passée. Ils sont donc moins vagues, moins indéterminés

que les composés, lesquels ressemblent fort, quant à l'étendue de leur signification, au passé absolu. On en trouvera le tableau à la Conjugaison des verbes, au Modèle de leçons.

Massieu en trouva l'emploi très-commode. Il alla jusqu'à en abuser, et à les employer, dans toutes les occasions. Mais je le corrigeai de cet abus, en lui disant qu'il ne falloit s'en servir, qu'autant qu'il étoit indispensable de fixer, sur le moment précis de l'existence de la seconde action, ceux à qui on en parloit.

Le mode indicatif étoit parfaitement connu. Il renfermoit douze temps, de trois espèces : 1°. des temps *simples* ; 2°. des temps *composés* ; 3°. des temps *surcomposés* : quatre de chaque espèce. Des temps *absolus*, pour la proposition simple; et des temps *relatifs*, pour la proposition composée, formant la phrase. Mais ces dénominations n'étoient que pour moi seul.

Le mode, *impératif*, n'ayant qu'un seul temps, une personne au nombre singulier, et deux au pluriel, ne pouvoit plus nous arrêter. Et comment eut-il présenté quelque difficulté ? nous nous en étions servis

jusque-là sans le connoître. Toutes les fois que j'avois appelé Massieu, et que je lui avois fait signe d'écrire, de dessiner, etc., j'avois employé l'*impératif*. Il n'y avoit donc plus qu'à le lui montrer, pour qu'il en fît aussitôt l'application; d'ailleurs, le signe en étoit trop prononcé pour qu'il pût s'y méprendre.

Comme nous n'avions encore rien étudié qu'en comparant avec ce qui nous étoit déjà connu, ce que nous voulions connoître, nous écrivîmes le présent absolu de l'indicatif, en ajoutant un complément à chaque personne, en faisant faire, en même temps, par des élèves, l'action exprimée par chaque personne du verbe (*). J'écrivis une seconde fois ce même temps, mais j'ôtai les pronoms. Massieu ne sut ce que cela vouloit dire; mais il comprit que je ne faisois plus un récit, puisque j'ôtois le sujet de chaque personne. Je lui adresse un signe de commandement, en lui montrant la deuxième personne du verbe; il exécute ce qu'il venoit de lire; j'applaudis, et il comprend aussitôt que cette forme

(*) Voyez les Modèles de leçons.

est *impérative*. J'écris son nom à la suite de la deuxième personne, avec le signe du vocatif. Puis j'adresse le même signe *impératif* à lui et à *Col*, en écrivant leur nom à la suite de la deuxième personne du pluriel, toujours avec le signe du vocatif : Col et Massieu m'entendent et exécutent l'action commandée. J'écris mon nom avec le leur à la suite de la première personne du pluriel, et je fais aussitôt avec eux, après leur avoir adressé le même signe impératif, l'action exprimée par écrit. Je voulus essayer s'ils comprendroient que ce mode ne pouvoit avoir ni première ni troisième personne, et j'écrivis mon nom après la première, et celui d'un absent à la suite de la troisième. Ils se mirent à rire, et trouvèrent fort singulier que je me commandasse, et que je commandasse à quelqu'un que je ne voyois pas. Ils virent le piége et effacèrent, et mon nom, et celui de l'absent. Il ne resta plus que la seconde personne, et ce mode fut entendu.

Le mode suivant n'étoit pas aussi facile. Mais nous avions un point de départ, un point connu ; car Massieu connoissoit la proposition composée. Il connoissoit le *que*

conjonctif; et il avoit déjà fait bien des phrases telles que celles-ci :

« Je crois que le soleil est un globe de feu ».

Il falloit lui apprendre cette nouvelle forme-ci :

« Je ne doute pas que le soleil ne soit un globe de feu. »

Je crus devoir lui apprendre, avant tout, à distinguer plusieurs sortes de verbes, dont j'établis les séries diverses sur la planche des leçons. 1°. Les verbes qui n'appartenant proprement qu'à l'esprit, étoient purement affirmatifs, sans exprimer ni désir, ni crainte, ni volonté, ni doute, ni négation : tels que, *dire*, *croire*, *penser*, *assurer*, *voir*, *considérer*, etc. 2°. Les verbes qui, appartenant au cœur, servent à exprimer ses affections, ses craintes : tels que, *désirer*, *vouloir*, *souhaiter*, *craindre*, etc. 3°. Les verbes qui, quoique du domaine de l'esprit, expriment ses doutes, ses incertitudes, ou une négation positive : tels que, *douter*, *ne pas croire*, etc. (*).

Quand Massieu sut bien distinguer ces différentes classes de verbes, il fut facile

(*) Voyez les Modèles de leçons.

de convenir avec lui de la nécessité d'un mode particulier pour le verbe qui se trouveroit le deuxième dans une phrase où le premier verbe ne seroit aucun de ceux de la première série. Mais ce mode étoit encore trop loin de nous, pour le présenter aussitôt. J'imaginai un moyen que sembloit m'indiquer la nature même de ce mode. Plus j'y réfléchis, plus je trouvai qu'il renfermoit une sorte de futur dans ses temps principaux. Quelqu'un qui dit : *Je désire, ou je veux que vous veniez ;* ne le diroit pas, si l'on étoit déjà venu. Le désir, comme le vouloir, comme la crainte, comme l'incertitude, ne peuvent avoir pour objet que des événemens futurs. Le mode, *subjonctif,* est donc une sorte de futur dans tous ses temps divers. Je fis donc employer le futur par-tout où l'on emploie le mode, *subjonctif,* et au lieu de dire encore :

» Je désire que vous *veniez*,

je fis écrire :

» Je désire que vous *viendrez.*

Massieu ne trouva ni peine, ni incertitude dans l'emploi de ce temps. Cette forme lui parut même naturelle et raisonnable, et

ce ne fut qu'après en avoir fait long-temps l'application dans toutes les phrases où le premier verbe appartenoit à la 2e. ou à la 3e. série, que je fis substituer le *subjonctif* au futur, dont je le déclarai le véritable synonyme.

Mais nous ne pouvions en appliquer que le présent. Le présent passé ne correspondant jamais qu'avec les temps du mode *conditionnel*, que nous ne connoissions pas encore, nous réservâmes les autres temps du *subjonctif* pour l'époque où ce mode nous seroit familier : voici comment nous apprîmes ce mode, si difficile pour les Sourds-Muets.

Ce mode ne pouvant jamais s'employer dans la proposition simple, exige donc qu'un autre mode le précède ou le suive. Or deux verbes ne pouvant être employés dans une phrase sans que l'un d'entr'eux dépende de l'autre, cette réunion et cette dépendance ne peuvent exister sans une conjonction. Il falloit faire connoître à Massieu comment ce mode, si nouveau pour lui, étoit lié à un autre mode, et je le lui montrai dans les trois phrases suivantes :

« Je voudrois QUE Massieu frappât la table ;
» Je sortirois SI la porte de la salle étoit ouverte.
» Je sortirois de la maison ; MAIS la pluie m'en empêche. »

Le mode du premier verbe de chaque phrase étant conditionnel de sa nature, la première de ces trois phrases ne ressemble donc pas aux deux autres, car elle n'exprime aucune condition. Il ne faut donc pas assimiler la conjonction qui lie le premier verbe au second, aux conjonctions *si* et *mais*, qui appartiennent spécialement au mode *conditionnel* ; tous ces mots : *que Massieu frappât la table*, ne sont là que comme objet d'action ou complément du verbe, la condition est donc, ici, sous-entendue. Voici quelle seroit la forme de la phrase, si la condition étoit exprimée.

» Je voudrois que Massieu frappât la » table, s'il vouloit la frapper.

Dans cette phrase, comme dans les deux autres, le temps du mode conditionnel est un véritable présent. Aussi ne pouvoit-il y avoir aucun inconvénient d'employer à sa place, le présent de l'indicatif que Massieu connoissoit, et que je pouvois appeler le synonyme de celui-ci. Je pouvois donc faire le rapprochement suivant :

» Je voudrois, si Massieu le vouloit aussi,
» que Massieu frappât la table.

» Je veux, si Massieu le veut aussi, que
» Massieu frappe la table.

Dans la première phrase, le premier verbe est au mode conditionnel, au présent positif; mais les Latins l'auroient exprimé par le temps imparfait du subjonctif. On voit bien que c'est un vrai présent, et que cette volonté est actuelle si celle de Massieu l'est de même, car elle en dépend; et c'est cette dépendance qui produit un mode de plus, mode qui tire son nom de la condition qui lui donne son origine. Voici comment je le fis entendre à Massieu :

» Massieu veut-il? je veux.
» Massieu ne veut-il pas? je ne veux pas.
» Sera : Massieu veut.... je voudrai.
» Ne sera pas : Massieu veut; je ne voudrai pas.
» Soit : Massieu veut.... je voudrai.
» Ne soit : Massieu veut... je ne voudrai pas.

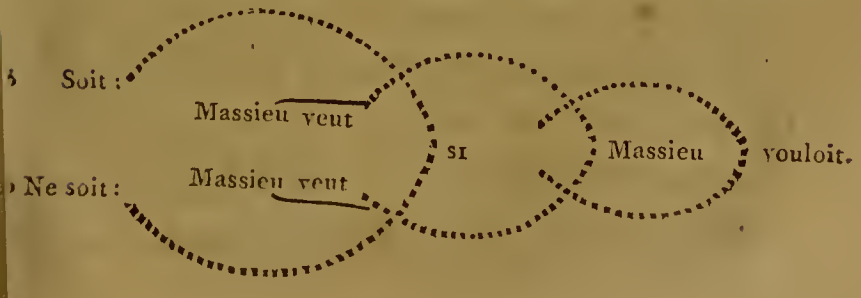

» Je voudrai
» Je ne voudrai pas } je voudrois.

Il falloit faire connoître à Massieu tous les mots essentiels de cette phrase. Il est certain qu'un des plus difficiles pour lui, c'étoit le mot, SI, conjonction. Je lui fis voir qu'il étoit l'ellipse de *soit*, 3e. personne du présent du subjonctif du verbe être, qu'il connoisssoit. Il savoit aussi que ce mode étoit, à peu près, synonyme du futur. Je pouvois donc substituer *sera* à *soit*, et commencer par *sera. Massieu voulant*, *Massieu ne voulant pas*, étoit certainement, *Massieu incertain ;* il est donc évident que le mot, SI, pouvoit donc être destiné à peindre l'incertitude, puisqu'on pouvoit sous-entendre précisément une proposition négative, et, par conséquent, contraire à celle qu'exprimoit le mot, *soit.* Les voici toutes deux sans sous-entente :

» Soit Massieu voudra : je voudrai.
» Soit Massieu ne voudra pas : je ne voudrai pas.

Faisons choix d'un temps plus propre à énoncer la simultanéité des deux volontés.

« Soit Massieu vouloit, je voudrois.

Je voudrois, n'est certainement pas du

mode, *indicatif*, lequel, comme nous l'avions vu, indépendant de toute circonstance et sans incertitude, affirme ou nie l'existence des événemens. Il n'est pas du mode *imperatif*, c'est évident. Est-il du *subjonctif?* mais il commence la phrase, et ne suppose devant lui aucun verbe auquel il se joigne par une conjonction. C'est donc un mode à part, qui n'exprime, ni l'affirmation, ni la négation, tout seul; mais qui annonce une affirmation qui dépend de l'existence d'une autre; et, par conséquent, une affirmation conditionnelle.

Jamais Massieu n'auroit compris la nature de ce mode, l'incertitude qu'il exprime, l'existence conditionnelle qu'il annonce, si je ne l'avois présenté avec le *oui*, et le *non*.

Qu'il y auroit eu loin d'une pantomime quelconque à la signification si abstraite et si métaphysique de ce mode! aussi, jusqu'à Massieu, aucun Sourd-Muet ne s'étoit servi de ce mode, en exprimant ses idées.

Je voudrois, étoit donc entendu. Il restoit à faire entendre les mots suivans: *Que Massieu fermât la porte.* Ce *que*, avoit été

déjà expliqué. Mais le verbe *fermât*, présent antérieur, ou présent passé du mode subjonctif, ne l'avoit pas encore été. Il étoit pareil à son analogue du mode indicatif, avec cette différence essentielle, qu'appartenant au mode subjonctif, il renfermoit une idée de futur.

Je commençai par bien faire entendre à Massieu que jamais ce temps ne pouvoit se trouver dans une phrase sans être précédé d'un autre temps ; qu'il falloit même que le temps qui précéderoit celui-là fut de nature à annoncer un futur, comme les verbes de *désir*, de *crainte*, de *doute*, et d'*incertitude*. Des applications multipliées achevèrent la démonstration. Et nous passâmes à la seconde phrase :

» Je sortirois si la porte de la salle étoit ouverte.

Toutes les difficultés étoient résolues, puisque cette phrase pouvoit être réduite à celle-ci :

» Soit la porte de la salle ouverte, je sortirai.

» Ne soit la porte de la salle ouverte, je ne sortirai pas.

Nous continuâmes, sur cette phrase, les

procédés employés pour la première. C'étoit la même difficulté ; ce fut le même résultat. La troisième phrase n'étoit pas parfaitement pareille aux deux autres. La voici :

» Je sortirois, *mais* la pluie m'en empêche.

La première chose que je dis à Massieu, c'est que par-tout où il verroit ce mode *conditionnel* ou incertain, il falloit supposer deux événemens entièrement opposés, l'un à l'autre ; qu'il falloit donc ; dans cette phrase, ainsi que dans les précédentes, employer le procédé des deux suppositions, et mettre, *si*, ellipse de *soit*, au lieu de *mais*.

» Soit la pluie n'empêchant pas, je sortirai.
» Soit la pluie empêchant, je ne sortirai pas.

Et je mis à la place de ces deux futurs, l'un affirmatif, et l'autre négatif, le mode conditionnel qui renfermoit les deux. Mais je ne voulois pas éluder la difficulté de cette conjonction nouvelle. Je remontai, pour l'expliquer, à sa véritable origine.

Je sortirois : *plus grand* est l'empêchement causé par la pluie.
Je sortirois : *plus grande* est la pluie empêchant moi.
Je sortirois : *magis* est la pluie qui m'en empêche.
Je sortirois : *ma is* la pluie m'en empêche.

La Conjonction, MAIS, annonça l'obstacle qui empêchoit que l'action énoncée par le verbe au mode *conditionnel*, ne fut faite. Et il n'y eut plus qu'à confirmer Massieu, par la voie ordinaire des applications, dans cette opinion-là.

Ce mode a un temps de plus ; c'est le *passé positif* : *J'aurois voulu.* Mais le pas le plus difficile étoit fait, et l'obstacle levé, dès que le mode étoit compris. Quelques applications de ce temps à des actions faites, à diverses époques, firent entendre ce temps-ci, comme le présent positif avoit été entendu. Voici une des phrases qui furent employées.

» J'aurois fermé la porte, SI Massieu l'eut désiré.

C'est encore ici les deux suppositions accoutumées pour l'explication de ce mode, l'une affirmative, et l'autre négative. Il n'y a de différence que parce que ce temps annonce, non la chose future, comme le présent positif, mais la chose passée, si le désir eut existé.

Il nous restoit encore deux temps du subjonctif, le passé indéfini : *J'aie frappé*, et le passé défini-antérieur : *J'eusse frappé.*

Je n'avois qu'à les lier, par la conjonction propre à ce mode, aux temps des autres modes correspondans, avec ces deux temps-ci, et Massieu alloit les connoître, et apprendre à les employer. Voici les deux exemples qui lui donnèrent cette connoissance :

» Albert désire que Massieu ait écrit son nom, quand il sortira de la salle.

» Je voudrois que Massieu eut dessiné ce matin.

» J'aurois voulu, ce matin, que Massieu eut dessiné hier.

Tous les exercices qui avoient précédé nous avoient facilité cette leçon sur les temps de ces deux modes. Toutes les relations des temps étoient devenues claires et parfaitement intelligibles, les unes à la faveur des autres; et Massieu pouvoit désormais étudier la conjugaison des verbes, à l'exception du mode infinitif, mieux que ne l'étudient les élèves ordinaires; car il connoissoit la nature, la valeur et la relation de tous les temps. Je lui en fis écrire le *paradigme*, et ce moyen de communication fut terminé par le tableau de toutes les conjugaisons, tel qu'on le trouve aux Modèles de leçons.

CHAPITRE XVIII.

Dix-huitième moyen de communication.

Mode infinitif. Reprise des qualités abstraites.

LE mécanisme de la proposition composée, et même de la phrase la plus composée, ne pouvoit plus nous arrêter. Nous connoissions tous les modes du verbe, à l'exception du mode *infinitif*. J'avois dit à Massieu que ce mode manquoit à la conjugaison dont je lui avois donné à apprendre toutes les inflexions. Il s'en ressouvint, et il ne voulut pas que je lui en fisse, plus long-temps, un mystère. Il regardoit ce mode inconnu comme un membre du corps du verbe, comme ses pieds, et il comptoit pour peu de connoître toutes les autres parties, s'il ne connoissoit celle-là. Il fallut donc suspendre l'explication des conjonctions, et donner à Massieu la satisfaction qu'il désiroit. Il avoit déjà entrevu l'*infinitif*, quand j'avois dépouillé le verbe de tous ses nombres et de toutes ses personnes. Je remis, sous ses yeux, le même procédé. Mais cette fois, Massieu connoissant les autres modes, eut bien moins de peine à connoître la véritable nature de celui-ci. Je lui fis remarquer que

c'étoit purement la qualité active unie à la liaison ordinaire, laquelle étoit elle-même isolée, séparée de toute personne, et purement abstraite. Je fis d'abord du verbe ainsi dépouillé, ainsi réduit, ainsi métamorphosé, un véritable nom, en le rendant sujet, et ensuite objet d'un autre verbe. C'étoit un acheminement à la connoissance des qualités abstraites, dont j'avois déjà donné l'idée à Massieu. Mais ces qualités étoient trop liées à la connoissance du mode *infinitif*, pour n'en pas faire l'objet de la même leçon, et du même moyen de communication; et, selon notre usage, je songeai à partir, avec Massieu, d'un point qui nous fut parfaitement familier, afin que ce que nous allions rechercher, tint à ce que nous savions déjà, et que toutes nos connoissances formassent, dans notre tête, un ensemble parfait.

Nous avions déjà reconnu, dans les objets de la nature, trois sortes de qualités; les qualités purement énonciatives, les qualités actives, et les qualités passives. Les premières, permanentes dans les objets, en constituoient les formes et les apparences, tout ce qui les rendoit sensibles et pro-

pres à frapper les sens, comme, *blanc*, *rouge*, *long*, *large*, *étendu*, etc. Les secondes, passagères et instantanées, puisqu'il ne peut y avoir d'action éternelle, à moins qu'on ne la suppose dans un Être éternel; les troisièmes, l'effet des secondes, et, par conséquent, momentanées comme elles. Mais nous n'avions encore vu ces qualités que dans les objets, et nous n'avions pas l'habitude de leur donner une sorte d'existence séparée et abstraite. Nous les écrivîmes, comme la première fois, dans les objets qui en pouvoient être les supports, et nous reprîmes nos sept feuilles de papier coloré. Nous effaçâmes le mot, *papier*, par-tout où se trouvoit le nom d'une couleur, et il ne nous resta plus que ces mots adjectifs. Nous ajoutâmes, à chaque adjectif, le caractère des noms, et, par conséquent, l'article, en donnant à chaque adjectif la terminaison substantive : ainsi, le *blanc*, nous donna la *blancheur*; le *rouge*, la *rougeur*; le *long*, la *longueur*; l'*étendu*, l'*étendue*. Nous manquions du mot générique; mais nous avions, *lequel*, qui nous servoit à interroger; nous en fîmes *la qualité*; de *le beau*, (*la beauté*); de *le doux*,

(*la douceur*). (*) Enfin, toutes les qualités de cette espèce eurent, pour radical, l'adjectif. Et nous commençâmes à nous en entretenir, comme nous le faisions, déjà, de tous les objets dont nous savions les noms. Nous nous gardâmes bien de passer encore, de quelque temps, aux qualités métaphysiques, et dont l'adjectif ne pouvoit affecter aucun des sens, comme, *bonté*, *méchanceté*, *sagesse*, *vertu*. Les adjectifs de ces noms-là ne pouvoient être montrés comme pouvoient l'être, *blanc*, *rouge*, *long*, *étendu*. La connoissance de ces qualités ne pouvoit être soupçonnée par un Être qui ne pouvoit encore se douter ni du bien, ni du mal moral, attendu qu'il se croyoit purement physique, et qu'il étoit bien loin de se croire formé de deux substances; chacune, le principe d'un ordre d'opérations entièrement opposées.

Le procédé que nous venions d'employer pour ces qualités, nous fit découvrir un autre ordre de qualités; et comme nous avions fait, *blancheur*, et *rougeur*, de *blanc*, et de *rouge*, nous fîmes *pouvoir*, de *pouvant*;

(*) Voyez au Modèle de leçons.

amour, d'*aimant*; *badinage*, de *badinant*; *lecture*, de *lisant*; *écriture*, d'*écrivant*; *dessin*, de *dessinant*, etc., etc. Quelle fut longue, cette nomenclature nouvelle! Chaque qualité active eut sa qualité abstraite, et, par conséquent, nous eûmes presqu'autant de noms substantifs que nous avions de mots adjectifs-actifs (*). On peut facilement imaginer de quelle nouvelle richesse de mots vint s'accroître notre dictionnaire, et combien cette abondance de noms fournit matière à nos entretiens. Les mots, *naissance*, *vie*, *enfance*, *adolescence*, *vieillesse*, *décrépitude*, *mort*, le mot, *âge*, tout abstrait qu'il est, que sais-je? rien ne résistoit à ce procédé, tout prenoit sa place dans la tête d'un élève qui avoit déjà fait tant de pas, tout étoit entendu, tout étoit retenu, et j'eus beaucoup de peine à respecter les bornes que je m'étois prescrites, et à ne pas me précipiter sur un terrein où nous aurions infailliblement marqué tous nos pas par autant de chutes. Car il y avoit encore une distance immense de ces qualités à celles que j'étois impatient de faire connoî-

(*) Ou *Participes du présent.*

tre à Massieu. Mais, au moins, en savions-nous assez pour passer à l'infinitif du verbe.

Tout le monde sait que le mode *infinitif*, est la réunion de la qualité active, et du mot-lien, ou verbe, et qu'*aimer*, équivaut à ces deux mots, *aim être*. Il falloit donc expliquer à Massieu la nature et la valeur de ces deux mots. Ce devoit être le même moyen que nous venions d'employer pour la connoissance des qualités abstraites. Aussi d'*étant*, fîmes-nous *essence*, et il étoit simple que d'*essence*, nous fissions *être*; car on sait aussi qu'entre la qualité abstraite, ou nom verbal d'un verbe, et l'infinitif de ce même verbe, la synonymie est parfaite. De même que d'*étant*, nous avions fait *essence*; d'*essence être*; nous pouvions faire, *amour d'aimant*; et d'*amour aimer*. Telle a dû être, n'en doutons point, la génération des mots, puisque telle est la génération des idées.

Ici je dois faire un aveu à mes lecteurs; c'est que, dans les premiers temps de mon dévouement à l'instruction des Sourds-Muets, j'avois pensé que l'infinitif des verbes avoit donné naissance au nom verbal, et que d'*aimer*, on avoit fait *amour*. D'a-

près les procédés que je viens de communiquer, il ne doit rester aucun doute sur la préférence que je devois donner au procédé contraire. Il y a bien moins de composition dans *amour*, qu'il n'y en a dans *aimer;* et puisque *blancheur*, vient de *blanc*, *amour*, doit naturellement venir d'*aim*, qui est la racine de toute la famille des mots de cette espèce, et dont la qualité active dut être le premier dérivé. Ce fut donc l'adjectif-actif, *aimant*, qui fut le primitif d'*amour*, comme tous les adjectifs, purement énonciatifs, tels que *long*, *large*, *rouge*, *blanc*, etc., sont les primitifs de *longueur*, *largeur*, *rougeur*, *blancheur*, etc.

L'infinitif de chacun de nos verbes naquit du nom verbal, qui eut lui-même son origine de la simple qualité active. Quel avantage ne résulta-t-il pas pour nous de cette filiation! Massieu, accoutumé à traiter le nom verbal comme les noms ordinaires, à en faire le sujet ou le complément d'un verbe, ou d'une préposition, traita l'*infinitif*, comme nom verbal. Il ne fut plus surpris de le voir devenir objet d'action, ou complément d'un autre verbe, puisqu'il le voyoit synonyme d'un nom

qui lui avoit donné naissance. Ainsi cette proposition : *je veux dessiner*, fut entièrement pour lui pareille à celle-ci : *je veux dessin.*

Je n'eus plus à montrer à Massieu, au sujet de l'infinitif, que deux choses essentielles : 1°. que, quoique réduit à la simple qualité de nom abstrait, il n'en conservoit pas moins le caractère de verbe, qui consiste à exprimer les différentes époques de l'existence, par rapport à la durée ; qu'il a, par conséquent, des temps, comme les autres modes ; 2°. que, quoique réduit à recevoir l'influence immédiate d'un autre verbe, il conserve la sienne pour en user à l'égard des complémens qu'on veut lui donner. Tout cela fut montré par des exemples.

» Je veux choisir un serin pour le don-
» ner à Aubert.

Choisir, dans cette phrase, est le complément de, *je veux*, dont il reçoit l'influence. Mais il répand la sienne sur le mot, *serin*, qui est son complément. *Donner*, est le complément de la préposition, *pour ;* mais, *le*, est le complément direct

de *donner ;* comme ces mots, *à Aubert*, sont son complément indirect.

Je fis passer tous les autres temps de l'infinitif par des applications semblables, et ce mode fut compris, comme tous les autres l'avoient été.

CHAPITRE XIX.

Dix-neuvième moyen de communication.

Théorie des Conjonctions.

DANS le quinzième moyen de communication, nous avions eu l'occasion d'employer, et par conséquent de connoître quelques conjonctions, en étudiant les principaux modes du verbe. Je crus qu'il étoit temps de reprendre cet exercice, en appliquant à des exemples, les autres conjonctions.

Mais comment faire entendre ces conjonctions nouvelles à Massieu. Suffisoit-il de lui en présenter le tableau et de lui faire le signe de chacune? Mais que pouvois-je espérer de cette pantomime purement matérielle et si éloignée de représenter la valeur intellectuelle de ces mots si abstraits;

je dirois presque, de ces propositions elliptiques? Comment un Sourd-Muet eut-il compris la signification du mot *mais*, si, au lieu de l'analyse et des applications que j'en avois faites, je me fusse contenté de faire un mouvement en arrière, en levant, à la fois, les deux mains, en signe de surprise, comme quelqu'un qui alloit sortir d'une salle, et sur qui on en ferme la porte, quand il ne s'y attendoit pas? Ce que je dis ici des signes des conjonctions, il faut le dire de tous ceux des idées abstraites. Je ne présentois à Massieu les mots qui exprimoient ces idées, que comme résultat et signe de rappel d'une analyse qui avoit précédé et qui avoit déjà fixé la valeur du signe convenu. La théorie de tous ces signes est renvoyée au chapitre dernier.

Voici les principales conjonctions ou phrases elliptiques, qu'il falloit faire connoître à Massieu :

Quoique.	Ainsi.
Puisque.	Aussi.
Parceque.	Cependant.
Pourvu que.	Tantôt.
A condition que.	Ou.

Afin que.	Ni.
C'est pourquoi.	Or.
Tandis que.	Donc.

Quoique. Quelle conjonction que celle-ci! Elle a deux significations; les voici dans les deux phrases suivantes.

« Massieu dessine moins bien que ses » camarades, quoiqu'il s'applique plus et » mieux qu'eux.

» Quoique Massieu dise, il n'est jamais » cru. »

Il fallut expliquer à Massieu tous les mots étranges de la première phrase; et pour cela, il fallut 1°. décomposer la phrase, et écrire, l'une au-dessous de l'autre, comme je vais le faire ici, toutes les propositions dont elle étoit formée.

« Les camarades de Massieu dessinent » bien.

» Massieu dessine moins bien. »

Le mot, *bien*, adverbe, fut expliqué à la manière des adverbes (*).

« Les camarades de Massieu dessinent » d'une manière bonne.

(*) Voyez au Modèle de leçons.

» Les camarades de Massieu dessinent » d'une main bonne. »

Moins nous étoit connu, il servoit à diminuer tout ce qui étoit affirmé.

Par cette décomposition, Massieu voyant totalement disparoître le premier *que*, ne pouvoit douter qu'il ne fût, là, pure conjonction.

» Quoiqu'il s'applique plus et mieux » qu'eux. »

Le second *que* va également disparoître, puisque cette portion de phrase se réduit à ces deux propositions, pareilles aux deux précédentes.

« Les camarades de Massieu s'appliquent » bien.

» Massieu s'applique bien plus. »

Ici le mot *plus* faisoit l'effet de *moins*, en sens inverse. Massieu vit que cet adverbe modifioit l'adverbe *bien*, comme *moins* l'avoit déjà modifié.

Il ne restoit plus que le mot *quoique*, qui, lui-même, étoit disparu. Il étoit donc pure conjonction, car voici de suite et formant le même tableau, toutes ces propositions.

« Les camarades de Massieu dessinent, » d'une manière bonne.

» Massieu dessine, d'une manière bonne » moins.

» Les camarades de Massieu s'appliquent, » d'une manière bonne.

» Massieu s'applique, d'une manière bonne » plus, et mieux. »

Tout ce qui est dans la première phrase est dans ces quatre propositions, à l'exception des conjonctions. Mais ces conjonctions n'avoient pas exactement la même valeur, et c'est ce qui restoit à expliquer. Je fis voir à Massieu qu'une plus grande application devoit avoir un effet aussi grand qu'elle. Et comme le mot *effet* se présentoit, pour la première fois, il fallut l'expliquer lui-même. Ce n'étoit pas difficile; Il avoit sa racine dans le verbe *faire*, que Massieu connoissoit. Il connoissoit aussi le passif et l'actif. Le mot *cause* fut l'actif de ce verbe, et le mot *effet*, en fut le passif. Nous avions appris, dans le procédé précédent, la manière de trouver les qualités abstraites : ainsi ces deux mots, *cause* et *effet*, ne pouvoient plus nous em-

barrasser (*). Massieu comprit donc parfaitement ce que je lui disois, quand je lui faisois remarquer que l'effet devoit être semblable à sa cause. Ainsi, lui dis-je, quand l'effet, qui doit être la suite naturelle de sa cause, n'arrive pas, il excite de la surprise; et cette surprise est exprimée par cette conjonction extraordinaire, qui sert à rapprocher une cause et un effet qui ne devoient pas se rencontrer; et, alors, toutes les phrases où *quoique* se trouva, n'eurent plus rien d'étonnant pour Massieu; il ne fut plus surpris qu'on put dire les phrases suivantes :

« Tous les enfans n'aiment pas leur » mère, *quoique* leur mère leur ait donné » la vie, et les ait nourris de son lait.

» Tous les Sourds-Muets ne sont pas » instruits, *quoique* leur instituteur les » instruise tous également.

» Tous les hommes ne sont pas justes, » *quoique* la justice soit naturelle à tous. »

Le second *quoique* de la seconde phrase présentoit moins de difficulté. Il signifie,

(*) Voyez, pour un plus grand développement, au Modèle de leçons.

dis-je à Massieu, *quelles choses*, dans la première partie, et le *que* qui le suit, et qui semble n'en faire qu'un seul mot, comme dans la première phrase, représente ces deux mots dont *quoi* est l'ellipse. Ce mot fut encore entendu, à la faveur de la décomposition suivante :

» Massieu dit des choses.

» Et Massieu disant ces choses n'est ja-
» mais cru.

» Massieu dit des choses vraies et des
» choses fausses.

» Et Massieu disant ces choses vraies et
» ces choses fausses n'est pas cru. »

Ici, *quoique*, se portant sur tout, sans rien déterminer, cause, dis-je, à Massieu, la même surprise que dans la seconde phrase, et, par conséquent, a la même valeur; car, ajoutai-je, Massieu devroit être cru quand il dit des choses vraies. Il est donc étonnant qu'il ne le soit pas. Mais la sur-surprise sera bien plus grande, si nous ajoutons à cette phrase un complément qui ne permettra plus de donner à *quoique*, la signification qu'il a ici, et qui le réduira à n'être plus que pure conjonction, comme dans la première phrase :

» Quoique Massieu dise des choses » vraies, il n'est jamais cru. »

C'est l'abus qu'on a fait de ces deux mots qui servoient, sans doute, de complément au premier verbe, qui les a fait employer ensuite d'une manière tellement irrégulière, qu'on ne peut plus en faire une décomposition raisonnable, comme dans le second exemple. Car, si l'usage ne l'eut pas fait admettre dans la première phrase, la saine logique l'en auroit toujours banni; mais l'effet qu'il y produit, étant de la même nature que celui qu'il produit dans la seconde, il s'y est introduit, et il y est devenu simple et pure conjonction.

Dans la première phrase, *quoique* remplit donc deux fonctions. Il lie deux propositions; et il annonce que l'une est naturellement repoussée par l'autre.

Dans la seconde phrase il remplit également deux rôles; il embrasse tout ce qui peut être l'objet d'action, ou le complément du verbe auquel il appartient, et lie également les deux propositions. C'est en n'excluant rien qu'il produit également l'effet de la surprise, comme il la cause dans la première phrase, en excluant une

seule action, déterminée par le verbe qui le suit.

Cette explication eût été, peut-être, mal comprise ; mais elle le fut parfaitement à l'aide des applications.

PUISQUE, ressembloit assez à la conjonction *si*, qui avoit déjà été expliquée. Celle-ci, composée de deux mots, présentoit le mot *posé*, dans sa première partie, et *que*, dans la seconde ; et, de même que Massieu avoit fort bien entendu l'une, il devoit, à l'aide d'un procédé semblable, entendre l'autre.

» Puisque les Sourds-Muets sont venus » ici pour être instruits, ils doivent être » attentifs aux leçons.

» Ceci est posé-
» Ceci est vrai-
» Ceci est réel-
» Ceci est arrivé
— les Sourds-Muets sont venus, etc.

» Est posée cette chose, qui est ici : les Sourds-Muets sont venus, etc.

» Est posé cela qui est ici : les S.-M. sont venus, etc.

» Est posé ce que je dis : les S.-M. sont venus, etc.

» Est posé que les S.-M. sont venus, etc.

puis que les S.-M. sont venus, etc.

PARCEQUE.

Voici comme ces trois mots, dont un

seul est conjonction, furent expliqués. Une seule application fut suffisante.

» Massieu a fermé la porte, PARCEQUE je lui ai commandé de la fermer.

» Massieu déterminé *par cette action*, écrite ici : *je lui ai commandé.*

» Massieu poussé *par cette chose poussante* : *je lui ai commandé.*

» Massieu mû *par cette chose mouvante* : *je lui ai commandé.*

» Massieu mû *par ce mouvant* : *je lui ai commandé.*

» Massieu mû *par ce motif* : *je lui ai commandé.*

» Massieu *par ce motif que* j'écris ici : *je lui ai commandé.*

» Massieu PAR CELA QUE j'écris ici : *je lui ai commandé.*

Massieu, PAR CE QUE je lui ai commandé.

POURVU QUE. C'est encore ici trois mots qui ne résistèrent pas à l'analyse suivante.

» J'instruirai les S.-M., POURVU QU'ILS le veuillent.

» Je suppose existant le vouloir des Sourds-Muets.

» Je suppose vrai le vouloir des Sourds-Muets.

» Je suppose réel le vouloir des Sourds-Muets.

» Je suppose connu le vouloir des Sourds-Muets.

» Je regarde comme connu le vouloir des Sourds-Muets.

» Je tiens comme vu le vouloir des Sourds-Muets.

» Je tiens POUR VU le vouloir des Sourds-Muets.

» Je tiens POUR VU ce que j'écris ici : les S.-M. veulent.

VU est ce que j'écris : les S.-M. veulent.

POUR VU cela que j'écris : les S.-M. veulent.
POUR VU CE QUE : les S.-M. veulent.
POUR VU QUE les S.-M. veuillent.

Le passage de l'indicatif au mode subjonctif étoit tout naturel, d'après ce que nous avions dit de ce mode, quand la véritable conjonction se trouvoit seule, et que l'influence du premier verbe sur le second n'étoit plus arrêtée, ni suspendue, et que les deux modes se trouvoient liés ou *sous-joints* par elle.

A CONDITION QUE.

» Les Sourds-Muets iront à la promenade, A CONDITION QUE ils auront été bien attentifs à la leçon.

» Les Sourds-Muets ne seront pas attentifs à la leçon : *ils n'iront pas.*

» Les Sourds-Muets seront bien attentifs à la leçon : *ils iront.*

» Cette chose : les Sourds-Muets seront attentifs, etc., sera donnée par eux à moi.

» Cette chose sera donnée par les Sourds-Muets à moi : *les Sourds-Muets seront attentifs.*

» Cette chose sera *donnée* ENTRE NOUS : *les Sourds-Muets seront attentifs.*

» Cette chose sera CON*ditionnée : les Sourds-Muets seront attentifs.*

» J'accorderai à cette chose CON*ditionnée*, les Sourds-Muets seront attentifs; *ils iront à la promenade.*

» *A cette condition :* les S.-M. seront attentifs.
» Ils iront à la promenade.

» *A cette condition* que j'écris : les S.-M., etc.
» Ils iront à la promenade.

» A CONDITION QUE les S.-M., etc.
» Ils iront à la promenade.

» A CONDITION QUE les Sourds-Muets seront at-
» tentifs, etc. ils iront.

» Les Sourds-Muets iront à la promenade, *à con-*
» *dition qu'*ils seront, etc.

AFIN QUE.

» Les pères et mères des Sourds-Muets les ont
» envoyés ici, *afin qu'*ils soient instruits.

Les pères et mères des Sourds-Muets les ont envoyés, ici. — à un terme. — à une fin. — à un but.

» Ce terme, cette fin, ce but, sont leur instruction.

Les pères et mères ont envoyés les Sourds-Muets à cette fin que j'écris : *leur instruction.*

A cette fin que j'écris ici : ils seront instruits.

A cette fin que..... ils soient instruits.

Pour *que*..... ils soient instruits.

C'est ainsi que le mot POUR se trouva naturellement expliqué, devenant le synonyme de cette proposition conjonctive, AFIN QUE. Mais comme il s'emploie également avec l'infinitif qui devient son complément, nous en fîmes toutes les applica-

tions possibles. Et la phrase suivante fut entendue.

» Les pères et mères des Sourds-Muets les ont » envoyés ici *pour* les faire instruire.

Je ne manquai pas de faire voir, à Massieu, que cette préposition étoit toujours le synonyme de *voulant*, devant un verbe à l'infinitif, comme dans cette phrase que je lui donnai pour exemple :

» POUR s'instruire, les Sourds-Muets sont venus ici.
» VOULANT s'instruire, les Sourds-Muets sont venus ici.

Et je lui montrai que, dans tous les cas, il y avoit transposition, et une inversion réelle, toutes les fois que la phrase ne commençoit pas par cette préposition, puisqu'avec son complément, elle servoit à énoncer le motif et la cause de la seconde action, exprimée par le second verbe.

C'EST POURQUOI.

Avant d'expliquer ces quatre mots, il étoit nécessaire de connoître chacun d'eux, séparé des autres. Massieu savoit que CE, étoit un article démonstratif; que, EST, étoit notre mot-lien ou verbe; POUR, venoit d'être entendu; QUE, étoit la conjonction par excellence; mais QUOI, étoit l'el-

lipse de ces deux mots : *quelle chose. Chose*, étoit un mot générique qui nous étoit familier, et *quelle*, nous servoit depuis longtems aux interrogations. Je pouvois donc employer cette espèce de proposition conjonctive, et je le fis dans la phrase suivante :

» Massieu désiroit être instruit, C'EST POURQUOI il » est venu dans l'institution.

» C'est pour cette chose-ci : *Massieu désiroit* » *être instruit.*

» Massieu est venu dans l'institution, *pour une* » *chose.*

» Massieu est venu dans l'institution *pour cette* » *chose-ci :* il vouloit être instruit.

» Massieu est venu *pour cette chose que* j'écris ici : il vouloit.

» Massieu est venu *pour cela que* j'écris ici : il vouloit.

» Massieu est venu *pour ce que* il vouloit.

» *Pour une chose*, Massieu est venu.

» *Pour quelle chose* est venu Massieu.

» C'est *pour quelle chose* Massieu est venu.

» C'EST POUR QUOI Massieu est venu.

» Massieu désiroit être instruit, *cela est pour quelle* » *chose*, il est venu dans l'institution.

» Massieu désiroit être instruit, *ce est pour quoi*, il, etc.

» Massieu désiroit être instruit, C' EST POUR QUOI, il, etc.

Le mot POUR QUOI, interrogatif, se trouva expliqué par cette même analyse.

TANDIS QUE, est la traduction de ces trois mots latins : *tam diù quod.* Je les réduisis à ces mots francais : *dans le temps que*, sans me mettre en peine d'en rechercher l'origine étymologique. Il suffisoit que Massieu ne se méprît pas sur le véritable emploi qu'il en falloit faire; et cet emploi étoit indiqué par cette signification :

» TANDIS QUE Massieu écrit sur la » planche, les élèves lisent ce que Massieu » écrit.

» Massieu écrit.

» Les élèves lisent.

» Massieu écrit dans un moment, dans » le même moment, les élèves lisent.

Et enfin :

» Les élèves lisent, *tandis que* Massieu écrit.

AINSI, semble plutôt adverbe que conjonction. Mais comme il sert aussi à lier les propositions, il ne pouvoit y avoir d'inconvénient à l'appliquer comme conjonction.

» Massieu est venu ici pour s'instruire, » *ainsi* il doit étudier.

» Massieu est venu pour s'instruire ; AINSI » *pour s'instruire*, il doit étudier. »

Massieu vit, par cet exemple, que ce mot, dont l'origine est peu connue, et qui est plutôt adverbe que conjonction, servoit à reporter la seconde proposition sur l'objet principal de la première.

« Vous êtes avec nous à l'heure de no-
» tre dîner, *ainsi* vous devez dîner avec
» nous. »

Il vit que ce mot ne lioit pas seulement les deux propositions d'une manière matérielle, qu'il indiquoit la seconde comme suite nécessaire de la première; et quelques applications justes le fixèrent parfaitement sur sa signification et sur l'emploi qu'il en falloit faire.

AUSSI, sembloit être de la même nature, et également adverbe et conjonction. C'est dans ce dernier sens qu'il étoit important de l'employer.

« J'ai fait appeler Aubert, AUSSI est-il
» venu, ou même, AUSSI viendra-t-il. »

Il me parut essentiel de déterminer, d'une manière aussi précise qu'il se pourroit, la propre signification de ces deux mots, qui ont une si grande ressemblance.

Je fis remarquer à Massieu que le mot AUSSI étoit bien plus rigoureux dans sa

signification, que le mot *ainsi*. Et que celui qui diroit ce qui suit :

« J'ai fait appeler Albert, AUSSI viendra-t-il »,

lieroit davantage la seconde proposition à la première, que celui qui, à la place du mot AUSSI, substitueroit le mot *ainsi*. Le premier diroit : qu'Aubert viendra *infailliblement*. Le second diroit : qu'Aubert viendra *apparemment*. L'un diroit :

« J'ai fait appeler Aubert : *je suis certain* qu'il viendra. »

L'autre diroit :

« J'ai fait appeler Aubert : *je présume* qu'il viendra. »

Il ne fut pas question, dans cette leçon, d'*aussi*, adverbe d'égalité.

CEPENDANT, également adverbe, et, si l'on veut, adverbe conjonctif, fut ainsi analysé, après l'application qui en fut faite dans cet exemple.

« Je t'ai dit d'aller fermer la porte, et CEPENDANT tu ne la fermes pas.

» Je t'ai dit d'aller fermer la porte; cet ordre n'est pas ôté, n'est pas anéanti, CET ordre est PENDANT, *subsistant*, *visible*, et tu ne la fermes pas.

» Je t'ai dit d'aller fermer la porte, et » CE*la est* PENDANT, et tu ne la fermes » pas.

» Je t'ai dit d'aller fermer la porte, » et CE PENDANT, tu ne la fermes pas.

TANTÔT, est plutôt un adverbe de temps qu'une conjonction, mais il ressembloit trop à la conjonction, *ou*, pour ne pas être analysé aussi.

» TANTÔT Massieu dessine, TANTÔT il » écrit. »

Massieu vit bien que ce mot n'étoit point conjonctif de sa nature; qu'il ne paroissoit l'être que parce qu'on ne peut l'employer que pour exprimer la succession ou le passage d'une action, ou d'une qualité sur une autre, et que, par conséquent, on ne l'employoit jamais dans une proposition simple. Il alloit voir la différence qu'il y a entre ce mot et la conjonction OU.

OU. Massieu connoissant déjà la nature de la conjonction, ET, ne pouvoit se méprendre sur la nature de celle-ci, qui, au lieu de servir à unir, comme toutes les autres, désunit et sépare, en excluant nécessairement une action ou une chose quant

au sens, quand elle lie matériellement deux propositions.

« Massieu dessine OU écrit, tous les ma-
» tins.

» Massieu dessine *et* n'écrit pas.

» Massieu écrit *et* ne dessine pas. »

Il n'en fallut pas davantage pour la connoissance parfaite de cette conjonction.

NI. Cette conjonction, qu'on devroit plutôt appeler disjonction, comme la précédente, ne sert, comme elle, à lier deux propositions, que d'une manière matérielle; car elle fait, quant au sens, encore plus que la précédente, puisqu'elle exclut, non-seulement, une action comme elle, mais tout ce qu'elle précède. Une seule application suffit à Massieu pour le savoir.

« Massieu ne veut, *ni* sortir de la salle,
» *ni* y rester oisif. »

OR, DONC, PAR CONSÉQUENT, et CAR.

CAR. Cette conjonction étoit bien difficile pour Massieu. Elle est, en effet, d'une telle subtilité, et d'une si grande finesse, que peu de personnes savent l'employer à propos, et qu'on en trouveroit plus d'une qui passent leur vie entière sans en savoir faire usage. Mais Massieu étoit destiné à

lire nos livres, il devoit donc connoître tous les mots essentiels de notre langue; et celui-ci tient un rang distingué parmi les conjonctions. Je commençai donc par faire entendre à Massieu que la conjonction CAR, ainsi que ses pareilles, servoient à lier deux propositions; mais que la seconde étoit toujours la cause nécessaire de la première. Je le lui montrai dans plusieurs exemples, tels que le suivant :

« La mère de Massieu ne mourra pas » de faim, CAR Massieu gagne de quoi la » nourrir, et il aime sa mère. »

Je fis voir à Massieu, dans cet exemple même, que cette conjonction est plus qu'aucune autre, l'ellipse d'une phrase entière : je posai, de nouveau, la première proposition :

« La mère de Massieu ne mourra pas » de faim. »

Et j'ajoutai ce qui suit :

« Voulez-vous savoir pour quelle chose » mouvante, pour quel motif, pour quelle » cause, pour quelle raison elle ne mourra » pas de faim. »

Je pouvois espérer que cette proposition interrogative étoit comprise, puisque cha-

cun de ses élémens avoit été précédemment expliqué. Le mot, *raison*, l'étoit lui-même, puisque je le rendois synonyme d'autres mots qui l'étoient. J'y répondis ainsi :

« Massieu gagne de quoi nourrir sa mère, » et il l'aime. Ces deux choses sont la » cause mouvante de cette autre chose : » *la mère de Massieu ne mourra pas de* » *faim.*

Voyez la cause de cette chose : Massieu gagne et aime.
Lisez la raison de cette chose : Massieu gagne et aime.
la raison de cette chose : Massieu gagne et aime.
la RAISON Massieu gagne et aime.
le CAR Massieu gagne et aime.
CAR Massieu gagne et aime.
La mère de Massieu ne mourra pas de faim, CAR Massieu gagne, etc.

Ah! je pouvois bien préférer cet exemple à tout autre, et je prédisois ce que ce cher enfant feroit, un jour. Voici ce qui arriva, quelque temps après cette explication.

La Convention, sur le rapport de son Comité de Secours, ayant rendu un décret qui augmentoit le nombre des employés à l'institution des Sourds-Muets de Paris, décréta que Massieu seroit l'un des deux répétiteurs, aux appointemens de 1200 liv. Je dis à Massieu qu'il falloit aller remer-

cier le Rapporteur qui avoit sollicité le décret, (le député JOUENNE); il l'ignoroit : et en le lui apprenant, je lui dis qu'il étoit lui-même un des répétiteurs; qu'il auroit dorénavant 1200 livres, par an. Il leva les yeux et les mains au ciel, et il me dit, les yeux mouillés de larmes : *ah! que je suis heureux! j'aurai donc de quoi nourrir ma pauvre mère.*

OR et DONC. Ces deux conjonctions se trouvant ordinairement réunies dans la même phrase, il étoit naturel de les réunir aussi dans l'explication. Je dis à Massieu que la première étoit l'ellipse du mot *heure*. On a d'abord dit, lui dis-je :

à cette heure même.
à cette même heure.
à cette heure.

Puis : à l'heure.
Puis : à heure.
Puis : heure.
Puis : hor.
Puis enfin : OR.

Et voici, mon enfant, comment on a eu recours à ce mot, et comment il est devenu conjonction.

On a eu besoin d'exprimer une action,

ou un événement nécessairement lié à une cause exprimée dans une proposition antécédente, comme dans l'exemple suivant :

« Tous les Êtres respirans mourront.

» OR les hommes sont respirans. »

. . . . . .

Cette conjonction est l'équivalent de cette portion de proposition : *à cette heure ci* : *à ce moment ci.* Et alors, c'est ainsi qu'on a énoncé ces propositions :

« Tous les Êtres respirans mourront ;

» OR, *Dans ce moment-ci*, les hommes » sont des Êtres respirans.

. . . . . .

La conjonction DONC est encore plus elliptique. Voici comment je la fis connoître à Massieu.

« Tous les Êtres respirans mourront, OR » les hommes sont respirans.

» De ces deux propositions est formée » cette troisième proposition :

» De ces deux propositions sort cette » troisième proposition : les hommes mour- » ront.

» De ces deux propositions vient cette » troisième proposition : les hommes mour- » ront. »

De tout ce*la vient* ceci *que* j'écris : les hommes, etc.
D' *où* *vient* ce *que* j'écris : les hommes, etc.
D' *ou* *vient* *que* les hommes mourront.
D UN Q

Chacune de ces lettres, mon enfant, est la lettre principale des mots qui sont au-dessus, et qui forment cette phrase : *d'où vient que ;* car tu sais qu'une voyelle prend quelquefois la place d'une autre voyelle, sur-tout quand le mot dont elle fait partie passe d'une langue dans une autre; que l'O sur-tout prend la place de l'U, comme l'I prend la place de l'E. Tu sais que les lettres q, k, c, g, appartiennent toutes au même organe, qu'on peut donc employer l'une à la place de l'autre. Nous pouvons donc faire les substitutions suivantes :

DÉ OU VIENT QUE.
D UN Q
D ON C.

Nous le pouvons d'autant mieux, que ces quatre mots nous viennent du latin.

De undè venit quòd.
De là vient que.
D ON C.

Il restoit, sans doute, à analyser d'autres mots regardés comme conjonctions ou

phrases conjonctives. Mais c'étoit des composés de prépositions, suivies de leur complément, et qu'il ne falloit pas transporter dans une classe étrangère, parce qu'on y trouvoit la conjonction *que*, ou parce que les mots qui formoient ces ensembles donnoient au tout une signification conjonctive. Nous aurions tout confondu, et il me parut essentiel de préserver un esprit naturellement droit et juste, de tous les faux plis qu'auroient pu lui donner de simples *à peu près*. Ces analyses me parurent suffisantes, pour le moment; et Massieu devoit y trouver, au besoin, de quoi résoudre toutes les difficultés qu'il pourroit rencontrer, dans sa marche.

Cet heureux enfant, si silencieux, si triste dans les premiers mois de son cours d'instruction, reprit le caractère enjoué que lui avoit donné la Nature. La facilité d'exprimer ses idées naissantes, alloit bientôt en faire un homme. J'étois plus impatient que lui de le voir s'élever à cette dignité; et pour y parvenir plus surement, je voulus m'assurer qu'il connoissoit assez, par la pratique, la théorie grammaticale de notre langue, pour passer, sans effort, à

des objets plus importans. Je lui proposai la décomposition d'une période. Ce sera le sujet du moyen de communication suivant. Avec quelle inquiétude mon ame attendoit le résultat de cet essai! c'étoit le premier auquel je soumettois cet élève chéri.

CHAPITRE XX.

Vingtième moyen de communication.

Analyse d'une Période.

MASSIEU ne connoissoit pas encore une seule dénomination grammaticale, et il savoit former des propositions simples et des propositions composées. Il devoit savoir décomposer une Période, quoiqu'il n'en sut pas distinguer les membres par leurs noms particuliers. Du moins, j'en avois l'espérance. J'avois de grands pas à lui faire faire encore. Mais je devois m'assurer, auparavant, que ceux qu'il avoit déjà faits n'étoient pas incertains. Enfin, il falloit que je susse où il étoit, pour m'y retrouver avec lui, et que nous pussions cheminer ensemble. C'est ce qu'alloit me découvrir la décomposition que je lui avois annoncée. Voici la Période :

« La joie de faire du bien est tout au-
» trement douce et touchante que la joie
» de le recevoir : revenez-y encore ; c'est
» un plaisir qui ne s'use point : plus on le
» goûte, plus on se rend digne de le goû-
» ter : on s'accoutume à sa prospérité pro-
» pre, et on y devient insensible ; mais on
» sent toujours la joie d'être l'auteur de
» la prospérité d'autrui : chaque bienfait
» porte avec lui ce tribut doux et secret
» dans notre ame : le long usage qui en-
» durcit le cœur à tous les plaisirs, le rend
» ici, tous les jours, plus sensible. »

Je demandai à Massieu de réduire en propositions simples et détachées, ce charmant morceau, et de ne pas manquer de marquer chaque mot, du chiffre convenable. Voici quel fut son travail.

1 1 2 3 2 1
» La joie de recevoir le bien est douce et
1
» touchante.

1 1 2 3 2 1
» La joie de faire ce bien est douce et
1 4 5
» touchante, tout autrement.

1 2 4 5 4 5 1 2 3
» Revenez encore à cette joie de faire le bien.

1 1 2 3 2 1
» Cette joie de faire le bien est un plaisir.
1 1 2 3
» Ce plaisir n'use point ce plaisir.

Massieu fut arrêté au mot ON, dont il ne connoissoit ni la nature, ni la signification. Voici comment je le lui expliquai.

Tous les hommes = les hommes = l'homme = homme = hom = om = on. Et il reprit ainsi son analyse.

1 1 2 3 4 5
» Les hommes goûtent ce plaisir plus.
1 1 2 3 3
» Les hommes rendent les hommes dignes
4 5 4 5 2 3
» plus de goûter ce plaisir.
1 1 2 3
» Les hommes accoutument les hommes
4 5 5 4
» à la prospérité des hommes et propre aux
5
» hommes.
1 1 2 1 4
» Les hommes deviennent insensibles à
5
» cette prospérité.
1 1 2 4 5
» Mais les hommes sentent toujours la
3 2
» joie d'être....

Ici, Massieu s'arrêta, et voulut savoir ce que signifioit *auteur*. Je le lui expliquai par le procédé suivant :

Massieu connoissoit le verbe *faire*, à la connoissance duquel il étoit parvenu, en établissant le repos pour point de départ, l'action exprimée par le mot, *mouvoir*, puis celle qu'exprime le mot *agir*, puis, enfin, ce que signifie *faire*, qui ne peut se dire que de l'homme, quand les deux autres peuvent se dire de tous les animaux. J'écrivis dans l'ordre suivant ces mots-ci :

Reposant = *reposeur*.
Mouvant = moteur.
Agissant = acteur = auteur.
Faisant = faiseur = facteur.

Il alloit m'interroger sur tous les autres mots qui lui étoient inconnus. Je lui demandai d'achever l'analyse, en lui promettant de lui donner satisfaction sur tout, quand il l'auroit terminée ; et il reprit ainsi :

1 1 2 4 5
» Mais les hommes sentent toujours la
3 1 2 1
» joie d'être l'auteur.....

Je fis remarquer à Massieu que *les hommes* étant au nombre pluriel, *l'auteur* qu'on af-

firmoit d'eux ne pouvoit être au singulier. Il se corrigea ainsi :

2 1
D'être *les auteurs* de la prospérité d'autrui.

1 1 2 4 5
» Chaque bienfait porte avec ce bienfait
3 3 3 4 5
» ce tribut doux et secret dans notre ame.

A ce mot, Massieu vouloit encore s'interrompre et m'interroger. Ah! cher enfant, lui dis-je, avec un attendrissement dont je ne fus plus le maître, quelle question tu me fais-là! crois-tu pouvoir entendre toute l'étendue de ce grand mot, par un procédé tel que celui qui t'a fait comprendre le mot *auteur*. Tu le sauras, un jour, ce que c'est que cette *ame*, dont le nom t'embarrasse, et tu ne pourras l'apprendre sans être fier d'appartenir, par elle, à la sublime classe de ces êtres que tu ne peux voir, dont tu ne peux encore soupçonner la merveilleuse existence, et dont tu ne comprendras jamais la nature : continue ta décomposition. Le temps de ces connoissances si élevées n'est pas loin; mais il n'est pas encore venu. Il continua ainsi :

1 1 2
» Le long usage des plaisirs endurcit le
3 4 5
» cœur à tous les plaisirs.

1 1 2 4 5 3 3
» Ce long usage rend, ici, le cœur sensible
4 5 4 5
» plus, à tous les jours.

Que de questions Massieu s'apprêtoit à me faire ! je m'étois flatté qu'il entendroit le sens de toutes ces propositions. Il n'en avoit compris que le mécanisme. Le sens de presqu'aucun mot n'avoit été saisi. Ah ! me dis-je, alors, qu'il y a loin, pour un Sourd-Muet, de la théorie grammaticale des phrases, à celle du sens de ces mêmes phrases, et qu'ils s'abusent ceux qui dictent des mots à ces infortunés, et qui croyent qu'ils les comprennent, parce qu'ils savent les écrire et qu'ils ont appris à en faire les signes!.....

La première question eut le mot *joie*, pour objet. Qu'est-ce que la *joie*, me dit Massieu ? Je crus en faire le signe en prenant l'air riant et joyeux ; mais il me vint aussitôt dans l'esprit que Massieu pourroit bien confondre les mots, *satisfaction*, *contentement*, *plaisir*, *bonheur*, *alégresse*, qui, à peu de

chose près, ont le même signe extérieur, pour expression.

Je me confirmai dans le projet de ne jamais faire un signe détaché pour une idée particulière; je vis alors que pour donner à chaque idée son signe juste, il falloit les diviser toutes en autant de familles, pour saisir, en les rapprochant dans un même tableau, ce qu'elles ont de commun, et ce que chacune a de propre et de vraiment caractéristique. Ainsi je renvoyai le signe de la joie au temps où je me proposois de faire faire un cours de signes à Massieu. Il vouloit connoître aussi le sens du mot *bien*, qu'il prenoit au physique; et tout bon qu'il étoit déjà, il n'avoit aucune idée de la moralité des actions.

Je lui fis des questions, à mon tour, d'abord sur les mots *doux* et *touchant*. Pour le premier, son signe fut de passer sa main, *doucement*, sur son autre main, comme qui touche du velours ou de la soie; et, pour le second, il fit le signe de *Toucher*, de *Palper*. Pour, *Revenir*, il fit le signe d'aller, puis celui de venir, puis celui d'aller encore, et de venir une seconde fois. Le mot *Plaisir*, signifioit, pour lui, la sensation

agréable du manger et du boire. *Goûter*, eut pour signe l'effet que cause un fruit, quand on interroge son goût, en le mangeant. *Digne*, ne fut pas entendu. L'explication en fut encore renvoyée. *Accoutumer*, paroissoit pour la première fois; il fut renvoyé aussi, de même que *Prospérité*; *devenir*, étant le vrai passif de *faire*, fut compris; mais, *Sentir*, dans le sens qu'il avoit là, ainsi que *Tribut*, *Bienfait*, étoient encore trop abstraits. Le mot *Ame*, qui s'étoit glissé dans cette période, m'ouvrit les yeux sur la nécessité de lever, enfin, le voile qui en avoit, jusque-là, dérobé, à Massieu, tous les mystères. Et, comment lui faire jamais entendre, et tous ces mots, et ceux qu'il trouveroit, sans cesse, partout, sans la parfaite intelligence de ce principe d'un nouvel ordre d'opérations qui lui étoient encore absolument inconnu? Le mot *Cœur*, qui se trouvoit au dernier membre de la période, étoit lui-même inexplicable, ainsi que tous ceux dont il étoit accompagné, tels que *Durcir*, *Sensible* et *Insensible*. Nous ne pouvions plus faire un pas sans, auparavant, faire le plus grand de tous. Je le réservai pour

un nouveau moyen de communication ; et je l'y préparai par le suivant.

CHAPITRE XXI.

Vingt-unième moyen de communication.

Introduction à la connoissance des facultés intellectuelles.

MASSIEU savoit ce que c'est que *voir*. Il en faisoit ainsi le signe : il fermoit les yeux, pour point de départ, il les ouvroit, et recevant, par cette opération, les rayons de lumière, il n'étoit plus dans les ténèbres ; c'étoit, réellement, l'action de *voir*. J'écrivis ce mot, au haut de la planche. Je lui fis faire, une seconde fois, la même action ; mais, non plus, d'une manière vague et sans dessein, comme dans la première action ; et je lui présentai un seul objet, sur lequel j'arrêtai, moi-même, les yeux, pour lui en donner l'exemple ; il fit de même : j'écrivis alors, *voir*, une seconde fois. Je fis une accolade qui renferma ces deux *voir*, ce qui nous donna le mot *regarder*. C'est ainsi qu'alloient se composer nos opérations les plus simples, sans perdre la fa-

culté de se décomposer de même, quand nous voudrions rappeler à sa simplicité originelle la plus composée de toutes. Je fis faire à Massieu, sur le même objet, la même opération ; c'étoit encore *voir ;* mais, celui-ci, troisième de la série, étoit quelque chose de plus que *regarder*, c'étoit *fixer*. Encore une quatrième opération, de la même manière, sur le même objet : ces quatre *voir*, nous donnèrent *considérer*. En effet, nous avions vu chacun des quatre côtés de l'objet, toute sa surface étoit connue ; nous l'avions donc *considéré*. Nous répétâmes, encore une fois, la même opération, pour voir jusque dans l'intérieur de l'objet, s'il étoit possible ; et nous appelâmes du nom de *pénétrer*, ces cinq *voir* successifs et réunis. Nous promenâmes, enfin, nos regards sur la totalité de l'objet, en considérant attentivement toutes ses parties ; et cette opération qui couronnoit toutes les autres, nous l'appelâmes *examiner* (*).

C'étoit, on en conviendra, tout ce que l'œil humain pouvoit faire.

Alors je dis à Massieu, que toutes ces

(*) Voyez au Modèle de leçons.

opérations de l'œil de la tête, n'étoient point des opérations différentes; que c'étoit la même opération, plusieurs fois répétée. On entrevoit, d'avance, quel devoit être mon but, en jetant, en avant, ce principe, qui alloit devenir si fécond.

Je fis encore fermer les yeux à Massieu, je les lui bandai même de manière à ce qu'il ne pût rien voir; et, comme nous avions appris à nous parler par gestes, sans nous voir, je pris ses deux mains dans les miennes, et je lui demandai de me dire quel objet il venoit de voir, de regarder, de considérer, de pénétrer, d'*examiner*. Il prit mes deux mains, à son tour, et s'en servit pour me répondre, en me faisant faire les signes qu'il auroit faits, lui-même, avec les siennes, s'il n'eut voulu imiter, sur moi, la même pantomime que je venois d'exécuter, avec ses mains. Il me dit que cet objet étoit un couteau; je l'interrogeai sur sa forme et sur sa couleur; il me répondit qu'il étoit long et blanc. Tu vois donc ce couteau? — non; je l'ai vu. — Sa couleur est donc encore présente à toi? — oui; je la vois encore.

C'étoit ce mot précieux que j'attendois;

ce mot qui étoit le mot propre ; ce mot qui alloit me servir à tant de procédés heureux.

« Oui, mon enfant, tu le vois réellement, ce couteau ; mais ce n'est pas avec l'œil de la tête, puisque je l'ai couvert d'un large bandeau. Tu le vois avec un autre œil, qui n'est pas moins réel ; avec un œil, dont celui que j'ai couvert, n'est qu'une foible image, et seulement le ministre obéissant et fidèle. Tu le vois avec cet œil qui voit, qui regarde et qui considère dans les ténébres, et dont les opérations ne sont pas moins sûres, moins distinctes, moins faciles à analyser que celles de l'œil corporel. »

Je fis toucher d'autres objets à Massieu, sans lui ouvrir encore les yeux ; il les nomma tous, par signes. « Tu les vois donc aussi, et tu les vois, par les mains ; c'est que tes mains sont également aux ordres de cet autre œil intérieur ». Je lui fis odorer une fleur ; je lui fis manger un fruit, il nomma, et le fruit et la fleur. « C'est, lui dis-je, encore, que ton goût et ton odorat sont aussi aux ordres de cet œil extraordinaire ».

Massieu ne pouvoit revenir de sa surprise, ses questions se pressoient sous ses gestes multipliés. Il n'avoit jamais remarqué, en lui, ces actions ordinaires. Je passai à l'analyse à laquelle il étoit si bien préparé. J'écrivis, au-dessus des verbes qui exprimoient toutes les diverses opérations de l'œil, en gros caractères, ŒIL du CORPS EXTÉRIEUR; et sur la même ligne, au-dessus des nouveaux verbes que j'allois faire correspondre aux premiers, ŒIL du CORPS INTÉRIEUR. J'écrivis à la tête de la nouvelle série, et à la suite du mot *voir* de la première, le mot *idéer*, en disant à Massieu, qu'ainsi se nommoit le premier *voir*, ou la première opération de cet œil intérieur. J'écrivis, au-dessous, deux fois, le même mot, comme j'avois écrit, deux fois, le mot *voir*; je fis également l'accolade ordinaire qui renferma ces deux *idéer*; et le mot *penser*, après l'accolade, comme j'avois écrit le mot *regarder*. Je continuai le même procédé, pour tous les mots correspondans, en écrivant le verbe *méditer*, en face et à la suite du mot *fixer*; le mot *réfléchir*, à la suite du mot *considérer*; le mot *approfon-*

dir, à la suite du mot *pénétrer ;* le mot *examiner* termina l'une et l'autre série, parce qu'il est le même, au figuré qu'au propre. Mais ce n'étoit encore là que les expressions sèches de diverses opérations de cet œil, qui restoit encore inconnu. Il falloit en montrer l'emploi convenable. Ce ne pouvoit être que par la comparaison des opérations correspondantes des deux sortes d'yeux.

Je montrai à Massieu que le *voir* étoit un coup d'œil rapide, jeté, sans intention et sans aucune sorte de fixité ; que l'*idéer* étoit, de même, un coup d'œil intérieur, causé par la vue ou le toucher rapide d'un objet, également sans intention ; que le *voir*, étoit forcé, indépendant du *vouloir ;* qu'il suffisoit, pour en faire l'action, d'ouvrir les yeux ; que l'*idéer* étoit également involontaire, l'effet nécessaire d'une impression faite sur un de nos organes ; que le *voir* avoit, pour sujet, la présence d'un objet ; que l'image seule de l'objet vue intérieurement, étoit le sujet de l'*idéer ;* que le *voir* voulu produisoit le *regarder ;* comme l'*idéer* voulu étoit la cause du *penser ;* que le *voir* ne devenoit le *regarder*, que quand

il étoit double ; que l'*idéer* ne devenoit le *penser*, que quand il étoit double aussi; que l'*idéer* étoit double quand il se portoit et sur l'objet, et sur une de ses qualités; qu'il y avoit alors une sorte de *pesée* de l'objet et de cette qualité; enfin, une comparaison, une convenance examinée, une convenance jugée, une convenance affirmée, enfin, un jugement; que la seconde opération de l'œil interne étoit donc, comme le regard l'étoit pour la seconde opération de l'œil externe, une *pensée.* Ainsi, dis-je à Massieu, quand l'image du *papier*, se retrace et se reproduit en toi-même, c'est un *voir*, un *idéer*, ou simplement une *idée;* quand l'image de sa couleur vient à la suite de la première image, il y a rapprochement de deux idées, il y a *regard*, il y a *pensée;* mais il y a *fixité*, de la part de l'œil externe, quand le *voir* est plus prononcé que celui qui produit le *regard;* il y a également *méditation*, quand l'idée est encore plus pesée qu'elle ne l'est dans la *pensée;* il y a, enfin, *considération*, *pénétration*, *examen*, quand elle est plus ou moins *pesée*, jusqu'à ce qu'elle ne peut l'être davantage.

Toutes les idées purement intellectuelles ne pouvoient avoir d'autre origine; et les mots les plus abstraits devoient nécessairement remonter jusque-là. Tout est *idée*, dans l'œil intérieur, comme tout est *voir*, dans l'œil du corps.

Mais n'y a-t-il en nous que des images; et n'y a-t-il pas encore des sentimens? Il falloit en avertir Massieu; car son ame brûlante en avoit éprouvé tout le feu, plus d'une fois. Il savoit aimer, désirer, espérer, craindre, et souhaiter, avant d'en connoître les noms.

Nous revînmes à notre première série, où *voir* figuroit par-tout, où tout n'étoit que *voir*; mais toutes les gradations du *voir*, jusqu'à son *maximum*. Et de même que le point de départ du *voir*, avoit été l'obscurité, l'absence de toute lumière; le point de départ de la troisième série devoit être les glaces de l'indifférence. C'étoit, ici, la corde du *vouloir*, que nous allions toucher. La première série nous avoit montré, depuis le *voir* élémentaire jusqu'au plus haut degré, toutes les progressions du *voir*; la seconde série, toutes les progressions de l'*idéer*; celle-ci alloit nous présenter

toute la chaîne des passions, qui ne sont aussi que le *vouloir*, plus ou moins gradué, plus ou moins prononcé.

Massieu connoissoit le *vouloir*. Et quel être humain, dans quelque état qu'on le suppose, n'a pas commencé à distinguer, dans la nature, ce qui lui convient, plus ou moins, et n'a pas senti, vers cet objet, cet attrait qui rompt l'équilibre, et qui fait pencher vers lui la balance du cœur, jusqu'alors incertaine? J'étois donc sûr de partir d'un point connu, en commençant par l'indifférence, qui est ce milieu entre le *oui* et le *non*, entre l'attrait et ce qui nous repousse, entre le désir et la crainte. Et comme notre premier pas avoit été le *voir*, pour la première série, l'*idéer*, pour la seconde; *vouloir*, fut notre premier pas, pour la troisième; il correspondit aux deux autres. Ce *vouloir*, ne fut d'abord que la rupture de l'indécision de notre balance; un des plateaux qui se baissa, le cœur qui se pencha, la volonté qui résulta de ce penchant. Mais le second degré fut le *vouloir* moins indécis, le *vouloir* plus *voulu*, si j'ose le dire, comme le *voir* voulu nous avoit donné le *regard*, et l'*idéer*,

voulu nous avoit donné le *penser*. Nous donnâmes un nom à ce double *vouloir*. Et ce nom fut celui de cette affection de l'ame, qui est peut-être le seul bien qu'elle connoisse sur la terre ; car elle n'y est heureuse que par ses désirs. Nous l'appelâmes donc le *désirer*. Le repos de la volonté, cette jouissance si délicieuse quand son objet est digne d'elle, fut le troisième degré. Il avoit été le *fixer*, dans la première série ; le *méditer*, dans la seconde ; il fut l'*aimer* dans la troisième ; l'*aimer*, qui n'est tourment que quand le remords l'empoisonne, et qui est le bonheur, quand il est légitime. Ce troisième acte de la volonté, ou ce triple *vouloir*, fut donc l'*aimer*. Nous ne trouvâmes plus de nom dans notre langue pour les autres degrés à parcourir ; celle des poëtes nous prêta celui de *brûler*, qui correspondit au *considérer* de la première série, et au *réfléchir* de la seconde. Nous n'eûmes, pour le cinquième, que le mot se *passionner*. Il fut le *maximum* de la troisième chaîne, comme l'étoit le mot *pénétrer*, de la première, et le mot *approfondir*, de la deuxième.

Je fis observer à Massieu que, comme

tout est *voir*, et *idéer*, pour l'œil extérieur et l'œil interne, tout est *vouloir*, dans cet autre principe, dont il commençoit à peine à distinguer les effets.

Tel fut cet homme triple que je lui fis connoître, cet assemblage merveilleux de facultés, dont la réunion est si étonnante. Nous n'avions plus qu'à remonter jusqu'à la source de toutes ces opérations; qu'à lier l'homme moral que nous venions de découvrir, à l'homme physique, et nous allions être tout prêts à recevoir de plus abondantes lumières. Voici quel fut notre travail.

Nous connoissions les noms et les fonctions de toutes les parties extérieures du corps humain; mais nous ignorions encore certaines dénominations qui pouvoient nous faire faire des pas plus sûrs, dans notre marche nouvelle. Voici comment nous les aprîmes : je mis sous les yeux de Massieu le tableau suivant :

OEil, voir-pouvant.	=Etui du voir.	=Organe du voir.
OEil, voir-faisant.	=Organe actif.	=Sens de la vue.
Main, toucher-pouvant.	=Etui du touch.	=Organe du toucher.
Main, toucher-falsant.	=Organe actif.	=Sens du tact.
Nez, odorer-pouvant.	=Etui de l'odorat	=Organe de l'odorer.
Nez, odorer-faisant.	=Organe actif.	=Sens de l'odorat.
Palais, goûter-pouvant.	=Etui du goûter.	=Organe du goûter.
Palais, goûter-faisant.	=Organe actif.	=Sens du goût.

Organe frappé par un objet . . . . . Impression.
Impression reçue, connue et sentie. . Sensation.
Impression sentie, passée et *souvenue* . Idée.
Idée pesée . . . . . Pensée.
Idée pesée plus . . . . . Réflexion.
Deux idées comparées . . . . . Comparaison.
Convenance ou disconvenance aperçue. Jugement.
Convenance ou disconven. manifestée. . Proposition.

Ainsi, entre l'objet extérieur et la proposition, se trouvoient deux principes bien distincts d'opérations, également, distinctes. L'un des deux, palpable, sensible et visible, nous étoit parfaitement connu ; l'existence de l'autre ne pouvoit être encore que soupçonnée. Nous connoissions ses effets, il est vrai; mais ne pouvoient-ils pas appartenir au principe que nous connoissions? Etoient-ils si différens de cette cause, que nous fussions contraints de les attribuer à une autre? Le corps, enfin, ne pouvoit-il pas avoir des idées, ne pouvoit-il pas penser et réfléchir, comme nous le voyons marcher, manger, frapper et porter? Mais si l'idée, la pensée, la volonté appartenoient au corps, falloit-il les rapporter au corps entier, ou à quelqu'une de ses parties? c'étoit les doutes que je jetois d'a-

vance dans l'ame de Massieu, qui étoit bien près de n'avoir plus, à cet égard, aucun doute. Ainsi finit notre entretien; ainsi nous étions-nous préparés à celui qui va suivre.

CHAPITRE XXII.

Vingt-deuxième moyen de communication.

Existence, spiritualité, et immortalité de l'ame.

JE pense : il y a donc en moi un principe pensant, simple, comme la pensée, immatériel comme elle, indestructible, de sa nature, et par cela même, immortel. C'est ce principe qui fait le privilége de l'homme, son caractère distinctif, la dignité de son Être, et qui l'élève au-dessus de tout ce qui existe autour de lui, en le plaçant à une distance immense de la brute.

Le moment étoit venu de révéler ce mystère à Massieu; car c'en étoit un pour lui, et un bien grand. Il falloit le consoler de sa dégradation, par la vue des avantages qui lui restoient. Mais comment aborder cette question avec un Être qui, n'ayant jamais reçu que des impressions physiques, étoit si loin d'imaginer qu'il pût y en avoir qui

ne fussent ni matérielles, ni sensibles? comment l'initier au grand secret de l'influence continuelle de la matière sur l'esprit, et de l'esprit sur la matière?

Voici un des premiers moyens que j'employai :

J'avois déjà fait choix, dans le moyen de communication qui avoit précédé celui-ci, de l'œil du corps, pour comparer à quelque chose de sensible, cet œil intérieur, dont les opérations intellectuelles semblent se rapprocher, si fort, de cet organe de la vue. Je fis, cette fois, apporter, sous mes yeux, le portrait de Massieu lui-même, et je procédai ainsi.

Je montre Massieu à tous ses compagnons; je le leur fais regarder et toucher, en observant que ce corps, qui est devant eux, est animé, sensible, respirant; et j'écris, sur la planche de nos exercices, les mots suivans :

» Corps respirant et vrai de Massieu.

Je mets son portrait à sa place, et en le montrant à lui-même et à ses camarades, j'écris....

» Corps respirant non, peint et faux de » Massieu.

Je fais ôter le portrait; je fais sortir Massieu : et, avec mes mains, je tâche de figurer les traits principaux du corps et de la figure de Massieu, sa stature, sa forme extérieure, son coloris vif et animé, sa physionomie prononcée, et j'écris :

» Corps respirant non, vrai non, peint » non; mais *idéé* de Massieu.

Je fais rentrer Massieu, et touchant son véritable corps, j'écris : *je touche le corps vrai de Massieu.* Je fais rapporter son portrait, et en le regardant, j'écris : *je vois le corps faux de Massieu.* Je ferme les yeux pour ne voir ni Massieu, ni son portrait, et je figure son corps, en l'air, comme je l'avois déjà fait, et j'exprime par signes, ce que je vais écrire : *je vois, dans moi, l'image de Massieu : j'image, en moi-même, le corps de Massieu : j'idée, en moi, Massieu.*

C'est alors que je fus compris quand je répétai à Massieu, ce que je lui avois déjà dit, dans nos entretiens précédens, qu'il y a en nous une sorte d'œil intérieur qui voit les objets, quand les yeux du corps sont fermés; que ce *voir*, est comme le *voir* ordinaire, plus ou moins prononcé; que cet

œil intérieur s'ouvre, en quelque sorte, aussitôt qu'un des organes est frappé, et que le sens qu'il renferme, se trouve réveillé; que de même que la première opération de l'œil sensible est de voir, la première opération de cet autre œil, est d'*idéer;* que comme le *voir* de l'œil intérieur devient le *regarder*, quand le *voir* est répété; l'*idéer*, devient le *penser*, quand l'œil, qui le produit, s'y arrête; enfin, je répétai tout ce que j'avois dit déjà sur cette analogie d'opérations.

Après cette répétition qui venoit de retracer dans l'esprit de Massieu toutes les idées que j'y avois fait naître, dans nos entretiens précédens, je repris mes procédés, et je lui dis : « Ton vrai corps est ici de-
» vant moi, je le touche, il se meut, il
» respire, il marche; ton corps faux est
» sur cette toile, immobile et sans vie
» comme elle, n'ayant qu'une surface; ton
» corps *idéé* est en moi, dans ce *moi*, qui
» se souvient : tu as donc trois corps.

Je peux dire du premier : je touche un corps vivant et se mouvant.

Je peux dire du second : je vois un corps peint et figuré.

Je peux dire du troisième : j'*idée* ou je pense un corps qui n'est ni se mouvant, ni peint, ni figuré.

Il n'y eut pas un élève qui ne comprit toute cette leçon. Encouragé par un si grand succès, je repris ainsi : « Toutes les parties » de notre corps, dis-je à Massieu, sont » destinées à des fonctions qui leur sont » propres, et dont les unes ne peuvent rem- » placer les autres. Les yeux sont exclu- » sivement destinés pour voir ; les oreilles » pour entendre ; le goût pour les sa- » veurs, etc. On les nomme *organes*. Dans » chacun de ces organes, quand il n'est » pas vicié, se trouve la faculté de dis- » tinguer les objets propres à ces organes ; » la lumière et les couleurs, par les yeux ; » les sons, par les oreilles ; les saveurs, par » le goût ; les odeurs, par les narines ; les » dimensions des corps, par le tact. On » les nomme *sens*. Ils sont au nombre de » quatre, pour les Sourds-Muets et » pour les aveugles-nés ; et au nombre » de cinq, pour tous les autres hommes. » C'est par eux que nous recevons la per- » ception des objets, que nous appelons » *idées*. »

Ici, je demandai à Massieu : ces idées ou ces images, où sont-elles, et que sont-elles ? ressemblent-elles aux opérations qui se rapportent à chacun de nos membres ? Faisons-en la comparaison. Je frappe un objet ; je mesure, sous les yeux de Massieu, et l'objet frappé, et la place même où je viens d'imprimer le coup. Je lui fais regarder un objet, et je lui fais mesurer la distance que parcourt le rayon de lumière, qui, de l'objet, vient jusqu'à mon œil et le frappe. Mais, dis-je à Massieu, ne regarde plus cet objet. — Je ne le vois plus. Ne pourrois-tu pas le dessiner ? n'en vois-tu pas encore intérieurement les formes ? — Oui ; je les vois encore. — Elles sont donc demeurées empreintes en toi. Mais où sont ces formes ? sont-elles dans ton œil, dans tes mains, dans ton cerveau ? Massieu chercha réellement à découvrir le lieu qu'occupoient ces formes ; il chercha en vain ; cette copie n'occupoit en lui aucune place ; il ne put en imaginer le lieu. « Cependant, mon enfant, rien n'est plus » réel que cette image, puisqu'au besoin, » elle serviroit de modèle à la copie que » tu voudrois en faire. Tu peux partager

» et diviser toutes les opérations de cha-
» que membre de ton corps ; tu ne peux
» partager cette image. C'est qu'un effet
» est toujours de même nature que sa
» cause. »

Alors nous comparâmes des effets de toutes les sortes avec leurs causes, et nous y remarquâmes une analogie parfaite. « Tu vois, mon cher enfant, que par-tout où les effets sont étendus et divisibles, les causes le sont pareillement. Si donc nous trouvons des effets inétendus, et que nous ne puissions mesurer, leur cause ne sera pas plus étendue et plus mesurable; et nous dirons que si tout étoit étendu en nous, il seroit donc vrai que l'étendue pourroit mesurer l'étendue. Mais cette étendue *mesurante* seroit mesurable elle-même ; et ce seroit encore l'étendue qui la mesureroit !...» Je fis sentir, autant qu'il fut possible, cette contradiction à Massieu, à qui, ce que j'écris ici ne pouvant être communiqué que par des signes, ne parvenoit qu'en substance et quant aux choses.

Je revins avec Massieu à ces souvenirs, à ces effets de la mémoire, à ces restes précieux dont nous cherchions la place, et

qui sont dans nous-mêmes comme une galerie de tableaux. Tout cela, dis-je à Massieu, ne nous dit-il pas clairement, d'une voix que nous ne saurions méconnoître : « Nous » n'appartenons à rien de ce que tu vois. » Invisibles nous-mêmes, nous sommes les » effets d'une cause invisible, d'une cause » aussi simple que nous. Cette cause n'est » dans aucun des êtres qui ne sont pas de » ton espèce, et qui vivent autour de toi; » aussi n'y peux-tu remarquer ces effets. » Ou si quelques-uns t'en offrent de lé- » gers aperçus, du moins n'y trouveras- » tu ni combinaison, ni affirmation, ni » jugement, et, par conséquent, aucun » besoin de la parole, dont nul d'entr'eux » n'a ni la faculté, ni l'usage. Ce n'est qu'en » toi, Être merveilleux! que tu trouves l'i- » dée, et l'idée comparée, et, par consé- » quent, la pensée. Toi seul, en t'y ar- » rêtant, et en la comparant à une autre » pensée, toi seul es capable de ce beau » travail qui produit le raisonnement, » dont la conséquence, qui en est le ré- » sultat, est si simple qu'elle ne peut ap- » partenir à aucune portion de matière. Et » en effet, à quelle partie de l'homme se fe-

» roit le rapport de la comparaison de deux » objets, si tout étoit matériel dans l'homme?

» Nous savons, mon cher enfant, qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Nous trouvons ici des effets, il y a donc une cause. Pareillement, la nature des effets doit indiquer la nature de la cause. Or, rien de ce qui est matériel, étendu, divisible, n'ayant pu produire des effets immatériels, simples et indivisibles, la cause productrice de ces effets doit donc être immatérielle, simple, et indivisible comme eux.

» Quand je t'annonçai, mon cher enfant, la mort de l'auteur de tes jours, tu te jetas dans mes bras, tu inondas mes joues de tes larmes, en me demandant de remplacer ton père, en me disant que tu serois mon fils; dis-le moi aujourd'hui, tu ne peux l'avoir oublié, dans quelle partie de ton corps se fit ressentir cette douleur si amère? quelle place occupa cette peine qui t'accabla? quelle en fut la longueur, la largeur, la profondeur?

» Ah! répondit Massieu, versant encore des larmes à ce déchirant souvenir, ah! je ne saurois vous le dire. Ce n'est pas mon corps, ce corps que je vois, que je

touche, qui fut frappé. C'est un autre corps que je ne vois pas et que je ne connois pas, c'est le corps qui dit *moi*, le corps qui se souvient, qui a des idées, qui veut et qui vous aime. — Il ne faut pas l'appeler *corps*, mon cher enfant; *corps* signifie étendu et divisible, et l'être qui *idée* (*) et qui aime ne peut être étendu. Il y a donc en toi, comme dans tous les autres hommes, un principe d'opérations sensibles et organiques qui est aussi dans tous les animaux; et il y a aussi un principe d'opérations simples et intellectuelles qui n'est pas en eux. Les effets de chacun de ces principes attestent leur existence; et la nature de ces effets, entièrement opposés entr'eux, attestent aussi la nature de ces deux principes également opposés entr'eux, comme leurs effets. »

Ce sont ces deux êtres, l'un corporel, et l'autre incorporel, l'un étendu et divisible, l'autre inétendu, simple et indivisible, qui, réunis en un seul tout, sans mélange et sans confusion, forment cet être privilégié qui tient à tout, embrasse tout, dans l'étendue de ses connoissances..... L'HOMME.

(*) Mot inventé par Massieu.

Tu as vu quelquefois une belle prairie, et un charmant ruisseau se jouer, en la traversant. Mille fleurs semées sur ses bords par les soins de la simple nature, se mêlant au beau verd de ce tapis réjouissant, te faisoient regretter de ne passer, dans ce lieu enchanté, que de courts momens. Mais loin de ces bords fortunés, n'en avois-tu pas emporté la ravissante image; et, d'après ce modèle conservé en toi-même, n'en aurois-tu pas dessiné les beautés? Ce sont tes yeux, mon cher enfant, qui, messagers fidèles, ont communiqué ce tableau à un autre principe qui en conserve toutes les richesses. Il y a donc en toi deux principes, dont l'un avertit l'autre; une correspondance parfaite entre les deux, sans qu'ils aient rien de commun que cet ordre étonnant de mutuels services. Il y a donc en toi un être qui connoît, qui se souvient, qui reçoit des idées, les pèse et les combine, en forme des résultats, et qui, par conséquent, réfléchit et raisonne, veut, désire, et goûte le bonheur d'aimer.

Massieu me comprit à merveille, et m'interrompant au milieu de ce discours, où mon ame étoit si heureuse d'avoir enfin

rencontré la sienne ; il me demande, avec empressement, le nom de ce second principe.

On n'a rien trouvé dans la nature qui peut le distinguer, dis-je à Massieu, parce qu'il n'y a que lui seul qui soit simple dans la nature. Mais comme l'air paroît encore l'Être le moins composé, les Latins lui donnèrent le nom de souffle, *spiritus*, que nous lui avons conservé. Ils lui donnèrent aussi le nom d'*Ame*, parce qu'il faut ouvrir la bouche pour prononcer cet *A*, et que cette ouverture est commandée par le besoin de respirer. Il est la vie par excellence ; aussi étoit-il naturel de lui en donner le nom.

Mais, dis-je à Massieu, crois-tu que ce principe de nos facultés simples et inétendues, ait besoin du corps pour exister ? Eh ! pourquoi la maison seroit-elle essentielle à l'existence du maître qui l'habite ? Il y a, sans doute, dans l'ordre actuel, une dépendance d'opérations entre le corps et l'esprit, de manière que les mouvemens du corps sont l'occasion perpétuelle des sentimens et des idées de l'ame ; et réciproquement, les sensations et les idées de l'ame

sont l'occasion perpétuelle et constante des mouvemens du corps. Mais le corps n'est pas à l'ame, comme le nom est à l'adjectif, comme le sujet est à son mode. Ce sont deux êtres distincts, deux substances complètes, douées, chacune, de toutes leurs facultés : or, les êtres, ou les substances, ne dépendent pas, les unes des autres, pour exister; ou, pour parler plus clairement, la raison d'exister d'une substance n'est jamais dans l'existence de l'autre; et l'une n'existe pas précisément parce que l'autre existe. (Ce qui suit ne fut pas dit, dans ce moment, à Massieu.)

(Ainsi, si par un prodige toujours nouveau et toujours merveilleux, le corps n'étoit pas uni à l'ame pour former *le moi personnel* de l'homme; le corps, comme substance organisée, auroit, en genre de substance, tout ce qu'il lui faudroit pour exister, et existeroit, en effet, comme le corps organisé de tous les animaux. Pourquoi donc l'ame, substance bien plus noble, bien plus excellente, n'existeroit-elle pas indépendamment du corps? bien plus, je sens que le corps, composé de mille ressorts, tous également fragiles, vieil-

lit, s'use, et périt par la dissolution de ses parties. Mais la substance spirituelle, qui n'est qu'action et vie, qui ne peut ni s'affoiblir, ni s'user dans ses ressorts, puisqu'elle n'en a pas, peut bien être anéantie par l'Être suprême qui la créa; mais elle ne peut jamais périr par une dissolution qui lui soit propre et qui tienne à sa nature.)

L'existence de l'ame est indépendante de celle de la matière. La destruction de l'une ne peut entraîner celle de l'autre, et la cessation de mouvement et de respiration dans le corps ne sauroit arrêter l'action et la vie de la pensée. L'ame, dégagée des liens du corps, et séparée de sa dépouille mortelle, existera donc.

Oui, repris-je avec une effusion de joie que je ne peux contenir; oui, mon enfant, elle existera; et celle de ce bon père que tu pleures encore, n'est pas anéantie. Elle existera, et tout le bien qu'elle aura fait sur la terre, la suivra, et lui servira de cortége dans le sein de celui qui lui donna l'existence.

(Ce qui suit fut encore réservé pour un autre temps).

Vérité consolante qui donne un fondement solide et une sanction à la morale, un motif à la vertu de l'homme, et qui est le plus grand objet de consolation dans les maux qui l'affligent! Avec elle disparoît l'horreur invincible du néant, et marche devant moi la douce espérance de ne finir, un jour, que pour renaître et pour jouir avec plus de plénitude, de toute la perfection de mon être. Vérité consacrée par la croyance de tous les siècles et de tous les peuples, et qu'atteste invinciblement ce désir si actif de se survivre à soi-même, et de laisser, dans la mémoire des hommes, un nom consacré par des vertus, des talens distingués, et des actions mémorables!

CHAPITRE XXIII.

Vingt-troisième moyen de communication.

Analyse des facultés de l'ame.

MASSIEU connoissoit donc la nature de notre être. Je lui avois appris, par le moyen précédent, la raison de cette perfectibilité qui place l'homme dans une classe bien

supérieure à celle des animaux, dont l'instinct est le plus délicat et le plus sûr. Il ne voyoit plus une substance unique, mais deux substances bien réelles et bien distinctes dans cet être si étonnant, dont la pensée s'élève jusqu'aux cieux, et les mesure, pénètre jusqu'aux abymes de la terre et des mers, et les sonde ; qui a couvert la terre de merveilles, et qui imite, en quelque sorte, les plus sublimes conceptions du Créateur, et devient à ses propres yeux, le plus inconcevable et le plus accompli de tous les ouvrages de cette Toute-puissance éternelle.

J'avois suivi, avec Massieu, toutes les opérations des membres du corps humain. Je l'invitai à analyser, avec moi, toutes celles de l'ame humaine. Et comment, sans cet aperçu, auroit-il compris et su employer ce double langage qui, jusqu'alors, lui avoit paru si obscur et si plein de mystères, le *propre* et le *figuré*? comment eut-il entendu la signification de ces termes métaphysiques, que notre langue de signes n'avoit pu imiter et traduire?

Tous les mots que nous avions appris, jusqu'à ce moment, avoient reçu leur

valeur, de leur application aux objets et aux qualités dont ils étoient les signes. C'étoit de cette même manière que Massieu devoit apprendre les mots, dont la connoissance ne pouvoit précéder celle du principe d'un autre ordre d'opérations.

C'est la conservation des images produites par la présence des objets qui nous avoit fait rechercher s'il n'y auroit pas en nous un principe distinct de la matière et de la nature même de ces images. Le désir qu'excitoit en nous la vue des objets qui intéressoient notre ame, nous avoit portés également à faire cette recherche; et nous nous étions convaincus de l'existence de ce principe *connoissant* et *voulant*; et nous en avions conclu qu'il y a en nous un principe qui connoît et qui veut. Nous reprîmes ces deux élémens, et nous y trouvâmes toutes les opérations dont les noms ne pouvoient nous être expliqués plutôt; et le reste du voile qui nous déroboit encore une grande partie des mots de la langue française, se leva devant nous.

L'homme connoît, dis-je à Massieu. Mais sais-tu ce que c'est que connoître? *C'est*, me dit-il, *avoir vu et se rappeler. Avoir*

vu et se rappeler, c'est savoir. Connoître est donc savoir : telle fut sa réponse; je n'en change pas un seul mot.

Connoître, repris-je, c'est avoir déjà vu, avec cet œil intérieur qui prononce *moi*, tout ce qui convient, ou qui ne sauroit convenir à l'être ou à la chose qui est l'objet de la connoissance. « Connoître, mon enfant, c'est savoir assez pour se rendre compte à soi-même de cette réunion de convenances; c'est en apercevoir la liaison, et voir la nécessité de cette liaison. Connoître, c'est voir simultanément tous les rapports de deux objets, en tout, ou seulement, en quelques parties; et, par conséquent, savoir classer ces deux objets dans le genre et dans l'espèce qui leur sont propres ».

« C'est ici, mon enfant, la simple vue de l'esprit, sans mouvement quelconque de la part de ce même esprit, considéré comme *voulant*, et que j'appellerai toujours le *cœur*, quand je le considérerai ainsi. Et comme la connoissance se compose de plusieurs idées ou images, c'est à l'idée qu'il faut remonter ».

« Tu sais ce que c'est que l'idée; tu sais

que c'est le simple *voir* de l'esprit, la première de ses opérations, la plus simple de toutes : tu sais que c'est-là le premier coup d'œil intérieur qui suit, ou plutôt qui accompagne une impression quelconque, faite sur un organe, et qui y réveille un des quatre Sens *avertisseurs*. L'impression est de l'animal ; mais l'idée qui en résulte est de l'esprit, appartient à l'esprit, et ne peut appartenir qu'à l'esprit. C'est ici la ligne de démarcation bien prononcée entre ces deux genres, dont la réunion fait du Genre Humain un quatrième genre, puisque deux genres opposés s'y trouvent unis, et qu'on trouve dans un individu de ce genre, et la matière des végétaux, et la matière organisée de l'animal, et l'intelligence des Esprits.

Mais si l'esprit s'arrête à cette idée, s'il la pèse, s'il la compare, elle devient *Pensée* ; s'il s'arrête à une suite de pensées, la corde de cet arc intellectuel se tend à sa manière, et l'esprit est dit *tendu*, ou *attentif*. Son opération est donc alors l'*attention* ; et l'*attention* est la *fixité* de cet œil intérieur qui regarde un objet, à sa manière, comme l'œil corporel le regarde, à

la sienne. C'est l'analogie qui se trouve entre les opérations intellectuelles, toutes simples quelles sont, avec celles du corps, qui a fait adopter ces mots si extraordinaires, *attention*, *attentif*; car ils sont dérivés de *tendre*, qui ne se dit ordinairement, au propre, que d'une corde dont on tire, à la fois, les deux bouts; et c'est ici le premier essai que nous fîmes, Massieu et moi, de cet autre langage, que nous appelâmes langage de comparaison ou de figure, langage comparatif ou *figuré*.

Nous comparâmes, avec tout ce qui étoit hors de nous, cette faculté de connoître, qui n'est dans aucun des organes du corps, et dont, avant la recherche que nous venions d'en faire, nous ne soupçonnions pas même l'existence. Nous la comparâmes, ici, à un arc dont nous rendîmes, en la tirant, la corde tendue, synonyme d'*attentive*; mot pris autrefois dans une acception purement physique. A ce propos, je dis à Massieu que les langues n'ayant des mots que pour les objets et les actions sensibles, on n'avoit eu, pour exprimer les idées métaphysiques, que ces mots déjà connus et employés pour les objets physiques. Je fis

cette comparaison : de même qu'un voisin peu fortuné emprunte, d'un voisin plus riche, des habits de nécessité, qui, n'étant pas faits pour lui, ne peuvent lui servir qu'autant qu'il les fait refaire à sa taille ; ainsi la langue de l'esprit a travaillé les signes de la langue du corps, et les a tellement défigurés, que les ignorans s'y méprennent sans cesse, et pensent qu'il doit y avoir des mots métaphysiques dont l'origine ne peut être dans la langue physique. Tels sont les mots *ame*, *esprit*, *intelligence*, *compréhension*, etc. *Ame*, de *anima*, latin, tiré de l'hébreu, qui signifioit l'existence, la vie, l'être, l'ame, ce qui vit, ce qui respire, exprimant le souffle ou la respiration, qui en est le signe certain. Or, la respiration se peint naturellement par le monosyllabe *af*, *aph*, ou *av* ; ce monosyllabe, prononcé lentement, est l'action même de souffler ou de respirer. *Aph*, *af*, *av*, en hébreu, a donc signifié toute espèce de souffle, ou tout ce qui lui ressemble, et conséquemment la respiration, la vie, l'ame. Ces monosyllabes changés par une lettre du même organe, ont produit *am*, *an* et *ar*, parce que ces let-

tres finales se confondent, dans la prononciation. Par un autre sifflement, *av* s'est changé en *as*, puis en *es*, en *est*. Telle doit être l'origine de ces mots, dont l'un signifie la vie, dont l'autre est le mot *être*, qui signifie aussi l'existence. Le mot *esprit* vient de la même source, et signifie aussi *respiration*. *Intelligence*, composé de deux mots latins, dont nous trouverions également l'origine dans la peinture de quelque action sensible; ce mot a, pour élémens, *intùs* et *legere*; *intùs*, qui signifie *dans*, *legere* qui signifie *lire*: il est facile de voir ce que doit signifier une lecture intérieure; on voit bien que c'est ici une action de l'esprit. *Compréhension*, est l'action de prendre plusieurs choses ensemble. C'est, en effet, ce que fait l'esprit qui entend parfaitement ce qu'on lui dit ou ce qu'il lit. Tout ce qu'il n'entend pas, le fuit ou lui échappe; il prend et réunit ensemble tout ce qu'il comprend. Il me fut facile de peindre l'action exprimée par ce mot, par des signes dont la signification ne pouvoit être méconnue. J'écrivis une longue phrase; j'attachai une épingle à chaque mot; je pris toutes ces épingles ensemble,

et j'imitai l'action de celui qui voudroit les faire passer toutes dans sa tête; car la tête est naturellement, et sans convention, le lieu où tous les hommes placent le siége principal de l'esprit. Le mot *avec*, traduction de *cum*, mot latin, *prehendere*, en français, *prendre*, signifioient donc rassembler en prenant, réunir ce qui doit être réuni : c'est-là l'action de l'esprit qui comprend.

Je rappelai à Massieu ce que je venois de lui dire de l'*attention*. L'esprit, lui dis-je, se tend, en quelque sorte, quand il s'arrête à une idée, et qu'il écarte toutes les autres, pour ne plus voir que celle-là. Mais passer successivement d'une idée à une autre, se fixer sur chacune, les considérer attentivement, les examiner, tour à tour, c'est les peser en soi-même, ou dans son esprit (car ce mot et cet autre nous étoient assez connus, pour en employer le nom, sans méprise); les peser, dis-je, dans son esprit, c'est les y poser, l'une, après l'autre, et l'une, auprès de l'autre, pour en voir la différence et la ressemblance; et, par conséquent, c'est les *comparer*. Telle est, mon enfant, le travail continuel de

l'esprit : il compare, sans cesse ; et la comparaison, comme tu vois, n'est qu'une double attention.

Que fait l'esprit, quand il a comparé deux idées qui se conviennent ? — Il dit qu'elles se conviennent. — Il dit *oui*, sur leur convenance. — Que dit-il, quand il voit qu'elles ne se conviennent pas ? — Il dit *non*, sur leur convenance. — Sais-tu comment on appelle ce *oui* et ce *non* intérieurs ? — Non, je ne le sais pas encore. — On appelle cela *juger*. Que fait donc l'esprit, quand il a comparé ? — Il juge. — Oui, mon enfant, l'esprit ne peut juger qu'après avoir comparé, pour connoître si les objets comparés se conviennent, entre eux, ou ne se conviennent pas. S'ils se conviennent, entre eux, et s'il aperçoit cette convenance, il juge qu'ils se conviennent ; c'est le *oui* de l'esprit ; c'est l'adhésion qu'il donne à la convenance des deux objets qu'il a comparés ; c'est le jugement. Si, au contraire, les objets comparés ne se conviennent pas, et si l'esprit aperçoit leur disconvenance, il juge qu'ils ne se conviennent pas ; c'est le *non* de l'esprit sur leur convenance ; c'est l'adhésion qu'il donne à la non-convenance

de ces objets. La simple Perception, même la plus évidente, de la convenance ou de la disconvenance des objets, n'est donc pas le jugement; celle-ci appartient à l'*intellect*, qui est une faculté purement passive; il y a, de plus, dans le jugement, l'exercice très-libre de la faculté active, de la volonté, qui ne juge que parce qu'elle veut juger.

C'est ici que Massieu trouva, dans les leçons qu'il avoit déjà reçues, des souvenirs heureux qui lui fournirent les élémens de la proposition. Il sut, pour toujours, ce que c'est que le *jugement*. C'est ainsi qu'il devenoit logicien, quand je ne voulois lui apprendre que l'art de communiquer ses idées. Je lui fis comparer une tour que nous apercevions, avec l'idée de *rondeur* qui lui étoit restée de la vue de plusieurs objets ronds que je lui avois fait remarquer, autrefois; et il trouva que *rond* convenoit à *tour*. Eh! bien, lui dis-je, l'adhésion que tu donnes à cette convenance est un jugement. Tu pouvois ne pas me faire connoître ce jugement; et ce jugement, resté au fond de ton esprit, n'étant mis sous les yeux de personne, n'au-

roit été posé devant personne, ou *proposé*; il ne fut donc jamais devenu *proposition*. Mais aussitôt que tu as écrit : *cette tour est ronde*, ce jugement a été, non-seulement, prononcé; il l'avoit été dans ton esprit, avant de l'écrire ; mais il a été *proposé* à moi, et tu as fait, en l'énonçant, une *Proposition*.

La proposition est donc un jugement mis au dehors, un jugement sorti de ton esprit, et mis en lumière, ou en évidence ; un jugement communiqué, un jugement exprimé, un jugement proposé. Saurois-tu me montrer l'ordre et la suite de toutes les opérations de l'esprit qui exprime un jugement, en allant de la proposition à la première opération, qui est l'idée? —Oui; je crois le savoir, parce que je me rappelle que vous me l'avez enseigné.

» Une proposition est l'énonciation ou l'expression d'un *jugement*. Un jugement est le *oui*, ou l'affirmation prononcée sur deux idées qui se conviennent.

» La vue de deux idées rapprochées et posées, dans l'esprit, pour voir si elles se conviennent, est la *comparaison*.

» La comparaison est la double vue de l'esprit sur deux idées rapprochées.

» Chaque idée est une image, ou la représentation d'un objet ou d'une qualité, dans l'esprit.

» Une image d'un objet, dans l'esprit, est produite par une sensation.

» Une sensation est l'effet d'une impression causée, sur quelque organe, par un objet extérieur.

» Une impression est une sorte de coup frappé, ou par les rayons de lumière tombés sur un objet et réfléchis par lui contre la rétine de l'œil, ou par le rapprochement de cet objet, de quelque partie du corps qui le touche.

» Un objet est tout ce qui est étendu, et qui existe hors de nous.

Très-bien, mon enfant; je vais, à mon tour, reprendre cette échelle, en sens direct, comme tu viens de le faire, en sens inverse.

Un objet touche, ou par lui-même, ou par les rayons de lumière qu'il envoie autour de lui, quelqu'un de nos organes.

Ou cet organe touché est sain, ou il ne l'est pas.

Si l'organe n'est pas sain, comme l'oreille chez le Sourd-Muet, comme l'œil

chez l'aveugle, le coup frappé fait sans doute son impression ; mais cette impression est nulle et sans effet, et il n'y a point de connoissance intérieure de cette impression ; il n'y a point de *sensation*.

Si l'organe est sain, comme l'œil chez le Sourd-Muet, comme l'oreille chez l'aveugle, l'impression reçue est aussitôt connue, sentie, et distinguée. Ce *sentir* intérieur, que j'appelle *sensation*, ne peut se passer dans le corps qui est matériel ; il est dans l'âme que tu connois aujourd'hui. Ce *sentir* intérieur n'est donc pas dans la plante, quoiqu'elle ait vie, quoiqu'elle ait aussi des organes, quoiqu'elle aspire et qu'elle respire. Ce *sentir* intérieur, qui produit tant d'effets, que je te ferai connoître, comment, n'étant pas matériel, a-t-il, pour cause, une impression faite sur la matière? Quelle liaison y a-t-il, enfin, entre l'impression et la sensation ? comment celle-ci est-elle l'effet simultané de celle-là ? C'est un secret que s'est réservé l'Auteur de tout ce qui existe, et que personne n'a pu et ne pourra jamais, sans doute, découvrir. Nous savons seulement que ce *sentir* intérieur, ou cette *sensation*,

atteste la présence et l'attention de l'esprit, averti par cette impression, et que la sensation est aussi certaine que l'impression. L'image de l'objet frappant est aussitôt empreinte dans l'esprit, comme l'image d'un objet est réfléchie par la glace, aussi rapidement qu'elle lui est présentée. Cette image n'est, d'abord, qu'une simple vue; et cette vue simple, nous la nommons *idée*. Tu sais quels sont les élémens du jugement manifesté.—Oui; c'est, d'abord, un nom, puis un adjectif, puis le mot-lien qui les unit.

Apprends, maintenant, que pour bien juger, il faut bien connoître la convenance et la disconvenance des idées; et que pour les bien connoître, il faut les bien voir; que pour bien voir, il faut bien examiner; que pour bien examiner, il faut bien pénétrer; que pour bien pénétrer, il faut bien considérer, bien fixer, bien regarder; que pour bien regarder, il faut regarder avec une grande attention. Cette attention se porte, tantôt sur une chose, tantôt sur une autre; l'esprit, tel qu'un rayon de lumière qui tombe contre un mur et revient sur lui-même, se réfléchit de même d'un

objet à l'autre; et cette opération qui suppose l'attention, se nomme *Réflexion*. Tu vois, par là, mon cher enfant, que c'est l'attention qui est la source des jugemens sains; et qu'on juge toujours mal, quand on ne voit pas les choses comme elles sont; qu'il faut donc, pour bien voir, n'être ni trop près, ni trop loin des objets; qu'il faut écarter tout ce que le cœur présente d'intérêt, et ce que des jugemens prononcés avant un examen suffisant, offrent de faux, ou du moins d'équivoque, ou de vague. Ainsi, point de préjugés dans l'esprit, point de passions dans le cœur, pour bien juger. Car on voit souvent, dans les objets, quand on n'impose pas silence au cœur, ce que le cœur désire y trouver; on voit, dans les objets, ce que les yeux ont cru y voir, quand on juge avant d'avoir bien vu.

Ces données amenèrent Massieu au raisonnement; car les élémens du raisonnement ne sont autre chose que plusieurs propositions rapprochées et comparées, pour trouver un résultat d'où jaillit la vérité qu'on cherchoit, comme l'étincelle s'échappe de la pierre frappée. J'appris à Massieu que raisonner n'étoit autre chose

que rapprocher deux termes d'un troisième ; appliquer une mesure connue à deux grandeurs, le même poids à deux graves, et affirmer que ces deux grandeurs, ou ces deux graves, sont plus ou moins semblables, se conviennent, plus ou moins, en raison de leurs rapports avec la mesure commune. Ainsi on raisonnera bien, si on fait choix de la mesure la plus sûre pour la comparaison de deux idées dont on veut connoître les rapports ; si on ne juge pas d'une proposition générale par une proposition particulière, en affirmant, par exemple, qu'un attribut convient à tout un genre d'êtres, parce qu'il convient à une seule espèce.

L'homme connoissant est donc l'homme idéant, l'homme pensant, l'homme méditant, l'homme attentif, l'homme réfléchissant, l'homme comparant, l'homme jugeant, l'homme raisonnant, l'homme discourant. La faculté de l'homme qui *idée*, qui pense, qui médite, etc., nous l'appellerons *l'Entendement*, l'Esprit, la Raison, l'Intelligence ; et, si cette faculté ne se borne pas à recevoir, comme une glace, et à les réfléchir comme elle, les images

qui lui sont transmises par le ministère des sens ; si elle sait se représenter les objets absens comme présens, et créer, en quelque sorte, d'après le modèle de la nature, en se rappelant des images anciennes et en les rajeunissant, en les fondant ensemble, en faisant des tableaux de ces images, c'est alors *l'Imagination* ; c'est-à-dire, cette même attention qui dessine des images. Mais on voit dans l'homme une merveille de plus ; c'est le Génie ; cette faculté génératrice dans ce petit nombre d'êtres privilégiés, dans la tête desquels tout se féconde, et où une seule étincelle produit un incendie. C'est le Génie, cette faculté de l'ame, la plus rare de toutes, qui n'est pas l'imagination ; mais qui n'est pas sans elle ; qu'on a voulu définir tant de fois, et qui ne pourra jamais l'être que par elle-même ; le Génie, cette faculté créatrice, qui ne se souvient pas, mais qui invente ; qui ne copie pas, mais qui fournit à l'imagination ; dont je n'ose parler, de peur d'en affoiblir l'idée ; qui rapproche l'homme de son modèle, l'esprit créé de l'esprit créateur.

Tous les mots abstraits qui servent à nommer tout ce qui appartient à l'esprit dans

cette partie de ses opérations, viennent se ranger dans la classe de ceux dont j'ai déjà parlé : Massieu les comprendra tous ; car toutes les opérations qu'ils désignent, ne sont que l'idée considérée dans toutes ses gradations, jusqu'à l'Imagination et au Génie. Je dis à Massieu que *l'Entendement* étoit le résultat de toutes les opérations de l'esprit connoissant.

Mais crois-tu, lui dis-je, qu'il n'y ait dans l'homme que connoissance et imagination ? — Vous m'avez dit qu'il y avoit encore *Volonté*. — Oui, mon enfant, il y a dans nous une faculté expansive, une sorte d'attrait qui nous pousse vers ce qui nous convient ; une sorte de feu qu'excite et rallume la présence de tout ce qui peut rendre notre être plus heureux, et procurer des sensations agréables à nos organes, ou des rapprochemens délicieux à notre cœur. Nous ne pouvons vivre long-temps éloignés des êtres à qui nous devons la vie, ou le bonheur, qui en double la jouissance. Cette sorte d'attrait a son principe dans la volonté, comme le raisonnement a le sien dans l'intelligence. Le *Vouloir* est donc à l'une, comme l'Idée est à l'autre. Mais, mon

enfant, garde-toi bien de croire que l'idée et la volonté soient deux êtres qui se rapportent à deux principes distincts et différens. Souviens-toi bien que *Connoître* et *Vouloir*, sont de l'Être intellectuel, ou spirituel, ou moral; comme se mouvoir, respirer, sont de l'Être corporel. Il n'y a de véritablement distinct et séparé que deux grands principes, deux facultés; la faculté de se mouvoir, et la faculté d'avoir des idées; que ces deux êtres n'en font qu'un; qu'ils font cette personne unique, ce *moi* humain, où presque tout est empire et dépendance, sujettion, relation et réciprocité; que l'esprit ne pense et ne désire, ordinairement, qu'à l'occasion du corps; que le corps ne se meut et n'agit que par l'empire de l'esprit; qu'on appelle *Esprit*, la faculté qui connoît; et *Cœur*, cette même faculté, toutes les fois qu'elle veut, qu'elle désire, qu'elle aime et qu'elle se détermine; qu'il y a, pour la Volonté, une sorte d'équilibre, comme pour la balance; que de même qu'un des deux plateaux de celle-ci rompt l'équilibre et tombe, au plus petit poids qu'on ajoute, de même la Volonté se détermine, par le plus petit motif qui vient intéresser le *Cœur*.

Incliner, se disant donc comme *pencher*, de tout ce qui a quelque pente, ils se disent aussi, figurément, du *Cœur*, ou de la Volonté qui penche, en quelque sorte, et s'incline vers les objets qui lui promettent le bonheur.

C'est ainsi que je préparois Massieu à la connoissance des *Tropes*. Tous les mots de la langue exprimant primitivement, et même encore, des qualités dont les acceptions avoient été déterminées par des actions sensibles et physiques, le rapprochement que je venois de faire des deux principes de toutes les opérations humaines, alloit servir à fixer Massieu sur la valeur des mots consacrés aux opérations de l'esprit et du cœur. C'est ce qui alloit être traité dans le même moyen de communication.

CHAPITRE XXIV.

Vingt-quatrième moyen de communication.

Des Abstractions et du Langage figuré.

TOUT n'avoit pas encore été dit sur les Abstractions; et Massieu, quoique parfaitement instruit de l'existence de deux subs-

tances dans l'homme, et de la nature de chacune de leurs opérations; quoiqu'il connût ces diverses opérations, et quelques-unes de leurs dénominations, n'auroit pu lire, avec fruit, les ouvrages français. Il pouvoit confondre encore le mode et la substance, les qualités et les sujets. Les premières leçons qu'il avoit reçues étoient devenues un piége inévitable pour son esprit, tout neuf. Il falloit donc revenir sur nos anciennes idées, établir des bases bien connues, et faire toujours dériver ce que nous allions apprendre, de ce qui nous étoit déjà connu. Voici par où je débutai, cette fois, avec Massieu.

Il a été un moment où tout ce que tu vois dans la nature n'existoit pas encore. Tout a commencé comme toi, et on peut assigner l'époque de la naissance de tout. Ce soleil qui nous éclaire, pendant le jour; cette lune qui le remplace, pendant la nuit, ces étoiles semées, comme autant de diamans, sur la céleste voûte, cette terre, ces eaux, ces montagnes, ces bois, ces prairies, ces fleuves et ces fontaines, tout cela n'étoit encore que possible, quand un souffle créateur fit sortir du néant et ce globe de feu, qui donne

la vie à tout, et ce miroir nocturne qui nous renvoie sa lumière, et ces feux étincelans qui, à raison de leur trop grand éloignement, ne peuvent entièrement dissiper les ténèbres de la nuit, et cette mer qui menace en vain d'inonder la terre et qui respecte les grains de sable qui forment ses limites, et ces réservoirs majestueux, ces fleuves, ces rivières qui fécondent les campagnes, où tant d'êtres vivans sont nourris par cette main invisible qui les a faits.

Et ces êtres, vois comme les uns se ressemblent et comme les autres sont différens. Tous ont un principe intérieur qui, non-seulement conserve leur existence; mais les fait se développer, s'accroître et augmenter. Les uns croissent et végètent, naissent les uns des autres, et servent de parure à nos campagnes et de nourriture à leurs habitans; d'autres respirent et vont chercher leur pâture; d'autres, enfin, ont su se rendre maîtres des élémens, corriger les erreurs de la nature, et réparer ses méprises.

Mais tous ces êtres sont des substances, c'est-à-dire, des objets propres à recevoir diverses formes. Tous ont des propriétés

sans lesquelles ils seroient autres qu'ils ne sont. Ces propriétés constituent ces êtres ; elles sont leur essence ; ce sont elles qui distribuent les genres, les espèces, et même les individus. Mais ces êtres peuvent exister, de telle manière, avec telle ou telle forme, avec telle couleur, sans changer ni leur genre, ni leur espèce. Ces propriétés ne sont donc pas des propriétés d'êtres, ou d'essence, mais seulement des modes passagers, des qualités d'occasion, d'accident, des qualités accidentelles.

Il résulte de tout ceci, mon cher enfant, que les propriétés essentielles sont tellement nécessaires, qu'un être ne peut, sans elles, être ce qu'il est, et qu'il seroit un autre ; et qu'au contraire, les qualités d'accident sont tellement indifférentes, qu'elles n'affectent que la forme de l'objet.

Ainsi les propriétés d'un homme sont des membres réunis qui forment un tout qui se meut et qui respire, et un esprit qui connoît et qui veut. La blancheur de l'un, la couleur noire de l'autre, la taille de ceux-ci, l'extrême petitesse de ceux-là sont des qualités qui peuvent faire établir autant de distinctions ; mais rien de tout cela n'est

propriété de genre. Ces qualités ont pour cause des raisons locales qui ne sont pas dans la nature de ces êtres.

Mais ce qui est propre à une seule classe est qualité pour le genre ; et ce qui n'appartient qu'à un individu est qualité d'accident pour l'espèce. Ainsi il y a des propriétés de genre et des propriétés d'espèce. Les plus essentielles sont celles du genre. Tout être a ces deux espèces de propriétés. Par les unes, il appartient à un genre ; par les autres, il appartient à une espèce de ce genre. Par exemple : l'homme, par son corps animé et vivant, appartient à la classe entière des êtres qui respirent ; il appartient à celle des esprits, par son ame ; il est donc la réunion de deux genres ; et c'est par là qu'il forme un genre à part.

Ainsi, pour définir un être quelconque et le faire connoître à qui ne le connoît pas, il faut examiner quelles sont les propriétés par lesquelles il ressemble à d'autres êtres qui n'ont de commun avec lui que ces propriétés, et qui en ont d'autres qu'il n'a pas. Par exemple : le chien respire, le poisson respire, l'insecte respire, l'oiseau respire, l'homme respire. Cette propriété est si es-

sentielle à tous, qu'ils ne pourroient être sans elle; c'est donc la première à remarquer et à énoncer, pour première partie de la définition de chacun. Mais le chien marche sur quatre pattes, l'oiseau vole, le poisson nage, l'insecte rampe, l'homme pense. Chacune de ces propriétés n'est plus commune qu'à la classe des chiens, des oiseaux, des insectes, des poissons, des hommes. Voilà ce qui, de chacune de ces multitudes, fait une classe particulière. Ainsi les propriétés de genre et les propriétés d'espèce composent précisément la définition de chaque individu, considéré seulement comme appartenant à une espèce.

Je pouvois donc désormais interroger Massieu sur ce qu'il savoit, non-seulement pour qu'il m'en fit connoître, comme autrefois, la qualité la plus sensible, mais encore pour qu'il en détaillât toutes les propriétés essentielles. Nos questions ne furent donc plus dans cette forme simple : *qu'est ce ruban? qu'est ce chapeau?* mais dans celle-ci : *qu'est-ce qu'un ruban? qu'est-ce qu'un chapeau?* Je n'eus pas besoin de lui faire remarquer qu'il y avoit deux pro-

positions dans toute question ainsi posée. Il y voyoit deux conjonctions qui supposoient deux verbes. Comment répondre à cette question ? Massieu étoit encore peu exercé. Il fallut reprendre la leçon du genre et de l'espèce ; il fallut l'interroger sur la destination des rubans, des chapeaux ; sur l'emploi qu'on en fait ; sur la matière dont on les fait ; sur la forme qu'on leur donne ; tout autant de questions à faire à Massieu. Mais il ne falloit pas les faire, au hasard : il y avoit à observer un ordre d'idées. D'abord le ruban, ni le chapeau n'étoient vivans ; ce n'étoient donc pas des êtres ; c'étoient des *choses*. Nous nous contentâmes de ce mot, l'un des plus étendus, en attendant que nous eussions la manière de mieux choisir. Mais quelle chose étoit un chapeau ; ou plutôt de quelle matière étoit-il fait ? car il faut exister avant que de pouvoir être employé à quelque usage. Quelle étoit sa forme ? à quoi pouvoit-il servir ? C'étoit, ici, ses propriétés particulières qui le tiroient du grand genre des choses et qui en faisoient une espèce. Nous cherchâmes s'il n'y auroit pas aussi d'autres choses qui pourroient servir au même emploi ; nous

trouvâmes des bonnets de plusieurs espèces. C'en fut assez pour ne faire, et des bonnets, et des chapeaux, qu'un genre commun, dont l'énonciation des propriétés forma la première partie de notre définition. La seconde partie fut formée des propriétés qui distinguoient précisément le chapeau de tous les bonnets : ce fut de même pour le ruban.

Quel pas nous venions de faire ! quelle facilité pour nous instruire ! car je pouvois désormais exiger de Massieu, des définitions régulières sur tout ce qu'il avoit vu.

Nous fûmes, bien long-temps, occupés à définir. C'est après un exercice d'un mois, qu'avant de reprendre le sujet qui nous avoit amenés à l'art de définir, j'appris à Massieu la véritable signification de ce mot, dont la racine étoit dans le mot *fin*, synonyme de *terme*. Assigner à un champ les bornes qui en font une propriété particulière, dire qu'il finit à ce fossé, c'est en dire les fins; et en dire les fins, c'est le définir; dire d'un mot tout ce qu'il signifie, c'est pareillement en assigner les fins, en déterminer l'étendue, et par conséquent c'est le définir; c'est en faire le tour et dire

qu'il ne va pas plus loin, qu'il est borné par les autres mots, comme un champ l'est par un autre. Une définition est donc les bornes posées autour d'un mot, dire ce qu'il vaut, combien il est étendu, ce qu'il renferme de valeurs diverses. Nous avions défini les objets, les actions, les arts, les métiers, et ceux qui les exercent. C'étoit ici une nomenclature plus riche que la première, puisqu'elle renfermoit, non-seulement des dénominations, mais encore la nature et les propriétés des êtres, dont la première nomenclature ne contenoit que les noms. Mais nos définitions, suffisantes, peut-être, pour un Sourd-Muet, étoient encore trop vagues. Les noms génériques *d'être*, et de *chose* étoient peu précis. Je parcourus avec Massieu toute la série des *choses*, et nous remarquâmes ensemble leurs différences et leurs analogies. Mais nous vîmes, qu'en donnant le nom d'*être* à tout ce qui avoit vie ou accroissement, indépendamment de l'homme, et le nom *chose* à tout ce qui devoit ses formes à l'industrie humaine, nous ne distinguions les choses que des êtres; mais que les choses restoient confondues entr'elles, et les êtres entr'eux. Nous fûmes

convaincus de la nécessité, en parlant, par exemple, d'une *chaise*, de la distinguer de la chambre où elle étoit, et nous dîmes : *chose remuable*, chose qu'on peut *remuer*, chose *mobile*, ou chose *meuble*. Le mot chaise ne nagea plus dans l'océan des choses ; son nom nous disoit qu'elle étoit mobile, qu'elle pouvoit être changée de lieu ; qu'elle n'étoit donc ni de la nature de la porte, ni de celle de la cheminée, ni de celle de la fenêtre. Mais on pouvoit en dire autant de la table, des armoires. Ainsi la chaise n'étoit pas encore assez déterminée ; et alors nous vîmes qu'il ne falloit plus la confondre avec des choses dont l'emploi fut si différent. Nous remarquâmes qu'il y avoit dans la même chambre d'autres choses mobiles qui servoient à s'asseoir, comme des fauteuils, des bergères, des bancs, etc. Nous remarquâmes la forme de tous ces objets, et notre définition, après avoir reçu, dans sa première partie, le mot *meuble*, qui confondoit la chaise avec tous les autres effets, renferma, dans la seconde, tout ce qu'elle avoit encore de commun avec les autres siéges, et sa forme propre et particulière qui la distinguoit de tout ce qui

n'étoit pas elle. Voici comment nous appliquâmes à la définition que nous cherchions, tout ce que nous avions appris sur le genre et sur l'espèce.

» Une chaise est une chose.
» Cette chose est un meuble.
» Ce meuble sert à s'asseoir.
» Ce qui sert à s'asseoir est un siége.
» Une chaise est un siége.
» Ce siége a quatre pieds.
» Deux de ces pieds, plus longs que les deux autres, servent à appuyer le dos de celui qui est assis dessus.

Dans cette définition, est le genre le plus éloigné, et le genre le plus prochain. J'appris à Massieu que comme il falloit exprimer ses idées en moins de mots possibles, il falloit, dans une définition, prendre, pour la première partie, le genre le plus prochain; qu'ici, le genre le plus prochain étoit celui qui renfermoit les propriétés communes à tout ce qui servoit à s'asseoir; et que la seconde partie de la définition ne devoit renfermer que la différence propre, c'est-à-dire, ce qui distinguoit les chaises de tous les autres siéges. Il faut, dis-je à Massieu, que quand tu auras défini une chaise, quelqu'un à qui tu en demanderas une, aille

la chercher et la choisir, sans se méprendre, au milieu des fauteuils et des bancs où elle est confondue. Il ne faut pas dire plus qu'il ne faut; il ne faut pas dire moins qu'il ne faut. Voici la définition qu'en donna Massieu.

» Une chaise est un siége.

» Ce siége est formé de paille ou de jonc, posé sur » quatre pieds, dont les deux de derrière, plus longs » que les autres, servent à appuyer le dos.

Massieu savoit définir assez bien pour que toutes nos leçons pussent être faites désormais par des questions et des définitions. Dès ce moment, tous les mots composés furent décomposés; tous les mots abstraits, tous les figurés furent définis, à mesure qu'ils se présentoient dans la matière de chaque exercice. Nous ne nous arrêtions qu'aux idées simples, qu'aux mots primitifs, à ceux dont la signification étoit propre. Ainsi, nous ne définîmes pas les simples opérations du corps; elles servoient, elles-mêmes, à la définition des opérations composées. Et quand il arrivoit qu'un mot français avoit son primitif dans une autre langue, et sur-tout quand ce mot étoit formé de plus d'un élément, j'avois soin de le dé-

composer ; sa valeur étoit toujours comprise par cette décomposition, dont on trouvera la méthode dans le Modèle de leçons. Aussi, le dirai-je, en passant, est-il indispensable de savoir plus d'une langue, et du moins la latine, pour travailler, avec quelque succès, à ce genre d'instruction ? Quel vague n'a pas dans l'esprit celui qui, n'ayant appris sa langue qu'à force de l'entendre parler, n'a jamais eu occasion d'examiner les acceptions des mots, par comparaison avec les mots d'une autre langue ? Qu'attendre d'un instituteur de Sourds-Muets, s'il s'en trouvoit quelqu'un qui ne se doutât pas même de la métaphysique des langues, qui sut mal la sienne, et dont les prétentions n'en seroient pas moins en raison des bornes étroites de ses connoissances ? Par quel moyen suppléeroit-il à la connoissance approfondie du génie d'une langue, dont presque tous les mots ont leurs racines dans d'autres langues ?

On se trouveroit encore arrêté, à chaque pas, si on n'avoit pas une connoissance parfaite des Tropes ; car, comment les faire entendre aux Sourds-Muets, ces mots si extraordinaires, et qui produisent un si grand

étonnement, aux premières applications qu'on en fait, avec eux?

Mener un bonne conduite. Le feu des yeux. Le feu de l'imagination. La clarté d'un raisonnement. La vérité d'un tableau. Le coloris du style. La voix de la conscience. Le langage de la nature. La pureté des mœurs. Le feu de la colère, etc.

Il faut savoir rendre raison aux Sourds-Muets de ces rapprochemens qui doivent, au premier coup d'œil, leur paroître si étranges? Massieu ne manqua pas d'en être surpris. Qu'elle est, me dit-il, cette personne qu'on appelle *conduite*, et que l'on *mène*? Il fallut lui expliquer d'abord, *conduire*. Ce mot, lui dis-je, est un mot composé, dont la première racine est *ire*, latin, qui signifie *aller*. Tu sais, qu'*aller*, c'est faire des pas vers un but; que faire des pas devant soi, c'est poser alternativement les deux pieds, l'un devant l'autre, pour parvenir jusqu'à ce but et l'atteindre. Il connoissoit tous ces mots-là. *Ducere*, latin encore, signifie faire aller quelqu'un devant soi, le faire marcher sous ses yeux. *Con*, dérive de *cum*, aussi latin, signifie, *ensemble*, *avec*. Ainsi, *conducere*, latin,

dont nous avons fait le mot français *conduire*, signifie, non-seulement faire marcher quelqu'un devant soi; mais encore marcher avec lui. Une Gouvernante, une Bonne conduisent des enfans, les font marcher avec elles, dans une route facile, où il ne peut leur arriver aucun accident fâcheux, aucun mal. On imagine, dans la vie humaine, deux chemins, dont l'un est droit, facile et sûr; et c'est par les bonnes actions, par les actions justes et que les gens sages approuvent, qu'on y marche. Cette marche ne se fait pas avec les pieds. Ce sont les actions que l'on fait, qui parcourent cette route; ces actions sont comme les pieds. L'autre chemin est mauvais, tortueux, et aboutit au mépris. On y marche par les mauvaises actions, par les mensonges, par les désobéissances, par les colères, par les vols, par tout ce qui est défendu. Ceux qui sont conduits dans la première route, sont les bien conduits; leur conduite est la bonne. Ceux qui sont conduits dans la seconde, sont les mal conduits; leur conduite est mauvaise. On dit de ceux qui marchent dans la première, qu'ils mènent, qu'ils conduisent, qu'ils suivent

une bonne *conduite* ; car, *mener*, qui vient de *main*, signifie prendre par la main et faire marcher quelqu'un avec soi. Et on dit des autres, par opposition, qu'ils *mènent* une mauvaise *conduite*. Il m'interrogea de même sur les autres expressions figurées : on suppléera facilement à ces explications d'après cet exemple. De plus grands détails interromproient notre marche.

Je repris ainsi avec Massieu. « Ce langage, mon enfant, n'est pas un langage propre ; les mots, comme tu vois, n'ont pas été destinés, d'abord, à signifier ces choses là : c'est un langage de figure et de comparaison. On emprunte un mot à sa signification propre, pour l'employer à une signification étrangère. Par exemple, quand on dit : *il est enflammé de colère* ; la flamme qui ne convient qu'au feu qui brûle, qu'au feu matériel, on la prête à la colère, qui est une passion de l'ame ; on la prête encore à l'amitié ; on la prête à l'amour d'un époux pour une épouse, d'un enfant pour son père ; on compare la volonté à un feu ; et la détermination de la volonté, quand elle est forte et vive, on l'appelle *flamme* : la volonté, ou plutôt le cœur qui en est

le principe ou le siége, est donc appelé *brûlant*, quand il se détermine, quand il se passionne vers un objet quelconque. C'est la chaleur portée au plus haut degré, dans un fer mis au feu.

Sans ces sortes de développemens, tout eût été, pour Massieu, *énigme*, dans nos livres et dans nos entretiens. Les mots les plus usuels l'auroient embarrassé. Combien de fois j'en fis l'essai ! Je lui parlois un jour d'agriculture, et je lui disois que la semence jetée, à propos, dans une terre cultivée, y produisoit, dans son tems, des épis. Qu'est-ce qu'un *épi*, qu'est-ce que *produire*, qu'est-ce que *cultiver;* me dit Massieu. Un épi, mon enfant, est la partie supérieure d'une plante qui renferme plusieurs grains de cette plante propres à la nourriture des êtres vivans à qui conviennent ces grains-là. *Produire*, vient de *producere*, latin, où se trouvent deux mots : tu connois le sens du second, il est ici le même : pousser devant soi, faire sortir ; et *pro*, qui veut dire *devant* ou *au dehors*, pour ce qui est dedans. Ainsi, *produire*, signifie pousser hors de soi-même un fruit quelconque. On le dit des fruits de la terre,

on le dit des animaux qui produisent de même, en se multipliant. On le dit aussi, par comparaison, de ce que l'esprit humain conçoit et imagine. Le mot *cultiver*, vient de *colere*, dont le supin est *cultum*, plus rapproché du mot *cultiver*; on le dit, au propre, de la terre qu'on cultive, en la travaillant; on le dit, au figuré, de l'esprit, qu'on cultive, en étudiant; on le dit de l'amitié de quelqu'un qu'on cultive, en le visitant, en faisant, pour lui, des choses qui lui sont agréables; on le dit, au propre, des fleurs qu'on cultive, en travaillant la terre autour d'elles, en les arrosant, en retranchant tout ce qui leur est superflu et qui pourroit leur nuire; on le dit, enfin, de tout ce dont on soigne la vie et l'existence, de tout ce qu'on préserve de tout mal, et à quoi on procure toutes sortes de biens. On le dit des arts, quand on travaille à s'y rendre habile; on le dit de la mémoire, quand on apprend par cœur; du dessin, quand on tâche de s'y perfectionner. C'est ainsi, mon enfant, que la signification des mots s'étend, et que les langues s'enrichissent d'expressions comparatives. C'est par ces rapprochemens,

par ces termes figurés que l'on donne une ame et de la vie à tout ; qu'on répand de la force et de la grâce sur les tableaux de la pensée. Bornée aux seules acceptions propres, ton ame ne verroit jamais d'image dans le discours ; tout y seroit froid, languissant et terne, sans couleur et sans physionomie. Que de beautés perdues pour toi dans notre langage !

Je dis plus, et ici j'adresse la parole à ceux qui voudroient se consacrer, comme moi, à cette grande œuvre : quelle obscurité, quelles ténèbres dans les langues, sans la connoissance de ce langage figuré ! Aussi, qu'on ne s'étonne pas du peu de goût, et d'une sorte d'aversion pour la lecture qu'on remarque dans les Sourds-Muets, dont on avoit cru l'éducation finie. C'est que cette instruction n'avoit pas encore formé un système lié ; qu'on n'avoit pas songé à la nécessité de faire précéder l'étude des abstractions et du langage, par la connoissance de l'ame, par celle de ses opérations, et par cet essai de l'art d'abstraire, de définir, et de passer à la connoissance des mots figurés, à l'aide des procédés que je ne fais qu'indiquer ici. Ne

craignons pas de multiplier, avec une sorte de profusion et de luxe, les figures des mots et celles des pensées. C'est en développant ce moyen de communication, que je dis à Massieu, que la vie de l'homme a ses périodes, comme la révolution annuelle; qu'elle a son printemps et son hiver; que la jeunesse est la saison des fleurs; l'âge mûr, celui des fruits; l'automne, l'âge des jouissances paisibles; et la vieillesse, celui de songer à la retraite. En initiant Massieu à la connoissance du langage figuré, que de ressources je lui procurois pour l'expression de la pensée! que de jouissances pour moi-même! Les images les plus riches naquirent, en foule, dans cette ame sensible et pressée de rendre ses idées avec ces couleurs vives de la nature, que les objets environnans lui fournissoient, à tout instant! Que ne peux-je me rappeler et retracer, ici, toutes les figures qui lui échappoient sans cesse! Je lui demandai, un jour, ce que c'étoit que le temps? C'est, me dit-il, une ligne qui a deux bouts, un chemin qui commence au berceau, et qui se termine au tombeau. En effet, le temps est la route que parcourt chaque être, pour

qui le temps cesse et s'anéantit, quand il cesse lui-même d'exister. Qu'est-ce que l'éternité ? je croyois l'embarrasser. C'est, me dit-il, *un jour, sans hier ni demain; une ligne qui n'a aucun bout ;* et aussitôt il traça, sur la planche noire, un grand cercle. Qu'est-ce qu'une révolution dans un État ? — *C'est un arbre dont les racines prennent la place de la tige.* — Qu'est-ce que la reconnoissance ? — *C'est la Mémoire du cœur.*

Ce n'est pas que Massieu, encore étranger dans le champ des images, ne se méprît quelquefois dans le choix qu'il en falloit faire; l'exagération et le défaut de justesse étoient la cause de cette méprise; mais je lui pardonnois, sans peine, ces essais incorrects : l'association qu'il faisoit de certains mots, tout étrange qu'elle étoit, portoit, avec elle, un certain caractère d'originalité, qui plaisoit plus que la justesse de nos expressions et de nos formes. Ces imitations informes d'un esprit peu exercé, n'étoient pas sans un grand intérêt pour les témoins de ces jeux. C'étoit le duvet d'un fruit qui n'étoit pas encore dans sa maturité, et qui ne manqueroit pas de

tomber, à mesure que se développeroit davantage la force du raisonnement. Je revenois sans cesse, avec lui, sur ces idées premières que je venois de lui développer sur la nature des mots. Les mots, lui disois-je, furent tous propres, tous, exprimant des sens et des valeurs sensibles, dans leur origine et dans la première acception qu'ils reçurent; ils sont devenus figurés quand on leur a donné une destination nouvelle : *lumière*, par exemple, est cette clarté que répand le soleil dans la nature, pendant le jour, et la lune, pendant la nuit. On donne encore ce nom à l'effet que produit une bougie, quand le soleil et la lune ne sont plus visibles. Ce terme est propre dans tous ces cas; soit, quand on le dit du soleil; soit, quand on le dit de la lune; soit même quand on le dit d'une bougie; mais ce mot devient figuré aussitôt qu'il s'applique à toute autre clarté, à toute clarté métaphysique, ou de l'esprit. Ce passage ne peut avoir lieu que par comparaison, par représentation, ou par figure; et c'est ce qui fait appeller cette expression : *expression figurée*.

Couleur, est également susceptible de

deux significations ; on le dit de ce que produit la lumière sur les corps colorés. Ainsi, le gazon a-t-il la couleur verte ; la neige, la couleur blanche ; le sang, la couleur rouge ; le ciel, la couleur bleue ; le citron, la couleur jaune, etc. Mais ce mot se dit aussi des objets métaphysiques ; car on dit, par exemple : *le mensonge se pare des couleurs de la vérité.*

Massieu ne pouvoit concevoir qu'on donnât au mensonge, qu'il savoit bien n'être qu'une abstraction, une sorte d'intention, puisqu'on dit qu'il se pare ; ce qu'on ne dit que des êtres raisonnables. Puis, il ne parut pas peu surpris que la vérité, autre abstraction, eut des couleurs. Il fallut justifier toutes ces expressions. Voici comment je le fis :

L'homme mentant, lui dis-je, quand il se montre tel qu'il est, et qu'il n'a pas l'habitude du mensonge, doit avoir sur le front, une sorte de honte ; et sur la physionomie, un embarras, qui le décèlent et le trahissent. L'homme qui dit la vérité, porte sur son front, et dans tout son maintien, un air simple et naïf, qui annonce la candeur de son ame. L'air de chacun est donc comme les cou-

leurs qui se peignent sur les corps ; cet air est l'apparence de leur ame. Au lieu de dire l'apparence, ou ce qui se voit, pourquoi ne dirions-nous pas *la couleur ?* pourquoi ne comparerions-nous pas le *mensonge* lui-même, tout abstrait qu'il est, à un être réel, à l'homme menteur lui-même ? et alors qui peut nous blâmer de lui prêter une apparence, de lui donner des couleurs, de dire enfin du mensonge, ce qu'on pourroit dire de l'homme menteur ? et, dans ce cas, pourquoi ne donnerions-nous pas une ame, une volonté, une action au mensonge, et ne dirions-nous pas : *le mensonge se pare souvent des couleurs de la vérité ?*

C'est ainsi que je développois à Massieu le sens de tous les mots comparatifs et figurés. J'allois en chercher la raison dans l'analogie des choses comparées. Mes succès, dans ces rapprochemens, ne se bornoient pas, comme on pourroit le croire, à la connoissance d'un mot de plus. Un travail pareil etoit tout entier au profit de l'intelligence, dont il reculoit les bornes. Il exerçoit Massieu à l'art de composer et de décomposer, non-seulement les mots, mais les idées ; à en suivre la génération ; à com-

parer l'image avec son modèle ; à ne rien donner à l'incertitude ; à ne point confondre les expressions ; à perfectionner enfin, à force de l'exercer, de le rectifier, de le mener au vrai, l'instrument merveilleux de la pensée.

Massieu connoissoit la valeur des termes abstraits et des mots figurés, relatifs aux opérations de la penseé et de l'intelligence. Mais l'homme n'est pas seulement un être connoissant, idéant et pensant ; c'est encore un être choisissant, voulant et se déterminant. Chacun des pas que fait le cœur doit avoir, comme ceux de l'esprit, un signe écrit qui le peigne et le communique. Il étoit donc bien important d'initier Massieu dans la connoissance de ces signes, et par conséquent, de considérer l'homme sous cet autre rapport qui convient à toute l'espèce, soit que l'homme soit civilisé, ou qu'il soit resté tel que l'avoit formé la nature.

Ici s'offroit encore, à nos yeux, la nature de l'homme à examiner. L'homme, dis-je à Massieu, a, comme nous l'avons déjà observé, des organes et des sens propres à recevoir des impressions des êtres qui l'en-

tourent. Cette disposition, nous l'appellerons, *facilité*, ou mieux encore, *faculté*. Ces impressions sont *agréables* ou *fâcheuses;* les unes sont tout ce qui plaît, ce que nous recherchons, ce qui cause ou qui produit en nous une sorte de bien qui nous attire, et qui nous charme; et cet état de charme, de bien, de contentement, de satisfaction, nous l'appellerons *plaisir*. L'*agréable*, est donc ce qui produit le plaisir. Le plaisir est l'état d'une ame satisfaite, qui ne changeroit point de situation; qui choisiroit et préféreroit à toutes les autres celle où elle est. Le *fâcheux*, est ce qui déplaît; ce que nous fuyons; ce qui produit en nous le mal-aise; ce qui nous repousse; et cet état de déplaisance, de peine et de chagrin, est ce que nous appelons *douleur*. J'accompagnai cette explication d'une scène, où le plaisir et la douleur étoient faciles à distinguer. Au reste, il ne nous étoit pas difficile d'en trouver des exemples. La douleur est la compagne si assidue de cette triste vie, les hommes la rencontrent si fréquemment sur leurs pas, qu'il fut aisé de la faire distinguer à Massieu, du plaisir, qui est ordinairement si rare. Et cette douleur phy-

sique, cette douleur des sens, nous la nommâmes, la douleur sensible, parce qu'on peut en mesurer et en marquer la place. Je passai de celle-ci à la douleur de l'ame, à ce que je crus devoir appeler la *peine*, à cette douleur qu'on rencontre par-tout. Elle est tantôt l'effet dune infidélité, plus souvent de l'ingratitude ; la perte d'un ami, d'une mère adorée, d'un frère trop chéri, la rendent éternelle. C'est cet état de malaise qui nous dégoûte de la vie, que l'homme n'a pas toujours pu supporter, sans s'y dérober, en secouant le fardeau d'une trop pénible existence.

Ces sensations agréables, dont je viens de parler, si elles étoient continuelles, seroient le *bonheur ;* et Massieu m'interrompit, en ajoutant : *le plaisir qui ne cesse pas.* Les autres seroient le *malheur ;* il ajouta : ou *la douleur qui ne cesse pas.* La connoissance intime de ces sensations, que ne peuvent avoir les animaux, chez lesquels elles sont comme une suite de tons que rendent des cordes qui ne savent pas qu'on les touche ; cette connoissance intime que j'appelle *conscience*, au sens propre, nous distingue d'eux. C'est cette sorte de réponse intérieure qu'ils

n'entendent jamais, et que se fait notre esprit, sur chaque impression reçue, et sur chaque sensation éprouvée.

L'homme n'a donc la faculté de sentir, ou la sensibilité, que parce qu'il a des sens; et il n'a des sens, que parce qu'il a une ame. Cette sensibilité est plus ou moins délicate, à raison du plus ou du moins d'exercice, ou plutôt, à raison du plus ou du moins de délicatesse des organes. Et comme la sensibilité le rend plus ou moins propre à recevoir plus ou moins d'impressions; que des impressions, naissent les sensations; de celles-ci, les idées; des idées, les pensées ou les sentimens; l'homme a plus ou moins de facultés intellectuelles et morales, à raison du plus ou du moins de sensibilité.

O sensibilité! c'est donc à toi qu'il faut rapporter et les biens et les maux qui se partagent notre triste vie. C'est toi qui fais le bonheur ou le malheur de nos jours. C'est toi qui, différente dans chaque individu, produis cette diversité si merveilleuse dans l'espèce humaine; et qui, bien ou mal dirigée, es souvent la cause de nos vertus et de nos vices. C'est toi qui nuances avec tant de richesses, cette flamme de l'ame qu'on

nomme *amour*, qui n'est que le repos de l'ame *voulante* dans l'objet de ses désirs et de ses espérances.

Je demandai à Massieu s'il désiroit de revoir sa mère ; s'il étoit chagrin de ne pas la voir ; s'il seroit heureux, en la revoyant; s'il voudroit la voir toujours, et ne s'en séparer jamais. Ah ! oui, répondit-il, avec effusion, à chacune de mes questions.—Tu aimes donc celle dont tu souhaites la présence, dont l'absence t'inquiète, dont la vue feroit ton bonheur, et de qui tu ne voudrois jamais t'éloigner. *Aimer* est une sorte d'aspiration après l'objet qu'on aime, comme on aspire l'air nécessaire à la vie; c'est ce qu'exprime la racine hébraïque dont ce mot est formé. *Aimer* est donc souhaiter d'être réuni à l'objet qu'on aime; avoir les mêmes pensées, les mêmes sentimens; être heureux de son bonheur; souffrir de ses peines. *Haïr* sera l'opposé parfait de tout ce qui est exprimé par le mot *aimer*. Tous les mots dérivés de celui-là, furent analysés, comparés entr'eux, et fixés, non-seulement par les mots destinés à en rappeler le souvenir ; mais par des signes qu'il est facile d'imaginer.

Comme tout est *amour* dans l'homme moral, ainsi que tout est connoissance dans l'homme intellectuel, tous les mots employés à peindre toutes les affections et tous les sentimens, naquirent du mot *aimer*, et furent analysés sur ce modèle. Je revins au mot *plaisir*. Le plaisir, dis-je à Massieu, est dans la jouissance de tout ce qui contente ; mais l'ordre que je lui expliquai, aussi bien qu'il me fut possible ; l'ordre n'est pas par-tout où se trouve le plaisir.

Il y a donc, mon cher enfant, deux sortes de plaisirs : les plaisirs honnêtes et permis, et les plaisirs désordonnés et défendus. Les uns font le bonheur des ames pures, et ne laissent après eux que d'agréables souvenirs : les autres ne sont tels que dans leur courte jouissance, et ne laissent après eux que des souvenirs déchirans, qu'on appelle *remords*.

Mais qui donc a distingué ces deux sortes de plaisirs, me demanda Massieu, qui nous avertira que les uns sont honnêtes et les autres défendus? Ici, j'en dois faire l'aveu, mon embarras fut extrême ; car comment poser les fondemens de la morale, par la distinction du bien et du mal Moral, sans

la connoissance de Dieu et de ses attributs? et nous n'en avions pas encore parlé. Voici ce que j'essayai de lui dire, pour le moment, en attendant que je pusse lui dire des choses plus raisonnables et qu'il put comprendre. « C'est un retour en toi-même, mon cher enfant, c'est un instituteur continuel qui te parle sans cesse, qui te blâme quand tu fais le mal, et qui t'approuve quand tu fais le bien. Ce juge te crie qu'il ne faut faire seul que ce qu'on feroit sous les yeux de tous; qu'il ne faut faire aux autres que ce qu'on voudroit qu'ils nous fissent. C'est cette connoissance du bien et du mal que j'appelle *conscience*, qui épouvante le méchant et qui rassure le bon; c'est elle qui défend le plaisir qui nuit, et qui commande une privation utile. C'est elle qui veut que l'esprit commande au corps, et que jamais les appétits de celui-ci n'asservissent notre ame. C'est la conscience qui nous fait regarder les goûts désordonnés comme les fièvres de l'ame, et qui nous avertit qu'il faut les subjuguer pour n'en pas être entraîné. Et ces goûts excessifs, ces goûts naturellement impérieux et dominateurs, on les appelle *passions*.

Mais que tu es loin encore de comprendre

un pareil langage ! Est-il vrai qu'il y ait une distinction entre le bien et le mal pour un être tel que toi, et qui ne connoît de mal que ce qui incommode ? de quel droit un homme te commandera-t-il, ou te défendra-t-il, quand tes goûts t'emportent vers ce qui te charme ? tous les mots qu'il faudroit t'expliquer sont les signes de choses que tu ne peux comprendre encore. Il n'y a ni vice, ni vertu, ni juste, ni injuste, où il n'y a pas une autorité suprême et indépendante qui commande l'un, et qui défende l'autre. Eh ! quelle sera cette autorité qui pourra surveiller l'exécution continuelle de ses lois; qui atteindra l'heureux coupable qui n'aura aucun témoin de ses secrettes infractions ? En vertu de quelle loi un homme défendra-t-il à un autre ce qui plaît à celui-ci ou ce qui lui est utile ? mais cette autorité, quelle est-elle; où est-elle; et qu'est-elle ? Ah ! mon cher enfant, quelle grande, quelle sublime vérité, j'ai à te révéler !

CHAPITRE XXV.

Vingt-cinquième moyen de communication: *Existence de Dieu.*

J'AVOIS parcouru avec Massieu la chaîne entière des êtres; nous les avions comparés, classés, et ordonnés, selon le rang qu'ils occupent, chacun, dans la nature. Je pouvois donc partir de ce point-là, pour monter jusqu'au premier de tous. Et c'est ainsi que je commençai ce dernier entretien, auquel l'avoient préparé tous les précédens.

Toutes les choses qui servent à notre usage, et tous les objets dont, depuis notre enfance, nous sommes sans cesse entourés, sont des effets de l'industrie humaine. Tout a sa cause bien connue. Les êtres que nous voyons devant nous, autour de nous, au-dessus de nous, ont donc aussi leur cause productrice, sans laquelle ils n'existeroient pas. Cette cause, quelle est-elle? a-t-elle été produite comme tous les autres êtres? Mais, mon enfant, si elle avoit été produite, il faudroit remonter à une autre, de laquelle celle-ci auroit reçu l'existence; et remontant ainsi de cause en cause, il faudroit nécessairement arriver à

une première qui ne l'auroit reçue d'aucune autre, ou admettre une suite infinie d'êtres qui existeroient sans qu'il y eut aucune raison de leur existence. Massieu comprit facilement l'absurdité de cette supposition. Je fis usage, pour lui rendre cette vérité plus sensible, d'une chaîne composée d'un très-grand nombre d'anneaux, que je plaçai debout devant lui, et je lui dis : le premier anneau qui touche la terre est soutenu, comme tu vois, par le second; le second l'est par le troisième, ainsi de suite. Mais si le dernier de tous que je soutiens en l'air, n'étoit point soutenu, la chaîne entière tomberoit (et je la laissai tomber, tout exprès.) Il faut donc, pour que cette chaîne entière se tienne debout, que le premier anneau qui est au haut de la chaîne, soit soutenu ou par une force étrangère, ou par une force qui lui soit propre et indépendante de tous les autres anneaux qu'il doit soutenir. Si c'est par une force étrangère ? cet anneau n'est donc pas indépendant, et alors ce sera cette force qui le sera elle-même. Mais pouvons-nous dire que cet anneau qui soutient tous les autres, se soutiendra lui-même? Tu vois qu'étant

de la nature de tous les autres, il tombe avec les autres, quand il n'est plus soutenu. Il faut donc que l'anneau qui soutient tous les autres, soit hors de la chaîne. Vois tous les êtres de l'univers naître, les uns des autres; et remonte jusqu'au premier, tu en trouveras un qui ne tiendra son existence d'aucun autre, et qui, ne l'ayant donc pu recevoir, l'a toujours eue. Eh! quelle raison y auroit-il pour qu'il ne l'eut pas toujours eue, si aucun être n'a pu la lui donner? Ainsi, l'existence d'une première cause est une preuve de son éternité.

Massieu connoissoit depuis long-temps ce que c'est que cause et effet. (*) Il savoit que par-tout où il y a un effet produit, il doit y avoir aussi, par une relation nécessaire, une cause productrice. Ma montre, lui dis-je, ne s'est pas faite elle-même; son existence démontre celle d'un horloger; ce tableau suppose un peintre; cette belle statue, un sculpteur; ce superbe palais, un architecte; ce beau livre, un habile écrivain; le bel ordre qui règne dans un Etat, un ordonnateur, plein de sagesse et de lumière. Par une conséquence nécessaire, le

(*) Voyez au Modèle de leçons.

monde qui présente à nos yeux un spectacle si grand, si magnifique, dans lequel règne un si bel ordre, et un ordre si constamment observé; où le soleil fournit, tous les jours, sa carrière, et gradue sa chaleur pour féconder et vivifier notre terre; où la nuit succède régulièrement au jour, pour procurer à l'homme le repos qui lui est nécessaire; où l'armée innombrable des étoiles marche, à nos yeux, avec une majesté si imposante; où toutes, comme autant de soleils, donnent, sans doute, la lumière, la chaleur et la vie à des mondes plus nombreux qu'elles; cet univers si régulièrement placé comme il doit l'être; où tout marche, se développe, se succède, sans trouble, sans secousse et sans interruption; où enfin les causes finales de tout peuvent être si aisément assignées, suppose donc un ordonnateur infiniment sage, infiniment éclairé, infiniment puissant, infini en toute sorte de perfections.

Ce discours fit sur Massieu, une impression que je ne puis rendre. Je profitai de l'enthousiasme d'admiration que j'avois excité, pour lui faire connoître ce grand Être, dont l'idée le frappoit pour la pre-

mière fois. C'est, lui dis-je, celui qui est, par excellence; celui dont la non-existence seroit mille fois plus difficile à comprendre que l'existence de ce que tu aperçois; c'est le premier être, que nous appelons, pour cela, l'Être supérieur à tous les autres, ou l'Être Suprême; le seul qui existe, par lui-même et par la nécessité de son être; le seul dont on ne peut parler sans affoiblir l'idée qu'il faut s'en former. Tous les autres existent par lui, et par un effet de sa puissance souveraine, qui leur continue l'existence. Comme c'est par un acte de sa volonté qu'il a tiré le monde du néant, un seul acte de cette même volonté l'y feroit rentrer, à l'instant. Il entend ce que je te dis de lui; il m'ordonne de le faire connoître à toi. Tu es, comme moi, comme tous les autres êtres que tu vois, sa créature, son ouvrage, son fils. C'est DIEU, l'objet de notre culte, devant lequel les cieux, la terre et les mers tremblent et s'anéantissent. Massieu, à l'instant, devint tremblant, épouvanté, comme si la majesté de ce Dieu se fut rendue visible, et eut pressé tout son être; il se prosterne et offre ainsi à ce grand Être, dont le nom frappoit ses regards, pour

la première fois, le premier hommage de son culte et de son adoration. Revenu de cette sorte d'extase, il me dit, par signes, ces belles paroles que je n'oublierai, de ma vie : *ah! laissez-moi aller à mon père, à ma mère, à mes frères, leur dire qu'il y a un Dieu; ils ne le savent pas.* Ils le savent, mon enfant; c'est lui qu'ils vont prier dans ce temple où ils te menoient autrefois, et où tu imitois, sans les connoître, les signes que tu leur voyois faire, en sa présence: ils le savent : tous ceux qui entendent et qui parlent, le savent comme eux. Mais tu ne l'aurois jamais su, si un saint prêtre, le plus respectable des hommes, touché d'une tendre compassion pour tous les Sourds-Muets, n'avoit imaginé, le premier, l'art de révéler cette grande, cette sublime vérité à tous les Sourds-Muets. C'est lui, mon enfant, que tu vois en moi, c'est de lui que j'ai appris ce grand secret, cet art si merveilleux de t'instruire et de te faire connoître ce Dieu que tu aurois ignoré, toute ta vie. — Eh! quel est-il donc cet homme qui vous a montré, et dont vous me répétez les leçons? — Avec quelle joie écrivis-je, sur-le-champ, en gros caractères, le nom de cet

homme immortel, dont j'exerçois la sainte mission ! Massieu ne put retenir ses larmes; il l'écrivit après moi, ce nom si vénérable, (l'Abbé de l'ÉPÉE) et sur la planche, et dans son cœur. Il voulut savoir si cet homme si charitable avoit formé d'autres disciples, et si les malheureux Sourds-Muets des autres pays avoient, comme lui, des instituteurs. Je lui dis qu'il y en avoit un à Vienne, en Autriche, (M. Storck); un à Rome, (M. Silvestre); un à Mayence, (M. Muller); un à Riom, en Auvergne, (Antoine Salvan), qui, depuis, est devenu mon coopérateur à Paris, quand il pouvoit être le successeur de notre commun maître. (*) Les noms de tous ces bienfai-

(*) Je saisis, avec empressement, l'occasion de payer à Antoine SALVAN, le juste tribut d'éloges dû à son mérite et à sa vertu modeste. Formé, comme moi, à l'école de l'abbé de l'Épée, il sut mettre à profit les leçons de notre commun maître. Il en fit un essai, bien honorable pour lui, dans l'école des Sourds-Muets qui fut établie à Riom, en Auvergne, par une société de personnes charitables, à la tête desquelles étoit Me. de Lafayette. A la mort de l'Abbé de l'Épée, il fut appelé à Paris, par la même dame, qui l'auroit fait nommer à la place de ce père des Sourds Muets, s'il ne s'y fut refusé, en disant,

teurs, de tous ces pères des Sourds-Muets, furent écrits dans la mémoire de Massieu, que je venois de rendre si heureux. Nous reprîmes notre entretien.

Tel est, dis-je à Massieu, celui dont tu soupçonnas l'existence, une nuit, que je te faisois connoître toutes les merveilles qu'il a semées sur la céleste voûte. Qui a fait toutes ces étoiles, qui a fait ce soleil, cette lune, cette terre, me disois-tu. Tu n'aurois pu me comprendre, dans ce moment; mais le temps de la réponse est venu. Le voilà, mon enfant, celui dont tu me demandois le nom. Il est écrit, ce nom auguste, dans les cieux, sur tous les soleils dont il règle le cours; dans les airs; dans les mers,

---

par l'effet d'une modestie bien rare, qu'un autre étoit plus capable que lui de remplir cette place; et il nomma l'instituteur de Bordeaux. Je fus en effet appelé. On proposa un concours, en présence de commissaires des trois Académies qui existoient alors. Antoine SALVAN qui auroit pu y figurer avec avantage, n'y parut que pour y confirmer ce qu'il avoit déjà dit de flatteur sur mon compte; et il se contenta de demander la place de second instituteur, qu'il remplit, encore aujourd'hui, pour le plus grand bien des Sourds-Muets de Paris, dont je fus nommé premier instituteur.

dont il nourrit les poissons; sur la terre, où tous les animaux reçoivent également leur nourriture, de sa main bienfaisante. Il est écrit sur tout, ce nom, sur toutes les ames qu'il a faites, à son image, qui connoissent et qui aiment comme lui. Il est écrit par-tout, puisque par-tout sont empreintes les traces visibles de sa grandeur et de sa puissance. Tout est soumis à son souverain pouvoir; tout publie sa gloire, à sa manière. Les vents sont à ses ordres; les pluies arrosent la terre, quand il le leur commande; la terre ne nous donne ses fruits que pour lui obéir; la foudre et tous les météores sont les exécuteurs de ses volontés suprêmes. L'homme seul a le privilége exclusif de le connoître; tout le reste fait sa volonté, sans en avoir une; l'homme, sa créature par excellence, qu'il a fait à son image, qu'il a établi le roi de l'univers, en qui il a réuni tant de perfections, pourroit-il oublier qu'il ne l'a si avantageusement distingué de toutes les créatures au milieu desquelles il l'a placé, que pour leur servir d'interprête, leur prêter sa voix, et exprimer, avec les plus vifs transports, leur commune reconnoissance?

Ici je développai à Massieu les perfections de DIEU. Il est éternel, lui dis-je, puisqu'il n'a pu commencer d'être, et qu'il ne peut jamais cesser d'exister. Il est tout-puissant, puisque hors de lui, rien n'existe qui puisse borner sa puissance ; il est infini, puisque, s'il ne l'étoit pas, il ne seroit pas tout-puissant. Sa science embrasse tout, le passé, le présent, l'avenir ; puisque, si elle pouvoit être bornée, il ne seroit pas infini. Il est infiniment bon, infiniment juste, infiniment aimable ; puisqu'il est le principe de toutes ces qualités ; il réunit en lui et il épuise tellement tout ce que renferme dans sa compréhension l'idée de bonté, de justice, d'amabilité, que ces perfections, dans les créatures qui les possèdent, au plus haut degré, ne sont que de foibles émanations, des ruisseaux qui se perdent et disparoissent dans cet océan de toutes les perfections divines. Sa providence veille, sans contention et sans effort, sur son ouvrage. Il le conserve, par sa puissance ; il le gouverne, par sa sagesse ; il le conduit à ses fins, avec autant de douceur que de force. Les hommes les plus puissans ne font que ce qu'il ordonne ; les plus méchans ne

font que le mal qui convient à ses desseins ; et tout en faisant leur propre volonté, jamais ils ne font que ce qui convient à la sienne ; car tout ce qu'ils ont de puissance, ils le tiennent de lui ; et tout ce qu'ils font de mal devient un bien, par la sage disposition de sa providence. Il est présent à tout. Son œil pénètre le fond le plus intime de nos cœurs ; en sonde les profondeurs ; en développe tous les replis. Le cœur de chaque homme est enfin devant lui comme un livre ouvert, où rien ne peut lui être caché. Il voit, il compte nos œuvres ; il en pénètre les motifs que nous cherchons souvent à nous déguiser à nous-mêmes. Idée terrible pour l'injuste, que les ténèbres les plus épaisses ne peuvent dérober à cette pénétrante lumière, et qui ne peut pas plus échapper à l'œil de Dieu, qu'à celui de sa conscience. Mais idée infiniment consolante pour l'homme juste et bon, qui peut se dire sans cesse à lui-même : je vis sous les yeux de Dieu, qui compte mes œuvres, et qui les pèse dans les balances éternelles de sa justice. L'homme me juge dans l'iniquité de son cœur ; il me prête ses motifs, ses passions, ses vices ; mais DIEU ne juge pas comme

l'homme ; et autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant les voies de Dieu sont élevées au-dessus des voies de l'homme. Je vivrai donc, et j'agirai comme étant toujours sous les yeux de Dieu, et comme marchant en sa présence.

Mais où est Dieu, me demanda Massieu? — Où n'est-il pas, lui répondis-je? il est par-tout par sa présence, puisqu'il voit tout; par sa science, puisqu'il sait tout; par sa puissance, puisqu'il gouverne tout. Il est par-tout où il y a des êtres créés; par-tout où il y a des êtres à conserver, puisque c'est lui qui a créé les êtres et qui les conserve. Il remplit donc l'univers, par sa présence; mais l'univers, quelqu'immense qu'il soit, ne la borne pas. Elle embrasseroit mille mondes, et ils seroient tous devant lui comme une goutte d'eau, un grain de sable, un atome.

Mais, répliqua Massieu, comment Dieu, qui est un esprit, occupe-t-il les lieux qu'il remplit? Vous m'avez dit, en me parlant de l'ame humaine, qu'un esprit n'occupe point de place. — Il n'y est pas, mon enfant, à la façon des corps qui remplissent et terminent le lieu où ils sont. Il y est par

sa puissance active et vivifiante. Comme les oiseaux sont dans l'air, comme les poissons sont dans le vaste océan, et que ces deux élémens sont le principe de leur vie; ainsi, tous les êtres vivans, se meuvent et existent en Dieu, principe de leur vie et de leur mouvement. Tu sais ce que c'est que le monde, et tu sais aussi ce que c'est que l'ame. Eh! bien, on pourroit dire, quoique bien imparfaitement, que le monde est, par rapport à Dieu, ce que notre corps est par rapport à notre esprit. L'ame est la vie de notre corps, le principe actif qui le fait mouvoir; Dieu est, plus parfaitement encore, la vie du monde et son moteur universel. Par-tout où est le mouvement dans le corps humain, notre ame y est; par-tout où, dans le monde, est la végétation, le mouvement, la vie, l'action et la pensée, Dieu, l'ame du monde, y est aussi. Cette ame universelle seroit-elle moins aperçue parce que son domaine est plus étendu? Si tu es parvenu à distinguer deux substances en toi-même, si la pensée atteste la présence de l'esprit, comment la création de l'univers et l'ordre qui y règne n'attesteroient-ils pas l'existence et la présence de cet esprit

créateur, ordonnateur universel ? L'ame est par-tout où un objet cause une sensation qui produit une idée : l'esprit universel est de même par-tout où se trouve un effet produit. Et de même que tous les mouvemens de la main sont réglés par la volonté, tout ce qui vit ou qui se meut dans l'espace doit être rapporté à cette volonté, dont rien ne peut arrêter la puissance. L'existence de l'ame, dans un homme qui agit avec discernement, n'est donc pas plus certaine, plus sensible que l'existence de l'ame du monde.

S'il y a un Dieu, mon cher enfant, je n'ai plus besoin de prouver qu'il y a donc une distinction dans les actions. Car il doit y avoir une règle pour les juger; une balance pour les peser; une récompense pour les unes, et une punition pour les autres. S'il y a un Dieu, rien ne peut plus être indifférent; et de cette grande idée naît le juste et l'injuste. S'il y a un Dieu, il y a le bien, il y a le mal; le bien, conforme à l'ordre; le mal, un vrai désordre; le bien, tout ce qu'il a prescrit; le mal, tout ce qu'il a défendu. S'il y a un Dieu, il doit avoir communiqué lui-même aux hommes ces idées de justice et d'injustice. Et la certitude de

cette communication doit être aussi évidente que celle de son existence. S'il y a un Dieu, il y a donc une révélation. Oui, mon enfant, il y en a une. Je te ferai connoître, un jour, tout ce que Dieu nous a appris lui-même, sur la création du monde; sur les premiers hommes et sur tout ce qui s'est passé dans les premiers siècles du monde. Tu connoîtras tout ce que Dieu nous a commandé et ce qu'il nous a défendu, ses promesses et ses menaces. Tu sauras que tout ne finit pas avec le temps; qu'il y a une autre vie, où l'ordre qui ne règne pas toujours dans celle-ci, sera parfaitement rétabli; et cet ordre sera immuable comme Dieu même. C'est donc vers lui, si nous sommes sages, que nous devons tourner toutes nos pensées, tous nos vœux, tous nos désirs. Et ne sommes-nous pas, malgré nous-mêmes, sans cesse sous ses yeux? pourquoi éviterions-nous de le voir? nous verroit-il moins parce que nous ferions effort pour ne le pas voir? Il éclaire les bonnes, comme les mauvaises actions, ce Dieu, à qui rien n'échappe, ce Dieu devant qui passent les torrens des siècles et les hommes avec eux, comme passent et

s'écoulent les eaux d'un fleuve, devant le spectateur immobile sur ses bords; ce Dieu, patient, parce que toute l'éternité est à lui pour punir et pour récompenser; qui laisse à l'homme le temps de reconnoître ses erreurs et de les pleurer; et renvoie, presque toujours, à une autre vie, la punition des plus grands coupables; ce Dieu, l'ami des pauvres, le protecteur des foibles et le consolateur des affligés, par l'espérance qu'il leur donne d'une meilleure vie et de ces récompenses éternelles, réservées à ceux qui auront marché dans les voies de la justice; ce Dieu, commandant aux hommes, sans distinction, parce que tous sont égaux à ses yeux; établissant, ici bas, pour le représenter, les puissances qui nous gouvernent; nous commandant l'obéissance aux lois, quels qu'en soient les ministres; l'amour de la patrie, quelque sacrifice que cet amour exige; le respect pour les mœurs, quelque violence qu'il faille nous faire; le pardon des injures, quoi qu'il en coûte à l'amour propre; l'amour de nos semblables et une bienfaisance universelle. Dieu, l'auteur et la source de toutes les vertus, comme la base unique sur laquelle repo-

sent toutes les institutions sociales, toutes les lois, toute la morale. Ah! mon enfant, que deviendroit le monde, que deviendroit la société, si on ôtoit l'idée de Dieu? Tous les liens qui unissent les hommes se romproient, à la fois; tout se désorganiseroit, se brouilleroit, se confondroit; et c'est le chaos qui en résulteroit. Que deviendroient les athées eux-mêmes, et ces sophistes qui voudroient bannir Dieu de nos cœurs? n'est-ce pas l'idée d'un Dieu vengeur qui arrête toutes les mains qui en délivreroient bientôt la terre? c'est à lui qu'ils doivent leur conservation. Nous ne pouvons ignorer que l'Être qui a fait le monde a fait aussi la société; que c'est lui qui a toujours permis que la puissance passât d'une main à l'autre, pour l'épreuve des justes et pour la punition des méchans. Nous savons que tout est, dans ses mains, instrument de miséricorde ou verge de justice; et nous ne sommes pas assez insensés pour briser, nous-mêmes, des verges qu'il saura bien jeter au feu, lui-même, quand elles auront servi à ses desseins. C'est sur cette vérité consolante, mon cher enfant, que repose, comme sur une base inébranlable, tout l'édifice social.

Tout le reste n'est qu'erreur d'esprit, illusion et mensonge. La vérité, c'est Dieu. Elle est éternelle comme lui.

O vérité! source unique de jouissances délicieuses, et pour le cœur et pour l'esprit! la terre doit, un jour, devenir ta conquête : puisse ton règne heureux nous consoler de tous les maux que l'erreur nous a faits! O vérité! toi seule es digne des hommages du monde, parce qu'il n'y a que toi à qui il soit donné de contenter l'esprit et de charmer le cœur. C'est pour reculer les bornes de ton Empire, et pour te donner des adorateurs qui sembloient condamnés à t'ignorer toujours, que j'ai entrepris cet ouvrage : ma récompense est dans les conquêtes que je te fais. Deviens l'idole de ce peuple nouveau, comme tu es la mienne! et que l'instituteur et les disciples ne désertent jamais tes autels! En nous éclairant tous sur la vraie nature et le véritable prix de toutes choses, tu nous rendras plus raisonnables et meilleurs..... Rends-nous meilleurs, sur-tout; car on est toujours assez savant quand on est assez bon.

(Voyez le Modèle de leçons, et le VIIIe. Tab. pour la parfaite intelligence de celle-ci.)

CHAPITRE DERNIER.

Théorie-pratique des Signes.

C'EST un préjugé assez généralement répandu, que l'art d'instruire les Sourds-Muets de naissance ne consiste que dans des signes manuels. Il est vrai que ces signes sont, avec l'écriture, les seuls moyens qu'on puisse avoir de communiquer avec ces infortunés; aussi dois-je avouer que ce n'est que par des signes représentatifs d'objets et d'actions sensibles, que peut être commencé ce cours d'instruction. Mais il ne faut jamais perdre de vue que les signes manuels ne sont que les mots de la langue des Muets; et qu'on ne réussiroit pas plus à les instruire, en se bornant à ce moyen unique, qu'on ne le feroit avec un enfant ordinaire, en se bornant uniquement à lui faire répéter les mots de la langue de son pays. Il faut, comme nous le diroient toutes les mères, appliquer les mots et les phrases dont on veut apprendre à celui-ci et le sens et les formes, à des actions dont on le rend journellement témoin. C'est par la comparaison continuelle qu'on le met

dans le cas de faire, de ces mots liés, formant des phrases, avec les actions exprimées par ces mots, que l'enfant s'accoutume insensiblement à donner la valeur qui leur est propre, aux mots qu'on lui enseigne, d'abord, d'une manière isolée; puis, en lui apprenant à en former des propositions qui deviennent les tableaux de ses jugemens.

Ce préjugé n'est pas la seule erreur de ceux qui n'ont aucune connoissance de cette méthode; il en est une autre qu'il n'est pas permis de ménager davantage, et qui consiste à croire que tout se réduit à inventer tout seul, les signes, plutôt qu'à travailler à les faire imaginer, en quelque sorte, à chaque élève. Ne craignons pas de l'avouer: l'instituteur ne doit pas plus chercher à donner aux Muets les signes tout faits, qu'un maître, qui veut montrer une langue étrangère à un élève, ne cherche à lui apprendre les mots de sa propre langue. Eh! quel seroit le point connu d'où l'on partiroit pour instruire le Sourd-Muet, si on avoit à composer, sans lui, ces premiers moyens d'instruction; cette langue de signes, qui doit être l'expression fidelle et na-

turelle des premières conceptions de son ame? avec quelle confiance pourroit-on s'appuyer sur ces premières bases, dont on ne seroit pas convenu avec lui?

Cependant cette erreur, il faut l'avouer, a quelque chose de spécieux. Il faut qu'elle soit bien séduisante, car mon illustre maître ne put s'en garantir, lui-même. Toute sa vie, il s'occupa à composer un dictionnaire de signes. On l'attendoit avec l'impatience que devoit naturellement exciter la promesse que ce grand homme ne cessoit d'en faire. Il s'appliqua, dans les vacances de 1785, à rédiger ce travail, dans lequel, au lieu d'être aidé par les Sourds-Muets eux-mêmes, il ne le fut que par un de ses coopérateurs (M. MULLER.)

Ce dictionnaire, tant de fois annoncé, fut enfin terminé, et j'en reçus une copie. Mais à quoi s'étoient réduits les efforts du maître et du disciple? à copier, sauf quelques légers changemens, l'abrégé du dictionnaire de *Richelet*, corrigé par DE WAILLI. Pas un seul signe manuel ne fut indiqué dans tout le cours de l'ouvrage. Ce dictionnaire est resté manuscrit. L'auteur mourut, sans le publier.

Eclairé par un essai qui ne pouvoit être tenté par un plus grand maître, j'aurois dû peut-être ne pas songer à répéter une pareille expérience. J'espérai que je serois plus heureux; je pensai donc aussi à faire un Dictionnaire; mais dans une forme bien différente. Je voulois que ce fut véritablement un dictionnaire de signes. Voici comment je m'y prenois. J'avois renoncé à la forme alphabétique : tout y est en désordre et dans la plus grande confusion. Je divisois tous les mots qui devoient en former la nomenclature, en autant de parties qu'on reconnoît d'élémens distincts dans le discours; je divisois ensuite les mots, et chaque espèce de mots, en autant de familles, dont chaque primitif étoit le chef; enfin, je suivois l'ordre dans lequel tous les mots, s'ils eussent été inventés, auroient été classés. La première série étoit celle des noms des objets physiques; la seconde, celle des adjectifs; la troisième, celle des noms abstractifs, etc. Chaque nom, chaque adjectif, chaque verbe, outre la définition que j'en donnois, étoient accompagnés d'une exposition courte du nombre et de la forme des signes qu'il falloit faire pour

chaque mot. Cette marche étoit parfaitement analytique. Je n'y renonce pas. Bientôt je mettrai sous les yeux des Sourds-Muets tous les mots de la langue, avec les signes correspondans, tels que mes élèves les ont eux-mêmes inventés. En attendant, voici quelques modèles de leçons de signes.

Vous voulez représenter le mot, ARBRE, par des signes. Faites, pour premier signe, la représentation de quelque chose d'enfoncé dans la terre; pour second signe, la représentation de *croissance* et d'élévation progressive; et pour troisième signe, la figure de branches qui naissent d'un tronc, et que le vent agite. Car il faut souvent faire trois signes pour chaque objet.

Vous avez le mot, SANG, à exprimer. Faites, pour premier signe, la représentation de piqûre au bras, ou à la main; le signe de jaillissement rapide, pour second signe; et pour troisième signe, montrez votre lèvre qui en figurera la couleur.

Vous avez un verbe à exprimer; c'est MANGER. Pour premier signe, je prends un comestible quelconque; je le mets dans ma bouche; pour second signe, je le mâ-

che ; et je fais l'action d'avaler, pour troisième signe.

Pour le mot, LONG : j'étends le bras gauche ; et de la main droite, j'en parcours l'étendue.

Pour le mot, LARGE : je trace une ligne sur la surface de la largeur du corps.

Ce travail, qui occuperoit ici trop d'espace, formera la seconde partie de cet ouvrage, si celle-ci obtient les suffrages publics. Ces indications n'en donneront, sans doute, qu'une idée bien imparfaite ; mais elles serviront, en attendant, à faire imaginer les autres signes des Muets. La seule vue des objets et des actions prescrira cette pantomime. Pour tous les objets visibles et pour les actions qui le sont aussi, il suffit de figurer leurs formes ; et pour éviter toute méprise, de figurer aussi la destination de chacun, comme on représente, par gestes, une chaise, en figurant sa forme, et en ajoutant l'action de s'asseoir. Quant à tous les autres mots moins soumis à l'action de la pantomime, il suffira de guider les instituteurs dans la recherche et l'invention des signes, en attendant que je leur donne des signes tout faits.

Mais à quoi servira le dictionnaire que je me propose de publier ? il servira, non-seulement à communiquer, avec les S.-M. déjà instruits ; mais encore avec ceux qu'on voudra instruire, en évitant toutefois d'en faire des imitateurs routiniers qui feroient, sans y attacher aucune idée, des signes mécaniques ; comme répètent machinalement des mots latins, et sans y rien comprendre, ceux à qui la langue latine fut toujours étrangère. Je publierai donc ce dictionnaire de signes. Quelques avis généraux sur la manière de les inventer le feront attendre avec moins d'impatience.

Si la langue des signes, quelqu'imparfaite qu'on la suppose dans un être qui n'en connoît pas d'autre, n'étoit pas naturelle au Sourd-Muet de naissance, on ne sauroit, comme je l'ai déjà fait observer, comment s'y prendre pour entrer en communication avec lui et convenir des premiers signes, pour les premières idées. L'ame de l'instituteur et celle de l'élève trouveroient un obstacle invincible à cette communication mutuelle. Une barrière insurmontable les tiendroit séparées à jamais, comme le sont l'homme et la brute. En vain l'institu-

teur inventeroit des signes : désavoués par la nature qui ne les auroit pas dictés, ces signes ne seroient, pour le Sourd-Muet, que de vaines grimaces.

Mais le Sourd-Muet n'est pas si malheureux. Il apporte aux leçons de son instituteur une âme communicative qui, pleine des idées que les objets extérieurs, par le ministère des sens qui en ont été frappés, ont fait parvenir jusqu'à elle, anime son regard, modifie les muscles de son visage, et commande à sa physionomie cette diversité de traits et de nuances qui servent à exprimer toutes ses pensées et toutes ses affections. C'est encore son ame qui commande aux gestes toutes les formes propres à dessiner les objets ; c'est elle qui, dans ses yeux, décèle la colère qu'il vouloit dissimuler et qui les enflamme ; c'est elle qui sillonne son front, quand il est triste ; qui commande le sourire à ses lèvres, et l'expression de la tendresse à ses yeux langoureux. Enfin, le Sourd-Muet qui arrive auprès de son *Père*, et qui n'a encore reçu aucune leçon, n'est pas moins éloquent que le jeune *entendant* qui, chez son maître, vient apprendre l'art d'analyser la pensée et de parler

correctement la langue dont sa première institutrice lui a fait connoître toutes les expressions, en répandant, sur ses leçons, tout le charme de l'amour maternel. Tel est donc l'état du Sourd-Muet, au moment même qui précède toute instruction ; il n'est ni Sourd, ni Muet, pour son instituteur.

On peut donc dire que si le Sourd-Muet a déjà des idées, il a déjà des expressions ; et qu'il a des expressions, puisqu'il a des signes. Que l'instituteur se hâte de le placer dans ces circonstances heureuses, où les idées se pressent, en foule, au gré des sensations que causent les objets dont tous les sens sont frappés, à la fois ; qu'il lise dans la physionomie de l'élève tout ce qui se passe derrière cette glace, qui n'est opaque que pour celui qui a senti sans s'observer, et qui, malheureusement, est Sourd, et peut-être Muet pour le langage des passions. Chaque mouvement de ce miroir mobile sera facilement saisi par un habile instituteur, qui, aussitôt, en écrira la traduction, sur la planche noire. Point d'uniformité dans tous ces mouvemens d'une physionomie qui n'a jamais connu l'art de la dissimulation et de la feinte ; et, par consé-

quent, point d'embarras dans le choix des expressions qui doivent rendre celles de cette pantomime ingénue. Et qui pourroit méconnoître les signes de l'amour, de la haine, de l'espérance et du désir, de la crainte et de l'horreur? Ils sont par-tout les mêmes; par-tout l'ame s'exprime du même ton, et par les mêmes mots, quand, au lieu de la voix, ce sont les accens mimiques. Il n'y a pas jusqu'à la comparaison, jusqu'au jugement, au doute et à l'incertitude qui n'aient leurs sons particuliers dans ce *Diapason* de la nature. Ce n'est pas à vous, instituteurs impatiens, à rendre tous ces divers états d'une ame qui ne peut invoquer, à son secours, l'organe de la voix. Il faut une physionomie vierge, une physionomie dont la parole n'ait jamais rendu inutiles les traits éloquens. Encore une fois, votre travail c'est de faire naître seulement les circonstances, où les idées auxquelles vous voulez donner des signes écrits sont produites, sans se confondre, à propos des sensations dont vous aurez su ménager l'occasion. Préservez-vous sur-tout du malheur de la confusion. Les premiers signes que vous avez à traduire ne sont pas ceux dont

je viens de parler. Il y en a de plus nécessaires, au moment où commence l'instruction, et dont il est bien plus pressant de donner une parfaite connoissance à l'élève. Tout ce qui compose son corps, les habits qui le couvrent, les alimens qui le nourrissent, les meubles qui sont à son usage, les différens lieux qu'il occupe, ceux qu'il visite, tels sont les premiers objets dont il doit apprendre les noms et qu'il doit représenter, par des signes. Ecrivez sur la planche, dans l'ordre même de leur place, les noms de toutes les parties de son corps, et en lui en montrant les noms, touchez chaque membre, à mesure, en commençant par le haut de la tête, et en finissant par la plante des pieds; qu'à son tour, il en fasse le signe. C'est ainsi que commencera cet échange de signes et de mots qui doit avoir lieu, pendant le temps de son éducation.

A la suite de cette nomenclature, dont le *front* est le premier mot, et le *pied* le dernier, doit être présentée celle de tous les habits. C'est par leur forme et leur usage que le Sourd-Muet les représentera, et c'est en les représentant qu'il les nommera, à sa

manière. Nommez-les, à la vôtre. Vous le verrez ouvrant et fermant un couteau, imitant l'action de couper, sans avoir dans ses mains ni couteau, ni objet à couper, quand vous lui présenterez cet instrument tranchant. Ne manquez pas d'écrire le nom pour le signe, et d'apprendre ce signe vous-même ; car il faut savoir la langue de celui à qui on veut montrer la sienne. Quant aux membres du corps, point d'autres signes que l'indication qu'on en fera, en y portant la main.

Il ne peut en être de même des actions les plus ordinaires de la vie; il faut les figurer. Ainsi, l'action de manger, de boire, de marcher, de courir, d'aller, de venir, de passer, de dormir, d'écrire, de lire, de dessiner, de peindre, de porter, de frapper, d'ouvrir, de fermer, n'auront d'autres signes que ce que l'on fait, quand on mange, qu'on boit, qu'on marche, qu'on court, etc.

Je fis faire des tableaux analytiques de tous les objets usuels, de toutes les actions physiques, et nous en couvrîmes les murs de notre salle. Là, dans les momens de nos récréations, nous faisions un cours de

signes. Je montrois l'objet et son nom; Massieu répétoit la leçon jusqu'à ce qu'à propos du nom, il pût montrer l'objet et en faire le signe.

Nous ne pouvions avancer dans la connoissance des verbes, sans apprendre la valeur des prépositions qui servent à en composer une grande partie. Je fis connoître quelques-unes de ces prépositions, dont le sens indiquoit naturellement le signe propre, sans cependant qu'il fut encore question des prépositions qui, en s'unissant à certains verbes, les font passer du physique au métaphysique.

Nous n'avions garde, au commencement de notre instruction, de mêler à ces verbes exprimant des actions physiques, des verbes d'un autre ordre; et comme la plupart de ces derniers ne sont métaphysiques qu'à cause de la préposition qui forme leur syllabe initiale, et qui en change entièrement le sens, nous renvoyâmes à un autre temps l'étude de tous ces verbes qui, dépouillés de la préposition, n'exprimoient que des actions sensibles.

SIGNES DES QUALITÉS.

C'est lorsque Massieu eut dans sa mémémoire une provision suffisante de Noms et de Verbes que nous passâmes aux adjectifs qui expriment les qualités. Ce passage n'eut rien de difficile. La connoissanee des verbes qui expriment les aetions purement physiques y eonduit naturellement le Sourd-Muet. C'est par les eouleurs que je erus devoir commencer. Elles affectent également, et les yeux du *parlant*, et les yeux du Muet; l'image est done, ehez l'un et ehez l'autre, la même. Il ne s'agissoit plus que de convenir du double signe de chaque eouleur; du mot, et du signe manuel.

Massieu, pour point de départ, commença par le signe de la eouleur noire qui, comme on sait, est l'absenee de toute eouleur. Mais avant de lui faire figurer les couleurs, je crus devoir lui donner quelques légères notions sur la lumière, autant seulement qu'il lui en falloit pour entendre suffisamment, non la théorie des couleurs, ee qui eût été, dans ce moment, trop difficile pour lui; mais la distinction des cou-

leurs. Ces légers aperçus étoient nécessaires pour que nos signes n'eussent rien d'incertain, rien de vague; et qu'ils fussent pris dans la nature même des couleurs.

Massieu fut d'abord bien convaincu que, sans lumière, il ne pouvoit exister de couleurs, comme, sans le soleil, il ne pouvoit exister de lumière. Il comprit que les couleurs devoient donc être l'effet des rayons de lumière, qui tombent sur les objets colorés, et qui en sont diversement réfléchis et réfractés. Je donnai à ces premières notions ce qui leur manquoit pour être la vérité elle-même, en présentant un Prisme à Massieu. Quelle fut sa surprise, quand il y découvrit les mêmes couleurs qu'il avoit déjà vues sur les sept feuilles de papier qui avoient servi à notre leçon sur les adjectifs! Il ne douta donc plus que les couleurs ne fussent des effets de la lumière; et de lui-même, il imagina, comme je l'ai dit, que le *noir* étoit l'absence de toute couleur, et que, par conséquent, l'absence de toute lumière devoit en être le premier signe. Il ferma donc, d'une main, les yeux; mais ce signe pouvoit être également celui de *nuit* ou de *ténèbres*. Il ou-

vrit aussitôt les yeux et les jeta sur un objet blanc, en faisant le signe négatif, accompagné d'un signe de satisfaction. C'est par ces oppositions heureusement ménagées que nous rectifiions ce que nos signes pouvoient avoir d'incertain. Il figura donc le noir par la négation de toute couleur, comme il figura le blanc par le signe de toutes les couleurs réunies. Et comme il n'eut désigné aucune de ces deux couleurs, en les figurant toutes deux, le signe de celle qu'il vouloit faire connoître suivoit toujours celui de la couleur contraire.

Le point de départ et le premier signe d'une couleur quelconque fut donc toujours de fermer les yeux; le second signe, de montrer ou de figurer un objet qui possédoit éminemment la couleur que nous voulions représenter. Les lèvres figuroient la couleur rouge; nous la représentions encore, comme je l'ai dit ailleurs, par le signe du sang. Le bleu eut pour second signe la voûte céleste; le jaune, une orange ou un citron, ou même le jaune de l'œuf; le verd, le gazon; le violet, cette fleur modeste qui en porte le nom, et qui, dans le printemps, devance toutes les autres, etc.

Nous figurions les formes des objets, par des gestes imitatifs. Nous traçions ces formes, en l'air, d'après les objets eux-mêmes. Quant aux objets; leur usage, sur-tout, dont nous faisions le signe, nous servoit à les indiquer. Chaque espèce de fruit étant cueilli, coupé ou pelé, ou mangé, ou enfin cultivé, d'une manière particulière, nous trouvions, là, des signes propres à chaque espèce. Le pain eut pour signe la manière de le couper et de le manger; la viande, le signe de la chair, et nous représentions celle-ci en pinçant le dessus de la main; le poisson, le signe de sa forme et celui de sa manière de nager; les oiseaux, le signe de leur forme et de leur vol.

Le signe d'une *maison* fut un peu composé, puisqu'il fallut la figurer par le signe des parties principales qui la composent; celui de *ville* le fut encore davantage. Il fallut figurer plusieurs maisons, des rues, des places, des murs environnans, de grandes portes. Mais nos signes se contractoient, peu à peu. Le besoin d'exprimer plusieurs choses, l'impatience d'imiter la rapidité de la pensée, nous faisoit réduire, au plus petit nombre possible, les signes des objets

trop composés, et par là même trop longs à décrire. Les signes du *pain*, réduits, depuis, à l'action de le couper et de le manger, furent d'abord la collection de tous les signes, depuis celui de l'action de labourer la terre, jusqu'à celui de retirer le pain du four. De même pour le vin: Massieu faisoit, au commencement, non-seulement les actions du vendangeur, mais encore celles du vigneron; et de tous ces signes, trois seulement nous sont restés, celui de déboucher une bouteille, et celui de verser la liqueur rouge ou blanche qu'elle renferme, et celui de la boire.

SIGNES DES ANIMAUX.

Quand les signes des objets usuels et de leurs qualités furent trouvés, il fallut convenir de ceux des animaux. Nous commençâmes par ceux qui forment la société de l'homme; qui le gardent; qui partagent ses travaux, et qui servent à ses divers besoins.

Le signe du chien fut l'imitation de son aboiement; celui du chat, l'apparence du miaulement; celui de sa démarche prudente et réservée, celui des longs poils qui

voit autour de son museau, et des griffes dont sont armées ses pattes ; celui du coq fier et superbe, le signe de l'air qu'il se donne quand il répond au chant de ses pareils, ou qu'il les provoque, au loin, par les sons aigus de sa voix et ses chansons nocturnes. Nous tâchâmes d'imiter, par nos signes, la tendresse inquiète de la poule qui, ravie d'avoir trouvé un grain à diviser entre sa naissante famille, l'appelle pour le lui distribuer ; il ne nous fut pas difficile d'imiter, et de peindre, en les imitant, ses petits qui volent, à cet appel maternel. Le signe du dindon orgueilleux; celui du paon qui étale, avec majesté, tous les diamans de sa queue magnifique ; celui du canard, qui barbotte; celui de l'oie, dont la démarche imite assez celle de la grosse fermière ; celui du pigeon, qui roucoule; du lapin, qui sautille ; du bœuf pesant, qui rumine et qui reçoit le joug ; de la vache aux grosses mamelles ; de la brebis, de la chèvre, du bouc et de l'agneau ; tous ces signes furent pris dans les traits caractéristiques de ces animaux. Nous n'oubliâmes pas cet animal si utile à l'homme ; cet animal qui le reçoit sur son dos et le transporte

dans les contrées les plus éloignées ; qui traîne sa voiture et qui porte les plus lourds fardeaux.

Tous les arbres qui ornent et qui enrichissent la campagne, dont nous apprenions les noms, nous étoient déjà connus par des signes. C'étoit, ou le signe de leur fruit, s'ils étoient fruitiers, ou celui de l'emploi qu'en faisoient les artisans et les artistes. Le ruisseau qui serpente, la fontaine qui invite à se désaltérer ; tout recevoit, à la fois, et son nom et son signe, des heureux effets qu'il produisoit, et des fruits qu'il nous prodiguoit. Ah ! comme Massieu jouissoit quand les signes étoient tellement fidèles que j'allois, sur le champ, toucher et lui montrer ce que son signe avoit désigné ! Comme je jouissois, à mon tour, quand mes noms étoient traduits par des signes ! Non, la mère sensible et tendre qui entend, pour la première fois, bégayer le nom de *maman*, n'a pas une plus délicieuse jouissance. « Il parlera, dit-elle, » dans l'enthousiasme de la joie, il n'est » point Muet, cet enfant chéri, déjà il » nomme celle qui lui a donné le jour ». Il communiquera avec les autres hommes,

disois-je aussi avec la même extase, cet heureux enfant qui sembloit condamné à vivre et à mourir, sans rompre cet affreux silence.

Ici, peut-être, devroit se trouver la théorie des signes grammaticaux, et surtout celle des Modes et des Temps des verbes; mais j'ai pensé qu'il convenoit mieux de placer cette théorie au Modèle de leçons. L'application en sera plus facile à saisir et à retenir.

Quand nous eûmes appris à distinguer de toutes les actions sensibles, les objets et leurs qualités, par des noms et des signes, je crus qu'il falloit terminer cette théorie par les signes des opérations de l'esprit, dont nous avions appris à connoître et l'existence, et la nature, et la sublime destination. Nous connoissions tous les noms qui appartiennent à ces opérations et à leur principe. Il ne fallut plus que traduire ces noms par des signes. C'est le mot AME, qui, le premier, se présenta à nous. Comment un Être, aussi élevé au-dessus des sens, pouvoit-il être représenté par des gestes? Quelle pantomime assez déliée pouvoit figurer ce qui échappe à tous les

sens? quel signe assez juste pouvoit lui convenir ?

Nous avions appris que l'ame est la vie; mais la vie étant une idée plus générale que l'ame humaine, le signe de la vie ne pouvoit être unique dans la pantomime qui devoit la représenter. Mais nous savions que l'ame étant le principe de la pensée et des passions ; que la pensée occupant sur-tout la tête qui est le siége de tous les nerfs ; que les passions affectant surtout le cœur, il ne pouvoit y avoir, par conséquent, d'inconvénient à désigner et la tête et le cœur, comme le siége principal de l'ame, qui, à proprement parler, répandue dans tout le corps, n'est spécialement, exclusivement et par privilége, dans aucune de ses parties. Notre signe fut donc l'indication de la tête et du cœur ; et par conséquent, l'indication de la tête fut le signe de l'esprit ; et l'indication du cœur, (organe) fut le signe du cœur moral, puisque nous pouvions, par l'abstraction de la volonté, ne considérer l'ame que comme simple intelligence, et seulement comme principe de la pensée; comme nous pouvions la considérer, par abstraction de l'in-

telligence, comme simple volonté et principe des affections. Et comme nous avions déjà appris que la meilleure manière de définir l'esprit, c'étoit de nier de cet être tout ce que nous affirmions du corps, nous inventâmes un autre signe, qui fut de tracer, en l'air, les trois dimensions de la matière, en y ajoutant le signe de la négation; ce qui signifioit : *long*, *large*, *profond*, NON.

Quant aux signes des opérations de l'ame, ils eurent tous, pour radical, le signe de l'idée, lequel fut l'action de dessiner sur le revers de la main gauche, posée contre le front. En effet, l'idée étant une image intérieure, un signe intérieurement tracé dans l'esprit, notre signe de l'idée devoit donc être une sorte d'écriture ou de dessin, tracé contre le front, avec le signe d'*intérieur*, puisque nous étions convenus de fixer dans la tête le siége de l'esprit.

Le signe de PENSER, fut, dans sa première partie, le même que celui de l'idée; et dans la seconde, une petite fixité de la tête et des yeux, état qui accompagne ordinairement l'opération de la pensée, puisque celle-ci n'est pas le simple *voir* de l'esprit, mais son *regard*.

Le mot RÉFLÉCHIR eut, pour signe, dans sa première partie, les signes de l'idée et de la pensée; et dans sa seconde partie, un léger mouvement de la tête, se portant, alternativement, à droite et à gauche, pour figurer l'esprit qui se porte successivement sur plusieurs idées qui suspendent la détermination.

Le mot MÉDITER eut, dans sa première partie, les signes des mots précédens, puisqu'ils entrent tous dans la composition de l'opération qu'il exprime; et pour second signe, la tête et les yeux fixes et sans mouvement, vers la terre, pendant quelques instans.

Le mot PÉNÉTRER : tous les signes précédens, dans sa première partie; et pour la seconde, l'*Index*, s'avançant, peu-à-peu, comme pour entrer, de force, dans un objet représenté par une des deux mains.

Le mot CONTEMPLER : tous les signes précédens, dans la première partie; et la tête et les yeux fixés sur un objet, à la portée de la vue, sans baisser, ni lever les yeux.

ADMIRER. Signe de surprise dans la première partie; et pour second signe, l'air agréable et satisfait.

S'ÉTONNER. Les signes de la première partie du mot précédent; et rien des signes de la seconde partie.

COMPARER. Les deux mains devant soi, rapprochées l'une de l'autre, sans se toucher; et pour second signe, les yeux se portant sur l'une et sur l'autre.

JUGER. Tous les signes précédens; et le signe de l'affirmation, pour second signe.

DOUTER. La tête et les yeux fixes, un instant; se baissant alternativement et vers l'épaule droite, et vers l'épaule gauche; et pour second signe, un signe affirmatif, puis un signe négatif; et puis baisser encore la tête, de l'un et de l'autre côté, comme les deux plateaux d'une balance qui cesse d'être incertaine.

VOULOIR. Regarder un objet, et en le regardant, faire l'action d'aspirer et d'avancer la main, comme si on vouloit prendre cet objet et l'attirer vers soi.

DÉSIRER. Les signes précédens, pour première partie; et pour second signe, avancer les deux mains ouvertes vers l'objet, comme si on vouloit l'attirer et le coler à soi; faire, plusieurs fois, ce mouvement des mains.

ESPÉRER. Tous les signes du mot précédent, puisque le désir est la racine de l'espérance; et ajouter, pour signes de la seconde partie, un air de contentement et de satisfaction, avec le signe de l'affirmation.

AIMER. Baiser le bout de ses doigts, et appliquer et presser ses deux mains contre son cœur, après avoir fait tous les signes des trois expressions précédentes.

Se PASSIONNER. Tous les signes du mot précédent, en donnant beaucoup plus de vivacité à celui-ci.

Tous les mots qui appartiennent à ceux-là, ou comme dérivés, ou comme composés, ou comme exprimant des nuances de ces opérations de l'esprit et du cœur, tels qu'*ami*, *amitié*, *amical*, *aimable*, etc., ont leur premier signe dans le mot primitif. Il est facile d'imaginer les autres signes qui doivent caractériser chaque dérivé.

Tels sont les signes des principales opérations de l'intelligence et de la volonté. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage d'indiquer les signes de tous les autres mots abstraits : ils seront l'objet d'un second travail. Il suffira, pour le moment, de faire observer

que, puisque toutes les actions de l'esprit ont leurs analogues dans celles du corps, et que toutes les expressions métaphysiques sont empruntées de la langue physique, c'est dans leur décomposition qu'on trouvera les signes des mots abstraits. Je n'en donnerai, ici, que quelques exemples.

METTRE. Le signe de ce mot ne doit ressembler ni à celui de *placer*, ni à celui de *poser*, puisqu'on place et qu'on pose un objet autrement qu'on ne le met en un lieu quelconque. On peut mettre par-tout un objet, on ne le place que là où il doit être. On le pose pour le placer; mais on ne le place pas toutes les fois qu'on le pose. *Poser*, suppose de l'attention; *mettre* n'en suppose point. On met sans choix, sans réflexion. *Mettre* est l'action purement matérielle. Il faut, par des exemples, faire sentir aux Sourds-Muets la différence de ces opérations. On doit dire, en général, que l'art de bien représenter une action, par signes, exige la plus parfaite connoissance de la valeur de tous les mots; car les signes d'une action doivent être la définition juste et précise de cette action.

Voici les mots composés de ce mot simple.

ADMETTRE.	PROMETTRE.
ADMIS.	PROMIS.
ADMISSION.	PROMESSE.
COMMETTRE.	SOUMETTRE.
COMMIS.	SOUMIS.
COMMISSION.	SOUMISSION.
DÉMETTRE.	TRANSMETTRE.
DÉMIS.	TRANSMIS.
DÉMISSION.	TRANSMISSION.
PERMETTRE.	
PERMIS.	
PERMISSION.	

ADMETTRE, ne pouvant se dire des objets, et n'ayant rien de physique, quels en seront les signes? Voyons si cette action de l'esprit a quelque analogie avec celle qu'exprime le mot *mettre*; car ces deux mots doivent nécessairement avoir quelque rapport entr'eux, puisque l'un est le primitif de l'autre. Que signifie *admettre?* il signifie donner à quelqu'un une part dans la jouissance de quelque avantage. On *admet* dans sa société quelqu'un qui y étoit étranger, comme on met un objet dans un lieu où cet objet n'étoit pas auparavant. Le premier signe du mot *admettre* sera donc celui du simple. Le second signe sera l'air

agréable de quelqu'un qui accorde une faveur, parce qu'en effet toute admission est une grâce. Les mots *admis* et *admission* auront les signes du primitif, avec le signe grammatical qui les distingue. Voyez ces signes, au Modèle de leçons.

COMMETTRE, s'emploie ordinairement pour *faire*, mais en mauvaise part. Ce n'est donc plus dans le simple qu'il faut aller chercher son premier signe; mais dans le mot *faire*, dont, quant à la valeur, il est, en quelque sorte, une sorte de dérivé. On dit *commettre un crime, un péché, une faute.* Les Sourds-Muets diront donc *faire un crime, un péché, une faute;* et ils feront le signe de l'action de *faire;* il se fait, des deux mains qui se ferment et s'ouvrent, comme si on donnoit la forme à un objet; ils ajouteront le signe d'approbation, qui se fait en baisant le bout des doigts; puis un troisième signe, qui sera celui de la négation; il se fait et de la tête et de la main droite, qu'on jette, avec vivacité, loin de soi.

Commettre, signifie encore employer quelqu'un, *le préposer*, lui confier un emploi; et c'est dans ce sens que se disent les

mots, *commis*, *commission*. Cette signification, qui n'a absolument rien du mot précédent, est, par extension, la même que celle du primitif, *mettre*. On met, en quelque sorte, quelqu'un en un lieu moral où il n'étoit pas, quand on le *commet* à un emploi, à une charge. Le premier signe de ce mot sera donc celui du primitif, et les deux autres seront le signe de la préposition A, et le signe du verbe FAIRE. *Commettre* exprimera donc, par les signes du Sourd-Muet, *mettre à faire*.

DÉMETTRE. Ce mot a trois significations. On dit : *il s'est démis le poignet. Démettre quelqu'un d'une charge. Se démettre d'un emploi.* Dans chacune de ces significations, son premier signe est celui du primitif. On en voit la raison; et le second signe est celui de la préposition DE, qui exprime, quand elle sert à la composition des verbes, l'opposé de *faire*, comme dans les mots DÉ*faire*, DÉ*rouler*, DÉ*croire*, DÉ*placer*, DÉ*plaire*, etc.

PERMETTRE. Permettre une action à quelqu'un, c'est le mettre dans une position qui lui étoit étrangère. L'analogie du composé au simple, de l'abstrait au physique,

n'est donc pas équivoque, ici ; on peut donc donner au mot *permettre*, le signe du verbe *mettre*. Le verbe *permettre* supposant une demande de la part de celui à qui on permet, le second signe caractéristique sera donc celui de demande. Mais comme la demande est toujours antérieure à la permission, on fera d'abord le signe de *demande*, puis celui de *mettre*, accompagné d'un air agréable, en avançant les deux mains devant soi, comme quelqu'un qui diroit à un autre : *je le veux bien : allez.*

PROMETTRE. C'est encore ici l'action de *mettre* qui domine, et dont il faut, par conséquent, emprunter le premier signe ; car celui qui promet, met à un temps futur une action qui n'existe pas, mais à laquelle il assure qu'il donnera l'existence. Tout le monde sait que la préposition latine, PRO, quand elle est unie à un verbe dont elle forme la syllabe initiale, signifie AU DEHORS, A, DEVANT, comme dans les mots, *Producere*, *Progredi*. Il faut donc, pour exprimer *Promettre*, par signes, commencer par le signe de *mettre*, et finir par le signe qui exprime le futur ou l'avenir, en traçant une ligne en avant.

SOUMETTRE. Le signe du simple, et celui de la préposition SOUS.

TRANSMETTRE. Le signe du simple et de la proposition prépositive, AU-DELA DE, qui se fait, en tenant la main gauche horizontalement devant soi, et en faisant passer la droite par dessus, et au-delà. Et pour éviter ici, comme ailleurs, de donner à des verbes abstraits la signification d'une action qui ne seroit que physique, on a soin d'en faire l'application à des actions qui appartiennent à l'esprit, en faisant passer un ordre à un élève, soit en lui écrivant, quand il est absent, soit par la voie d'un autre élève qui va le lui communiquer par signes.

C'est d'après ce modèle qu'on pourra facilement analyser tous les verbes composés, et inventer soi-même les signes propres à chacun d'eux. On remarquera que le primitif de chaque famille, exprimant toujours une action sensible et visible, la manière de le rendre, dans la langue des signes, sera donc de figurer l'action qu'il énonce; et comme la signification de chacun de ses composés a toujours une analogie très-prononcée avec la sienne, le signe du simple deviendra donc toujours un des

signes du composé; et la nuance qui distinguera chaque verbe composé, étant caractérisée par la préposition initiale, ce sera le signe de cette préposition qui complétera l'énonciation mimique de chaque composé. *Combattre* aura donc, pour premier signe, le signe de *battre*, qui est une action physique; et, pour second signe, le signe de la préposition AVEC, traduction française de la préposition latine *cum*. On fera remarquer à l'élève que l'action de *Battre* n'est jamais réciproque, et que c'est parce que celle de *Combattre* l'est toujours qu'on a ajouté la préposition AVEC, qui exprime cette réciprocité.

On trouvera une facilité extrême à inventer les signes, quand on ne perdra pas de vue ces règles si simples. Ne nous lassons pas de le redire : presque tous les mots simples sont primitifs d'une série de dérivés, et expriment ordinairement une action sensible; et tous les dérivés ayant toujours avec leur primitif une analogie facile à saisir, leur signe principal doit donc être celui de leur primitif. Cependant il arrive quelquefois que les mots simples n'expriment pas des actions physiques; mais alors

ces mots sont empruntés de la langue physique, comme *penser*, qui signifie *peser*; *idée*, qui signifie *image*; *ame*, qui signifie *respiration*. C'est dans ces significations qu'on doit chercher le signe essentiel de ces mots, devenus abstraits. Qu'un instituteur de Sourds-Muets s'applique donc à bien connoître sa langue; à distinguer les mots simples, des composés; les primitifs, des dérivés; les mots figurés, des mots propres; et qu'il n'oublie pas ce que j'ai déjà dit, que les signes des mots doivent en donner la définition.

DES MOTS,

Considérés comme élémens du Discours de la phrase française.

DU NOM.

C'est la main gauche, qui, tout à l'heure, va servir de signe grammatical au Nom, en recevant au-dessus d'elle, pour signe de l'adjectif, l'application de la droite, qui sert de signe au Nom, quand elle est seule, et qu'elle est placée horizontalement devant la poitrine. Ce signe ne peut être fixé et compris qu'après le procédé qui va suivre.

DES ADJECTIFS.

TOUT mot adjectif, servant à énoncer

une qualité quelconque est, par cela même, ajouté à tout autre mot. Le caractère de l'adjectif indique donc que le signe grammatical est une addition. On l'exprime en posant la main droite sur la gauche. Et pour que ce signe ne soit pas sans valeur pour le Sourd-Muet, et purement arbitraire, on écrit le nom d'un objet sur une carte, et celui de plusieurs de ses qualités sur autant d'autres cartes; par exemple: le mot TABLE; ses qualités sont CARRÉE ou RONDE, GRANDE ou PETITE, BLANCHE ou NOIRE, HAUTE ou BASSE. On pose successivement toutes ces cartes sur la première, sur laquelle le mot *table* est écrit, et à chaque carte posée sur le nom, on applique, sur la main gauche, la main droite, qui représente chaque carte contenant un des adjectifs. Ainsi le nom se trouve sous les adjectifs: telle est la véritable idée du Nom dont la nature est de *subsister* sous les adjectifs, ce qui lui a fait donner la qualification de *substantif*. Ainsi la main gauche qui est sous la droite, représente le *substantif* et en est le signe; et la main droite qui est sur la gauche, est le signe général de tout adjectif. Je dois ce procédé, qui est si simple et si parfait, à mon

illustre maître. On le trouve dans son ouvrage, page 21, deuxième édition.

Les adjectifs terminés en *able* et en *ible*, presque tous dérivés des verbes, signifient une qualité qui peut être ajoutée à un nom. Cette faculté s'exprime par un signe qui marque la *possibilité* ou la *nécessité*; la première par le signe d'incertitude, en regardant, à sa droite, le mot *oui* qu'on a écrit sur la planche des exercices, et en regardant, à sa gauche, le mot *non*. Le *oui* et le *non* n'exprimant, par leur réunion, rien de positif, ne peuvent manquer de marquer l'incertitude qu'expriment toujours ces sortes d'adjectifs. Mais si au lieu de l'incertitude, ces adjectifs expriment la nécessité, c'est alors en frappant, plusieurs fois et fortement, avec le bout de l'*index* droit, sur une table, qu'on énonce cette nécessité. On peut prendre l'adjectif *lisible*, pour premier exemple; et *adorable* pour le second, en donnant cette qualité à DIEU.

Les adjectifs sont ou *positifs*, comme *grand*; ou *comparatifs*, comme plus *grand*; ou *superlatifs*, comme *très-grand*. On élève la main droite à une certaine hauteur, et on y ajoute le signe de l'adjectif. On élève, un

peu plus, la main, pour le *comparatif;* et pour le *superlatif*, on fait une troisième élévation. Ainsi la première élévation désigne le *positif;* la seconde, le *comparatif;* et la troisième, le *superlatif*. Enfin, pour le mot TROP on fait l'élévation la plus grande possible; en accompagnant celle-ci d'un signe d'impatience et de mécontentement.

Quant aux qualités abstraites, qu'il ne faut confondre, ni avec les adjectifs, quoiqu'elles en dérivent, pour l'ordinaire; ni avec les noms dont elles n'ont que les formes; on les désigne par le premier signe qui en exprime la valeur, on fait un second signe qui est celui de l'adjectif, et un troisième signe qui les rappelle à la classe des noms. Ainsi je suppose qu'on ait le mot *grandeur* à exprimer, par signes; on fait, pour premier signe, le signe de *grand;* pour second signe, le signe d'adjectif, et pour troisième signe, le signe de nom.

Les noms de nombre sont ou cardinaux, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.; ou ordinaux, comme *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, etc. Les premiers s'expriment, comme nous l'avons dit, en son lieu, par l'élévation d'autant de doigts que

nous avons d'unités; et les nombres ordinaux, en montrant les mêmes doigts couchés et s'avançant horizontalement, pour imiter l'ordre de la marche d'autant d'individus, dont les uns suivent les autres. On fait marcher plusieurs élèves, les uns à la suite des autres, en nombre égal à celui des doigts et des nombres qu'on veut exprimer.

DES ARTICLES.

Quant aux ARTICLES, qu'il faut placer ici, puisqu'ils sont destinés à déterminer l'étendue des noms *appellatifs;* il faut les considérer, avec le Sourd-Muet, moins sous ce rapport si abstrait et si métaphysique, que sous celui d'un moyen de se saisir du nom, se servant de l'*article*, comme de l'anse d'un vase. On fait apporter des vases à anse et des vases sans anse. On montre au Sourd-Muet combien il est facile d'employer les premiers, par le moyen de l'anse qui sert à les saisir; et combien, au contraire, il est difficile d'employer les seconds qui ne présentent aucune prise. On compare les noms sans articles aux premiers; et les noms précédés d'articles, aux seconds. Cette leçon sur les articles n'est, dans ces premiers momens d'instruction, que provisoire. On la perfection-

nera dans la suite, quand le Sourd-Muet pourra comprendre la véritable théorie de l'*article*, de ce mot si intéressant par sa véritable destination. Le signe de l'article sera donc, dans ces commencemens, le signe de l'anse d'un vase, en avançant la main ouverte pour s'en saisir, et en la fermant aussitôt pour retirer le vase à soi.

Mais ce signe n'est qu'un signe général ; et il y a plus d'un article. Le signe particulier de l'article CE est l'*index* qu'on incline devant soi, comme pour montrer un objet qu'on a sous les yeux. Le signe de LE, le même *index* qui se porte sur un objet qui est à côté, et qu'on est censé avoir déjà vu. Le signe de l'article UN, qui est l'index levé et le signe général d'article, pour le distinguer du nombre 1. Le signe pluriel de CES, de LES, de DES, qui est le même que celui du singulier de ces trois articles, en ajoutant le signe de la main d'abord fermée, et qui s'ouvre tout à coup pour montrer tous les doigts, signe de la pluralité, soit pour les noms, soit pour les verbes, soit pour les pronoms, soit pour les adjectifs.

DES PRONOMS.

Quoique les pronoms ne soient pas pré-

cisément les remplaçans des noms, mais les signes des rapports des personnes, considérées comme agissant ensemble, les unes relativement aux autres, on ne peut en enseigner la théorie aux Sourds-Muets, qu'en représentant ces petits mots, comme occupant la place des noms. Il faut écrire son nom sur la planche, dans l'enceinte d'un petit cercle qui renferme le nom. Il faut tracer, au-dessous, un second cercle, pour le nom de celui à qui on donne cette leçon; et un troisième cercle, au-dessous du second, pour le nom d'une troisième personne qui ne prend aucune part à la leçon.

On efface son nom, et on écrit JE, à la place. On efface le nom de l'élève, et on le remplace par TU. On efface le troisième nom, et on le remplace par IL. Le signe du premier pronom se fait, de l'index droit dont on touche sa poitrine, en accompagnant ce premier signe qui caractérise la personnalité exprimée par JE; d'un second signe qui représente le cercle déjà tracé et le remplacement opéré par ce mot. Le signe du second pronom se fait en dirigeant l'*index* vers la poitrine de l'élève; et le troisième pronom a, pour signe, la main jetée par côté,

en indiquant un acteur absent. On applique aussitôt ces trois pronoms à trois actions ou à l'énonciation de trois états, convenables aux trois personnes désignées par ces trois pronoms, et on écrit pour cela les trois propositions suivantes :

» JE suis portant.
» TU es portant.
» IL est portant.

On passe ensuite au pluriel de ces trois pronoms, comme on l'a vu précédemment, au chapitre des Pronoms. Nous n'avons pas à répéter, ici, ces procédés. Il ne faut parler que des signes.

Le signe du pluriel du pronom JE, se fait en traçant, de l'index, un cercle qui embrasse et celui qui parle, et tous ceux qui sont autour de lui et qui ont part à l'action qui se fait. C'est le signe de NOUS.

Le signe du pluriel du pronom TU, se fait en traçant également un cercle dans lequel celui qui parle ne se renferme pas; et c'est le signe du mot VOUS.

Mais ces pronoms ont des synonymes, et ceux-ci des analogues. Les pronoms également personnels sont MOI, TOI, SOI, LUI et EUX. Le signe de MOI se fait en frappant,

de toute la main droite, sa poitrine, comme l'on fait quand on se trouve interpellé sur une action dont on est soupçonné d'être l'auteur et qu'on l'avoue avec courage, en disant : *ce n'est point un autre ; c'est* MOI.

Le signe de TOI se fait, de la même main ouverte dirigée vers la poitrine du second acteur.

Le signe de SOI, de la même main, également ouverte et dirigée, comme vers quelqu'un, qui est à gauche de celui qui fait ce signe. Les mots ME, TE, SE ont le signe des précédens, avec le signe de crochet que forment les deux *index*, pour marquer que ces pronoms se lient au verbe qui les suit.

Les mots MON, TON, SON, ont le signe de MOI, de TOI, de SOI, pour radical, avec le signe d'adjectif.

Les mots LE MIEN, LE TIEN, LE SIEN, ont le même signe radical, celui d'adjectif, et le signe de l'article.

Les autres mots, pluriels de ceux-ci, ont leur signe radical dans les pluriels des premiers pronoms, avec les signes d'adjectif, ou d'article ou de pluriel, selon qu'on dit NOTRE OU NOS ; LE NOTRE.

Le signe de LUI est à peu-près le même que celui de l'article LE, mais il est plus fortement prononcé.

Le signe de LEUR est celui de *lui*, mais en promenant l'*index* devant soi et en traçant un demi cercle.

EUX se figure comme *lui*, en ajoutant le signe de pluriel.

Quant au signe du genre *masculin* ou *féminin* par lequel on distingue soit les noms, soit les adjectifs, soit les articles, soit les pronoms, on le fait en figurant la force pour l'un, et la foiblesse pour l'autre.

DES TEMPS ET DES MODES DES VERBES.

LE signe du temps *futur*, temps par lequel doit commencer la leçon sur tous les temps, se fait en traçant, de la main droite, du point où l'on est, devant soi et vers un objet quelconque, une ligne droite, comme si on vouloit indiquer cet objet éloigné.

Le signe du temps *passé* se fait en jetant sa main par-dessus son épaule.

Le signe du temps *présent* se fait en mettant ses deux mains à plat, sur la table qu'on a devant soi, ou vers ses pieds.

Ces trois signes sont tellement naturels, que tout Soud-Muet indique ainsi le jour *futur* ou DEMAIN, le jour *passé* ou HIER, et le jour *présent* ou AUJOURD'HUI.

Tous les autres temps, sont des temps plus ou moins anciennement passés : tous doivent donc avoir pour signe radical, le signe du passé. Mais il en est un qui, exprimant toujours un événement présent dans une époque passée, ne doit pas être confondu avec les autres, c'est celui qu'à l'imitation des latins, presque tous nos grammairiens ont appelé *imparfait*, et que j'ai appelé, d'après BEAUZÉE, *présent antérieur*. C'est : *je portois.* Il s'exprime par deux signes, le signe du présent et le signe du passé, réunis.

Ne pouvant pas espérer de pouvoir exprimer par des signes matériels, les nuances si délicates de tous les temps, et forcé de recourir à des moyens de pure convention, j'ai cru devoir réduire tous les temps passés à l'ordre numérique. Les signes en deviennent plus simples et plus faciles, soit a exécuter, soit à retenir. C'est dans les applications, qu'on apprendra au Sourd-Muet à distinguer les nuances de ces temps divers, et la valeur particulière de chacun d'eux.

J'ai cru aussi devoir diviser ces temps passés en temps *primitifs* et en temps *dérivés*, et les classer d'après cette division qui rend les signes si naturels et si faciles.

» J'AI PORTÉ. Passé absolu et primitif.

» J'AVOIS PORTÉ. Passé relatif et dérivé.

J'ai déjà dit que le signe du passé absolu se fait en jetant la main droite par-dessus l'épaule, une fois seulement. Le signe du passé relatif et dérivé, se fait de même; mais deux fois.

» JE PORTAI. Passé absolu, primitif, ancien.

» J'EUS PORTÉ. Passé relatif, dérivé, plus ancien.

Le signe du premier de ces deux temps se fait comme celui du Passé absolu de la première série (*j'ai porté*), mais on jette la main droite plus fortement, par-dessus l'épaule, une fois.

Le signe du second, se fait de même; mais deux fois.

Les temps, *j'ai eu porté*, *j'avois eu porté*, *j'eus eu porté*, sont si peu usités, que je n'ai pas inventé des signes pour les caractériser. Cependant comme il ne faut rien laisser à désirer dans cet ouvrage, s'il est possible,

je dirai que s'il arrivoit que la connoissance de ces temps fut nécessaire; comme ils sont *comparatifs*, de leur nature, on pourroit leur donner le signe du *passé*; avec le signe de comparaison qui se fait par le rapprochement des deux mains; et puis distinguer le second, du premier; le troisième, du second; comme on distingue les temps dérivés, des primitifs, en jetant la main, deux fois, par-dessus l'épaule, pour le second; trois fois, pour le troisième.

» JE PORTERAI. Futur absolu et primitif.

» J'AURAI PORTÉ. Futur relatif et dérivé.

J'ai dit comment se fait le signe du futur absolu. Celui du futur relatif se fait de même, en y ajoutant le signe du passé absolu.

Tels sont les signes des temps du Mode *indicatif*.

Le signe du mode *Impératif* est un signe de commandement. Il se fait, en regardant fixement celui à qui l'on parle, et en dirigeant, vers lui, l'index de la main droite, comme pour frapper sur un objet quelconque.

Le signe du mode *Subjonctif* est, à tous les temps, le crochet formé par les deux

index, comme nous l'avons remarqué, à propos des pronoms *me*, *te*, *se*. Et les signes des temps de ce Mode, tels qu'on les fait, aux mêmes temps du mode *Indicatif*.

Il faut bien se garder de confondre, avec les temps du *Subjonctif*, deux temps qui appartiennent à un Mode que les latins ne connoissoient pas; ce qui rendroit très-difficiles les signes de ces deux temps. C'est le premier et le second temps du mode *conditionnel*. JE LIROIS, J'AUROIS LU. Comme l'action énoncée par l'un ou l'autre temps de ce mode dépend toujours d'une condition; que, par conséquent, son existence est incertaine, il faut ajouter le signe d'incertitude aux signes de chacun de ces temps. Voici les signes à employer.

» Je porterois. Présent primitif.
» J'aurois porté. Passé dérivé.

Le signe du premier se fait comme on feroit celui du futur, et puis comme on fait celui du présent; on ajoute le signe de l'incertitude pour caractériser ce mode. Il y a réellement ces trois idées dans JE PORTEROIS. L'esprit a en vue une action qui n'étant ni passée ni présente, est donc

future. L'esprit rendroit présente cette action future, si cela étoit en son pouvoir. Il y a donc là aussi une idée du présent. Le passage du futur au présent dépendant d'une condition, est donc incertain. Il y a donc une idée d'incertitude. Il faut donc, pour caractériser ce temps, les trois signes indiqués.

Il n'y a pas moins d'idées dans le second. D'abord, on y aperçoit une idée de condition qui suppose l'incertitude, une idée de *futurition*, relative à la condition qui n'a pas eu lieu. L'idée de passé y est trop sensible pour avoir besoin d'être développée. Les signes de ce temps seront donc le signe de futur, celui de passé et celui d'incertitude. C'est sur-tout ici qu'il faut tout attendre des applications et des exemples.

Quant au mode *Infinitif*, les signes en sont faciles. On fait d'abord le signe du verbe; puis on élève ses deux mains jusqu'à la portée de sa tête; on incline la tête des deux côtés, et on suit, à la fois, des deux mains, le mouvement de la tête, pour marquer que l'action est vague, et n'est appliquée à aucun individu; que son existence est sans époque, et par conséquent indé-

finie ; puis les signes des temps, relatifs à chaque temps de l'*infinitif*.

Quant aux *Participes*, c'est le signe d'adjectif et le signe du présent pour l'un, le signe du passé pour l'autre, et le signe du futur pour le troisième.

Quant à la distinction des verbes, dont les uns sont actifs, les autres neutres, les autres passifs, les autres réfléchis, et enfin, les autres réciproques ; on n'a aucun besoin de la faire. Le régime des uns, l'impossibilité d'en assigner aux autres ; le verbe *être* uni au participe passif ; le pronom SE toujours uni à toutes les personnes de certains d'entr'eux : voilà des caractères sensibles qui rendent inutiles tous les autres moyens.

Des Adverbes.

Pour bien fixer les signes des ADVERBES, il faut examiner de combien et de quels élémens l'adverbe est composé. Nous savons que tout adverbe comprend une préposition sous-entendue, un adjectif et un nom ; que son caractère est de modifier le verbe auquel il se rapporte, comme l'adjectif modifie le nom ; que l'adverbe pourroit donc être appelé l'adjectif du verbe, comme

M. l'abbé de l'ÉPÉE l'a enseigné, page 77 de son ouvrage. Puisque l'adverbe est donc, à la fois, préposition, adjectif et nom, faisons, pour le distinguer des autres mots, le signe de ces trois élémens de la parole, quand nous voudrons le caractériser. Ainsi, ayant à dicter le mot *fortement*, qui est un adverbe, faisons le signe de la force, puis les signes d'adjectif, de nom et de préposition.

Mais quel est ce dernier signe, et comment se fait-il?

DES PRÉPOSITIONS.

La PRÉPOSITION est une sorte de milieu qui sert à faire passer sur un autre mot, soit nom, soit adjectif, soit verbe, l'influence d'un mot précédent. On pourroit la comparer, comme je l'ai dit, au chapitre des Prépositions, à une sorte de planche qui sert de communication d'une rive à l'autre. Les Prépositions indiquent les rapports qu'il y a entre certains mots. C'est donc dans cet emploi qu'on en fait, dans cette destination qu'on leur a donnée, qu'il faut chercher le signe général qui convient à toutes

J'ai tracé, au Chapitre des Prépositions, une grande ligne entre les deux mots, dont une préposition indique le rapport; le signe de la préposition est donc résulté de ce procédé : on le fera, en traçant, en l'air, une grande ligne, pareille à celle dont j'ai indiqué la figure. Tel sera le caractère distinctif et général de toutes les prépositions. Le signe propre à chacune sera celui de sa valeur.

AVEC, s'exprime par signes, en courbant les deux mains dans la forme du c, vis-à-vis, l'une de l'autre, comme s'il y avoit, entr'elles, deux ou plusieurs choses ensemble.

AVANT et APRÈS. On écrit, sur la planche, le mot, *midi;* les heures qu'on écrit avant ce mot et qui le précèdent, sont AVANT *midi;* celles qu'on écrit à la suite de ce mot sont APRÈS. *Midi* est entre ces deux prépositions, et leur donne leur valeur particulière. Le signe naît, pour l'une et pour l'autre, de cette position. On marque, en l'air, de l'*index*, un point qui représente un milieu; et du même *index*, on trace une ligne, dans l'ordre des heures qui précèdent ce mot, sur la planche; c'est le

signe du mot AVANT. On fait, pour le mot APRÈS, le même signe, représentant *midi*; et un second signe, traçant une ligne, dans l'ordre des heures qui suivent *midi*.

DEVANT et DERRIÈRE. On regarde derrière soi, et on fait, de la tête, un signe négatif; c'est le signe du mot, DEVANT. On regarde devant soi, avec un signe négatif; c'est le mot, DERRIÈRE.

Il faut souvent avoir recours à ce procédé qui, pour affirmer et faire connoître une chose, nie sa contraire.

DANS et EN, ne sont pas synonymes; le premier s'emploie pour particulariser; le second, pour généraliser. On ferme la main gauche, on y introduit l'index de la droite; c'est le signe du mot, DANS. On pose l'index droit sur différens endroits de la table; c'est le signe du mot, EN.

CHEZ est l'ellipse de ces mots : *dans la maison de*. On fait le signe de la préposition *dans*, et du mot *maison*. Ce dernier se fait, en figurant des murs, par l'application successive des mains, l'une sur l'autre; on figure la toiture qui couvre la maison, et la porte qui sert à la fermer.

CONTRE. On fait rencontrer, en un point,

les deux index, comme pour les faire battre, l'un contre l'autre.

DEPUIS. On trace, de l'index, un point devant soi, qui sert comme de borne à une ligne qu'on trace jusqu'à un autre point.

DÈS. C'est le procédé employé pour le mot précédent; mais on ne continue pas la ligne.

PENDANT. On trace, en l'air, le cercle des heures; et, pour second signe, on parcourt, de l'index, quelques heures, en ajoutant le signe général des prépositions.

ENTRE. La main gauche étant dans une situation horizontale, on sépare, avec *l'index* de la droite, le premier doigt d'avec le second.

PARMI. On représente plusieurs objets rassemblés devant soi; et pour second signe, on indique, de *l'index*, un point au milieu.

PAR. Ce mot signifie ordinairement la force d'une cause quelconque. Son signe est alors celui de *force* avec le signe général des prépositions. C'est ce qui arrive, à la suite d'un verbe passif.

Quand ce mot signifie *passage*, on fait passer, pour en faire le signe, sa main

droite à travers le pouce et l'index de la gauche.

Les prépositions A et DE ont été suffisamment expliquées ; le signe de la première est une ligne tracée, en demi cercle, du point où l'on est, en haut. Le signe de la seconde varie, au gré de sa signification. Si elle signifie possession, c'est une petite ligne courbe, de gauche à droite, qui en est le signe ; si elle signifie privation, c'est la même ligne d'un point pris devant soi, et qui se termine à soi.

POUR. L'index appliqué au front, en signe de *pensée ;* le même index qui se porte en avant et comme pour indiquer le but auquel on vient de penser.

PROCHE et PRÈS. Pour le premier de ces deux mots, on rapproche la main droite du coude de la gauche, en laissant, entre les deux, une certaine distance. La distance est la plus petite possible, pour le second.

SANS. On la rend synonyme de *non ;* et pour en faire le signe, on en fait la transposition, après le mot qui en est le régime.

SELON. Ce sont les signes de *second* et de *comme*. Le signe de ce dernier mot est à l'article des conjonctions.

SUR et SOUS. C'est en plaçant un objet sur la table et au-dessous, qu'on fixe les signes de ces deux prépositions, qu'on peut exprimer, à la manière des choses opposées.

VOICI, VOILA. Ce ne sont pas des prépositions; mais bien le verbe *voir*, au mode impératif, avec ces deux adverbes, *ci* et *là*. Le premier adverbe s'indique par le signe de l'*index*, qui se dirige sur un lieu quelconque, très-près de soi; le second, en se dirigeant sur un lieu éloigné.

Tous les signes des prépositions ayant été fixés par M. l'abbé de l'ÉPÉE, et n'ayant rien de contraire à la saine logique, j'ai cru n'y devoir rien changer. Ils sont en usage, chez les Sourds-Muets.

DES CONJONCTIONS.

Le signe général des *Conjonctions* est la jonction des deux *index*, en forme de crochet. C'est ainsi qu'on fait aussi le signe particulier de QUE, après avoir ajouté cet autre signe, qui consiste à indiquer, de la main gauche, une proposition, et de la main droite, une autre proposition; le QUE dont on fait le signe, après ce procédé, est représenté comme les unissant l'une et l'au-

tre. Ainsi, par-tout où le mot QUE sera purement conjonction, ce sera le même signe.

AFIN QUE. 1°. Le signe de la préposition A. 2°. Le signe du mot *fin*, qui signifie un terme, un but; on indique ce but, et on trace une ligne qui y aboutit. 3°. Le signe de la conjonction QUE.

AINSI QUE. Le premier de ces mots est un adverbe, signifiant, *de cette manière.* 1°. Le signe de la préposition, *avec.* 2°. Le signe de l'article *ce.* 3°. Le signe de *manière*, en touchant, en plusieurs endroits, la main gauche, de la droite. 4°. Le signe de la conjonction, QUE.

COMME. C'est en rapprochant les deux mains ouvertes et étendues, et en les considérant, alternativement, l'une et l'autre, qu'on fait le signe de cette conjonction. Mais ce n'est pas par ce signe qu'on parviendroit à en donner l'intelligence au Sourd-Muet; c'est par des applications qui donnent, pour résultat, le signe indiqué.

CEPENDANT. 1°. Le signe de l'article *ce.* 2°. Le signe du participe *pendant.* 3°. Le signe général des conjonctions.

NÉANMOINS. Ce mot signifie *moins que* rien. 1°. Le signe de *moins*, en mettant le bout

du pouce droit sur l'articulation qui joint le petit doigt à la main, et le faisant cheminer jusqu'à ce qu'il arrive à la partie supérieure de ce même doigt. 2°. Le signe de la conjonction *que*. 3°. Le signe de *rien*, que font tous les Sourds-Muets, sans instruction quelconque, est de mordre l'ongle du pouce, et de retirer, de suite, ce pouce, avec un air de dépréciation et de dédain.

DONC. Le signe de ce mot se fait en frappant, fortement, et plusieurs fois, sur la table, avec l'extrémité de l'index droit; avec le signe général des conjonctions.

CAR. Ce mot, indicateur de la seconde proposition, dont la première est l'effet nécessaire, s'exprime en indiquant cette seconde proposition comme cause. Ainsi on parcourt, de l'index, cette seconde proposition, et c'est le premier signe; on fait le signe de cause, en figurant la force, et c'est le second signe; on fait, pour troisième signe, le signe général des conjonctions.

MAIS. On représente un obstacle, en figurant une barrière qui arrête et qui est plus forte que la cause qui pousse. Cette barrière se figure, en réunissant les deux mains, et en traçant devant soi, de la tête

aux pieds, une ligne qui représente une porte qui tombe d'en haut, comme une sorte d'abat-jour, et qui ferme le passage.

QUAND. On tourne la tête derrière soi; on porte les yeux sur ses pieds, et puis devant soi, sur des objets éloignés; pour représenter les trois époques de temps, sur lesquelles ce mot sert à interroger, à répondre, ou à raconter. On ajoute à ces signes, celui de l'interrogation, quand ce mot est interrogatif. Le signe interrogatif est naturel à tous les Sourds-Muets; il est dans les yeux, qui s'ouvrent plus qu'à l'ordinaire, et dans la contraction des muscles d'une physionomie inquiète et curieuse.

OU. On porte la main droite à gauche et à droite, sur deux objets, ou comme s'il y avoit deux objets; en accompagnant ces deux gestes de deux mouvemens de tête, vers l'un et vers l'autre.

NI. On fait le signe d'une double négation, de chaque main.

LORSQUE. Premier signe : signe de la préposition A. Second signe : celui de l'article LA. Troisième signe : celui d'HEURE. Il se fait en traçant, en l'air, un grand cercle, qu'on divise en 24 parties, et on

élève le pouce pour en représenter une. Quatrième signe : celui de la conjonction.

Toutes les autres conjonctions étant plutôt des propositions conjonctives que de simples conjonctions, on les exprime, en faisant le signe de chacun de leurs élémens, qu'on peut rapporter à leur classe particulière. Tels sont les mots : *parce que*, *quoique*, *non-obstant*, *pourvu que*, *puisque*, *pourquoi*.

D'après ces réflexions générales, tout instituteur pourroit peut-être inventer les signes qui manquent ici. Mais à ces réflexions, ajoutons encore quelques observations particulières.

1°. Tous les fondemens du langage doivent se trouver dans la nature même de la pensée, puisque le langage n'est fait que pour l'exprimer et la rendre, en quelque sorte, sensible et visible, au-dehors. Or, la pensée se compose de l'idée; considérée, et comme image des objets, et comme représentation de leurs diverses modifications. Les signes des objets et les signes de ces modifications sont donc les élémens de la langue de la nature : ils doivent se trouver chez tous les êtres pensans, et par conséquent, dans toutes les langues. Les Sourds-Muets, comme

les *entendans*, doivent donc avoir ces deux moyens de communication; et comme tout ce que les langues ont de plus ne peut être que le fruit des observations postérieures à ce premier langage, tout cela doit être étranger au Sourd-Muet, qui n'a encore fait aucune observation, et qui n'a pu profiter de celles qui ont été faites, avant lui et sans lui. Commencez donc à réduire la langue écrite à ces deux élémens, si vous voulez qu'il puisse vous entendre; commencez à parler sa langue, pour pouvoir lui apprendre la vôtre. Appliquez-vous, sur-tout, à ne jamais le devancer, dans ses besoins divers; et gardez-vous bien de l'accabler de vos richesses, de vos mots collectifs, de vos mots elliptiques; et souvenez-vous que la langue la plus pauvre en a, pour lui, plus que vous ne pensez.

Après avoir échangé votre nomenclature de Noms contre la sienne, il faut passer aux qualités, puisqu'il n'y a plus que cet élément pour lui. Réduisez tous les verbes à des adjectifs, en les dépouillant de leur satellite ordinaire, de ce mot-lien, de ce verbe ÊTRE qui forme la terminaison de tous, et qui leur prête la faculté d'affirmer

la qualité à laquelle on l'a réuni. Laissez à cette qualité active la terminaison *ant* qu'on lui a donnée, et qui lui sert de sujet; en avertissant le Sourd-Muet qu'elle n'est là que comme signe d'activité, et seulement pour distinguer les qualités actives des qualités de forme et de couleur. Tel sera le dictionnaire de signes que j'ai annoncé, plus haut. On n'y trouvera aucun verbe; mais seulement les qualités dont ils se forment tous. Tous les noms des objets en formeront la Ire. Section; tous les adjectifs de forme et de couleur en formeront la IIe.; tous les adjectifs actifs en formeront la IIIe.; tous les noms abstractifs, formés des qualités, soit d'action, soit simplement d'état, en formeront la IVe.; les prépositions formeront la Ve.; les adverbes formeront la VIe.

La VIIe. Section sera consacrée à montrer l'analogie qui a servi, sans doute, à composer la langue des abstractions et la langue figurée; elle renfermera tous les adjectifs de ces deux langues, ayant tous, à leur tête, l'adjectif de la langue *physique*, qui a dû servir de point de départ pour arriver jusqu'à ceux-là.

Les conjugaisons et les pronoms seront la VIIIe. et dernière Section de ce travail.

Tel est le plan qu'indiquoient la nature même de l'esprit humain, et l'histoire du langage, laquelle a dû marcher parallèlement avec celle du perfectionnement de l'entendement.

C'est ce dictionnaire formant la seconde partie de cet ouvrage qui est vraiment l'ouvrage justement attendu, depuis long-temps, des philosophes, et que j'ai travaillé, avec le plus grand soin.

C'est ce dictionnaire qui pourra réaliser les espérances de ceux qui désirent, depuis long-temps, un moyen général de communication, indépendant de toute langue articulée; et peut-être qu'on y trouvera *les fondemens de cette langue universelle*, dont le savant *Leibnitz* avoit conçu le projet si hardi, comme je l'ai dit ailleurs.

2°. Une seconde observation que je dois présenter ici, c'est que plus la langue qu'on veut montrer aux Sourds-Muets est riche en expressions propres, collectives, elliptiques et figurées, plus elle offre d'obstacles continuels à leur enseignement. Quel malheur pour ces infortunés, si on pouvoit

oublier que le monde moral est nul pour eux, et qu'au moment de leur instruction, ils sont encore absolument sauvages! On leur présenteroit, sans cesse, les mots d'une langue que l'expérience d'un grand nombre de siècles n'ont cessé de perfectionner, sans songer que, pour eux, le monde est encore à son berceau. On les fatigueroit d'un nombre infini de mots, encore inutiles au très-petit nombre de leurs idées. Il arriveroit, de là, que tous les mots que n'appeleroient pas les signes nécessaires à l'expression de leurs idées, encore si bornées, seroient, pendant toute leur vie, malgré toutes les explications qu'auroient essayé d'en donner des instituteurs trop savans, mais trop peu observateurs, des étrangers, dont ces élèves n'auroient jamais connu que les formes purement matérielles.

Ah! qu'on ne perde jamais de vue que ce n'est ni des grammairiens, ni des métaphysiciens qu'il faut faire, d'abord, des Sourds-Muets. Tout le cours de leur instruction doit avoir pour objet d'en faire des hommes. Ce n'est pas une langue à enseigner; c'est une sorte d'argile à animer, une intelligence à donner, une ame à créer, un être

pensant à faire. Toutes les connoissances humaines, de quelque nature qu'on les suppose, leur seront facilement communiquées, soit par le moyen des maîtres ordinaires, soit par celui des livres, quand, à l'aide des procédés développés dans cet ouvrage, on aura suffisamment exercé leur entendement.

Transportez-vous donc à la naissance des sociétés; oubliez tout ce que vous a appris la communication avec les autres hommes, vous tous qui voulez vous consacrer à l'instruction de ces êtres si malheureux, qui ne sont ni des hommes, ni de purs animaux! Étudiez la manière dont se sont formées les langues, à l'aide des besoins impérieux de la pensée, ardente à se communiquer; de la pensée, qui, dans ce foible crépuscule de la raison humaine, étoit bornée aux simples images que lui transmettoient les objets extérieurs. Suivez l'homme dans ses premiers essais, dans ses premiers efforts, dans chacun de ses pas, et même dans ses chtues, dans les pénibles élaborations de sa raison et jusque dans ses intermittences. Décomposez les mots qui se présentent sous la forme la plus simple. Un très-grand nombre, sans cette attention,

vous tromperoient par une forme qui n'annonceroit rien moins que des mots composés. Qui diroit, en effet, que les mots *hier*, *demain*, *mois*, *année*, *venir*, *aller*, *courir*, *entrer*, *sortir*, *monter*, *descendre*, *fermer*, *ouvrir*, *prier*, *demander*, *mener*, *pousser*, *jeter*, *vivre*, *mourir*, etc., sont composés ? oui, ils le sont, pour les S.-M., puisqu'on peut, tous, les définir, et que leur définition se compose de plusieurs élémens. Ils sont composés, puisque chacun d'eux renferme plusieurs idées ; et que plusieurs idées exprimées, soit par plusieurs signes, soit par un seul qui représente cette pluralité, sont un tout composé. Décomposez donc tous ces mots qui ne sont pas de la langue primitive, de la langue de l'homme sans civilisation, de la langue du Sourd-Muet. Demandez-vous à vous-même ce que c'est que HIER, et vous y trouverez ces idées : *jour*, *passé* avant le sommeil précédent. DEMAIN : *jour suivant le jour actuel.* MOIS : *30 révolutions de la terre.* ANNÉE : *365 révolutions de la terre.* VENIR : *Marcher* D'*un lieu*, VERS *celui où se trouve celui qui dit ce mot.* ALLER : DU *lieu où est celui qui parle*, *marcher* A *un autre lieu éloigné de lui.*

COURIR : *marcher*, *lent non.* On remarquera que c'est par un adjectif et non par un adverbe que la manière est ici exprimée. C'est que je suis l'ordre que j'observe dans mon dictionnaire, où tout est Nom et Adjectif; où les Verbes même et les Adverbes sont réduits à la forme adjective.

Les idées simples qui ne se définissent pas, et les seules qu'il ne faille pas définir, sont celles au-delà desquelles on ne trouve rien. *Marcher*, *rire*, *toucher* sont de ce nombre. Mais *frapper*, *porter*, ne sont pas des idées simples; car pour *frapper*, il faut *jeter*, avec force, contre l'objet frappé, l'instrument, ou le moyen frappant. Pour *porter*, il faut *toucher*, *saisir*, *ôter* du lieu où il est, l'objet qu'on se propose de porter, et aller, avec cet objet, à un autre lieu. On voit encore que *saisir* et *ôter* ne sont pas simples. Pourquoi donc les employer à la définition, comme élémens? c'est avec les instituteurs que je les emploie, pour leur dire qu'il y a plusieurs actions dans celle qu'exprime le verbe *porter;* qu'il faut faire toutes ces actions, quand on veut faire entendre la valeur de ce mot; que ce mot doit donc être considéré, avec le Sourd-

Muet, comme collectif, puisqu'il le fut, à la formation des langues ; et que tout ce qui fut fait alors, il faut le répéter avec celui-ci. On ne peut donc offrir, d'abord, au Sourd-Muet, que les mots pour lesquels il donne un seul signe, en échange, ou pour lesquels il ne fait qu'une action unique. Telle est la première série de mots sur laquelle il faut établir la base de toutes les autres séries. C'est ce choix de mots qu'on trouvera tout fait dans mon dictionnaire, et pour lequel je recommande une attention si scrupuleuse; c'est ce choix qui exige des instituteurs, non-seulement, une connoissance approfondie du génie des langues; mais une connoissance parfaite des moindres opérations de l'entendement; c'est ce choix qui suppose, de la part de celui qui doit continuellement le faire, une patience d'observation, qui, à l'exemple de l'Anatomiste, qui tient compte de la fibre la plus déliée, ne néglige aucun intermédiaire dans les idées complexes.

C'est cet examen de tous les mots, de toutes les idées, renfermées dans chaque mot; cette décomposition qui n'en oublie aucune, qui distingueront le véritable ins-

tituteur des mécaniciens qui brouillent tout, dans la persuasion où ils sont qu'un mot, sans dérivé, est simple, parce qu'il est primitif, et qu'il est simple quand il ne signifie qu'une action; sans penser que l'action qu'il signifie se compose de beaucoup d'autres; et qu'avec l'homme de la nature, ce n'est pas de la composition matérielle des mots qu'il s'agit; mais de la composition des idées, quelle que puisse être la forme des mots.

Mais, dira-t-on, d'après un pareil système, le nombre des mots simples sera infiniment resserré. Sans doute; aussi resserré que celui des idées simples : mais qu'importe? si l'homme sauvage, si le Sourd-Muet n'a pas un cercle plus étendu, voulez-vous lui donner le vôtre; et le porter où vous êtes arrivé, à l'aide de l'expérience des siècles, au-lieu de lui faire parcourir une route dont vous ne lui auriez fait connoître que les deux bouts? mais ce cercle si étroit, le Sourd-Muet, avec votre secours, saura bientôt l'agrandir, en en prolongeant les rayons. Quels moyens n'aura-t-il pas de féconder ces premières idées, en apprenant de vous l'art de les com-

biner ! C'est à vous à lui fournir les nouveaux signes qui fixeront les résultats qu'il en obtiendra. C'est vous qui êtes, pour lui, ce riche dépositaire de tous les signes inventés pour toutes les combinaisons. Ah ! si, en sage économe, vous savez ne les distribuer qu'au besoin ; comme vous allez enrichir cette mémoire où tout se classe avec tant d'ordre ! jamais une idée fausse n'y entrera, parce que tous les signes seront donnés, à propos, et qu'un seul qui seroit équivoque n'y pourra être admis. Aux idées simples, succéderont les idées complexes, qui seront simples, à leur tour, pour des idées plus composées. Aussi qu'on ne s'étonne plus de la rigoureuse exactitude des définitions de MASSIEU ; de sa prodigieuse facilité à inventer des procédés, pour faire entendre les idées les plus abstraites ; de son mécontentement, à la plus légère imperfection qu'il trouve dans une langue, quand il la compare à la sienne, ou à tout autre moins imparfaite que la nôtre. Qu'on ne s'étonne pas, si, à une séance publique, il préféra la langue anglaise qui ne donne ni genre ni nombre aux adjectifs ; et qui, dans l'ordre de la phrase,

les place avant les noms. « Les formes et » les couleurs n'ont point de sexe, me dit- » il, et aucune d'elles n'est multitude ». Et aussitôt, il écrivit, plusieurs noms; tous d'objets différens; tous de forme pareille; et dans les intervalles des lettres, en caractères propres à les embrasser tous, l'adjectif, qui exprimoit leur forme commune.

Tels seront les avantages de cette forme d'enseignement, toutes les fois qu'on procédera à l'invention des signes, d'après la génération des idées, comme l'esprit dût y procéder, au commencement.

On en trouvera le Modèle dans le dictionnaire que j'annonce. On y verra, dans l'ordre même de leur génération, le tableau de toutes les idées qui peuvent être du domaine de l'intelligence la plus exercée; depuis les idées *sensibles*, qui sont le premier et peut-être le seul effort dont soit capable l'homme solitaire et privé de tout moyen de communication; jusqu'aux idées les plus abstraites qui sont, toutes, de pures créations de notre esprit. En parcourant, avec le Sourd-Muet, tous les anneaux de la chaîne de la pensée, on verra comment les idées ont dû nécessairement précéder l'invention

des signes ; et comment les signes, à leur tour, ont dû servir à augmenter la provision des idées, en favorisant leurs diverses combinaisons. Et cette vue préservera, sans doute, les instituteurs de la dangereuse impatience de communiquer la science des signes avant d'avoir exercé leurs élèves à ces combinaisons intellectuelles. On y apprendra, enfin, que, lorsqu'on aura un Sourd-Muet à former, on aura à défricher, avec lui, les landes arides du pays de l'intelligence, où l'on ne trouve pas une seule trace de la pensée ; ces vastes plaines, entre les sensations et le raisonnement : intervalle immense ! qu'il faut savoir semer et d'occasions et de besoins ; moyen unique de donner lieu aux idées de toute espèce et aux signes correspondans, que ne manqueront pas de faire naître et ces besoins et ces occasions.

D'après ces réflexions sur l'invention des signes, on peut juger à quoi se réduiroient les succès de quiconque n'apporteroit à ce genre d'enseignement d'autre savoir que la connoissance matérielle des procédés ; d'autre talent que l'imitation mécanique des signes ; d'autre philosophie que celle de l'école.

MODÈLES DE LEÇONS.

IL seroit superflu de donner le Modèle des leçons exposées dans les Moyens de Communication. Cette répétition n'ajouteroit rien à la clarté que j'ai tâché d'y répandre. On ne doit trouver ici que celles que la forme de cet ouvrage n'a pas permis de développer ailleurs.

Renvoi de la page 109.

Ier. MODÈLE DE LEÇONS.

Des Prépositions initiales.

Quand il se rencontre, dans une leçon, un verbe composé, c'est toujours une préposition qui forme cette composition; et alors, il est bien rare que la signification propre de ce verbe n'en soit pas altérée. Il est donc bien essentiel de faire connoître au Sourd-Muet, et la valeur du verbe, dépouillé de la préposition, et la valeur de la préposition, considérée seule et sans le verbe.

On a vu, dans le dernier chapitre, tous les changemens que produisent, dans la signification d'un verbe, toutes les prépositions qui peuvent entrer dans sa compo-

sition. Je dois multiplier ici de tels exemples, d'après lesquels les instituteurs pourront apprendre l'art de cette décomposition, et la manière d'enseigner aux Sourds-Muets à connoître la valeur de tous les verbes composés.

Il y a des prépositions initiales dont l'influence est toujours la même, toujours constante, quels que soient les verbes dont elles forment la première syllabe. Ces prépositions seroient même sans valeur, si on les séparoit des verbes. En effet, que signifieroit RE, qui, dans les verbes RE*faire*, RE*dire*, signifie faire, une seconde fois, l'action qu'exprime le verbe, si on séparoit les verbes *faire* et *dire* de RE ? il faut en avertir le Sourd-Muet; il faut qu'il sache que cette syllabe signifie la réduplication, toutes les fois qu'elle ne fait pas partie du verbe, comme dans *répondre*, *religion*, etc.

Il faut lui dire que la préposition DE ôte ordinairement à un verbe toute la valeur qu'il avoit, et lui donne une signification toute contraire, comme DÉ*faire*, DÉ*tendre*; que la préposition DES opère aussi le même effet, comme dans DÉS*obliger*; que cependant cette préposition DE, peut, quel-

quefois, avoir un autre sens, celui qu'elle a quand elle sert à indiquer le lieu d'où l'on ôte un objet. Mais ces cas-là sont des exceptions fort rares. Il arrive plus souvent qu'elle a la première signification. En voici quelques exemples : DÉ*baller*, DÉ*bander*, DÉ*barbouiller*, DÉ*barquer*, contraire d'*embarquer*, DÉ*barrasser*, contraire d'*embarasser*, DÉ*bâter*, DÉ*bonder*, DÉ*border*, pour *ôter le bord*; DÉ*boucher*, DÉ*bourber*, DÉ*bourrer*, DÉ*boutonner*, DÉ*brider*, DÉ*brouiller*, DÉ*brutaliser*, DÉ*cacheter*, DÉ*camper*, DÉ*celer*, DÉ*chagriner*, DÉ*charger*, DÉ*chausser*, DÉ*colorer*, DÉ*composer*, DÉ*conseiller*, DÉ*coudre*, DÉ*couvrir*, DÉ*créditer*, DÉ*croître*, DÉ*crotter*, DÉ*dire*, DÉ*doubler*, DÉ*faire*, DÉ*serrer*, DÉ*feuiller*, DÉ*garnir*, DÉ*graisser*, contraire d'*engraisser*, DÉ*lasser*, DÉ*manchér*, DÉ*marier*, DÉ*mêler*, DÉ*mentir*, DÉ*mordre*, DÉ*munir*, DÉ*paqueter*, DÉ*parer*, DÉ*paver*, DÉ*peupler*, DÉ*plaire*, DÉ*placer*, DÉ*planter*, DÉ*plumer*, DÉ*polir*, DÉ*porter*, DÉ*posséder*, DÉ*pourvoir*, DÉ*raciner*, DÉ*raisonner*, DÉ*régler*, DÉ*rider*, DÉ*rouler*, DÉS*abuser*, DÉS*accoutumer*, DÉS*altérer*, DÉS*approuver*, DÉS*armer*, DÉS*avouer*, DÉS*embaler*, DÉS*emparer*, DÉS*em-*

plir, DÉS*emprisonner*, DÉS*enclouer*, DÉS*endormir*, DÉS*enfler*, DÉS*enivrer*, DÉS*ennuyer*, DÉS*enrhumer*, DÉS*enrouer*, DÉS*entraver*, DÉS*envenimer*, DÉS*espérer*, DÉS*habiller*, DÉS*habituer*, DÉS*honorer*, DÉS*intéresser*, DÉS*obliger*, DÉS*obéir*, DÉS*oler*, contraire de *consoler*, DÉS*orner*, DES*saisir*, DÉS*unir*, DÉ*tacher*, DÉ*tendre*, DÉ*tordre*, DÉ*tortiller*, DÉ*tromper*.

Il faut, pour donner cette leçon avec succès, faire faire, sous les yeux de l'élève, l'action du verbe simple de chacun de ces composés; et puis l'action du composé. On doit employer le même procédé pour tous les autres composés suivans.

Une des prépositions initiales qui se rencontre aussi fort souvent, c'est celle que les latins exprimoient par CUM, et qu'ils changeoient en cette autre (CON.) Nous la traduisons par AVEC. Elle se trouve dans les mots suivans : CO*mbattre*, CO*mmettre*, CO*mplaire*, CO*mporter*, CO*mprendre*.

Tous ces verbes, comme les précédens, peuvent être décomposés, et conserver une valeur; et quoiqu'on y réunisse la préposition initiale, qui signifie AVEC, dans notre langue, il ne s'ensuit pas, pour cela, que

cette préposition ajoute sa signification à celle du verbe simple, pour qu'il en résulte une signification mixte, comme dans les composés précédens. Cette préposition ne fait ici que faire passer ces verbes dans l'ordre des verbes métaphysiques, à l'exception de COM*battre*, qui exprime une action sensible. C'est donc par les moyens propres à faire entendre les idées métaphysiques qu'il faut expliquer la valeur des autres. Je les ai indiqués dans les chapitres XXIII et XXIV.

La préposition CON, dérivée de CUM, ne sert guère non plus qu'à changer la nature des verbes, en les rendant l'expression des idées métaphysiques. Rarement, elle conserve, dans sa réunion avec eux, sa valeur primitive. Il sera facile de le remarquer, dans les exemples suivans.

COM*té*, dignité, est un composé de *ire* latin, qui signifie *aller*, et de *cum*, *avec*. *Ire cum*, *aller avec*. Les Comtes accompagnoient le Roi à la guerre. *Cum it*, *il va avec*, et de ces deux mots, on fit *com es;* en français, *Comte*. CON*centrer*. Réunir au centre.

CON*cevoir*. On en a vu l'explication, dans le chapitre XXIII.

CON*cilier*. Accorder ensemble, lier *en-*

semble. C'est presque toujours ce mot *ensemble*, synonyme d'*avec*, qui doit traduire cette préposition initiale; rarement, peut-on la séparer du verbe, sans le dénaturer tellement que le mot n'est plus un mot français. Que signifieroit en effet *cilier?*

Con*clure*, qui tire son origine du latin con*cludere*. Il n'y a point d'explication à donner relativement à la préposition initiale; elle semble ne former, avec le reste du mot, qu'un mot simple; il faut le faire entendre par des applications diverses.

Con*corde*, dérivé d'*accorder*. Ici se trouve la valeur de la préposition.

Con*courir*. Ce mot, dont le simple exprime une action physique, est devenu métaphysique, par le moyen de la préposition: on l'y retrouve; et l'explication qu'on en peut faire servira à l'intelligence du verbe.

Con*denser*, rendre dense ou épais. Ici la préposition ne fait que rendre plus prononcée l'action qu'exprimeroit le simple, s'il étoit usité. Il ne faut pas oublier de faire remarquer aux Sourds-Muets que cette préposition, en s'unissant à certains mots, inusités dans le simple, en forme de véritables verbes, auxquels la préposition ajoute

plus de force qu'ils n'en auroient, s'ils étoient employés, dans le simple.

CON*descendre*. Terme abstrait qu'on peut faire entendre par son analogie avec la signification du simple.

CON*disciple*. Ici la préposition a parfaitement la valeur de notre préposition française, AVEC.

CON*duire*, tire son origine de *conducere*, latin : mener AVEC soi. La préposition à, ici, toute sa valeur. Et comme on trouve, dans ce mot latin, ces trois mots distincts : *cum*, *ire*, *dux*, qui veulent dire *aller*, *chez*, *avec*, on peut, pour expliquer le mot *conduire*, au Sourd-Muet, faire retrouver ces mêmes mots dans le mot français, et alors la signification et les signes de ce mot sortiront des élémens qui le composent.

CON*fédérer*. Dans ce mot se trouvent la préposition AVEC, le mot *alliance*, et le mot *faire* :

CON fédér *er*.
AVEC alliance *faire*.

Il est vrai qu'il y a quelque altération dans les mots ; mais ils ne sont pas tellement altérés qu'on n'y retrouve ces trois mots latins : *cum*, *fœdus*, *facere*. Cette décompo-

sition en rendra l'explication facile. Il est inutile de dire que dans l'explication, il ne faut pas faire cette transposition, mais dire : *faire alliance avec.*

CON*fondre.* La préposition a encore, ici, sa valeur distincte; car on peut dire : *fondre* ou *mêler* AVEC.

CON*fronter.* METTRE *des personnes* ENSEMBLE, FRONT A FRONT.

Le verbe *mettre* se trouve dans la terminaison du verbe que nous expliquons. Le mot *ensemble* est la traduction de la préposition initiale, et les deux noms *front à front*, sont dans le corps du mot.

CON*joindre.* La préposition initiale a, ici, sa valeur distincte.

CON*juguer.* Il est essentiel d'expliquer ce mot, le plutôt possible. Séparé de sa préposition initiale, il paroît venir de *joug*. On apprend au Sourd-Muet que les terminaisons d'une même classe de verbes sont une espèce de joug auquel tous ces verbes sont assujettis. On y ajoute la préposition initiale, parce qu'en effet plusieurs verbes sont assujettis *ensemble* au même joug.

CON*sentir.* *Sentir* AVEC un autre ; avoir sur un objet ou sur une action, les mêmes

idées, les mêmes sentimens, la même façon de penser que lui. C'est ce qu'on peut dire de quelqu'un qui consent à ce qu'on lui demande. Il sent, en effet, comme sent, sur sa demande, le solliciteur.

CON*sidérer*. La racine de ce mot, dépouillé de sa préposition initiale, est le mot latin *sidus*, *astre*. Regarder un objet comme on regarde un astre, quand on l'observe.

CON*sister*. La racine de ce verbe est latine; nous la traduisons par le mot *être*. La préposition initiale semble ramasser tout ce qui peut appartenir à un objet, pour affirmer une qualité quelconque de la collection de toutes ses parties. Voilà qui indique et la manière de faire entendre la valeur de ce verbe au Sourd-Muet, et les signes qui doivent servir à le traduire.

CON*struire*. Le corps du mot veut dire *bâtir*, et la préposition a sa valeur propre.

CON*tenir*. On retrouve ici la valeur distincte, et du verbe et de la préposition.

CON*tracter*. Traiter, ou faire un accord AVEC quelqu'un. La terminaison signifie, comme dans presque tous les verbes actifs, *faire;* la préposition initiale est *avec*, et le

corps du mot signifie *accord* ou *traité*. Il y a donc trois élémens distincts dans ce verbe, comme dans tous ceux qui ont une préposition initiale, pour première syllabe.

CON*vaincre*. La connoissance de ce mot est trop importante pour qu'il ne trouve pas sa place ici. Il faut d'abord expliquer le simple, en faisant figurer une petite lutte entre deux élèves, une sorte de combat. L'un subjugue l'autre, et l'*a vaincu*. Voilà le mot *vaincre* entendu. On engage pareillement une lutte, mais une lutte d'une autre espèce. Un élève affirme une chose fausse, un autre lui en prouve la fausseté, et le subjugue, en quelque sorte, par la force de la vérité. *Il* l'a vaincu; mais comme c'est l'esprit qui a été vaincu, on apprend au Sourd-Muet qu'on dit alors *convaincre*. La préposition initiale ne fait donc ici que faire passer un verbe, de la signification d'une action sensible, à celle d'une opération intellectuelle. C'est ce qui arrive pour beaucoup d'autres prépositions initiales; comme on le verra dans la suite, sans même que j'en avertisse.

La préposition CONTRE sert aussi à la composition de plusieurs verbes. Elle a, par-

tout, la même signification d'opposition. Ainsi il seroit superflu de donner ici la nomenclature des verbes dans lesquels on la trouve.

La préposition IN, qui se change quelquefois en IL, ou en IM, dans les mots, qui, dans le simple, commencent par une L ou par une M, n'est pas bornée à une seule signification; elle en a deux: l'une que nous exprimons par DANS; et l'autre par NON. Il suffira de donner, sur chacune, quelques exemples. On trouvera facilement tous les autres.

IL *légal.* C'est la difficulté qu'il y auroit de prononcer ce mot et tous ses analogues, qui a fait changer l'N de la préposition initiale en L, à cause de la même lettre par où commence le simple. Cette observation doit avoir lieu pour tous les autres mots, dont la première lettre repousse la lettre N, tels que *immobile*, *irrésolu*.

Mais qu'on ne s'y méprenne jamais: toute préposition initiale, commençant par la lettre I, quelle que soit la consonne qui suive cette lettre, est IN, presque toujours négative. Voilà ce qu'il ne faut pas manquer de faire remarquer au Sourd-Muet. Il

faut donc, dans la décomposition de tous les mots, dont la première syllabe est cette préposition, IN, l'ôter, et mettre NON, à la place; comme dans les exemples suivans:

IL*licite*, *licite* NON. IL*légal*, *légal* NON. IM*matériel*, *matériel* NON. IM*mense*, contraire de *mesurable*, *mesurable* NON. Im*mortel*, *mortel* NON, etc. On suppléera facilement à tous les autres mots de cette espèce, dont la nomenclature seroit trop longue. IN*abordable*, IN*accessible*, IN*action*, IN*admissible*, etc. La liste de tous les mots commençant par la préposition, IN, négative, est presque innombrable. Traduisez IN par NON.

Cette préposition n'est pas toujours négative. Il y a certains mots où elle a la valeur de notre préposition DANS, comme dans les mots suivans:

IN*sérer*, IN*cruster*, IN*fuser*, IN*onder*, IN*oculer*, s'IM*patroniser*, IN*corporer*, INS*pirer*, etc.

Nous avons encore emprunté des latins la préposition INTER, qui se trouve dans les mots suivans et dans beaucoup d'autres:

INTER*caler*, INTER*jection*, INTER*ligne*, INTER*poser*, INTER*venir*, etc. Il faut tra-

duire cette préposition par le mot ENTRE, qui est la nôtre ; et puis traduire le verbe simple, qui reste après la suppression de la préposition. Il faut faire de même pour tous les mots où la préposition IN a été altérée, à cause de la consonne du mot dont elle est la première syllabe ; comme dans les mots : IR*répréhensible*, IR*réligieux*, IR*remédiable*, IR*réparable*, etc.

La préposition *pré*, française, tire son origine de la préposition *pré*, latine, qui signifie, le plus souvent, DEVANT, AVANT.

Il faut traduire cette préposition partout où elle se rencontre. Et comme certains verbes qu'elle compose, étant d'origine latine, ne sont plus français, et par conséquent ne signifient plus rien, quand on leur ôte cette préposition initiale, il faut, dans la décomposition, donner à ces verbes la valeur qu'ils avoient, en latin. Par exemple, le mot PRÉ*céder*, dont le simple, en latin, signifie *marcher*, doit signifier *marcher* DEVANT, quand la préposition initiale lui est unie. Voici la manière d'en donner l'intelligence au Sourd-Muet :

PRÉ *céder*

DEVANT *marcher.*

PRÉ*dire*. *Dire* DEVANT. Annoncer ce qui est devant; ce qui, par conséquent, n'est pas au temps présent, mais au temps futur.

PRÉ*exister*. *Avoir été* AVANT un autre.

PRÉ*opiner*. *Dire son avis* AVANT un autre.

PRÉ*jugé*. *Jugement* porté AVANT de connoître.

PRÉ*valoir*. *Valoir* AVANT, ou PLUS.

PRÉ*voir*. *Voir*, comme existant et AVANT son existence, un événement quelconque.

PRÉ*venir*. *Venir* AVANT un autre. Et, au figuré, donner à quelqu'un sa façon de penser et de sentir, contre, ou en faveur d'un autre. C'est par des applications qu'on fera comprendre la seconde valeur de ce verbe, qui a assez d'analogie avec la première, pour que la manière de l'expliquer n'ait pas besoin d'un plus grand développement.

PRÉ*cipiter*. Trois idées, et par conséquent trois mots dans ce verbe :

PRÉ *cipit* *er*
DEVANT *tête* *jeter*.

C'est-à-dire, *jeter* quelqu'un d'un lieu élevé, la *tête* la première, la *tête* DEVANT le corps. Il est facile de voir que le corps du mot, séparé de la préposition initiale et de la terminaison verbale de l'infinitif,

est un dérivé de *caput*, qui signifie *tête*; l'*a* et l'*u* ont été changés en *i*.

Cet exemple suffira pour toutes les décompositions pareilles.

PRÉ*férer*. On retrouve encore ici deux origines latines.

PRÆ *ferre*
porter.

Ce qui veut dire : *porter* ou *mettre* un objet DEVANT un autre, dans son esprit; mettre cet objet à une place supérieure, lui donner une place analogue à son prix, à sa valeur, le priser d'avantage; ce qui se retrouve dans le mot PRÉFÉRER.

C'est un nouvel exemple de décomposition et d'analyse.

PRÉ*destiner*. Terme de religion. Destiner au bonheur du ciel avant d'avoir égard aux mérites de l'individu.

PRÉ *destin* er
AVANT *sort* faire.

Faire ou régler le sort d'un être, avant d'avoir pensé à ses mérites.

PRÉ*méditer*. *Examiner* la convenance d'une action AVANT de la faire.

PRÉ*parer*. Poser AVANT. Quelques ap-

plications à des actions, donneront l'intelligence parfaite de ce mot.

PRÉ*sent.* Ce sont encore ici deux origines latines :

PRÆ *ens*
DEVANT *être.*

Un *être* qui est DEVANT moi.

La préposition PRO nous vient du latin. Elle signifie aussi, assez ordinairement, AVANT. Souvent elle ne fait autre chose que faire passer un verbe, d'une signification sensible à un sens abstrait, comme dans les deux exemples qui vont suivre.

PRO*mettre.* Voyez plus haut, chapitre de la théorie des signes.

PRO*mouvoir.* L'action exprimée par le simple est physique ; mais la préposition initiale donne à ce verbe une signification métaphysique. Il faut, pour l'expliquer aux Sourds-Muets, établir, entr'eux, des places, à l'imitation de ce qui se passe dans l'ordre de la société. L'action de PRO*mouvoir* est la nomination des Sourds-Muets à ces places ; et ces places, on les appelle *grades*, dans le militaire : « J'ai nommé Massieu général. Massieu a été PRO*mu* au grade de général. »

C'est en appliquant tous les mots dont la valeur est encore ignorée, à des exemples familiers, en faisant naître des circonstances qui servent à fixer l'acception de ces mots, qu'on fait disparoître toutes les difficultés qu'ils présentent.

PRO*grès*. Ce mot vient du latin PRO*gressus*. On y trouve *gressus*, *pas*, mouvement que fait un être vivant en mettant un pied devant l'autre. Le mot PRO*gressus* devroit signifier ce mouvement; mais la préposition initiale le faisant passer dans l'ordre des mots abstraits, il ne se dit que de l'avancement qu'on peut faire, dans la marche de l'esprit, dans l'étude des sciences et des arts. Il faut le rappeler à sa source et lui donner une signification purement physique avant de lui donner celle qu'il a reçue, dans la suite. Les signes qui doivent en être l'expression se trouveront dans ses élémens.

PRO*férer*. *Porter en* AVANT; du latin, *Ferre*. Il ne se dit que de la parole qui, étant l'effet de l'air poussé hors des poumons et de la bouche, se porte en avant. Il faut, pour expliquer ce mot, comme pour donner, autant qu'il est possible, aux Sourds-

Muets, l'idée du mécanisme de la parole, prendre la main d'un Sourd-Muet, et articuler fortement contre. Les petits battemens de l'air contre sa main lui apprennent que c'est en frappant l'air d'une manière qui ne peut jamais lui être connue, que nous parlons, ou que nous portons hors de nous et devant nous, des sons, ou que nous les PRO*férons*.

PRO*longer*, se dit de la durée. Le Sourd-Muet a l'idée de longueur ; ainsi il entendra facilement la décomposition suivante, pareille à celles dont j'ai donné, plus haut, le modèle :

PRO *long* er
EN AVANT *long* faire.

PRO*venir*. Ici, la préposition initiale change de valeur, et prend, à peu près, le caractère de la préposition DE, *venir* DE, *dériver* DE. Ce verbe a toujours un sens abstrait. Il faut l'expliquer par des applications, en se souvenant que sa signification a une grande analogie avec celle du simple.

PRO*téger*. Les deux origines de ce mot sont latines. TE*gere*, *couvrir*. Mais la pré-

position initiale en fait un verbe abstrait, dont la signification sera facilement comprise, par son analogie avec celle du simple. La bienveillance d'un homme puissant devient une sorte d'abri sous lequel se place le foible : le puissant le couvre, *tegit*. La préposition initiale ôte ce mot du domaine des sens, et le fait passer dans celui de l'esprit. Un petit élève est menacé par de plus grands, Massieu le couvre et pare, pour lui, les coups qu'on lui porte; Massieu le PRO*tège*.

RE. Cette préposition est ordinairement réduplicative. J'ai dit déjà comment on pouvoit en donner l'intelligence aux Sourds-Muets. Il faut la séparer des verbes qu'on analyse; et après avoir fait connoître la valeur de ces verbes, il faut montrer que cette préposition indique que l'action énoncée par le verbe s'est faite, deux fois. Mais si le retranchement de la préposition faisoit perdre toute valeur au verbe, comme dans les verbes *rebuter*, *récuser*, *réduire*, *rédimer*, *recevoir*, il faudroit enseigner qu'il n'y a point là de réduplication; que ce qui paroît préposition initiale ne l'est point; que toutes les syllabes, à l'exception

de la dernière, forment le corps du mot, et lui sont essentielles. Il y a des verbes où la préposition RE annonce la réduplication, et auxquels cette préposition donne un sens abstrait. J'aurai soin d'en donner des exemples. En voici quelques-uns où la préposition exprime la réduplication :

Ré*assigner*, RÉ*atteler*, RE*baptiser*, RE*bâter*, RE*bâtir*, RE*bénir*, RE*blanchir*, RE*border*, RE*boucher*, RE*bouillir*, RE*boutonner*, RE*broder*, RE*brouiller*, RE*broyer*, RE*cacheter*, RE*carreler*, RE*changer*, RE*chanter*, RE*charger*, RE*chasser*, RE*chercher*, RE*clouer*, RE*coler*, RE*compter*, RE*conduire*, RE*confesser*, RE*conquérir*, RE*construire*, etc.

On trouvera, dans tous les dictionnaires français, tous les autres verbes, où la réduplication RE a la même valeur que dans ceux-ci.

Je ne dois pas oublier le mot *Reconnoissance*, dont l'explication donna lieu à une charmante réponse de Massieu. On lui demanda, un jour, à Paris, dans une société, où nous nous trouvions ensemble, ce que c'étoit que la *reconnoissance*. Je ne lui avois pas encore expliqué la double valeur de ce

mot, dont son cœur connoissoit parfaitement la chose. Je le fis, en partant du mot *connoître* qui lui étoit familier. RE*connoître* fut d'abord reconnoître, une seconde fois. Puis je lui parlai de *bienfaits*, de *souvenir*, etc. Il comprit à merveille ce que je voulois lui dire, et prenant le crayon dans ma main, au milieu de cette leçon, il écrivit cette réponse à la question qui lui avoit été faite : LA RECONNOISSANCE EST LA MÉMOIRE DU CŒUR; et il m'embrassa. Je sais que cette définition pourra paroître peu juste; mais ce ne sera pas aux ames sensibles et bonnes comme celle de Massieu, qui ne connoît pas la mémoire de la haine.

RÉ*pondre* a aussi deux valeurs; la réduplicative quand on veut parler d'une poule qui a pondu, pour la seconde fois; et point de préposition initiale, quand il exprime ce qu'on a dit, à propos d'une question. Le premier de ces verbes n'a donc rien de commun avec le second, et l'explication de tous les deux est également facile.

SOUS. SOUS*crire*. Écrire son nom au bas d'un écrit, consentir, acquiescer. Il faut décomposer ce mot ainsi : SOUS *écrire;* et dou-

ner aux Sourds-Muets l'idée d'une promesse écrite, en ménageant, entr'eux, une scène où l'un propose à l'autre un marché, ou un prêt, à terme. Tous les Sourds-Muets ont quelques idées des conventions; c'est de là qu'il faut partir pour l'explication de ce mot, où, comme dans plusieurs de ceux qui suivent, la préposition initiale se trouve toute entière.

SOUS-*entendre*. Ce mot est abstrait. Voici la manière de le faire entendre. On écrit une proposition dans laquelle l'usage ait établi de sous-entendre un préposition, telle que celle-ci :

1 2 1 2 4 5
» Je vous verrai A le mois prochain.

On y exprime, comme je l'ai fait dans celle-là, la préposition A toujours sous-entendue; et puis on l'efface et on appelle ce là : *sous-entendre* la préposition.

SOUS-*louer*. Il est facile de donner aux Sourds-Muets l'idée de louer. On en fait représenter l'action par une pantomime analogue; et puis un autre Sourd-Muet devient locataire de celui qui a loué toute une maison. Le premier a loué; le second a SOUS-*loué*.

Cette préposition conserve la valeur qu'elle a, quand elle est seule, dans les mots suivans : SOUS-*fermier*, SOUS-*gouverneur*, SOUS-*lieutenant*, SOUS-*maître*, SOUS-*secrétaire*.

SOU*straire*. Oter d'un nombre quelconque, déduire, prendre, enlever. Il faut poser devant soi un nombre d'objets, tels que des marrons; on en ôte quelques-uns, on a SOU*strait* tous ceux qu'on a ôtés. Voici les racines latines de ce mot :

SUB *trahere*
SOUS *ôter* } soustraire.

SOU*tenir*. Ce verbe a deux valeurs; l'une physique, qu'on fait connoître, en montrant un objet appuyé sur un autre, et qui en est SOU*tenu*. Par exemple, un Sourd-Muet foible et malade est SOU*tenu* par un de ses camarades. L'autre valeur est abstraite : on donne pour exemple un individu pauvre, nourri et vêtu par un être sensible et bienfaisant. Cette valeur s'applique aussi à l'action de celui qui appuye une opinion, de raisonnemens propres à la SOU*tenir*.

SOU*tirer* a aussi deux valeurs; l'une visible, quand on ôte un objet de dessous

beaucoup d'autres; l'autre abstraite, quand on engage quelqu'un à dire ce qu'il ne diroit pas.

Sou*venir*. On fait le signe de *venir*, en imitant, avec des gestes, la marche de quelqu'un qui vient d'un lieu éloigné; on fait le signe de la préposition SUR, et un troisième signe qui indique que c'est SUR ou DANS l'esprit.

Sou*verain*. Ce mot a sa double racine dans ces deux mots latins : SUPER OMNES, AU-DESSUS DE TOUS, d'où les latins firent leur adjectif *supremus*, dont nous avons fait le nôtre. Les deux signes de la préposition SUR, et de l'adjectif TOUS, suffiront pour le faire entendre.

SUB*diviser*. On fait l'action de *diviser*; on divise encore, en plus petites parties, l'objet divisé.

Su*bir*. Souffrir une peine infligée : *aller* SOUS cette peine, *ire* SUB. C'est encore en rappelant ce mot à la signification de l'action physique, qu'on en fait connoître la valeur abstraite.

Sou*ffrir* a pour origine le latin *sufferre*, dans lequel la préposition initiale SUB a pris la lettre F à la place de la lettre B, à cause

de l'initiale du mot *Ferre*, qui signifie *porter;* DESSOUS, ou plutôt *être* au-DESSOUS d'une chose *portée*. On est réellement dominé, au moins physiquement, par la souffrance.

SUB*jonctif*. SOU-*joint*. L'action physique aide également ici à l'intelligence de l'idée métaphysique de ce mot.

SUB*merger*. *Plonger* DANS ou AU-DESSOUS de la surface de l'eau. On en figure l'action dans un grand vase.

SUB*ordonner*. On établit, dans une scène mimique, un ordre de dépendance, entre plusieurs Sourds-Muets.

SUB*sister*. Ce mot vient aussi du latin, où l'on retrouve ses deux racines, qui, en français, signifient *être* DESSOUS, c'est-à-dire, *être* SOUS des qualités. On l'explique par le procédé qui fait distinguer le nom, de ses adjectifs. Mais il ne faut pas oublier que ce mot se dit aussi de l'action de vivre, ou même du simple état des choses, opposé au néant. On applique ce mot à des exemples qui servent à fixer tous les sens dont il peut être susceptible.

SUB*stance*, SUB*stantif*, n'ont plus rien de difficile, quand le mot précédent a été bien compris.

SUBstituer. L'élève connoît la valeur de la préposition initiale; on met le mot *placer*, ou *poser*, ou *mettre*, à la place du corps du mot, ce qui donne, *mettre* DESSOUS. On accompagne cette explication d'une action par laquelle un objet est mis à la place d'un autre; on appelle cette action, SUBstituer.

SUBvenir n'a plus qu'un sens abstrait, mais il a tant d'analogie avec ce qu'il exprime, au propre, qu'on peut, sans danger, lui donner, d'abord, cette première signification, en observant de figurer une scène où un homme sain vient au secours d'un malade; un homme riche, au secours d'un indigent.

SUBversion vient de SUBvertir, qui vient lui-même du latin SUB *vertere*, qui signifie *verser* SOUS, *mettre* des objets sans DESSUS-DESSOUS; *détruire*, *renverser*. L'action physique est facile, et l'analogie conduit au sens abstrait.

SUCcéder. Ses deux origines latines sont SUB *cedere*, *marcher* DESSOUS, *venir* SOUS. C'est ce que fait un successeur; il marche où marchoit son prédécesseur; il le remplace. C'est encore par une

scène mimique que ce mot s'explique.

SUF*fire*. *Faire* ou *être* ASSEZ. Le mot ASSEZ est ici le seul difficile. Il s'explique en versant de l'eau dans un verre, et en cessant d'en verser au premier signe que fait celui qui, n'en voulant pas davantage, lève son verre. Le signe s'en fait, en passant la main droite au-dessus de la gauche, à laquelle on donne la forme d'un verre. Ainsi les deux phrases suivantes sont synonymes : *c'est* ASSEZ, *cela* SUFFIT.

SUG*gérer*. Inspirer une idée ou une pensée à quelqu'un. *Porter* A son esprit, ou SUR son esprit, une pensée. Les deux racines de ce verbe sont latines :

SUB	*gerere*.
SOUS	*porter*.

SUP*planter*. Marcher sur la plante des pieds de quelqu'un. Telle est, au propre, le sens de ce mot. Mais il ne se dit jamais dans ce sens. Il signifie faire perdre à quelqu'un la place qu'il sollicitoit. Il faut, ici, aller du physique à l'abstrait, par des actions, dans une scène figurative.

SU*ivre*. SUB *ire*. Quand il seroit vrai que ces deux mots latins ne seroient pas les

racines de ce mot, cette décomposition servant à en donner l'intelligence, il ne pourroit y avoir aucun danger de les employer. SUivre, *aller* SOUS, *aller* APRÈS.

SUPERbe. SUPER *it*, qui *marche*, en s'élevant, AU-DESSUS. Ce mot se disant également des objets et des personnes, il faut, par des exemples, en déterminer les deux valeurs, à l'aide de ses origines.

SUPERflu. SUPER *fluens*, *coulant* par-DESSUS. C'est en versant de l'eau dans un verre, de manière à la faire couler par-dessus les bords, qu'on explique la valeur propre de ce mot; laquelle conduit naturellement à la connoissance de la valeur abstraite.

SUPERficie. SUPER *facies*, *face* AU-DESSUS. Le mot SURface ne doit pas être confondu avec celui-ci; il y a plus de précision dans le premier. On pourroit presque dire que la *surface* est au-dessous de la *superficie*; que la superficie est la simple apparence des objets, ce qu'on aperçoit, au premier coup d'œil; et que la surface a quelque chose de plus. La nuance est, ici, si légère, que le Dictionnaire de l'Académie confond ces deux mots, et dit l'un pour l'autre.

SUPÉRieur. Qui *marche* AU-DESSUS. Les Sourds-Muets en ont l'idée en arrivant à l'institution : ils y voient un chef et des subalternes ou inférieurs.

SUPERlatif. *Porté* AU-DESSUS. On en donne l'idée aux Sourds-Muets, quand on leur explique les trois degrés de comparaison. J'en ai indiqué la manière, page 225.

SUPpléer. SUB *plere*. Le B de la préposition a été changé en P ; le corps du mot qui n'est usité que dans les composés, signifie *remplir*, *occuper*. Ces deux mots, qui n'en forment plus qu'un, signifient donc *remplir* AU-DESSOUS. Ce mot ayant passé dans l'ordre abstrait, signifie aujourd'hui, *remplir l'office d'un autre*, *occuper sa place*, le SUPpléer.

SUPplier. SUB *plicare*. Plier les genoux sous quelqu'un. Telle est la signification propre de ce mot. Et comme on ne plie les genoux que pour prier, ce mot signifie *prier*. Il est facile d'en faire l'action, et, par conséquent, d'en faire entendre la signification.

SUPporter. La préposition initiale est, ici, bien facile à reconnoître ; et ce mot aussi aisé à entendre, quant à sa signification physique. Le sens abstrait est plus

difficile : il faut, auparavant, faire connoître au Sourd-Muet ce que c'est que vivre en société, ce que c'est que les inégalités de l'humeur, du caractère ; enfin tout ce qui, dans le commerce de la vie, est l'effet du caprice des uns, et le tourment habituel des autres. Souffrir ces inégalités, est, ce qu'on appele, SUP*porter* quelqu'un, *porter* ces épreuves, sans murmure. C'est ici qu'il ne faut pas craindre de multiplier les exemples. SUP*porter* signifie aussi *souffrir*, expliqué plus haut.

SUP*primer*, n'a qu'une seule signification, que quelques exemples feront facilement comprendre. On supprime un mot, une syllabe, une lettre, en omettant de les écrire, et on donne à cette omission le nom de SUP*pression*.

SUP*rême*, a les mêmes racines que le mot *souverain*, analysé plus haut, sans qu'on puisse dire que ces deux mots soient synonymes. SUP*rême* est encore au-dessus de *souverain*. et semble dire SOUVERAIN *des souverains*. On le dit spécialement de DIEU, l'ÊTRE SUPRÊME ; on le dit de l'empereur d'Allemagne : *le chef suprême* de l'Empire.

SURabonder. *Abonder* avec EXCÈS. Pour expliquer ce mot composé, il faut avoir, sous les yeux, une grande abondance d'objets; et là, en expliquant les différentes quantités, on achève, en les montrant tous, de faire connoître le sens de SURa*bonder.*

SURcharger. *Charger* TROP. J'ai dit la manière d'expliquer, TROP. Et pour le mot *charger*, on en fait l'action.

SURcomposé, se dit des temps comparatifs. Les temps, simplement *composés*, quand le nom verbal, ou participe, ou supin, est joint à un temps simple du verbe auxiliaire, sont *surcomposés*, quand, au lieu d'un temps simple de l'auxiliaire, c'est un temps composé qui est uni au nom verbal, ou participe, ou supin. Il faut dire à l'élève qu'ici la préposition initiale est synonyme de *plus*.

SURfaire. Vendre au-delà du juste prix. C'est par une scène mimique qu'on le fera comprendre.

SURlendemain. Un jour de plus que celui qui suit le jour où l'on parle.

SURmonter. S'élever au-dessus d'un point convenu. De cette signification propre et

sensible, on va au sens abstrait, par le secours de l'analogie.

SURnaturel, au-dessus des forces naturelles. On fait entendre le mot NATUREL, en expliquant d'abord le mot *naître*. *Naturel* est ce qu'un Être apporte en naissant, ce qui le fait être tel qu'il est; et sans quoi il seroit un autre. La *nature* signifie encore *l'ordre constant des choses*. L'ordre SURNATUREL est l'exception à cet ordre de choses. DIEU seul qui a réglé le premier, peut en changer les lois et créer le second. Il ne faut expliquer ce mot que quand, à la faveur des derniers moyens de communication, on peut espérer qu'il sera compris.

SURnom. Nom ajouté au nom propre. Un seul exemple peut faire entendre ce mot.

SURnuméraire. Qui est au-delà d'un nombre donné. C'est encore par un exemple que ce mot-ci sera compris.

SURpasser. *Passer* AU-DELA; procédé analogue à celui de SURmonter. Ce mot a également deux valeurs.

SURpayer. *Payer* plus qu'on ne doit; *payer* AU-DELA.

SURprendre, a plusieurs valeurs, toutes

abstraites; mais pour les faire entendre, il faut le rappeler à sa première signification. On fait occuper un élève à une action quelconque; et au milieu de son travail, quand il ne songe à aucune autre chose, on s'approche de lui, sans qu'il puisse le voir, et on le saisit, avec vivacité. On l'a donc pris, AU milieu de son travail, SUR son travail; on l'a *pris* SUR, on l'a SUR *pris*. Cette manière de le prendre lui a causé de l'étonnement. Il étoit donc tout simple d'appeler cet étonnement de la SUR*prise*. On multiplie ici les exemples, en suivant le même procédé. C'est par le choix des exemples qu'on donnera aux Sourds-Muets la connoissance des différentes acceptions du mot SUR*prendre*.

SUR-*tout*, adverbe. *Par-dessus tout*. On charge un Sourd-Muet d'aller chercher plusieurs objets; il y en a un qu'on lui recommande, avec plus de soin, d'apporter, et c'est le mot SUR-*tout* qu'on emploie, en disant : va chercher mon livre, mon écritoire, ma plume, et, SUR-TOUT, ma lorgnette. Comme si on lui disoit : AVANT *tous* les autres objets, PLUTÔT que *tous* les autres objets, AU-DESSUS de *tous* les autres

objets, SUR *tous* les autres objets, SUR-TOUT, il me faut ma lorgnette.

SUS*pendre*, a les deux valeurs accoutumées : la première, quand on veut exprimer l'élévation, en l'air, de quelque objet ; le signe de cette action exprime la première valeur. La valeur abstraite est analogue à celle-là ; on suspend son jugement quand on l'arrête et qu'on ne le prononce pas ; c'est, en quelque sorte, le tenir en l'air. On suspend quelqu'un de sa fonction quand on l'empêche de l'exercer, et qu'on le tient, en quelque sorte, et pour ainsi dire, en l'air, lui-même, sans qu'il puisse marcher dans la ligne accoutumée de ses travaux. C'est encore par une pantomime facile à imaginer, qu'on donne à ce mot toutes les valeurs abstraites qui lui sont propres.

SUR*veiller*. La préposition initiale est entendue, le mot *veiller* l'est aussi, par son opposition avec le sommeil ; mais la réunion de ces deux mots ne laisse plus au second sa première valeur, elle lui en donne une qui est abstraite. En effet, ce sont plus les yeux de l'esprit qui veillent, que ceux du corps, quand on dit qu'un Être en surveille un autre. C'est une scène *mi-*

mique qui doit rendre cette explication pratique.

SUR*vivre*. Ici la préposition est synonyme de PLUS. Survivre à quelqu'un, c'est *vivre* PLUS que lui, AU-DELA de sa vie, SUR sa vie, AU-DESSUS de sa vie.

SUR*vendre*. *Vendre* PLUS qu'on ne doit. On fixe le prix d'un objet, on le fait vendre, au-delà de ce prix, à un élève qui en ignore la valeur. C'est ainsi qu'on détermine la signification de ce verbe.

SUR*venir*. On fait arriver, pendant la leçon, quelqu'un qu'on n'attendoit pas; ainsi s'explique ce mot,

A*bandonner*. *Donner* A *ban*. *Ban* est la même chose qu'*exil*. Ainsi, dire qu'on *donne* quelqu'un A *ban*, c'est dire qu'on le donne à l'exil. Telle est la signification propre de ces trois mots, dont on n'a plus fait qu'un seul mot, auquel on a donné des significations qui ne sont pas trop éloignées de la première. Il faut expliquer le mot *Ban*, en donnant à sa signification la plus grande étendue possible. Le Sourd-Muet comprend qu'un être donné à la peine de l'exil est un individu chassé, un individu

donné A *ban*, livré A *ban*, laissé, délaissé, A *ban donné*, enfin *abandonné*.

Aboucher. Faire rencontrer deux personnes, bouche A *bouche*.

» A *bouch* *er*
» A *bouche* *mettre*.

Aborder :

» A *bord* *er*
» A *bord* *aller*.

Abymer :

» AB *im* *er*
» PAR *abyme* *jetter*.

Abonder :

» AB *ond* *er*
» HORS DE l'*ond* *sortir*.

Il y a abondance d'eau quand une rivière s'élève au-dessus de ses bords, quand elle se répand, par-dessus. On peut figurer cette abondance, en versant dans un vase plus d'eau qu'il n'en peut contenir. On disoit chez les latins, AB *undat* : AB *onde*. On le disoit de l'eau qui s'élevoit au-dessus du lieu qui la renfermoit : nous le disons, par imitation, de tout ce qui est vu, en plus grand nombre ou en plus grande quantité, qu'il ne devroit naturellement l'être. C'est en rappelant ce mot à sa première signifi-

cation qu'on en fera entendre, aux Sourds-Muets, l'acception actuelle.

S'ABS*tenir*. Se *tenir* LOIN D'un objet. Il faut, ici, donner cette signification à la préposition initiale, et rendre le verbe *tenir* synonyme du verbe *être ;* et les Sourds-Muets ne se méprendront pas sur le véritable sens de ce verbe.

AC*courir*. On trouve dans ce verbe composé, et l'action, et l'indication du but : *Courir* A. Le C redoublé n'est que pour le matériel du mot, comme dans tous les verbes composés, où la consonne initiale du verbe forme la première syllabe du mot, en s'unissant à la préposition. On fait venir, en courant, d'un lieu éloigné, vers le lieu où l'on donne la leçon, un élève ; et on écrit qu'il est AC*couru*. C'est la manière d'expliquer ce verbe.

A*ccompagner*. A *compagn marcher*. On fait marcher un élève à côté d'un autre ; et on fait remarquer à tous, à propos de ce verbe, que c'est dans la terminaison que se trouve le verbe qui se lie à l'action exprimée par le corps du mot.

A*ccrocher*, A*djoindre*, A*donner*, A*dresser*, etc. Tous ces verbes et tous ceux qui, sé-

parés de la préposition A, conservent une signification quelconque, doivent être expliqués d'après le procédé analytique, employé pour le précédent.

Je crois n'avoir oublié, ici, aucune préposition initiale. Si je n'ai pas fait mention de tous les verbes composés, c'est qu'il sera facile aux instituteurs, d'après ces modèles d'analyse, de décomposer tous ceux que j'ai cru pouvoir omettre : leur signification se trouvera dans les élémens qui ont servi à les former.

Renvoi de la page 285.

IIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur la Conjugaison des Verbes.

FUTUR SIMPLE.

Il portera Il portera	Ils porteront.
Tu porteras Tu porteras	Vous porterez.
Je porterai Je porterai	Nous porterons.

PRÉSENT.

Il porte
Il porte } Ils portent.

Tu portes
Tu portes } Vous portez.

Je porte
Je porte } Nous portons.

PASSÉ.

Il a porté
Il a porté } Ils ont porté.

Tu as porté
Tu as porté } Vous avez porté.

J'ai porté
J'ai porté } Nous avons porté.

PRÉSENT-PASSÉ.

Il portoit
Il portoit } Ils portoient.

Tu portois
Tu portois } Vous portiez.

Je portois
Je portois } Nous portions.

PASSÉ ANCIEN.

Il porta
Il porta } Ils portèrent.

Tu portas
Tu portas } Vous portâtes.

Je portai
Je portai } Nous portâmes.

Il ne faut passer aux temps suivans, que quand les élèves connoissent parfaitement le mécanisme de la phrase simple; qu'ils emploient, à propos et sans jamais se méprendre, les précédens. C'est alors qu'en leur faisant connoître la relation des actions, par rapport aux époques plus ou moins anciennes de leur existence, on peut leur apprendre, sans danger, pour ce qu'ils savent déjà, qu'il y a aussi, pour énoncer ces diverses époques, des temps plus ou moins anciens. Et comme ces temps sont relatifs, entr'eux, voici l'ordre dans lequel il faut les leur apprendre.

FUTUR ABSOLU.

Il portera.
etc.

FUTUR RELATIF.

Il aura porté } Ils auront porté.
Il aura porté }

Tu auras porté } Vous aurez porté.
Tu auras porté }

J'aurai porté } Nous aurons porté.
J'aurai porté }

PASSÉ ABSOLU.

Il a porté.

etc.

PASSÉ RELATIF.

Il avoit porté } Ils avoient porté.
Il avoit porté }

Tu avois porté } Vous aviez porté.
Tu avois porté }

J'avois porté } Nous avions porté.
J'avois porté }

PASSÉ ANCIEN ABSOLU.

Il porta.

etc.

PASSÉ ANCIEN RELATIF.

Il eut porté } Ils eurent porté.
Il eut porté }

Tu eus porté } Vous eûtes porté.
Tu eus porté }

J'eus porté } Nous eûmes porté.
J'eus porté }

Ici, devroient se trouver les quatre temps passés *comparatifs : il a eu porté, il avoit eu porté, il eut eu porté, il aura eu porté.* Mais il est si rare de les employer, qu'on peut, sans inconvénient, en renvoyer l'étude et l'application, à la fin du Cours d'Instruction du Sourd-Muet; et alors l'instituteur en donnera le tableau, d'après celui des autres temps; en observant d'assigner, à chacun de ces temps, son temps comparatif particulier.

C'est sur le modèle de l'indicatif qu'on présentera aux Sourds-Muets le tableau des temps des autres modes. Comme je dois supposer que cet ouvrage ne doit guider que des instituteurs ou des pères, instruits, et qu'il faut éviter des détails inutiles, je leur laisse le soin de rendre complet le Paradigme des conjugaisons. On le trouvera, dans mes *Élémens* de *Grammaire générale*, tome I, page 270 et suiv.

Renvoi de la page 287.

IIIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les Verbes abstraits.

Tous les verbes abstraits appartiennent à l'une ou à l'autre des deux facultés principales de l'ame; à l'intelligence ou à la volonté. Tous les verbes sont encore affirmatifs ou négatifs, suivant qu'ils sont précédés ou suivis, ou non, d'une particule négative. Il est essentiel que les élèves soient bien fixés sur ces différentes sortes de verbes, pour employer, à propos, le mode indicatif ou subjonctif, dans la conjugaison du second verbe de la phrase. Voici le tableau de ces sortes de verbes, qui peuvent se retrouver ensemble, les uns sous l'influence des autres, dans une même phrase.

VERBES *appartenans à l'*INTELLIGENCE, *qui imposent le mode indicatif au verbe qui les suit, quoiqu'une conjonction les unisse.*	VERBES *appartenans à la* VOLONTÉ, *qui imposent le mode subjonctif au verbe qui les suit, quand une conjonction les unit.*
A	B
Croire.	Vouloir.
Penser.	Désirer.

Concevoir.
Comprendre.
Apprendre.
Examiner.
Comparer.
Juger.
Réfléchir.
Méditer.
Considérer.
Estimer.
Affirmer.
Assurer.
Certifier.
Déclarer.
Annoncer.
Avertir.
Conclure.
Dire.
Avancer.
Soutenir.
Prouver.
Démontrer.
Déposer.
Promettre.
Espérer.
Exposer.
Observer.
Souhaiter.
Prier.
Demander.
Presser.
Supplier.
Permettre.
Souffrir.
Accorder.
Défendre.
Empêcher.
Approuver.
Exiger.
Requérir.
Prétendre.
Douter

Il faut ajouter à cette nomenclature les verbes accompagnés d'une négation, comme les suivans :

Ne croire pas.
Ne présumer pas.
N'espérer pas.
etc.

Le second verbe, dans une phrase où le premier verbe est

Conter.	un de ceux de la sé-
Raconter.	rie A, doit toujours
Répondre.	être au mode indica-
Savoir.	tif, au lieu qu'il doit
Signifier.	être au mode sub-
Se souvenir.	jonctif, quand le pre-
Se rappeler.	mier verbe est un de
Voir.	ceux de la série B.

Renvoi de la page 301.

IVe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les Qualités abstraites.

Les mots les plus difficiles à faire entendre aux Sourds-Muets sont tous ceux qui ne peuvent être appuyés sur aucun objet sensible, et qu'on peut montrer. « Comment » faites-vous, me demanda-t-on, un jour, à » une de mes séances publiques, pour faire » entendre aux S.-M. les mots qui, par eux- » mêmes, n'ont aucune valeur réelle? » — Je les rends nécessaires. — Mais comment rendre nécessaires les qualités abstraites ? —. Voici le procédé que j'emploie. Je rappelle ces qualités à leur primitive origine ; j'en fais des adjectifs ; et puis, je

les détache du nom qui leur avoit donné une valeur. Elles ont passé dans l'esprit, à la faveur du nom de l'objet que j'ai pu montrer; j'en fais, alors, des noms, en leur en donnant les accidens et les formes. Malheur à l'instituteur qui négligeroit ces moyens, il ne feroit entrer que des mots, des signes sans valeur, dans la tête de ses élèves, et ne feroit de ceux-ci que des automates qui ne s'éleveroient jamais jusqu'à la dignité de l'être pensant et raisonnable.

On nous présente le mot SAGESSE, et on demande de l'expliquer aux Sourds-Muets.

Ce nom abstrait a l'adjectif, SAGE, pour primitif. Mais cet adjectif, que signifie-t-il? est-ce une qualité que je puisse montrer dans quelqu'objet? non, sans doute. Prenons donc un adjectif plus connu; car nous ne pouvons procéder que de l'inconnu au connu, et du plus connu au moins connu. Je prends le mot, *long*, que j'écris dans *bâton*, après l'avoir fait précéder d'un des trois articles, comme on l'a vu, au troisième moyen de communication, page 43. J'efface le mot, *bâton*, qui étoit le soutien et l'appui de l'adjectif, *long*; il me reste donc ces deux mots : UN LONG. Par-là,

j'ai *substantifié* cet adjectif; il ne reste plus qu'à lui donner la forme d'un nom; ce que je fais, en ajoutant, EUR, pour terminaison, au mot, *long*; et nous avons le substantif, LONGUEUR. Je donne, alors, à l'article, la forme féminine, ce qui fait, UNE LONGUEUR. Je continue le même procédé sur d'autres formes également sensibles, et sur les couleurs. Je ne peux douter de l'efficacité de ces moyens. De là, à la connoissance du mot *sagesse*, qu'on nous propose, il n'y a d'intermédiaire que ce qui sépare le physique de l'intellectuel. Mais nous avons appris qu'il y a une analogie parfaite entre l'homme des sens et celui de l'esprit; que tout ce qui appartient au premier se retrouve dans le second; que l'esprit a son œil intérieur, comme le corps a le sien. Si l'esprit voit, pourquoi ne goûteroit-il pas? et s'il goûte, pourquoi ne discerneroit-il pas? Si le palais discerne un fruit qui est bon, d'avec un fruit qui ne l'est pas, pourquoi l'esprit n'auroit-il pas son palais aussi? il a bien ses yeux; et s'il voit, il doit savoir goûter.

Je fais apporter deux pommes, l'une bonne, l'autre mauvaise; nous connoissons,

et l'action de *goûter*, et le mot lui-même. Après quelques applications du mot et de la chose, je donne l'idée du bien et du mal moral, en disant que l'un est commandé, et l'autre défendu. Le bien est la bonne pomme; le mal, la mauvaise. Je transporte, à l'esprit, la faculté du sens du goût; et je dis, aussitôt, que l'esprit, en considérant le bien et le mal, les goûte, à sa manière, par la comparaison qu'il en fait avec le commandement et la défense. Je fais voir que celui, chez qui le sens du goût est nul, comme le sens de la vue l'est chez l'aveugle, ou même altéré et vicié, comme le sens de la vue, chez ceux qui ont de mauvais yeux, ne distinguera pas la bonne pomme, de la mauvaise; et je dirai que celui-là est *non-goûtant*. Je dirai, par analogie, que celui qui ne distinguera pas le bien, du mal, sera aussi *non-goûtant*. Je dirai encore que les latins disoient *sapere*, quand nous disons *goûter*, et *sapiens*, quand nous disons *goûtant*; qu'ils le disoient pour l'un et l'autre goût; pour celui de l'esprit, et pour le sens du goût; que nous avons emprunté d'eux ce mot qui, à force de subir des altérations, dans notre langue, est

enfin devenu le mot, *sage*. *Sage*, veut donc dire ce que signifioit *sapiens*, chez les latins, c'est-à-dire, *goûtant*, discernant, par le goût; et discernant, non plus, la bonté physique; mais la bonté morale; la conformité ou la difformité des actions avec la règle, avec le commandement, avec la loi. Le mot, *sage*, étant compris, le mot, *sagesse*, va l'être, en employant les procédés qui ont fait comprendre, *longueur, blancheur*, etc.

C'est après cette explication analytique que nous pouvons interroger le Sourd-Muet sur le mot, *sagesse*, et lui en demander la définition. Et qu'on ne s'étonne plus de la justesse de ses réponses sur toutes les qualités abstraites. Peut-il y avoir de demi-connoissances pour un être à qui on fait trouver ainsi la vérité?

Aussi, voici quelle fut la réponse de Massieu, à la fin de cette leçon, à cette question-ci : *Qu'est-ce que la sagesse?*

R. C'est une faculté de l'esprit qui discerne le bien, du mal.

Cette notion eût été incomplète, si je n'avois continué cette analyse, en comparant toujours le sens du goût physique avec le sens du goût moral.

Que fait celui dont le goût est bon et sûr, quand on lui présente de bons et de mauvais fruits, demandai-je à Massieu?

R. Il choisit les uns, et s'en nourrit; et rejette les autres.

Celui-là, lui dis-je, est donc *sage* dans son goût; il a de la SAGESSE. Celui qui choisiroit les mauvais fruits, séroit-il *bon-goutant*, seroit-il *sage?*

R. Non; il seroit *mauvais goûtant*, et *sage*, non.

J'ajoutai cette autre question : que fait celui qui a à choisir entre le bien et le mal?

R. Il choisit le bien, et le fait; il laisse, et rejette le mal.

D. Qu'est celui qui choisit et qui agit ainsi?

R. Celui qui choisit et qui agit ainsi est SAGE.

Il n'en fallut pas davantage pour avertir Massieu que sa première réponse sur la *sagesse* étoit imparfaite. Ces questions sur la conduite de celui qui choisiroit et qui mangeroit les mauvaises pommes, et sur celle de l'Être qui feroit le mal, l'amenèrent au point véritable de la question; et, sur-le-champ, il ajouta cette dernière idée de la

sagesse, à la première. La sagesse ne fut donc plus une faculté purement spéculative pour lui; elle devint une vertu. Voici sa réponse complète.

« La sagesse est ce qui nous fait discerner » le bien, du mal; et qui nous le fait faire. »

On peut, d'après ce modèle, apprendre aux Sourds-Muets à tout connoître et à tout définir, en observant de rapprocher toujours ce qui est du domaine de l'esprit, de ce qui est du domaine des sens; et sur-tout, en multipliant les questions, à l'infini, pour augmenter, à mesure, la somme des connoissances. Reduisez tous les noms abstraits aux adjectifs, ou aux participes dont ils dérivent; faites voir que la qualité qu'ils expriment a son analogue dans une qualité physique et sensible; et toutes les difficultés seront applanies.

Renvoi de la page 308.

Ve. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les Adverbes.

Tout adverbe étant la représentation d'une préposition, d'un nom et d'un adjec-

tif, il n'en faut pas montrer un seul aux Sourds-Muets, sans le faire précéder de ces trois élémens du discours. Mais comment retrouver ces trois sortes de mots dans certains adverbes, tels que *plus*, *moins*, *aussi*, *ainsi*, *combien*, *comment*, *y*, etc.?

Les adverbes, *plus* et *moins*, ont été expliqués, au treizième moyen de communication, de même que les mots *aussi*, *ainsi*, et tous les autres adverbes, aux chapitres XVI et XIX.

C'est le mot COMMENT qui se présente ici. Il est quelquefois interrogatif, quelquefois expositif, toujours formé de deux mots, tellement altérés qu'on a peine à les reconnoître. COM MENT : le premier de ces deux mots n'est terminé par M, que parce que le second ayant une M pour initiale, force le premier mot à prendre la même lettre. Mais cette lettre n'appartenant pas à cette première partie de l'adverbe, il faut l'ôter, il nous reste CO. Tout le monde sait que cette lettre C, appartenant à la même touche que la lettre Q, ces deux lettres se remplacent réciproquement; on sait aussi qu'en français, comme en latin, cette lettre A, toujours, pour satellite constant,

la lettre U. Si donc nous changeons C en Q, nous aurons QUO au lieu de CO. On sait aussi que le mot MENT, terminatif de la plupart des adverbes italiens et français, est MENTE, dans l'italien; il faut le rétablir tel qu'il fut dans son origine, et nous aurons QUO MENTE. Ne nous arrêtons pas à la violation de la règle de la concordance du nom et de l'adjectif. On n'observe pas toutes les règles quand, de deux mots, on n'en veut faire qu'un. Ajoutons la préposition qui manque à ces deux mots, et nous aurons : *de* QUO MENTE : en français, *de quel esprit*. Disons au Sourd-Muet, ce qu'il a appris dans les derniers moyens de communication, que l'esprit étant le principe de toutes les opérations de l'homme, on peut lui rapporter également et celles qui lui sont essentiellement propres, et celles de tous les organes. Apprenons-lui qu'on peut dire, à propos des actions de la main, *de quel esprit ;* et que de même, on peut dire, de chaque opération de l'esprit : *de quelle main*, ou *de quelle action de la main*, ou *de quelle manière* (*). Cela étant parfaitement entendu, nous pouvons procéder ainsi :

(*) Tout cela a été développé, pages 261—2—3.

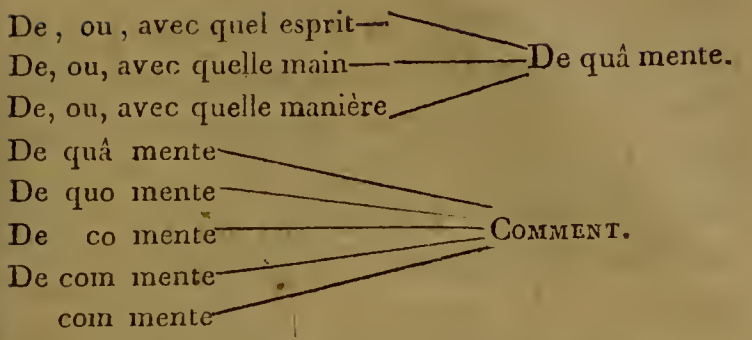

COMBIEN. C'est aussi un composé du mot BIEN et du mot QUO, qui a subi, ici, les mêmes altérations. Le mot *bien*, est employé, souvent, dans notre langue, pour exprimer, *un grand nombre.* On dit : *il m'a envoyé* BIEN *des prunes*, pour dire : il m'a envoyé un grand nombre de prunes. Je suppose que les Sourds-Muets connoissent déjà le mot *nombre*, l'article conjonctif *que* et le pronom *il*; il est facile de donner, à ces mots, pour synonyme, le mot *bien ;* et, dès-lors, on peut leur présenter cette analyse :

Quel NOMBRE. = *Quo* NOMBRE. = CO NOMBRE. = *com*BIEN. C'est, par des applications multipliées, qu'on fera entendre, dans quelles occasions, on joint au mot *combien*, la préposition *de* ; et quand est-ce qu'on la supprime, ou qu'on la remplace par le mot elliptique, EN.

Mais le mot *bien* n'est pas toujours le sy-

nonyme de *nombre*. Il est, plus souvent, la représentation des mots que remplacent les adverbes ; alors le mot *bien* est entendu par les mots qu'il sous-entend ; les voici : *d'une manière bonne*. *De*, *avec*, ou *par*, sont les trois prépositions ordinairement supprimées par les adverbes, et qu'il faut suppléer dans l'explication qu'on en fait.

Renvoi de la page 311.

VIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les mots, CAUSE et EFFET.

Le besoin continuel de ces deux mots, et la difficulté de les faire entendre en rend l'explication nécessaire.

Il ne faut entreprendre cette explication que quand les Sourds-Muets comprennent parfaitement toute la valeur du verbe *faire* et de son passif, *devenir* ou *être fait*. Mais ces deux mots étant entendus, on présente le tableau suivant :

» Massieu est *faisant*.	Dessin est *fait*.
» Massieu est *causant*.	Dessin est *causé*.
» Massieu est *façon*.	Dessin est *effait*.
» Massieu est *cause*.	Dessin est *effet*.
CAUSE.	EFFET.

Ici les instituteurs apprendront aux élèves quelles différentes sortes de causes agissent dans le monde, et dans la nature; et ils ne perdront pas l'occasion de monter des dernières, à la première de toutes, qui donne, aux autres, l'être, le mouvement, la vie et l'action.

Renvoi de la page 340.

VIIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les principales opérations de l'Ame, comparées à celles du sens de la vue.

1ère. opération de l'œil organique.	*1ère. opération de l'œil intellectuel.*	*1ère. opération de la volonté.*
VOIR.	IDÉER.	VOULOIR.

1er. TABLEAU.

Voir.	Voir.
Voir, Voir.	Regarder.
Voir, Voir, Voir.	Fixer.
Voir, Voir, Voir, Voir. . .	Considérer.
Voir, Voir, Voir, Voir, Voir.	Pénétrer.

IIème. TABLEAU

Idéer.	Idéer.
Idéer, Idéer.	Penser.

Idéer, Idéer, Idéer. . . . . Méditer.
Idéer, Idéer, Idéer, Idéer. . . Réfléchir.
Idéer, Idéer, Idéer, Idéer, Idéer. Approfondir

IIIeme. TABLEAU.

Vouloir. . . . . Vouloir.
Vouloir, Vouloir. . . . . Désirer.
Vouloir, Vouloir, Vouloir. Aimer.
Vouloir, Vouloir, Vouloir. Brûler.
Vouloir, Voul., Voul., Voul. Se Passionner.

C'est la difficulté de placer ces trois tableaux sur une page ordinaire, in-8°., sur cinq lignes, assez longues pour les contenir, tous les trois, et les offrir, sous un seul aspect, qui m'a forcé de les placer, l'un sous l'autre. C'est aux instituteurs à les mettre, sur la planche des leçons, à leur véritable place, dans la forme que présentent les titres ci-dessous :

I. TABLEAU. VOÏR. *II TABLEAU.* IDEÉR. *III TABLEAU.* VOULOIR.

VIIIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur la construction des phrases.

IL manqueroit, sans doute, une chose essentielle à cet ouvrage, si l'on n'y trou-

voit rien sur la construction de la langue du Sourd-Muet, par comparaison avec la nôtre. On imagineroit, peut-être, que la langue qu'on lui apprend, en travaillant au développement de son intelligence si obtuse, peut devenir la sienne; et qu'il ne lui en reste plus aucune autre. On croiroit que notre construction, que nos formes peuvent à la fin lui paroître aussi naturelles qu'à nous. Que de méprises seroient l'effet d'une pareille erreur! c'est, pour en garantir les instituteurs, que j'ai cru devoir donner ce nouveau modèle de leçon, qui n'est point annoncé, dans le courant de l'ouvrage. Peut-être ne paroîtra-t-il pas le moins utile.

On peut distinguer deux ordres de construction, dans la phrase de toutes les langues : celui, selon lequel, on placeroit les mots, dans l'ordre même de la génération, ou de la place des idées, dans l'esprit; et celui qui est propre, soit aux langues analogues, telles que les langues modernes, qui ne connoissent point de cas, dans les mots variables; soit aux langues transpositives, qui ont des déclinaisons. J'appellerai, le premier, l'ordre naturel ou métaphysique;

et le second, l'ordre grammatical. L'un doit être celui du Sourd-Muet, pour qui les mots ne peuvent avoir d'autre rapport, entr'eux, que celui des idées, dont ils sont les signes; l'autre doit être celui des peuples civilisés, qui ont travaillé leurs langues et qui ont établi, entre les mots qui en sont les élémens, des rapports de convenance, ou de régime. Le premier est celui, selon lequel, les idées naissent dans l'esprit, se dessinent sur la toile de l'intelligence et se déroulent, quand l'homme de la nature entreprend de les communiquer : le second est celui qui sert à traduire ces idées, qui est l'ordre de notre langue; et pour lequel j'ai inventé la théorie des chiffres.

Ce n'est qu'après s'être long-temps exprimé, selon le premier ordre, que le Sourd-Muet peut passer, sans danger, au second. Tant qu'on arrange les mots, selon le premier ordre, le Sourd-Muet se retrouve chez lui; on traduit littéralement sa langue; il retrouve sa syntaxe et sa construction; il n'y a que les signes de changés; ce sont des signes écrits, pour des gestes; des mots, pour des signes manuels. Quelle faute on commettroit, si on lui présentoit, à la fois,

deux difficultés, au lieu d'une ! si on ajoutoit à la connoissance des mots français, la difficulté de la construction française ! Il ne vous entendroit pas mieux que ne vous comprendroit un *entendant* à qui vous présenteriez, aux premiers mois de son cours de latinité, une période de Cicéron, ou de Tite-Live. Ce qu'il faut faire pour celui qui apprend le latin, il le faut faire pour celui qui ne connoît que la langue de la nature. On détruit toute phrase latine et on en arrange les mots, dans l'ordre de sa langue propre, pour l'un ; il faut, pour le Sourd-Muet, détruire, également, la construction française, et disposer les mots, dans l'ordre de la langue des signes. Écoutez-le donc, quand il vous exprime ses besoins, et traduisez-le, à mesure. C'est le moyen d'en être compris, puisque c'est le moyen de parler sa langue et de lui apprendre la vôtre. Il a faim, il veut manger. Croyez-vous qu'il va vous dire : *j'ai faim, donnez-moi du pain ?* Non. Vous lui verrez faire les signes de ses idées, dans l'ordre suivant : FAIM, MOI : PAIN, DONNEZ.

Je fis, un jour, cette demande à un élève déjà instruit : *Qui a fait Dieu ?* il me ré-

pondit, dans cette forme : *Dieu a fait rien.* Je crus qu'il ne m'entendoit pas ; je lui fis cette autre question : *Qui a fait tes souliers?* Il répondit : *Souliers a fait cordonnier.* Pouvois-je douter plus long-temps que le Sourd-Muet, dans l'énonciation de ses idées, ne suivît l'ordre naturel de sa réflexion? Quel avantage n'ai-je pas retiré de cette heureuse découverte ! Il me fut démontré, par cet exemple, et, par mille autres de la même espèce, qu'il n'obéissoit, en s'exprimant, qu'à l'impulsion secrète qui naissoit du sentiment de ses besoins ; qu'il n'y avoit donc, pour lui, d'autres rapports dans ses idées. Toute autre construction sera, si vous voulez, plus analytique ; mais elle sera moins naturelle.

C'est donc cette construction, en apparence, si bizarre, qu'il faut lui emprunter, pour en être entendu, en attendant que la connoissance des mots de notre langue et de ses formes, à l'aide de la théorie des chiffres, puisse lui devenir familière. Mais quelqu'habile que vous le rendiez, dans le mécanisme si monotone de notre construction, n'espérez pas l'asservir tellement à ce joug importun, qu'il ne s'en affranchisse

avec ses camarades, et qu'il n'en brise souvent, avec vous-même, les pénibles entraves. Sa langue primitive aura toujours la préférence, dans les momens heureux de ses loisirs; il ne parlera la nôtre que comme un français qui sait l'anglais ou l'allemand, parle, avec l'Anglais ou l'Allemand, ces langues étrangères. Traduisez donc des morceaux français, *en langue de Sourd-Muet.* Que vos phrases se décomposent en propositions; et que chaque proposition soit construite, à sa manière. Ce moyen doit se renouveler sans cesse; peut-être est-il, de tous, le plus infaillible, pour s'assurer qu'on est en communication avec l'élève qu'on instruit.

IXe. ET DERNIER MODÈLE DE LEÇON.

Sur Dieu.

C'est par la connoissance de Dieu que commence le cours d'instruction des enfans ordinaires; on peut et on doit en agir ainsi. Elle est la plus importante et peut-être la plus facile à communiquer à ceux

qui savent entendre ce qu'on leur dit, et qui savent dire, eux-mêmes, ce qu'ils pensent. Ils savent ce que c'est que *sorte*, *espèce* et *genre*. Ils entendent ce que signifient les mots *faire*, *créer* et *conserver*. Ils connoissent les relations des êtres; on doit donc se hâter de poser, avec eux, comme base de toute morale, l'existence d'un Dieu, sans laquelle on ne pourroit concevoir les idées de *devoir*, de *bien* et de *mal moral*, de châtiment et de récompense.

Mais pour les Sourds-Muets qui, jusqu'à ce qu'on ait réduit, en pratique, tous les moyens de communication, sont toujours enfans, la connoissance de Dieu doit être la dernière. Toutes les autres, que les enfans ordinaires acquièrent, par la communication continuelle qu'ils ont avec tout ce qui les entoure, doivent précéder celle-ci. A tout ce que j'ai dit, dans le Chap. XXV, pour la leur procurer, il faut ajouter l'explication du TABLEAU VIII. Mais, pour rendre ce Tableau propre à cette démonstration, il faut en faire un autre, à peu près, conforme à celui-là, sur la grande planche des leçons, en observant d'ajouter à tous les cercles de ce tableau; d'abord, un premier

cercle, au-delà de celui de la NATURE, et on écrira autour de celui-là le mot ASTRES; puis un second cercle, au-delà de celui-ci; et on écrira, autour de celui-là, le mot: ESPRITS; puis enfin, un troisième et dernier cercle, qui embrassera tous les autres, dans son enceinte; autour duquel on écrira le mot, DIEU.

Ce fut pour amener le Sourd-Muet à la connoissance de ce grand principe de tout ce qui existe; de ce Dieu consolateur de l'homme, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, que je me consacrai, tout entier, il y a 15 ans, à l'exemple de mon illustre prédécesseur, à cette œuvre si importante et si difficile, que j'ai continuée avec un zèle toujours renaissant, tant qu'il m'a été possible de le faire. C'est, pour ce même motif, que je publie, aujourd'hui, les différens moyens de communication qui m'ont conduit à ce but tant désiré, et c'est au lecteur à juger si je l'ai, en effet, atteint. Depuis qu'il ne m'est plus permis de venir au secours de ces infortunés, que je regardois comme mes enfans adoptifs, et dont l'éducation faisoit tout mon bonheur, ils ont toujours été l'objet de ma ten-

dre sollicitude. C'est en travaillant pour eux et en découvrant aux instituteurs, et aux pères et mères de famille, toutes les méthodes d'instruction qu'un travail assidu et une expérience de 15 ans m'ont fait découvrir, que j'ai charmé l'ennui de ma longue captivité; j'oserois presque dire que j'y ai trouvé des douceurs et des consolations que je n'aurois pas trouvées dans l'exercice de ma liberté. Providence divine! c'est ainsi que votre main libérale verse des consolations abondantes sur les situations les plus accablantes de notre triste vie!

Je n'aurai rien à désirer si les instituteurs des Sourds-Muets auxquels je dédie ma méthode, et si les parens qui en feront usage, en particulier, se pénètrent bien de cette vérité, que l'instruction de ces infortunés n'a aucun but utile, qu'autant qu'elle peut les conduire à la connoissance de DIEU, et à toutes les vérités qui en découlent, comme de leur unique source. A quoi serviroit, en effet, une instruction qui présente, sans cesse, tant de dégoûts et tant de découragement, si on ne parvenoit, par elle, à la seule connoissance véritablement utile pour eux? Si le Gouvernement qui

s'honore de soutenir et de protéger l'établissement des Sourds-Muets, pouvoit ne pas se proposer ce but d'utilité, il devroit les renvoyer dans leurs familles. Pourquoi leur faire employer à apprendre une langue dont ils peuvent se passer, un temps qui seroit bien mieux employé à apprendre des arts utiles ?

Ce fut pour en faire des Chrétiens que le célèbre inventeur de cette belle découverte consacra à cet établissement de bienfaisance, et sa fortune et les plus belles années de sa vie. Quel outrage fait à sa piété et à sa charité, si on pouvoit se résoudre à tromper des intentions si religieuses et si sublimes !

SUPPLÉMENT

à la liste des Instituteurs des Sourds-Muets, indiqués à la page 423.

EN répondant à la question de MASSIEU, au sujet des instituteurs des Sourds-Muets, je n'ai parlé que de ceux qui avoient reçu les leçons de M. l'abbé DE L'ÉPÉE, et qui avoient été formés, à son école. Je n'en connoissois point d'autres, alors. Mais il en est

quelques autres qui, depuis, se sont distingués dans cette carrière honorable, et dont les noms doivent donc être inscrits sur cette liste des bienfaiteurs de l'humanité.

M. SAINTSERNIN, premier Instituteur,
M. VIVÉ, second Instituteur, } à Bordeaux.

M. GUIOT, à Groningue, en Hollande.

M. ULRIC, à Genève, instituteur particulier; connu par l'éducation d'une jeune personne.

M. HUBY, à Rouen.

M. BEYLOT. Formé à mon école, et qui en a établi une, à BATH, auprès de Londres.

Mlle. BLOUIN, à Angers. M. l'abbé de l'Épée en faisoit un cas particulier.

Mlle. EMERY, au Mans. Je l'aurois appelée à l'institution de Paris, s'il m'eût été permis d'y continuer mes fonctions.

Il y a peut-être d'autres instituteurs publics ou particuliers des Sourds-Muets. Je m'empresserois de rendre hommage à leurs talens et à leur zèle, s'ils m'étoient connus.

Ière. NOTE.

L'événement qui fait l'objet de cette note fut inséré dans tous les journaux du temps. Le voici, tel que je le trouve, dans un papier anglais, avec les réflexions du journaliste, dont je vais traduire littéralement l'exposé.

« Parmi les événemens intéressans qui caractérisent le siècle présent, la dénonciation de JEAN MASSIEU, âgé de 18 ans, Sourd-Muet de naissance, n'est pas un des moins extraordinaires.

» Ce jeune homme, élève de l'abbé SICARD, successeur de l'abbé de l'Épée, dans l'occupation humaine et singulière de donner de l'instruction aux Sourds-Muets, plaide, lui-même, sa cause, contre un voleur ordinaire, en présence d'un tribunal, sans avoir besoin d'être soutenu par un défenseur; il écrit, lui-même, ce qui s'est passé avec la noble franchise de l'innocence et l'ingénuité d'un sauvage fortement pénétré de l'idée des droits sacrés de la nature; comme si la nature l'avoit, elle-même, chargé d'en rappeler le souvenir, d'en demander le redressement, et d'en poursuivre la vengeance, contre la violence.

» Nous allons transcrire ici ce monument vraiment curieux et singulier des efforts de l'esprit humain, privé des moyens ordinaires d'instruction.

JEAN MASSIEU, *à son Juge.*

« Je suis Sourd-Muet : j'étois regardant le soleil du St.-Sacrement, dans une grande rue, avec tous les

autres Sourds-Muets. Cet homme m'a vu ; il a vu un petit porte-feuille dans la poche droite de mon habit : il s'approche doucement de moi ; il prend ce porte-feuille. *Mon* hanche m'avertit : je me tourne vivement vers cet homme qui a peur. Il jette le porte-feuille sur la jambe d'un autre homme, qui le ramasse et me le rend. Je prends l'homme voleur par sa veste ; je le retiens fortement : il devient pâle, blême et tremblant. Je fais signe à un soldat de venir. Je montre le porte-feuille au soldat, en lui faisant signe que cet homme a volé mon porte-feuille. Le soldat prend l'homme voleur, et le mène ici : je l'ai suivi. Je vous demande de nous juger.

Je jure DIEU qu'il m'a volé ce porte-feuille ; lui, n'osera pas jurer DIEU.

Je vous prie de ne pas ordonner de le décapiter, il n'a pas tué ; mais seulement dites qu'on le fasse ramer. (*) »

IIème. NOTE.

C'est, au mois de Mai 1785, que M. l'abbé de l'Épée écrivit aux membres de l'Académie de Berlin, pour les prier de vouloir bien engager M. de Nicolai, l'un de leurs collégues, à entrer en lice avec lui, au sujet de sa méthode, dont cet académicien s'étoit permis de parler d'une manière très-désavantageuse, dans un de ses écrits. Il déféroit au tribunal de cette Académie le jugement de cette cause. On peut lire dans

(*) Le voleur convaincu n'osa pas nier le fait ; il fut condamné à trois mois de prison, dans la maison de Bicêtre.

le N°. du Journal de Paris, du 27 mai de cette année, la lettre de M. l'abbé de l'Épée, trop longue pour être insérée dans cette note. Il adresse à l'Académie la lettre qu'il écrit à M. de Nicolaï lui-même. Elle est dans le même numéro.

Voici un extrait de la réponse peu mesurée de M. de Nicolaï :

« Je n'ai point parlé de votre école, Mr., mais » de celle de M. Storck. Si la méthode dont il se » sert pour ne donner aux enfans Sourds que des » mots vagues et très-peu d'idées nettes, est la vôtre, » ce n'est surement pas ma faute. Si vous *auriez* une » meilleure méthode que lui, j'en serois bien aise » pour vous ; mais ne disputons pas sur ce point. » J'ai dit que la méthode de M. Storck est très-im- » parfaite et peu convenable. Je le soutiens encore, » j'en dis les raisons dans mon livre.....

» Si M. Storck n'a pas trouvé à propos de rien » répondre contre mes raisons, et contre les faits que » j'ai avancés dans mon livre, je ne vois pas pourquoi » vous vous inquiétez tant d'un livre allemand qui » devroit être inconnu à Paris, comme tant d'autres » qui valent mieux. »

Il est vraiment étonnant que M. Storck n'ait pas répondu, lui-même, dans le temps, à M. de Nicolaï, et qu'il en ait donné la peine à son maître, dont il auroit dû défendre la doctrine.

IIIème. NOTE.

Extrait d'une lettre de M. de l'Épée à M. Sicard, du 25 Novembre 1785.

« J'applaudis sincèrement à vos succès, mon cher » *confrère*, (je vous donne l'exemple, je ne veux » plus du nom de *maître*) mais je crains bien que » vous ne soyez dupe de l'envie de faire de vos élèves » des métaphysiciens. N'espérez pas qu'ils puissent » jamais rendre, par écrit, leurs idées. Notre langue » n'est pas leur langue; c'est celle des signes. Qu'il » vous suffise qu'ils sachent traduire la nôtre avec la » leur, comme nous traduisons, nous-mêmes, les lan- » gues étrangères, sans savoir ni penser, ni nous ex- » primer, dans ces langues. N'est-ce pas assez pour » votre gloire d'être destiné à partager la mienne? et » que vous faut-il pour l'obtenir? Que vos élèves sa- » chent, comme les miens, écrire sous la dictée des » signes, etc..... »

IVème. NOTE.

Autre Lettre de M. de l'Épée, du 18 *décembre* 1785.

« Quoi, mon cher confrère, vos élèves ne savent » pas encore écrire de petites phrases, sous la dictée » des signes! Eh! que faites-vous donc? à quoi vous » amusez-vous? Vous voulez absolument en former » des écrivains, quand notre méthode n'en peut ab- » solument faire que des copistes. Vous avez assisté » à toutes mes leçons publiques; avez-vous vu si » jamais les spectateurs ont exigé de mes élèves ce » que vous espérez des vôtres? Si on leur a proposé » quelquefois des questions à répondre, c'étoit de » petites demandes familières, et qui sont toujours » les mêmes; et cependant vous avez vu les plus » grands personnages de la cour et de la ville, et » même les princes étrangers n'en pas exiger davan-

» tage. Croyez-m'en, mon cher confrère, renoncez
» à vos prétentions qui sentent un peu la *Garonne*,
» et contentez-vous modestement de la portion de
» gloire dont vous me voyez jouir. Apprenez vîte à
» vos enfans la déclinaison et les conjugaisons; ap-
» prenez-leur les signes de mon dictionnaire des ver-
» bes; apprenez-leur à faire les parties des phrases
» d'après le tableau dont vous avez emporté le mo-
» dèle; sans vous flatter jamais que vos élèves s'ex-
» priment en français, pas plus que je ne sais m'ex-
» primer moi-même en italien, quoique je traduise
» fort bien cette langue, etc. »

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

Avertissement de l'Éditeur. Pag. *v*
Discours préliminaire. Première partie. j
Seconde partie. xxvij
CHAPITRE Ier. Premier moyen de communication. *Rapprochement des objets usuels et de leur figure dessinée.* 1
CHAP. II. Second moyen de communication. *Nouvelle application du premier procedé. Nomenclature. Classification des objets de cette nomenclature.* 13
CHAP. III. Troisième moyen de communication. *Connoissance des mots, ÊTRE, CHOSE et OBJET. Origine de l'adjectif. Invention d'un des pronoms, et du verbe ÊTRE.* 36
CHAP. IV. Quatrième moyen de communication. *Qualités actives, et qualités passives. Théorie de la Proposition.* 54
CHAP. V. Cinquième moyen de communication. *Généralisation des idées. Nouvelle explication des mots : ÊTRE et CHOSE, et OBJET. Sens des mots : SORTE, ESPÈCE, GENRE et NATURE.* 72
CHAP. VI. Sixième moyen de communication. *Temps absolus. Pronoms personnels. Théorie de la proposition active et de la proposition passive.* 85
CHAP. VII. Septième moyen de communication. *Théorie de la Préposition et de l'Adverbe.* 99

CHAP. VIII. Huitième moyen de communication.
Théorie des noms de Nombre. 116
Tableau de Numération. 120

CHAP. IX. Neuvième moyen de communication.
Théorie des Articles. 125

CHAP. X. Dixième moyen de communication.
Théorie des chiffres, indicateurs des élémens de la proposition. 136

CHAP. XI. Onzième moyen de communication.
Théorie de l'interrogation. 146

CHAP. XII. Douzième moyen de communication.
Pronoms passifs, Pronoms adjectifs. 174

CHAP. XIII. Treizième moyen de communication.
QUI interrogatif, et conjonctif. Différentes sortes de QUE. 186

CHAP. XIV. Quatorzième moyen de communication. *Théorie du conjonctif, QUE, dans quelques propositions composées, au mode indicatif, seulement; et dans les Degrés de Comparaison.* 200

CHAP. XV. Quinzième moyen de communication.
Du Temps : division qu'on en fait. Notions sur le système du Monde. 229

CHAP. XVI. Seizième moyen de communication.
Des Adverbes. 257

CHAP. XVII. Dix-septième moyen de communication. *Reprise de la Conjugaison. Temps relatifs et temps composés.* 269

CHAP. XVIII. Dix-huitième moyen de communication. *Mode infinitif. Reprise des qualités abstraites.* 298

CHAP. XIX. Dix-neuvième moyen de communication. *Théorie des Conjonctions.* 306
CHAP. XX. Vingtième moyen de communication. *Analyse d'une Période.* 331
CHAP. XXI. Vingt-unième moyen de communication. *Introduction à la connoissance des facultés intellectuelles.* 339
CHAP. XXII. Vingt-deuxième moyen de communication. *Existence, spiritualité, et immortalité de l'ame.* 351
CHAP. XXIII. Vingt-troisième moyen de communication. *Analyse des facultés de l'ame.* 365
CHAP. XXIV. Vingt-quatrième moyen de communication. *Des abstractions et du langage figuré.* 385
CHAP. XXV. Vingt-cinquième moyen de communication. *Existence de Dieu.* 417
CHAP. dernier. *Théorie-pratique des Signes.* 435
Signes des Qualités. 448
Signes des animaux. 452
Des Mots, considérés comme élémens du discours, dans la phrase française. Du Nom. 468
Des Adjectifs. ibid.
Des Articles. 472
Des Pronoms. 473
Des Temps et des Modes des Verbes. 477
Des Adverbes. 483
Des Prépositions. 484
Des Conjonctions. 489
MODÈLE DE LEÇONS. 506
Renvoi de la page 109. Ier. Modèle de Leçon. *Des Prépositions initiales.* ibid.

Renvoi de la page 285. IIe. Modèle de Leçon. *Sur la Conjugaison des Verbes.* 543
Renvoi de la page 287. IIIe. Modèle de Leçon. *Sur les Verbes abstraits.* 548
Renvoi de la page 301. IVe. Modèle de Leçon. *Sur les Qualités abstraites.* 550
Renvoi de la page 308. V^e. Modèle de Leçon. *Sur les adverbes.* 556
Renvoi de la page 311. VIe. Modèle de Leçon. *Sur les mots, CAUSE et EFFET.* 560
Renvoi de la page 340. VIIe. Modèle de Leçon. *Sur les principales opérations de l'ame, comparées à celles du sens de la vue.* 561
VIIIe. Modèle de Leçon. *Sur la construction des phrases.* 562
IXe. et dernier Modèle de Leçon. *Sur DIEU.* 567
Supplément à la liste des Instituteurs des Sourds-Muets, indiqués à la page 423. 571
Ire. *Note.* 573
IIe. *Note.* 574
IIIe. *Note.* 575
IVe. *Note.* 576

Fin de la Table.

ERRATA.

Page iij. Ligne 17, et puis leur, *lisez :* et puis les leur.
xxv. Ligne 20, n'ait, *lisez :* n'ayent.
xxix. Ligne 23, le P. Famin, *lisez :* le P. Vanin.
1. Ligne 19, entendu son, *lisez :* entendu un son.
28. Ligne 13, cette profonde, *lisez :* la profondeur de cette.
40. Ligne 25, des sujets les qualités qui, *lisez :* des qualités, les sujets qui.
78. Ligne 19, le nom d'un objet, *lisez :* le nom d'un Être.
79. Ligne 2, c'étoit les mots, *lisez :* c'étoient les mots.
82. Ligne 8, acceptations, *lisez :* acceptions.
101. Ligne 13, de ce mot, *lisez :* de ces mots.
113. Ligne 15, de l'invention, *lisez :* de l'insertion.
140. Ligne dernière, pour, *lisez :* par.
142. Ligne 2, 1. 2. 3. *lisez :* 1. 1. 2. 3.
165. Ligne 6, propositions, *lisez :* prépositions.
188. Ligne 26, le soleil l est, *lisez :* le soleil l le soleil est.
196. Ligne 7, personnes, *lisez :* sujets.
198. Ligne 15, qui suivi d'Aubert, *lisez :* suivi d'Aubert qui.
304. Ligne 18, de la simple, *lisez :* dans la simple.
307. Ligne 21, phrases, *lisez :* propositions.
338. Ligne 20, inconnu, *lisez :* inconnues.
452. Ligne 26, qui, *lisez :* qu'on.
455. Ligne 9, au modèle de leçons, *lisez :* à la fin de ce chapitre.
Idem. Entre la ligne 11 et la ligne 12, *lisez :* DE L'AME ET DE SES OPÉRATIONS.
493. Ligne 10, générales, *lisez :* particulières.
Idem. Ligne 13, particulières, *lisez :* générales.
512. Ligne 13, chez, *lisez :* chef.
548. Ligne 18, appartenans, *lisez :* appartenant.
560. Ligne 6, supprimées, *lisez :* remplacées.

Extrait de la Loi concernant les contrefacteurs ; du 19 Juillet, 1793, l'An II de la République Française.

Art. I. Les auteurs d'écrits en tout genre jouiront, durant leur vie entière, du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

II. Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

III. Les officiers de paix seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des auteurs, leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées sans la permission formelle et par écrit des auteurs.

IV. Tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire, une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

V. Tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu contrefacteur, sera tenu de payer au véritable propriétaire, une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.

VI. Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la bibliothèque nationale, dont il recevra un reçu signé du bibliothécaire, faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs.

Je déclare, qu'en vertu de la Loi ci-dessus, je poursuivrai devant les tribunaux tout contrefacteur ou débitant d'édition contrefaite.

a.
b.
c.
d.
e.
f.
g.
h.
i.
j.
k.
l.
m.
n.
o.
p.
q.
r.
s.
t.
u.
v.
x.
y.
z.

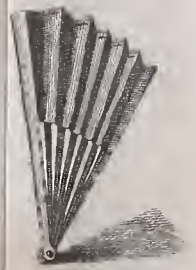
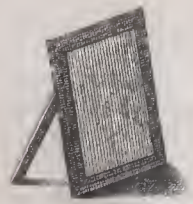

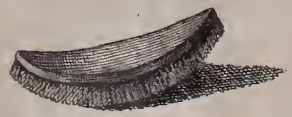

plume
encrier

canif

lettre

cachet

porte-crayon

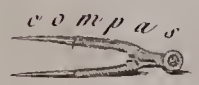
compas

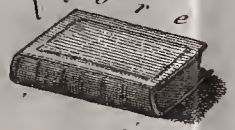
livre

sonnette

lunettes

lorgnette

montre

chaise

bureau

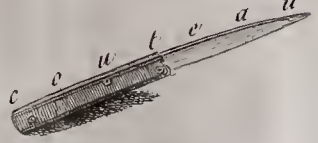
couteau

étui

ciseaux

clé

serrure

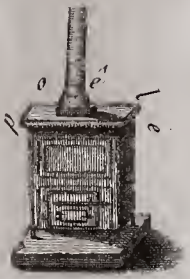
poêle

tabatière

marteau

Tableau IV.

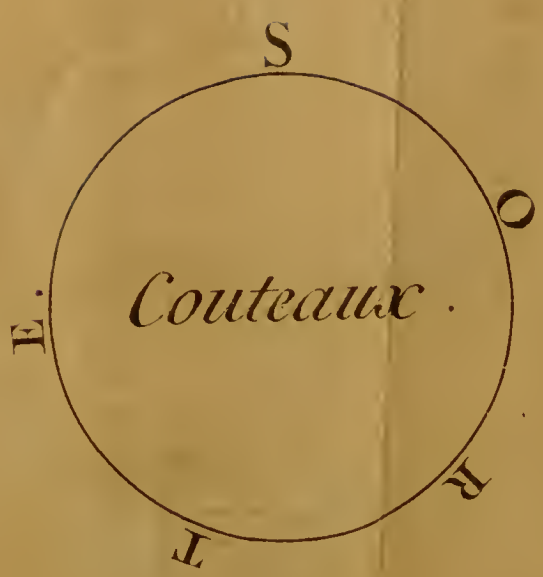
S
O
E.
Couteaux.
T

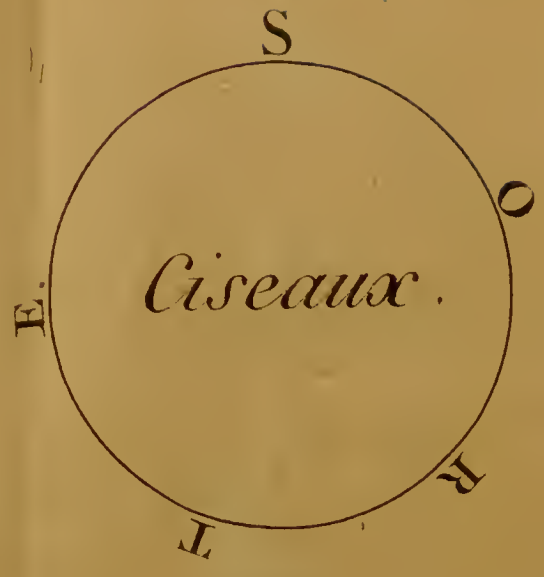
S
O
E.
Ciseaux.
T

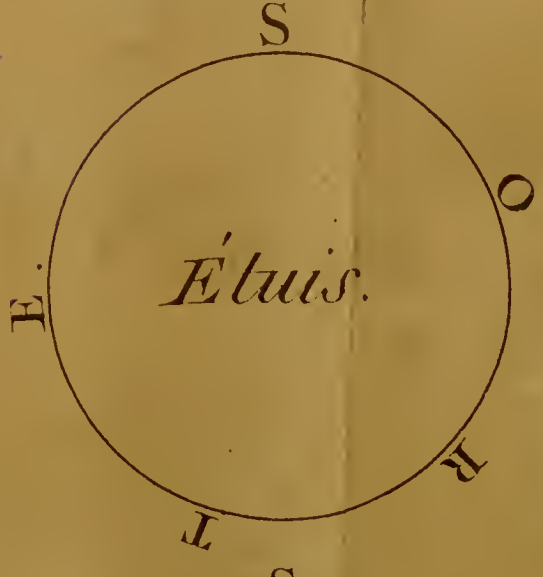
S
O
E.
Étuis.
T

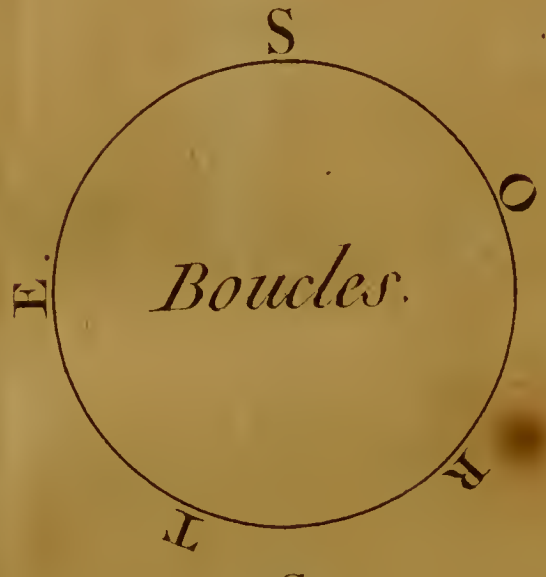
S
O
E.
Boucles.
T

S
O
E.
Épingles.
T

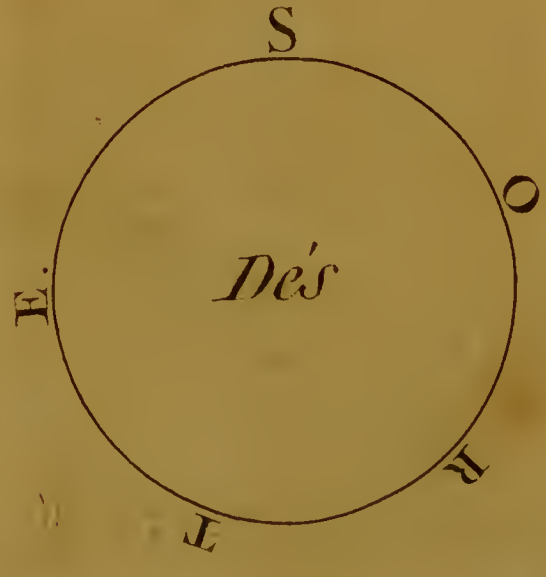
S
O
E.
Dés
T

TABLEAU V.

E
S
E.
Chiens.
R
C
E'

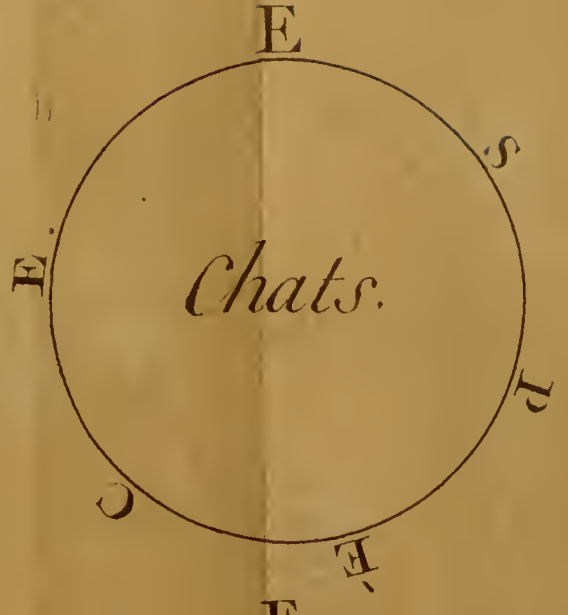
E
S
E.
Chats.
R
C
E'

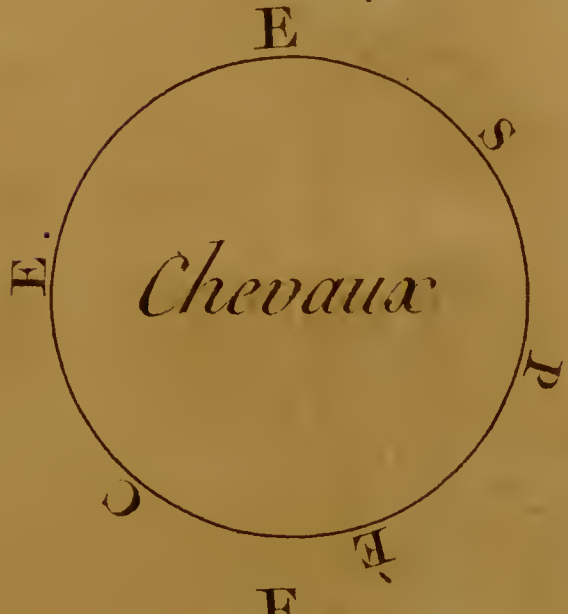
E
S
E.
Chevaux
R
C
E'

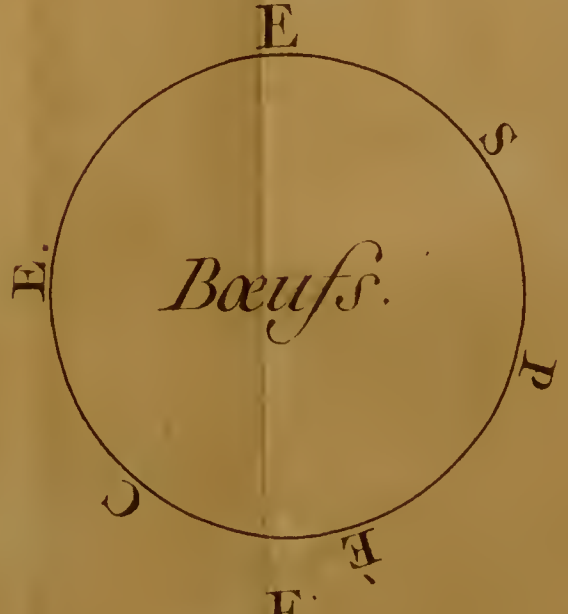
E
S
E.
Bœufs.
R
C
E'

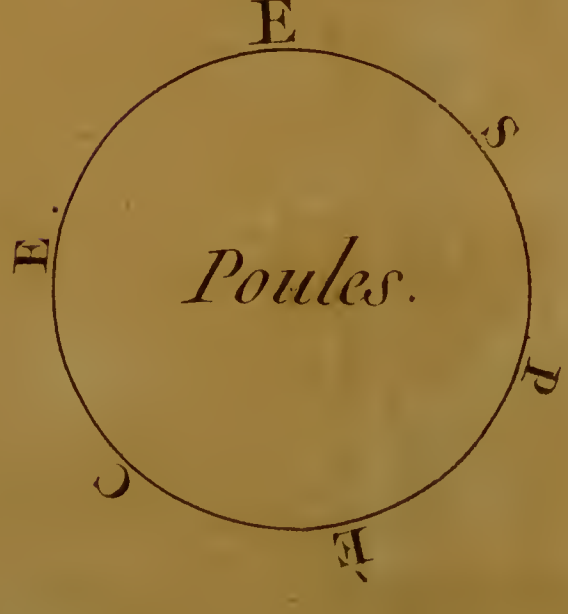
E
S
E.
Poules.
R
C
E'

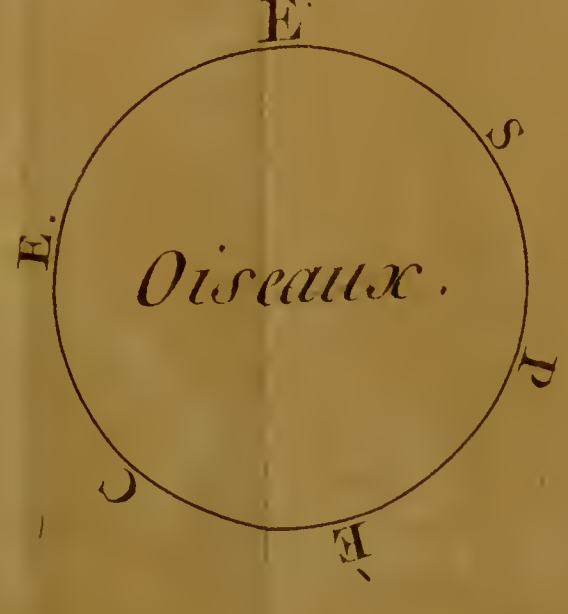
E
S
E.
Oiseaux.
R
C
E'

TABLEAU VI.

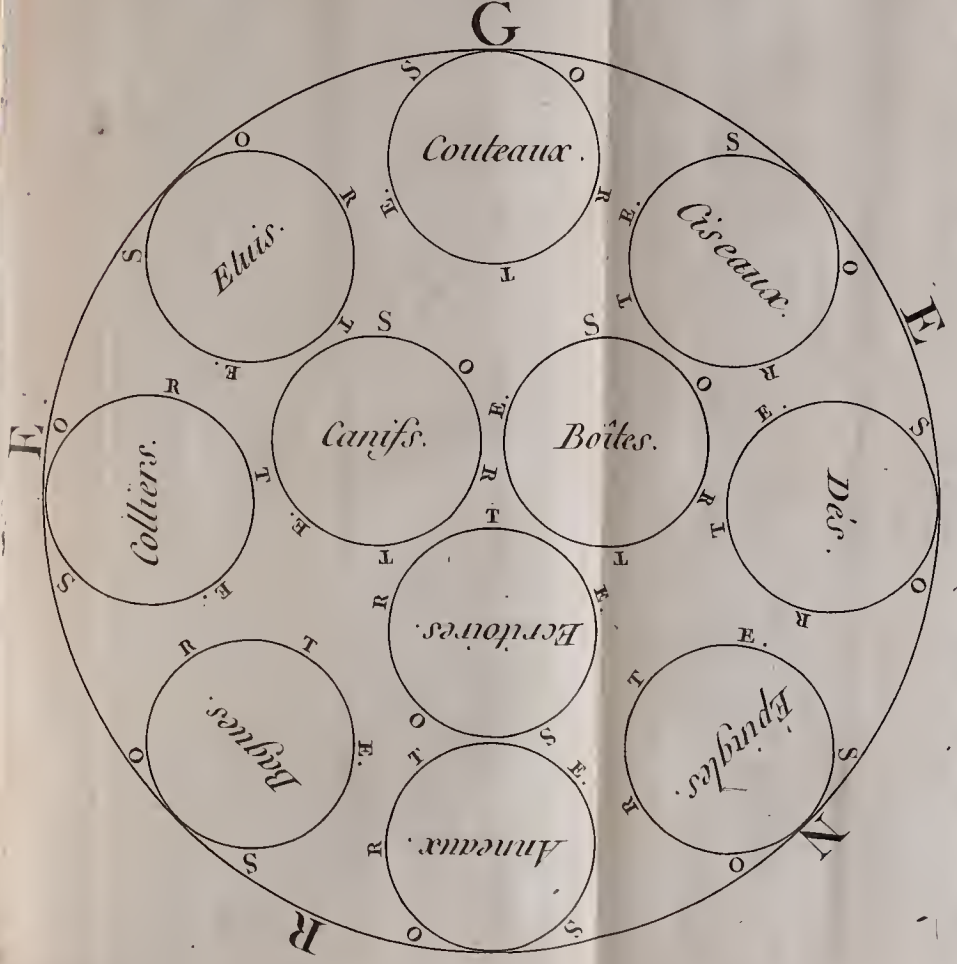

TABLEAU VII.

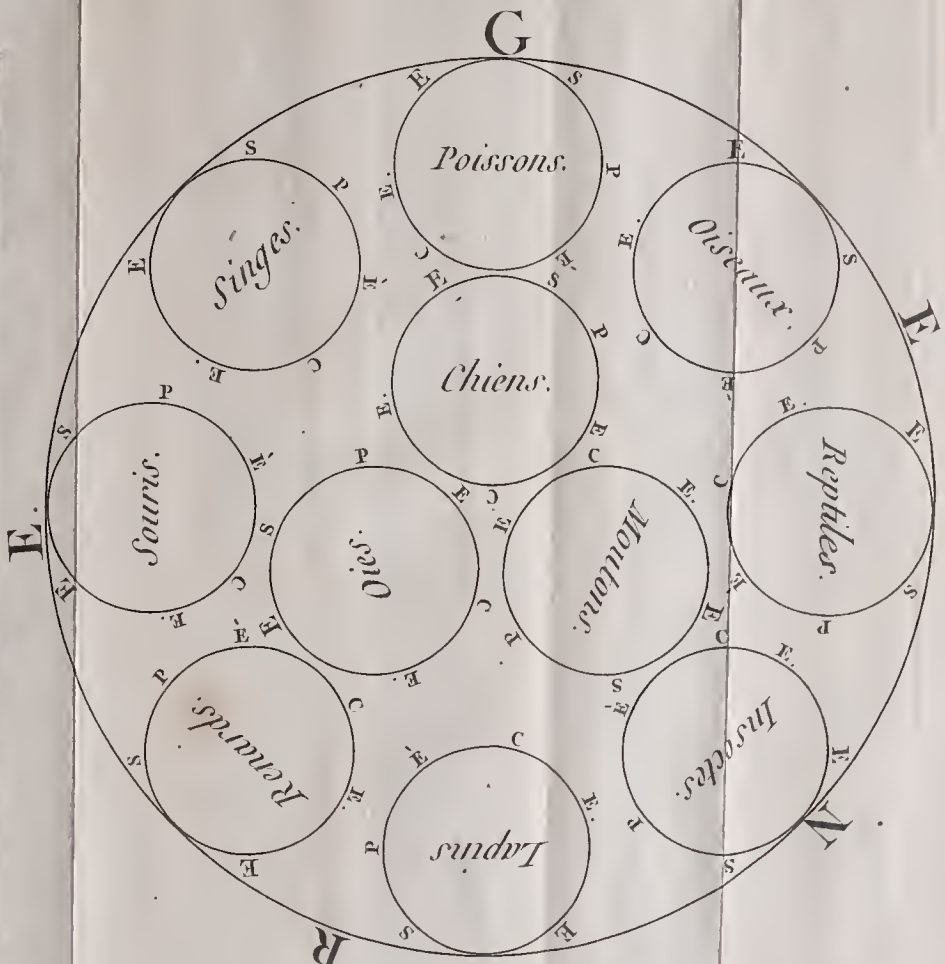

TABLEAU VIII.

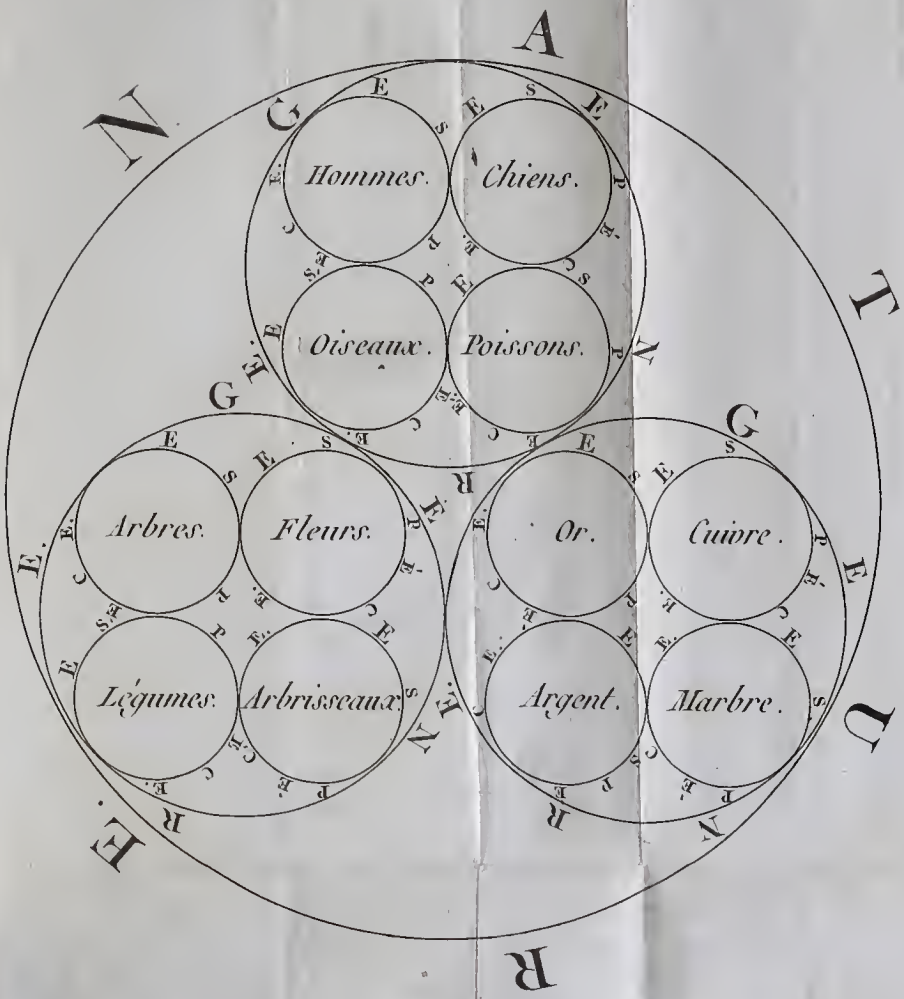

T
G
S
E
Cuivre.
E
E
E
E
E